

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN LETTRES
(CONCENTRATION EN COMMUNICATION SOCIALE)

PAR
STÉPHANE LABBÉ

*L'ACHAT ET L'EMPRUNT DE LIVRES AU QUÉBEC :
UNE ANALYSE COMMUNICATIONNELLE*

MAI 2018

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Cette thèse a été dirigée par :

<u>Jason Luckerhoff, Ph.D</u> Directeur de recherche	<u>Université du Québec à Trois-Rivières</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
---	---

<u>Jacques Lemieux, Ph.D</u> Co-directeur de recherche,	<u>Université Laval</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
--	--

Jury d'évaluation de la thèse :

<u>Mireille Lalancette, Ph.D Présidente du jury,</u> Prénom et nom, grade	<u>Université du Québec à Trois-Rivières</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
--	---

<u>Claude Martin, D.Sc.écon.</u> Prénom et nom, grade	<u>Université de Montréal</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
--	--

<u>Marie-ève Carignan, Ph.D</u> Prénom et nom, grade	<u>Université de Sherbrooke</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
---	--

<u>Pascale Marcotte, Ph.D</u> Prénom et nom, grade	<u>Université Laval</u> Institution à laquelle se rattache l'évaluateur
---	--

<u>Prénom et nom, grade</u>	<u>Institution à laquelle se rattache l'évaluateur</u>
-----------------------------	--

Thèse soutenue le 16 avril 2018 (date provisoire)

Je dédie cette thèse à mon fils Mathieu.

REMERCIEMENTS

Je désire faire part de mes remerciements les plus sincères à mon directeur, Jason Luckerhoff, du Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et à mon codirecteur, Jacques Lemieux, du Département d'information et de communication de l'Université Laval, pour leur indéfectible soutien et leur accompagnement de tous les instants au cours de l'ensemble de mon parcours doctoral. Je vous remercie chaleureusement pour votre aide, votre écoute, votre compréhension et votre appui. Votre direction s'est avérée à l'image du phare qui guide et je vous suis des plus reconnaissants pour cette approche. Je tiens également à souligner votre érudition, qui m'aura inspiré tout au long de la réalisation de cette thèse.

Je désire également remercier les membres de mon comité de thèse et du jury de thèse pour le temps investi et les commentaires transmis dans la visée d'améliorer et de bonifier mon travail. Ainsi, je remercie Claude Martin, du Département de communication de l'Université de Montréal; Mireille Lalancette, du Département de lettres et communication sociale de l'UQTR; Pascale Marcotte, du Département de géographie de l'Université Laval et Marie-Ève Carignan, du Département de lettres et de communication de l'Université de Sherbrooke.

Aussi, de nombreuses personnes ont contribué à la construction de mon intérêt pour la recherche, et je tiens à les remercier : Christian Poirier, de l'Institut national de la recherche scientifique; Richard Prieur, de l'Association nationale des éditeurs de livres;

Frédéric Lesemann, de l'Institut national de la recherche scientifique et Roland Viau du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Je tiens également à remercier les professeurs du Département de lettres et communication sociale de l'UQTR pour leur apport important dans le cadre de la réalisation de mon parcours doctoral, et je tiens à souligner plus particulièrement l'appui de Mireille Lalancette et de Stéphane Perreault. Je souligne également l'apport de François Guillemette du Département des sciences de l'éducation de l'UQTR, de même que celui d'Hervé Guay du Département de lettres et communication sociale, pour son soutien dans le cadre des activités du Laboratoire de recherche sur les publics de la culture, ainsi que Marie-Claude Larouche, du Département des sciences de l'éducation, pour son soutien dans le cadre de la codirection de l'ouvrage *Regards interdisciplinaires sur les publics de la culture*, au sein duquel l'une des quatre contributions insérées dans cette thèse a été publiée.

Je remercie également Marie-Claude Lapointe, Olivier Champagne-Poirier, Marie-Chantal Falardeau, Delphine Lobet, Ève Lagacé, Suzanne Payette, Clément Laberge, Jean-François Cusson, Stéphane Legault et Isabelle Lachance pour leur apport dans la réalisation de cette thèse.

Je désire remercier très sincèrement mes proches pour leur appui, leur soutien, leur amitié et leur affection tout au long de ce parcours doctoral. Mes remerciements les plus chaleureux à Valérie Cousseau, Mathieu Cousseau, Éric Labbé, Élodie Petit, Martin Balthazar, Maxime Soucy et Emmanuelle April Arcand.

Je souhaite enfin souligner la contribution financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois. Elle a été réalisée selon les principes et processus d'une approche générale inductive et du cadre de la méthodologie générale de la théorisation enracinée. L'approche communicationnelle des phénomènes culturels a guidé nos analyses.

La première partie de cette thèse expose une typologie territoriale utilisant l'échelle des municipalités du Québec. Les résultats montrent qu'une telle typologie à l'échelle locale est pertinente pour l'analyse de l'offre et des usages qui sont faits des bibliothèques publiques du Québec.

Dans la seconde partie, cette thèse dresse un portrait de l'offre de livres au format papier des bibliothèques publiques autonomes du Québec ainsi que des usages qui en sont faits. Y sont notamment exposées les variations de l'offre et des usages sur le territoire. Les résultats montrent que la densité de population constitue un élément explicatif des variations de l'offre sur le territoire. Les données proviennent de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* du ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour les années 2012, 2013 et 2014.

Dans la troisième partie, cette thèse dresse un portrait de l'offre de livres au format numérique des bibliothèques publiques du Québec ainsi que des usages qui en sont faits. Les résultats confirment la nature émergente du phénomène de même que l'urbanité de celui-ci. On y conclut également que les ouvrages de fiction constituent la majorité des

livres numériques empruntés. Les données proviennent de Pretnumerique.ca, la plateforme collective de prêts de livres numériques des bibliothèques publiques du Québec.

Dans la quatrième partie, cette thèse aborde les facteurs que sous-tend le choix d'un mode d'approvisionnement en livres. Les données proviennent d'entretiens individuels réalisés auprès d'usagers et de non-usagers des bibliothèques publiques du Québec. Les résultats démontrent que c'est une configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle située dans un espace-temps donné qui explique le choix d'un mode d'approvisionnement en livres.

En conclusion, la thèse établit la pertinence d'analyser les liens entre la structure sociodémographique d'une municipalité et l'offre et les usages qui sont faits d'une institution culturelle. Elle évoque également, dans le cadre de l'approche communicationnelle des phénomènes culturels, la pertinence de valider l'hypothèse voulant que la géographie de l'offre culturelle relève davantage de la médiation territoriale tandis que la géographie de la consommation culturelle procède du contexte.

ABSTRACT

This thesis focuses on Quebecers' choice of a book supply method. It was carried out according to the principles and processes of a general inductive approach, and by using the framework of the grounded theory. The communicational approach of cultural phenomena guided our analyses.

In its first part, this thesis describes a territorial typology based on the scale of Quebec municipalities. Results show that such a local-level typology is of particular relevance in the analysis of public libraries' offer and the ways Quebecers make use of them.

The second part puts together a profile of the offer of physical (by opposition to digital) books in public libraries across Quebec, of the ways Quebecers make use of them. It notably enlightens the variations in offer and library usages in Quebec. Results show that the density of population is an explanatory element of the variations in the offer across the territory. Data comes from the annual survey on the public libraries undertaken by the Ministère de la Culture et des Communications and Bibliothèque et Archives nationales du Québec for 2012, 2013 and 2014.

In the third part, this thesis portrays the digital book offer in Quebec's public libraries, and of their usages. Our results point to the emergent nature of the phenomenon, as well as to its urbanity. They also lead us to conclude that fiction makes up the majority of the borrowed digital books. Data comes from a collective platform of e-book lending for Quebec public libraries, Pretnumerique.ca.

The fourth part deals with the underlying factors of the choice of a book supply method. Data was compiled from individual interviews with users and non-users of public libraries across Quebec. Results show that a specific configuration of individual realities occurring during a specific time span explains the choice of a book supply method.

To conclude, the thesis establishes the relevance of analyzing the links between the socio-demographic structure of a municipality, its cultural offer, and the usages that are made of it. In the framework of a communicational approach of cultural phenomena, it also mentions the relevance of validating the hypothesis that the geography of cultural offer deals more with territorial mediation, while the geography of cultural consumption stems from the context.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	v
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT.....	x
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	xvii
INTRODUCTION.....	xx
CHAPITRE I. Problématique.....	1
1. Évolution des recherches sur la lecture.....	1
2. Problématique générale.....	6
2.1. Pertinence sociale de la problématique.....	9
2.2. Construction d'un objet scientifique en communication sociale....	10
3. Problématique spécifique I. L'emprunt de livres numériques au Québec..	15
3.1. Facteur technologique et nature de la mutation.....	16
3.2. Ère numérique et publics.....	17
3.3. Publics du livre numérique.....	18
3.4. Types de lecture.....	19
3.5. L'offre numérique.....	20
3.6. Une offre accessible et diversifiée.....	21
3.7. Les produits culturels face aux services culturels.....	23
3.8. Prix du livre numérique.....	23
3.9. Consommation culturelle et numérique.....	24
3.10. Choix du consommateur.....	24
3.11. Fidélité des usagers.....	25
3.12. Externalité.....	25
3.13. Prescription et environnement numérique.....	26
3.13.1. Prescription par l'internaute.....	27
3.13.2. Modes d'approvisionnement.....	27
4. Problématique spécifique II. L'emprunt de livres au format papier au Québec.....	29
4.1. La bibliothèque publique québécoise : un acteur de taille dans l'industrie du livre.....	30
4.2. La lecture : un loisir parmi d'autres.....	33
4.3. Des usages multiples de la bibliothèque.....	34
5. Problématique spécifique III. Les variations de l'offre et de la consommation sur le territoire québécois.....	35
5.1. Environnement social.....	36

5.2.	Environnement culturel.....	37
5.3.	Médias.....	38
5.3.1.	Prescription.....	39
5.3.2.	Transmission de la culture.....	40
5.3.3.	Contexte temporel et historique.....	41
5.4.	Situation d'achat.....	41
5.5.	Environnement géographique.....	42
6.	Problématique spécifique IV. Ce que sous-tend le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois.....	47
6.1.	Les liens entre l'achat et l'emprunt de livres : les modes d'approvisionnement en livres.....	49
6.2.	Perception et évaluation.....	52
6.2.1.	Jugement de l'individu.....	54
6.2.2.	Valeur (telle que perçue).....	55
6.2.2.1.	Valeur attachée.....	56
6.2.2.2.	Valeur d'échange et valeur d'usage.....	56
6.2.2.3.	Valeur de pratique sociale.....	57
6.2.2.4.	Valeur hédoniste, récréative, de divertissement....	57
6.2.2.5.	Valeur symbolique.....	57
6.2.3.	Risque perçu dans la consommation.....	58
6.2.4.	Choix et processus de décision du consommateur.....	59
6.2.5.	Fidélité et multifidélité.....	61
6.2.6.	Réception par l'individu : perception et interprétation.....	62
6.2.7.	Satisfaction.....	63
6.3.	Modes d'approvisionnement.....	64
6.3.1.	Achat impulsif.....	67
6.3.2.	Processus d'achat.....	67
6.4.	Expérience de consommation.....	67
6.5.	Signification de la consommation.....	69
6.5.1.	Lien social engendré par la consommation.....	70
6.5.2.	Régimes de coordination.....	70
6.6.	Pourquoi acheter, pourquoi emprunter? Quatre problématiques Spécifiques.....	72
CHAPITRE II. Méthodologie et objectifs.....		73
Introduction.....		73
1.	Description de notre démarche méthodologique.....	80
1.1.	Approche communicationnelle.....	85
1.2.	Perspective interactionniste.....	86
2.	Objectifs et méthodes déployées.....	88
2.1.	Objectif spécifique 1) Développer un outil permettant l'analyse des variations statistiques des données des bibliothèques publiques autonomes du Québec sur le plan territorial.....	89

2.2.	Objectif spécifique 2) Mieux comprendre les habitudes d’emprunt de livres au format papier des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec.....	93
2.3.	Objectif spécifique 3) Mieux comprendre les habitudes d’emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec.....	97
2.4.	Objectif spécifique 4) Mieux comprendre le choix d’un mode d’approvisionnement en livre des usagers des bibliothèques publiques du Québec.....	102

CHAPITRE III. Premier article inséré – Culture et territoires locaux.

	Le développement d’une typologie locale au sein du champ culturel (avec Christian Poirier).....	107
	Résumé.....	107
	Introduction.....	107
1.	Typologie régionale, échelles et indicateurs.....	110
1.1.	Proposition de Fernand Harvey et Andrée Fortin.....	111
1.2.	Échelles territoriales.....	116
1.3.	Catégoriser les territoires : indicateurs et variables.....	117
2.	Proposition de typologie culturelle locale.....	123
2.1.	Critères de catégorisation.....	124
2.2.	Catégories de la typologie.....	125
2.3.	Méthodologie.....	127
3.	Typologie locale et bibliothèques publiques.....	130
	Conclusion.....	137

CHAPITRE IV. Deuxième article inséré – Le livre numérique au Québec :

	le cas des emprunts aux bibliothèques publiques autonomes.....	140
	Résumé.....	140
	Introduction.....	140
1.	Collecte des données.....	143
2.	Échantillon.....	145
3.	Catégorisation des données.....	148
4.	Analyses.....	149
5.	Résultats.....	150
6.	Discussion.....	158
	Conclusion.....	162

CHAPITRE V. Troisième article inséré – L’offre et les usages

	des bibliothèques publiques autonomes québécoises de 2012 à 2014 un portrait (avec Jacques Lemieux).....	165
--	---	------------

Résumé.....	165
Introduction.....	165
1. Méthodologie.....	170
2. Résultats.....	174
2.1. Offre déployée.....	174
2.1.1. BPA sur le territoire.....	174
2.1.2. Collections des BPA sur le territoire.....	181
2.2. Usages des BPA.....	189
2.2.1. Usagers.....	189
2.2.2. Prêts de document.....	192
Conclusion.....	195

CHAPITRE VI. Quatrième article inséré – Le choix d’un mode d’approvisionnement en livres des Québécois : les temps, l’espace et les usages (avec Jason Luckerhoff)..... 199

Résumé.....	199
Introduction.....	199
1. Problématique, objectifs et méthode.....	200
1.1. Problématique.....	200
1.2. Objectifs.....	205
2. Méthodologie.....	205
3. Analyse.....	208
3.1. Un rapport au temps.....	208
3.2. Des réalités individuelles situées dans un espace-temps.....	212
3.3. Une construction identitaire.....	215
3.4. Des usages spécifiques du livre.....	218
3.4.1. La possibilité de s’y référer à nouveau dans le temps.....	218
3.4.2. La possibilité de partager ou de donner le livre.....	219
3.4.3. La possibilité d’annoter le livre.....	220
3.4.4. Des usages qui varient selon le genre du livre.....	221
3.4.5. Des usages qui varient selon le format du livre.....	222
3.5. Le lieu d’approvisionnement.....	223
3.5.1. La médiation réalisée par le lieu.....	224
3.5.2. L’offre déployée par le lieu.....	225
3.5.3. Le lieu comme une destination.....	225
3.5.4. L’accès à une offre diversifiée.....	227
3.5.5. L’accès temporel à l’offre déployée.....	229
3.5.6. Distance sociale et symbolique.....	230
3.6. Nature matérielle ou immatérielle du livre.....	231
3.6.1. Attitude face à l’objet.....	231
3.6.2. Le désir de posséder l’objet.....	232
3.6.3. L’expérience différenciée de lecture.....	238
3.6.4. Valorisation.....	239
3.7. La relation au livre et à la lecture.....	240

3.7.1.	L'attachement et l'habitude qu'il sous-tend.....	240
3.7.2.	L'habitude.....	241
3.7.3.	Le risque.....	243
3.7.4.	La valorisation.....	246
	Conclusion.....	249
CHAPITRE VII. Discussion.....		253
1.	Rappel de la problématique et de l'objectif.....	253
2.	Synthèse des résultats principaux.....	256
2.1.	Premier article.....	256
2.2.	Deuxième article.....	257
2.3.	Troisième article.....	259
2.4.	Quatrième article.....	261
2.4.1.	Le concept de cycle de vie.....	261
2.4.2.	Les concepts d'attachement et de valorisation.....	262
2.4.3.	Les concepts de risque et de compétence.....	262
2.4.4.	Le concept d'identité.....	263
2.5.	Résultats généraux.....	265
2.5.1.	L'offre.....	266
2.5.1.1.	Influence sur le contexte.....	266
2.5.1.2.	Influence sur les usages.....	267
2.5.2.	Le contexte.....	267
2.5.2.1.	Influence sur l'offre.....	267
2.5.2.2.	Influence sur les usages.....	268
2.5.3.	Influence directe des publics sur l'offre et le contexte.....	268
6.	Discussion.....	269
7.	Apports de la thèse.....	279
8.	Pistes de recherche.....	280
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE		284

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

CHAPITRE III. Premier article inséré – Culture et territoires locaux. Le développement d’une typologie locale au sein du champ culturel (avec Christian Poirier)

Tableau 1.	Homogénéité des municipalités au sein des catégories – Typologie culturelle locale, 2013.....	132
Tableau 2.	Homogénéité des municipalités au sein des catégories – Typologie régionale de Harvey et Fortin (1995), 2013.....	133
Tableau 3.	Nombre de prêts par habitant et dépenses de fonctionnement par habitant des bibliothèques publiques autonomes du Québec selon le type de municipalité, 2013.....	134
Tableau 4.	Dépenses de fonctionnement par habitant selon la typologie utilisée, 2013.....	135

CHAPITRE IV. Deuxième article inséré – Le livre numérique au Québec : le cas des emprunts aux bibliothèques publiques autonomes

Tableau 1.	Typologie locale du champ culturel (Labbé et Poirier, 2016).....	149
Tableau 2.	Prêts de livres numériques selon le type de municipalités au Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015).....	152
Tableau 3.	Prêts de livres numériques par usager inscrit selon le type de municipalités.....	152
Tableau 4.	Prêts de livres numériques selon le genre au Québec, 2013 et 2014.....	154
Tableau 5.	Prêts de livres numériques selon le genre et le type de municipalités.....	155
Tableau 6.	Prêts de livres numériques selon le genre et le type de municipalités au Québec, 2014 (Bibliopresto.ca, 2015).....	155
Tableau 7.	Prêts de livres numériques du genre « Fiction pour adultes ».....	157
Tableau 8.	Prêts de livres numériques du genre « Non-fiction pour adultes » selon la catégorie, Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015).	157
Tableau 9.	Prêts de livres numériques du genre « Livres pour la jeunesse » selon la catégorie, Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015).	158

CHAPITRE V. Troisième article inséré – L’offre et les usages des bibliothèques publiques autonomes québécoises de 2012 à 2014 : un portrait (avec Jacques Lemieux)

Tableau 1.	Nombre de bibliothèques publiques autonomes.....	173
Tableau 2.	Modalités d’abonnement des bibliothèques publiques autonomes du Québec selon le type de municipalité, 2012-2014.....	176
Tableau 3.	Distribution des types de points de service selon la typologie locale, 2012-2014.....	177
Tableau 4.	Moyennes des revenus des BPA, des revenus par habitant et des revenus par usager des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014.....	181
Tableau 5.	Répartition en nombre d’exemplaires des livres imprimés selon la langue de publication (français, anglais et autres langues) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	184
Tableau 6.	Ratio du nombre d’exemplaires imprimés comparé au nombre de titres disponibles (total, adulte et enfants) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	185
Tableau 7.	Proportion des livres numériques disponibles édités par un éditeur québécois, en nombre de titres, et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	188
Tableau 8.	Répartition des usagers selon l’âge (adultes ou jeunes) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	191
Tableau 9.	Répartition des visites effectuées par les usagers selon le type de visite (physique ou virtuelle) et répartition géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	192
Tableau 10.	Proportion des livres prêtés sur le total des documents prêtés, selon le format (imprimé ou numérique*) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	193
Tableau 11.	Nombre total de prêts effectués par habitant desservi et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	195
Figure 1.	Moyenne annuelle des jours d’ouverture des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014.....	178
Figure 2.	Moyenne hebdomadaire des heures d’ouverture des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014.....	179
Figure 3.	Surface moyenne (en mètres carrés) des BPA selon le type de	

	municipalité, 2012-2014.....	180
Figure 4.	Nombre moyen de documents disponibles par habitant selon le type de municipalité, 2012-2014.....	184
Figure 5.	Proportion des livres imprimés disponibles édités par un éditeur québécois et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	188
Figure 6.	Taux d’usagers en pourcentage de la population desservie et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014.....	190

INTRODUCTION

Cette thèse a pour objet les modes d'approvisionnement en livres des Québécois. Les modes d'approvisionnement en livres concernent principalement l'achat et l'emprunt de livres, que ceux-ci soient effectués chez un détaillant qui a pignon sur rue, un détaillant en ligne, une bibliothèque ou encore un ami ou un proche, qu'il s'agisse d'un livre neuf ou usagé, d'un livre au format papier ou numérique. Ainsi, cette thèse ne traite pas de la lecture à proprement parler : que l'on achète ou que l'on emprunte un livre donné, la finalité de ce comportement sera généralement la même, nommément la lecture du livre.

L'achat ou l'emprunt d'un livre sous-tendent la propriété, par rapport au simple accès à celui-ci. À cette dichotomie se juxtaposent les réalités de l'environnement numérique et du format numérique du livre, ce dernier se traduisant par l'obtention d'un accès, par opposition à la propriété du livre et ce, malgré son achat.

Dans le premier chapitre, nous présentons la problématique générale se déployant autour du choix d'un mode d'approvisionnement en livres de même que les quatre problématiques spécifiques qu'elle appelle, notamment au regard de l'approche communicationnelle des phénomènes culturels. Il y est ainsi question de l'importance d'analyser non pas l'offre en soi ni les publics de façon isolée, mais bien d'étudier la relation qui se construit entre l'offre et ses publics dans leur contexte d'échange. Le second

chapitre expose notre démarche générale inductive, le cadre méthodologique choisi – en l’occurrence celui de la méthodologie générale de la théorisation enracinée –, la perspective interactionniste, de même que l’approche communicationnelle. Nous y présentons également notre démarche méthodologique détaillée.

Le troisième chapitre présente une typologie territoriale à l’échelle des municipalités du Québec, développée en vue de l’analyse des statistiques de l’offre et des usages des bibliothèques publiques du Québec. Y est notamment abordée la pertinence du recours à l’échelle locale pour l’analyse des statistiques concernant la consommation de livres, de même que l’adéquation et la validité des catégories développées par la typologie.

Le quatrième chapitre présente une analyse de l’offre et des usages qui sont faits des collections de livres au format papier dans les bibliothèques publiques autonomes québécoises, notamment à l’aide de la typologie territoriale présentée au chapitre précédent. Les données proviennent de l’*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*, menée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Le cinquième chapitre dresse le portrait de l’offre et des usages du livre numérique dans les bibliothèques publiques autonomes du Québec pour la période de 2012 à 2014, ici également à la lumière de la typologie territoriale présentée au chapitre 3. Les données proviennent de la plateforme collective québécoise de prêt de livres numériques dont s’est doté le secteur des bibliothèques publiques du Québec, nommément *Pretnumerique.ca*.

Le chapitre six traite de ce que sous-tend le choix d’un mode d’approvisionnement en livres privilégié par un individu, notamment en faisant état des résultats obtenus à la

suite de la réalisation d'entretiens individuels auprès d'usagers et de non-usagers des bibliothèques publiques.

Enfin, le chapitre sept expose une synthèse des résultats, une mise en relation de ceux-ci avec les écrits scientifiques ainsi qu'une discussion de ces résultats. Il propose en outre des pistes de recherche éventuelles.

CHAPITRE I

Problématique

1. Évolution des recherches sur la lecture

Le livre et la lecture, et par le fait même la consommation du premier et la pratique de la seconde, ont fait l'objet de nombreuses études au fil du temps et ce, sous l'angle de maintes disciplines. Dans *Naissances des sociologies de la lecture*, Poulain (1992) retrace six moments qui ont influencé les recherches sur la lecture, le livre et les lecteurs. Selon l'auteure, c'est dans la Russie du début du vingtième siècle qu'on s'y intéresse d'abord, alors que Roubakine propose, en 1906, la biblio-psychologie, celle-ci souhaitant étudier scientifiquement le lecteur « à l'aide de toutes les méthodes qui font la gloire de la science contemporaine : observations, expériences, inductions, hypothèses, déductions, vérifications expérimentales et autres, enquêtes statistiques et enfin analyses mathématiques des données » (Poulain, 1992, p. 195-196). À cet égard, les travaux de Roubakine s'intéressent à de multiples objets : la création des œuvres, les types de livres et les genres publiés, les comportements et les types de lecteurs, ainsi que les éventuelles associations à faire entre les types de lecteurs et les genres lus.

C'est ensuite de l'autre côté de l'Atlantique que les premières études sociologiques sur la lecture seront réalisées. Waples et Berlson de l'École de Chicago mettent sur pied

les premières enquêtes cherchant à déterminer « qui lit quoi et pourquoi, [ainsi que] les effets de la lecture sur les lecteurs » (Poulain, 1992, p. 196). Précisons ici l'apport de l'École de Chicago dans le développement d'enquêtes sur le terrain, notamment par sa propension à l'empirisme (Delorme, 2005), et dans l'introduction d'une approche faisant interagir la société et les individus entre eux dans un processus dynamique de construction de sens :

Il est nécessaire d'analyser et de tenir ensemble des indices aussi divers que, du côté de l'écrit, les raisons, conditions et modes de publication, de distribution, de diffusion, le climat de l'opinion du moment sur certains sujets et objets et, du côté du lecteur, les prédispositions (constituées de son profil socioculturel, des motivations de la lecture, des opinions, des attentes ou de sa place dans des réseaux sociaux) et les effets, d'importance et de nature variable, de la lecture. On peut ainsi distinguer des effets de type instrumental (par exemple l'acquisition de connaissances supplémentaires ou la résolution d'un problème pratique), des effets de prestige, liés au degré de réassurance de soi que donne une lecture conforme à ses propres opinions ou impressions, des effets de renforcement, qui peuvent être au contraire liés à un changement d'opinion ou de sentiment, des effets esthétiques, où le plaisir du texte est la seule attente, ou des effets de délasserment, qui éloignent des tensions (*ibid.*, p. 196).

Les enquêtes de Waples et Berelson sont suivies par celles d'un collègue de l'École de Chicago, Louis R. Wilson. Celui-ci dirige alors une enquête (1929 à 1934) sur la géographie de la lecture, c'est-à-dire une étude de la distribution des bibliothèques publiques aux États-Unis et des facteurs expliquant la variation de l'accès aux livres d'une région à l'autre, tout en soulevant la question du rapport des citoyens aux autres médias et aux institutions.

Ces approches pour étudier la lecture, le livre et le lecteur sont développées parallèlement à des études menées par des chercheurs d'autres disciplines, notamment en didactique, où l'on s'intéresse aux capacités différenciées de la population en matière de compétences et de capacités à lire, aux origines de ces variations, qu'elles soient familiales, physiologiques/génétiques ou géographiques (Poulain, 1992). À Leipzig, dans

l'Allemagne des années 1930, Hofmann suggère qu'une distinction est à faire entre le lecteur spécialiste et le lecteur profane; ce faisant, il jette les bases d'un indicateur en matière d'habitudes de lecture qui sera fort utilisé à l'avenir, à savoir celui de l'occupation professionnelle de la population. Enfin, c'est par Duhamel, en France dans les années 1930, que les recherches sur le temps consacré à la lecture, par rapport au temps consacré à d'autres loisirs, sont développées. Mentionnons d'ailleurs que ces études trouvent leurs origines dans la crainte que les nouvelles technologies de l'époque (la télévision, la radio, voire le vélo!) évacuent la pratique de la lecture de livres.

En matière d'enquêtes nationales portant sur la lecture et ses pratiques, Seibel (1995) dresse un portrait de l'évolution des questions qui ont préoccupé les chercheurs français à partir des années soixante. Dès les premières enquêtes en la matière, les chercheurs s'intéressent aux lecteurs comme aux non-lecteurs et ce, afin d'en apprécier la proportion au sein de la population et d'en corrélérer les pratiques par l'analyse d'éventuels déterminants sociaux tels que la scolarité, le sexe et l'origine sociale. Précisons que ces variables sont également analysées dans le cadre de recherches étudiant d'autres pratiques culturelles. C'est également à cette époque, à la fin des années 1980, que Passeron avancera que l'acte de lecture est un « acte polymorphe » (cité dans Seibel, 1995, p. 17), c'est-à-dire une pratique qui prend plusieurs formes et qui est motivée de différentes façons¹.

¹ Ici, les formes de lecture réfèrent notamment à la lecture de loisirs, la lecture pour l'apprentissage, la lecture de référence. Ainsi, ces différentes formes de lecture peuvent être motivées différemment, notamment par le désir de se divertir, celui d'apprendre ou celui de résoudre un problème.

Alors que la lecture est, en France, tantôt intégrée aux pratiques culturelles tantôt aux pratiques de loisirs, les années soixante-dix produisent des recherches qui étudient principalement l'offre culturelle de livres et ses usages sociaux. Quant aux chercheurs des années quatre-vingt, ils s'intéresseront, de concert avec les milieux de pratique, à l'offre marchande de livres; ils s'initieront également à « des méthodes qualitatives qui mettent l'accent sur les liens entre la lecture et les trajectoires biographiques [...] et au rapprochement des problématiques entre des disciplines comme la sociologie et l'histoire » (Seibel, 1995, p. 21). Les années quatre-vingt représentent aussi un moment intense dans les recherches en sociologie de la lecture :

La recherche sociologique sur la lecture poursuit l'approfondissement des connaissances sur les modalités de la lecture (sociabilité, système des goûts, modes d'approvisionnement, rapport avec les autres médias, notamment avec la télévision) et la compréhension des comportements de fractions diverses du lectorat : habitant des campagnes, jeunes (15-25 ans), étudiants, etc. Ces recherches restent dans la lignée de la sociologie des consommations culturelles qui met en rapport la fréquence des pratiques avec les caractéristiques sociodémographiques (*ibid.*, p. 22).

Enfin, les années quatre-vingt-dix voient se développer deux approches de recherche : d'abord, celle de la recherche qualitative, qui explore « les mécanismes par lesquels s'acquièrent l'habitus et les compétences de lecture dans la famille, l'école, le milieu professionnel, définissant ainsi des "carrières" de lecteurs » (*ibid.*, p. 24), et celle ensuite de l'étude des institutions en tant que régulateur de l'offre culturelle et possible déterminant des pratiques culturelles des populations. Cette même période voit également l'intensification de l'interdisciplinarité dans les recherches sur la lecture : « Les rapports croisés entre sociologie, ethnologie, histoire, psychologie, pédagogie et sciences littéraires, linguistique, économie et science politique sont la preuve de la vitalité de la recherche sur la lecture » (*ibid.*, p. 27).

La double perspective mentionnée par Seibel (1995) en ce qui concerne la recherche sur la lecture dans les années 1990 – recherche qualitative sur les habitudes de lecture et intensification de l’interdisciplinarité – a aussi été développée au Québec à la même période, notamment par l’équipe de recherche sur les best-sellers du Centre de recherche en littérature québécoise². Formée de chercheurs provenant à la fois des sciences sociales et des études littéraires, bien au fait des travaux de Poulain et Seibel, cette équipe a abordé son objet de façon globale (production, diffusion, réception; méthodes qualitatives et quantitatives), en combinant les approches sociologique, économique, communicationnelle et narrative (Saint-Jacques, Lemieux, Martin et Nadeau, 1997).

En ce qui concerne plus spécifiquement la lecture des best-sellers, ces chercheurs ont comparé les résultats d’enquêtes quantitatives sur les pratiques de lecture, d’entrevues qualitatives de lecteurs de best-sellers et d’analyses narratives des best-sellers (notamment autour des notions développées par Umberto Eco dans *Lector in fabula* (1985), de façon à observer non seulement la façon dont les lecteurs choisissent leurs lectures, mais aussi celle dont ils interprètent et négocient les structures narratives identifiées par la théorie littéraire (Lemieux et Saint-Jacques, 1990; Lemieux et Geisen, 1994; Saint-Jacques, Lemieux et Geisen, 1994).

De ce portrait historique de l’évolution des recherches sur la lecture, on peut dégager la volonté des diverses disciplines scientifiques d’étudier, d’une part, l’offre culturelle (en quantités et en qualités) et, d’autre part, les lecteurs, notamment sur le plan de leurs

² Devenu depuis le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ).

caractéristiques sociodémographiques, leurs habitudes et comportements, de même que de leurs préférences et motivations.

2. Problématique générale

Dans leur ouvrage paru en 2007, Bouquillion et Combès stipulent que les industries culturelles connaissent de nombreuses transformations, notamment en ce qui concerne la mondialisation des marchés, le développement technologique, la transformation des publics, la rupture systémique entre l'offre et la demande, les rôles et responsabilités des acteurs, la mutation des modes de production, de diffusion et de valorisation ainsi que le brouillage des frontières entre les industries culturelles et celles de la communication. Ces mutations, toujours d'actualité, ne sont pas étrangères à la réalité québécoise du secteur du livre où la langue, la culture et la petitesse du marché sont également identifiées comme des éléments contextuels exacerbant les défis qui en émanent (Martin *et al.*, 2010 et 2012)³.

Ce contexte de transformation dans lequel est plongée l'industrie québécoise du livre soulève, crée et actualise certains problèmes. Ceux-ci concernent notamment la faible disponibilité des données statistiques quantitatives et qualitatives sur les industries culturelles (Hesmondhalgh et Pratt, 2005), la grande complexité des goûts et habitudes des consommateurs ainsi que la rapidité d'évolution des goûts et des tendances et la méconnaissance de leurs publics par les industries culturelles (Hesmondhalgh, 2007; Martin *et al.*, 2010). Ces problèmes sont au cœur du secteur du livre : la pratique de la

³ Ces deux ouvrages sont le fruit d'un collectif d'auteurs. Les constats cités ici sont récurrents dans les deux ouvrages et nous présentons donc une référence générale aux ouvrages.

lecture augmente, mais celle de la lecture de livres est en baisse (Robine, 2012). Les pratiques de lecture de la population évoluent : elles se diversifient en parallèle à la multiplication des formats de lecture⁴ (Miller *et al.*, 2012). Ces nouveaux comportements de lecture impliquent un ancrage dans des habitudes de consommation articulant le format papier et le format numérique, jusqu'alors peu documentées, ainsi que l'achat et l'emprunt de livres, c'est-à-dire les modes différenciés d'approvisionnement⁵ en livres des individus.

On n'a que peu étudié les modes d'approvisionnement dans le secteur culturel, encore moins ceux reliés au livre, qui plus est depuis l'émergence du numérique. Or, il s'agit d'une épineuse question qui fait l'objet de débats au sein de l'industrie québécoise du livre depuis fort longtemps : on oppose la croyance voulant qu'un livre emprunté soit un livre qui ne sera pas acheté à celle avançant que plusieurs lecteurs découvrent des auteurs en bibliothèque et procèdent à l'achat par la suite.

Parmi les résultats de recherche sur le sujet, certains évoquent le facteur économique (les ressources financières d'un individu) comme l'un des déterminants du choix du mode d'approvisionnement (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b; Marteaux-Mencarelli, 2010; Poissenot, 2005). On a également suggéré que l'âge des individus serait un facteur à considérer : ainsi, à différents stades de la vie, on accorderait plus de valeur à ce qu'on fait ou à ce qu'on possède (Belk, 1988; Gèze, 2012). D'autres chercheurs ont proposé que

⁴ Ces formats se traduisent notamment par le livre numérique téléchargeable, le livre numérique auquel on accède en ligne (*streaming*), mais également par de nouvelles formes de lecture comme le blogue, le *eSingle* (texte court sous forme numérique) et le *bookazine* (un hybride du magazine et du livre).

⁵ Les modes d'approvisionnement réfèrent à la façon dont un individu consomme, s'approprie, accède à un produit ou un service.

les caractéristiques sociodémographiques des individus constituent des facteurs ayant une influence sur les modes d’approvisionnement (Ozanne et Ballantine, 2010; Poissenot, 2005; Seibel, 1995); d’autres encore ont évoqué à ce titre le statut social et les compétences culturelles (Renard, 1995). Enfin, d’autres facteurs ont été identifiés comme pouvant influencer le choix du mode d’approvisionnement d’un individu, notamment la possibilité d’emprunter un livre à un ami ou une connaissance (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b), la possibilité d’accéder à une offre étendue de livres en un lieu accessible comme à une offre de livres à bas prix, notamment des livres au format poche (*ibid.*), la disponibilité d’œuvres similaires à celle désirée (Seibel, 1995), la préférence pour un lieu (bibliothèque ou librairie, par exemple) (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b; Seibel, 1995), ainsi que la perception plus ou moins positive ou négative du mode d’approvisionnement en soi, notamment des « oppositions disponibilité définitive/temporaire, ouvrage neuf/non neuf, similarités sur le contenu des ouvrages, certains aspects du conseil et de l’assortiment » (Seibel, 1995, p. 195).

Par ailleurs, la littérature en la matière fait état d’une certaine typologie des publics, qui identifie des emprunteurs exclusifs (qui n’achètent pas), des acheteurs exclusifs (qui n’empruntent pas) et des acheteurs-emprunteurs (qui achètent et empruntent des livres) (Gagnon, 1970; Girard-Billon et Hersent, 1998; Poissenot, 2005; Renard, 1995; Seibel, 1995; Zickuhr *et al.*, 2012).

Or, non seulement les modes d’approvisionnement en livres n’ont pas été étudiés en conjuguant les livres au format papier et les livres au format numérique, mais ils ne semblent pas avoir été étudiés au Québec depuis les années quatre-vingt. Aussi,

l'éventuelle articulation entre l'influence des facteurs sociodémographiques, celle des compétences culturelles et celle des types de motivations des publics du livre au moment de faire le choix d'un mode d'approvisionnement, c'est-à-dire au moment de sa consommation, n'a pas été étudiée.

C'est ainsi que, devant cet état des faits, nous avons souhaité, dans le cadre de cette thèse, mieux comprendre les bases sur lesquelles est fait le choix d'un mode d'approvisionnement en livre des Québécois. Dit autrement, nous posons la question suivante : Pourquoi un individu fait-il le choix d'acheter un livre plutôt que de l'emprunter, et vice versa?

2.1. Pertinence sociale de la problématique

Constitutif du développement personnel et professionnel d'un individu, notamment par son apport central à l'intégration sociale de la personne, l'acte de lire est en transformation : sa fréquence, son intensité, ses formes et ses modalités d'accès évoluent au rythme des avancées technologiques et de la mondialisation des marchés.

Une meilleure compréhension des comportements d'emprunt et d'achat de livres se présente ainsi comme un enjeu important pour les acteurs du secteur du livre : l'intrication de ces modes d'approvisionnement sous-tend des habitudes de consommation différenciées dans la population et cela a des implications importantes au chapitre de la production culturelle et des modes de diffusion. En d'autres mots, les éditeurs, les diffuseurs, les libraires et les bibliothécaires, à titre de médiateurs culturels, doivent mieux connaître et comprendre les habitudes de consommation de leurs publics afin d'adapter leurs stratégies de production et de diffusion (Chaumier et Mairesse, 2013).

Les bibliothèques publiques québécoises⁶ sont des institutions importantes de la chaîne du livre : en 2015, leur nombre surpassait le millier de points de service, elles desservait plus de 95,5% de la population québécoise, plus de 2,5 millions d'individus étaient inscrits à l'une ou l'autre de ces bibliothèques et ces usagers ont effectué 50,9 millions de visites à une bibliothèque publique (MCC et BAnQ, 2016). Aussi, les bibliothèques publiques québécoises auront, en 2015 également, prêté plus de 53 millions de documents à la population, dont 41,4 millions de livres imprimés et 1,5 million de livres numériques (*id.*).

2.2. Construction d'un objet scientifique en communication sociale

Bien que l'on puisse être tenté de définir la communication par son objet, Ollivier (2001), cité dans Davallon (2004), nous rappelle que c'est par « leur manière de constituer l'objet en articulant des problématiques » (p. 352) que le chercheur propose un point de vue original. Davallon (2004) propose d'éviter la question de savoir si la communication est une science, une discipline ou une interdiscipline, en la considérant plutôt comme un domaine de recherche. Cela permet de se concentrer sur l'activité scientifique à l'œuvre au sein de ce domaine, au lieu de se préoccuper des frontières et de la légitimité du travail scientifique. Il considère en outre que la construction de l'objet scientifique en communication permet un rapport particulier au terrain. Pour lui, « les sciences de l'information et de la communication n'étudient jamais la communication et l'information en elles-mêmes ou pour elles-mêmes, c'est-à-dire comme des êtres abstraits (elles seraient

⁶ Sont incluses ici les bibliothèques publiques autonomes, les bibliothèques publiques affiliées ainsi que la grande bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

alors une idéologie), mais bien en tant qu'elles sont matérialisées, institutionnalisées et opérationnalisées dans la société » (p. 35).

Le même auteur a également montré en quoi l'exposition peut être considérée comme un média qui intègre des discours, des pratiques et des rapports sociaux (Davallon, 2000). L'exposition et le musée sont comparables, à certains égards, au livre et à la bibliothèque. Selon Le Marec (2006), autant le musée que la bibliothèque sont des lieux d'éducation non formelle qui permettent aux publics d'apprendre et qui ont pour mission de diffuser des savoirs. Ce sont aussi des espaces de partage et de sociabilité, où l'on peut retrouver des représentations concurrentes du rapport aux savoirs. Finalement, il s'agit de deux espaces médiatiques où circulent ces savoirs.

En choisissant de construire le livre comme objet scientifique médiatique et la bibliothèque comme espace de communication, nous mettons de l'avant la dimension sociale de notre objet. Les chercheurs en communication se sont intéressés à ce qu'il y a de commun entre la vulgarisation scientifique et l'étude des médias. La communication sociale et les rapports aux savoirs qu'elle implique ont poussé les chercheurs à mieux définir le concept de média à propos du livre, de l'exposition et de différents dispositifs. Prenant acte du fait que la télévision, les musées, les bibliothèques et les industries culturelles ont déjà été étudiés à partir de nombreuses approches, Davallon (1992, 2000), Schiele (1992, 2001) et Jeanneret (2004) considèrent que la communication se caractérise notamment par son caractère interdisciplinaire et par l'impossibilité de dissocier les niveaux d'analyse. Ainsi, une micro-analyse et une macro-analyse permettraient de tenir compte de différents aspects de la communication.

Selon Averbeck-Lietz (2010), les travaux francophones en communication sont de nature philosophique, historique, linguistique, sémiotique, psychologique et anthropologique et, plus souvent qu'autrement, empiriques. Non seulement ils sont souvent interdisciplinaires, mais ils sont aussi de plus en plus transdisciplinaires. Cette ouverture de la communication a parfois été vue comme un déficit méthodologique. Les questions épistémologiques concernant le statut de cette jeune discipline, interdiscipline, transdiscipline ou pluridiscipline ont poussé certains chercheurs à utiliser les concepts d'information et/ou de communication pour la désigner. Selon Averbeck-Lietz (2010), la communication sociale consisterait en une façon de traiter la création de sens à travers la langue, la culture, les institutions et les médias. La communication sociale serait surtout inspirée de la réflexion française, modélisée comme circulaire ou orchestrale et non pas linéaire. Dans cette perspective, elle se montre fortement influencée par les interactionnistes et se conçoit comme un processus culturel de création de sens ou de signification. Les relations interpersonnelles constituent ses objets de recherche autant que les processus qui impliquent les médias.

Cette perspective est très différente de celles des modèles linéaires de la communication, où l'on s'intéresse à la transmission d'un message et aux effets de ceux-ci. Le modèle orchestral, décrit par Winkin dans *La nouvelle communication* (1981), présente les phénomènes culturels comme « des systèmes de messages ou de signes » (p. 106) où il n'y a pas de division entre émetteur et récepteur, chacun occupant l'une et l'autre position. Ainsi, le choix d'adopter le comportement d'acheter un livre dans un format donné et dans un lieu donné, plutôt que d'adopter le comportement d'emprunter

un livre à une bibliothèque ou à un ami, constitue un message ou un signe. Dans le modèle de Winkin, le comportement, comme l'absence de celui-ci, constitue un message :

La communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non : par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence... En sa qualité de membre d'une certaine culture, il fait partie de la communication, comme le musicien fait partie de l'orchestre (Winkin, 1981, p. 7-8).

Par ailleurs, ces « messages » que constituent les comportements,

n'ont [pas] de signification intrinsèque : ce n'est que dans le contexte de l'ensemble des modes de communication, lui-même rapporté au contexte de l'interaction, que la signification peut prendre forme [...]. Si la communication est conçue comme une activité verbale et volontaire, la signification est enfermée dans les « bulles » que les interlocuteurs s'envoient. Si, au contraire, la communication est conçue comme un processus permanent à plusieurs niveaux, l'analyse doit, pour saisir l'émergence de la signification, décrire le fonctionnement de différents modes de comportement dans un contexte donné (Winkin, 1981, p. 24).

Dans le cadre de cette thèse qui s'intéresse aux processus qui entourent le livre en tant que média et à la librairie, à la bibliothèque ou aux autres lieux où l'on peut acheter ou emprunter un livre, nous nous attarderons autant à la perception du livre chez différents acteurs qu'à l'usage du livre et à la relation qu'entretient le lecteur avec les autres acteurs liés à l'acte de lire.

Ainsi, une meilleure compréhension de ce rapport entre emprunt et achat de livres constituera un éclairage nouveau sur la consommation différenciée des produits et services culturels et ce, en rapprochant la consommation au format papier et la consommation au format numérique, d'une part, ainsi que l'habitude de l'achat d'un produit et celle de l'accès à celui-ci, d'autre part.

En effet, les habitudes et les comportements des publics de la culture peuvent varier selon qu'on acquiert un produit culturel (achat d'un livre) ou qu'on accède à un service culturel (visiter un musée). La transformation de l'objet livre sous une forme immatérielle et l'évolution de ses modes de diffusion (plateformes d'accès en ligne, bibliothèque

personnelle numérique en ligne) fait évoluer le livre en modifiant sa nature : le produit devient alors un service et il est probable que les habitudes de consommation du livre numérique, en tant que service et non plus en tant que produit, se transforment.

Cela étant, il importe de préciser que le concept de *publics* n'est pas un concept stable dans le temps. Dayan (1992^a) a montré que sa définition est arbitraire et conventionnelle. Selon lui, les études de réception « ne parlent en effet ni du public, comme le font les chercheurs empiriques ; ni au nom du public, comme le font les théoriciens critiques ou les auteurs de discours réglementaires. Elles donnent au contraire la parole à ce public » (1992, p. 18). Ce chercheur a contribué à montrer que l'univers de la réception est très complexe et qu'il est nécessaire d'en tenir compte. Katz et Dayan ont par ailleurs préfacé un ouvrage dirigé par Jacobi et Luckerhoff (2012) qui porte sur les non-publics. Cet ouvrage a contribué à montrer que même les absents communiquent à propos d'une offre culturelle et que, dans une perspective communicationnelle, il est nécessaire de tenir compte à la fois des publics et des non-publics. De plus, une meilleure connaissance des non-publics améliore également la connaissance des publics :

Les publics ont une carrière, une biographie, et passent par différentes étapes : naissance, croissance, fatigue, vieillissement, mort et, parfois, résurrection. [...] Tout d'abord, les publics peuvent mourir d'une mort naturelle. Ils peuvent devenir non-publics parce que ce qui les a fait revivre n'existe plus ou n'attire plus leur attention. Toutefois, nous devrions aussi envisager d'autres possibilités, moins consensuelles, comme l'exclusion ou le suicide. Les publics peuvent disparaître parce qu'ils ont été rendus invisibles ou parce qu'ils ont choisi de le devenir. Parfois un public ne peut être observé parce qu'il est privé de visibilité. Les médias – accoucheurs de publics dans d'autres circonstances – les avortent. Chaque jour, des publics potentiels disparaissent dans l'égout des destins inachevés. Invisibles, ils deviennent non-publics. Parfois, cependant, les publics mettent eux-mêmes fin à leur propre visibilité. Ils sont intimidés. Ils paniquent et se transforment en publics « marranes ». Comme Harry Potter, ils choisissent de revêtir le manteau d'invisibilité (Dayan, 2005a; Noëlle-Neuman, 1984) [...]. Mais la temporalité des non-publics comprend également les non-encore-publics, ceux qui ont le potentiel d'exister, patientant dans les limbes, attendent de naître. De tels publics – comme la Belle au bois dormant – n'ont besoin que d'un prince charmant (un texte, un événement ou une situation) et du baiser qui les amènera à l'existence (Katz et Dayan, 2012, p. x-xi; nous traduisons).

Ainsi, un individu peut faire le choix d'adopter un comportement d'acheteur pour un certain temps, puis adopter celui de l'emprunteur ensuite. Qui plus est, un individu peut alterner d'un comportement à l'autre selon différents contextes. Ainsi, on peut être un « public acheteur » sans pour autant être un « non-public emprunteur », et vice versa. La pertinence de recourir à l'approche communicationnelle pour étudier les phénomènes culturels sous-tend donc de les étudier du point de vue de la relation entre l'offre déployée et les publics, qui plus est dans leur contexte d'échange (Luckerhoff et Jacobi, 2014). Précisons enfin qu'il importe, pour ce faire, d'étudier à la fois l'offre déployée ainsi que les publics (la demande), puisque « [c]e que regardent les spectateurs exprime partiellement la demande mais surtout leur réaction à l'offre. Par définition le public regarde ce qu'on lui offre » (Wolton, 1993, p. 12-13).

3. Problématique spécifique I. L'emprunt de livres numériques au Québec

L'ère numérique est relativement récente, notamment dans le secteur culturel, et les écrits scientifiques en la matière, portant notamment sur les impacts, les enjeux et les défis qu'elle soulève, demeurent émergents. Ils font néanmoins état des effets transversaux de l'environnement numérique en matière de consommation de produits et services culturels, effets transversaux en ce qu'ils influent sur : les profils des consommateurs de la culture numérique, la nature et les caractéristiques de l'offre déployée, la nature de la relation qui se développe entre les publics de la culture numérique et ses produits et services et, enfin, les contextes de cette relation, notamment en créant un nouvel environnement immatériel.

3.1. Facteur technologique et nature de la mutation

Il est intéressant de constater que les transformations en cours, causées par l'émergence de l'ère numérique, sont comparables à celles qui ont été vécues à d'autres époques, causées elles aussi par le développement technologique. Corrigan (1997) rappelle à cet égard que l'apparition des magasins à rayons au milieu du 19^e siècle s'explique « par des changements dans le système de production des biens : les industries permettaient la production de plus en plus de produits et de plus en plus rapidement, ce que la production artisanale n'a jamais pu accomplir, et cet état de fait a imposé le développement d'un réseau de détaillants adapté » (p. 50; nous traduisons). De la même manière, on a proposé que les mutations actuelles étaient similaires à celles qui avaient suivi la naissance de l'imprimerie au quinzième siècle (Donnat, 2012).

Chantepie et Le Diberder (2010) considèrent également que, « [p]ris dans son ensemble, cette mutation technologique se caractérise d'abord par de nouveaux rapports entre les industries de contenus, industries culturelles et médias, et les industries techniques » (p. 3); les mêmes notent d'ailleurs que cette mutation annoncerait le décloisonnement des industries culturelles et que l'ère numérique apporterait avec elle de nombreux défis en matière de régulation, de droits et de politiques publiques. Les mutations en cours affecteraient en outre la nature même des produits et services, notamment en faisant évoluer les produits vers des services, et la vente vers la location, voire l'accès en ligne (Bomsel, 2010). Enfin, l'ère numérique amène avec elle une production d'une quantité gigantesque d'information; en effet,

[l]'information, qu'elle se nomme connaissance, actualité, publicité, contrat, formation, communication, culture, devient la matière, l'essence de l'économie. Son codage numérique accroît

sans cesse la densité de ses flux et leur circulation mondiale. Dès lors, le rythme de la communication raccourcit l'échelle de temps. Celle-ci propage l'image quotidiennement rafraîchie de la jouissance, du plaisir immédiat de consommer (*ibid.*, p. 16).

3.2. Ère numérique et publics

Prix Nobel d'économie en 1978, Herbert Simon a proposé que, du fait que l'information consomme l'attention des individus, la richesse de la première entraîne la pauvreté de la seconde; de cette observation, Benhamou (2014) conclut que l'attention constitue la matière première en ce qui a trait à l'économie culturelle.

Les transformations qu'impose le numérique sont profondes et certains auteurs ont proposé qu'elles s'accompagnent d'une nouvelle identité pour les individus, une

identité [que certains auteurs] qualifient d'« identité numérique », d'« identité digitale », de « second self » ou encore de « cyberself » (Turkle, 1984, 1995; Zhao, 2005; Robinson, 2007). Si les termes divergent, de même que les outils conceptuels convoqués pour décrire ces phénomènes, ce sont bel et bien les mêmes processus [qu'ils] ont en vue, qui portent sur les mutations de l'identité personnelle liée aux usages des technologies de la communication, en particulier d'Internet (Voirol, 2011, p. 127-128).

De même que l'identité des usagers du numérique s'étend au nouvel environnement immatériel, leur rôle devient plus important, plus actif, en ce sens que les usages qu'ils font des différentes plateformes s'offrant à eux participent à la création de valeurs de celles-ci, tout en influençant également les autres usagers. À cet égard, Kessous (2011) note que,

[p]our de nombreux services en ligne, les préférences des uns sont extrêmement dépendantes de celles des autres individus. Cette interdépendance des choix replace la question de la valeur au centre de l'analyse : pour des sites Internet, la valeur économique dépend des contributions de leurs utilisateurs (sous forme de production, mais aussi de notations, de commentaires, de recommandations, etc.). Sans les usages, en quelque sorte, les plateformes de mise en relation perdent toute valeur (p. 228).

3.3. Publics du livre numérique

Il appert que les publics qui ont tenté l'expérience du livre numérique seraient à trouver du côté des grands lecteurs, c'est-à-dire ceux lisant plus de vingt ou vingt-quatre livres par année⁷. Bienvault (2012) souligne à cet égard que

[c]e sont les lecteurs de mass-market paperbacks (livres de poche de basse qualité) qui ont commencé à adopter le Kindle, une clientèle de gros lecteurs qui ne souhaitent pas forcément conserver les livres qu'ils lisent. Les secteurs de la littérature sentimentale, science-fiction, fantasy, polar, thriller sont les plus concernés, les plus plébiscités dans l'univers numérique (p. 175-176).

Précisons ici que l'auteur fait référence à des études américaines; cette précision se montre importante en ce que les habitudes et comportements des publics du livre pourraient être différentes selon les aires linguistiques et culturelles.

Aussi, la chaîne de librairies canadiennes anglophones Indigo (bannières Indigo et Chapters) a présenté quatre types de lecteurs de livres numériques à l'occasion de l'événement *Tools of Change for Publishing*, qui s'est tenu en février 2011 à New York. Cette typologie est fondée sur le type d'appareil utilisé :

[1] [L]es lecteurs sur *readers* [liseuse spécifiquement dédiée à la lecture de livres numériques] sont de gros lecteurs et de gros acheteurs de livres [...]. [2] [L]es lecteurs sur *smartphones* [téléphones intelligents] sont des lecteurs occasionnels, plus nombreux que les autres. À leur première visite, ils dépensent 15 dollars, puis en moyenne 7 dollars avec une seule visite par mois. Ils consomment pour moitié des titres gratuits et pour une autre moitié des titres payants; c'est une clientèle volatile avec un taux de désabonnement élevé [...]. [3] [L]es lecteurs sur iPad sont de moins gros consommateurs de livres que les lecteurs sur *readers*. Ils dépensent en moyenne 22 dollars canadiens à la première visite. Ils achètent moins fréquemment des textes, quatre à cinq fois par mois, c'est une clientèle moins fidèle, plus insaisissable [...]. [4] [L]es lecteurs adeptes du tout-gratuit ne dépensent rien par définition et se fournissent en contenus piratés sur le web; ils résistent « scandaleusement » à la commercialisation, ce sont de gros lecteurs qui lisent essentiellement sur *readers* (Bienvault, 2012, p. 189-190).

Enfin, une étude des publics du livre numérique a été menée aux États-Unis en 2011 et fait état notamment du fait que la lecture sur écran serait une activité qui a lieu au cours

⁷ Selon les intervalles quantitatifs de catégorisation des chercheurs.

de la soirée, majoritairement entre 20h et 21h (Zickuhr *et al.*, 2012). Aussi, les auteurs de l'étude ont identifié les principales attitudes des publics face au livre numérique. Celles-ci se traduisent par l'appréciation de sa portabilité, de son usage facile et de son accessibilité. Certains répondants à l'enquête ont également déclaré lire davantage depuis qu'ils se procurent des livres au format numérique (Zickuhr *et al.*, 2012).

3.4. Types de lecture

Benhamou (2014) fait par ailleurs état non seulement de l'évolution des habitudes des publics de la lecture numérique et de leurs caractéristiques, mais également du fait que l'acte de lecture lui-même connaît une évolution :

C'est à travers la multitude des pratiques que s'installe une familiarité avec la lecture numérique. La lecture de la presse sur le Net, la consultation des réponses à des requêtes, la lecture des courriels sont autant de moments d'accoutumance avec la lecture sur écran. Nomade, la lecture glisse d'un type de contenu vers un autre. Le numérique sonne la fin des hiérarchies entre les lectures (p. 51).

De la même manière, Robine (2012) pose la question de ce qu'est la lecture, notamment en opposant la consultation du livre à sa lecture d'un bout à l'autre. On souligne en outre que la lecture sur écran a fait évoluer les modes de lecture, « notamment par le processus de navigation, qui met à bas la construction séquentielle, hiérarchique, ordonnée du livre. Le lecteur a beaucoup plus de travail sur écran qu'avec un livre : il doit sans cesse trier les informations, veiller à ne pas se perdre tout en cliquant sur un grand nombre de liens possibles » (Poulain, 2012, p. 73).

Cela étant, il ne s'agirait pas seulement des effets de l'ère numérique sur l'acte de lecture, mais plus largement sur les modes de vie des individus. En effet,

la lecture et notamment la lecture de romans qui exige du temps long s'intègrent plus difficilement dans nos modes de vie. La lecture de romans réclame une attention soutenue, une bonne concentration, une disponibilité intellectuelle [...]. C'est une activité qui exige de l'attention et qui va difficilement de pair avec d'autres activités alors que les jeunes générations ont pris l'habitude de

faire plusieurs choses en même temps sur les écrans où les activités souvent se succèdent ou se mélangent à un rythme soutenu : elles peuvent tout à la fois travailler, lire leurs emails ou jouer tout en écoutant de la musique en fond sonore (Donnat, 2012, p. 44).

3.5. L'offre numérique

Les recherches sont beaucoup plus loquaces à propos de l'offre numérique déployée qu'en matière de publics du numérique, et cela a certainement à voir avec le fait qu'il est plus aisé d'accéder aux données de l'offre qu'à celles des usages.

L'offre déployée par les producteurs participe au développement du marché numérique. L'évolution différenciée du marché du livre numérique francophone et du marché anglophone demeure un exemple éloquent :

Le marché français de la lecture numérique, quant à lui, est à peu de choses près dans la situation du marché américain en 2007 essentiellement du fait de l'éditeur qui n'a pas du tout joué le jeu et proposé une offre extrêmement limitée de titres disponibles, peu de nouveautés à des prix très élevés (de 10 à 15% inférieurs aux prix des volumes imprimés) (Bienvault, 2012, p. 177).

De la même manière, Jutras (2010) a suggéré qu'au Québec, l'approvisionnement en enregistrements musicaux sur support matériel plutôt que sous la forme de fichiers dématérialisés était due au fait que l'offre numérique des productions québécoises demeurerait faible ou difficilement accessible sur le Web.

L'offre serait structurée autour de grands joueurs (les majors) et d'indépendants, ces derniers étant « chargés d'innover, de détecter les nouveaux talents, de développer des niches de marché », alors qu'ils font face à « une réelle difficulté à être présents dans la distribution et à construire des carrières d'artistes » (Chantepie et Diberder, 2010, p. 25) et que les premiers forment un oligopole. Bienvault (2012) donne comme exemple celui d'Amazon, qui aurait vendu plus ou moins 15 millions de liseuses numériques (Kindle) dans le monde en 2011, soit environ 50% du marché global de la planète. Les transactions

au sein de l'environnement numérique conjugueraient ainsi à une intensification du débit des meilleurs vendeurs une hausse des ventes des produits autrefois vendus en petites quantités :

Pour le livre numérique, c'est plus vrai encore : le marché du livre numérique est d'abord un marché de best-sellers. Mais le second résultat atteste des effets de longue traîne : des titres auparavant confidentiels atteignent de meilleures ventes. L'e-commerce accroîtrait donc la variété des choix effectifs, et le numérique accentuerait cet effet en permettant des découvertes (Benhamou, 2014, p. 115).

L'offre numérique articulerait trois types de production, nommément les « productions locales non marchandes, en plein renouveau grâce aux baisses des coûts des techniques de production, [les] productions locales marchandes (chanson française, cinéma indien), la plus menacée, [...] enfin, [les] productions internationales, en plein essor » (Chantepie et Dirberder, 2010, p. 93-94).

Au surplus, le marché du livre numérique demeure émergent : tantôt identifié comme « un marché encore étroit de technophiles et de gros lecteurs » (Benhamou, 2014, p. 101), tantôt considéré comme pas très important par rapport au marché anglo-saxon (Laurent, 2012).

3.6. Une offre accessible et diversifiée

L'environnement numérique permettrait donc aux publics d'accéder à une diversité plus grande de produits et services, notamment du fait que les coûts relatifs à la gestion des catalogues ont été considérablement réduits par les technologies numériques (Chantepie et Dirberder, 2010). D'ailleurs,

Amazon [...] explique qu'il réalise plus de 70% de ses ventes sur les livres de fond de catalogue et qu'il est donc plus complémentaire que concurrent de la librairie française qui vend davantage de nouveautés. Amazon insiste sur le poids qu'il représente dans le chiffre d'affaires de certains petits éditeurs, qui ont un accès moindre aux réseaux traditionnels de distribution (Benhamou, 2014, p. 116).

L'environnement numérique participerait ainsi à une plus grande accessibilité aux produits, notamment pour les titres à faibles ventes, lesquels, s'ils arrivent à se faire une place dans les réseaux traditionnels physiques, n'y sont que pour une courte durée. Toutefois, si l'offre numérique demeure accessible, cette accessibilité serait entravée par différentes techniques de verrouillage utilisées par les opérateurs. En effet, ceux-ci

cherchent à développer des effets de système : notamment la complémentarité entre réseau et services pour maximiser les revenus à travers des procédés de capture ou de verrouillage technique (lock-in), selon une logique qu'on trouve sur la plupart des marchés numériques, avec des stratégies d'incompatibilité des matériels ou d'accès exclusif aux services (Chantepie et Diberder, 2010, p. 13).

La nature de l'offre est également diversifiée et les auteurs à cet égard traitent de l'accès en *streaming*, de l'autoédition et du *bundle*. L'accès en *streaming* consiste en une offre d'une multitude de titres auxquels les publics peuvent accéder contre un abonnement mensuel à une plateforme. Benhamou (2014) précise cependant que ce modèle est émergent et qu'il n'a pas fait ses preuves, du moins sur le plan économique. En ce qui a trait à l'autoédition, elle consiste à permettre aux créateurs d'éditer eux-mêmes leur manuscrit à l'aide de services offerts sur une plateforme :

L'autoédition délègue la fonction de choix à la foule des internautes. La faiblesse de l'autoédition est de négliger tout un volet de la fonction de l'éditeur : promouvoir, dispenser des signaux de qualité, faire entrer le livre dans la masse des autres titres par une politique de collection, de désignation, de construction de la figure socialisée de l'auteur (Benhamou, 2014, p. 136).

L'autoédition ferait augmenter l'offre par l'érosion de la barrière à l'entrée, nommément l'éditeur (Chantepie et Dirberder, 2010). Enfin le *bundle* se traduit par l'offre combinée de l'œuvre au format numérique à l'achat de celle-ci au format papier (Benhamou, 2014).

3.7. Les produits culturels face aux services culturels

Le nouvel environnement numérique dans lequel se développe l'offre numérique influence jusqu'à la nature des produits en les faisant passer dans la catégorie des services.

En effet, « [l]e numérique impose la transformation des biens culturels en services culturels. Ce constat bouleverse la façon de créer, de diffuser et de consommer la culture, aussi bien nationale qu'étrangère » (Jutras, 2010, p. 2). Or, souligne Benhamou (2014), « [d]ès lors que le bien devient un service, l'achat se passe de la propriété » (p. 106) et, toujours selon cette auteure, un livre numérique acheté ne peut être revendu puisqu'il n'est pas un objet, mais qu'il constitue désormais un accès à la lecture, voire un droit de lecture. D'ailleurs, toujours selon Benhamou, le modèle du *streaming* impose des modifications à la notion de propriété des biens culturels; il faudrait même ajouter que ces modifications concernent la définition même des produits et services culturels, puisque la transaction concerne bien un service et non plus un bien. D'égale importance, ces évolutions de nature « attire[nt] l'attention sur la différence de comportement des consommateurs face aux biens (supports physiques) par rapport aux services (fichiers, Web, etc.) culturels » (Jutras, 2010, p. 3).

3.8. Prix du livre numérique

Le prix du livre numérique est généralement fixé sur la base de sa version au format papier; en France, Benhamou (2014) affirme qu'il représenterait une économie de 15% à 30% par rapport à la version papier – ce qui semble similaire à ce qui est pratiqué au Québec –, alors que, du côté des États-Unis, l'économie tournerait autour de 40% (*id.*). La même auteure souligne cependant que « [l]e numérique trouble l'acte d'achat en rompant avec le principe dominant associant un livre et un prix » (p. 99). En effet, les publics se retrouvent aujourd'hui devant de nombreuses offres de différents types, notamment

l'abonnement à des sites, l'achat à l'unité, la lecture seule (sans téléchargement), l'achat de chapitres ainsi que l'accès moyennant le visionnement de publicités (Benhamou, 2014).

3.9. Consommation culturelle et numérique

Marteaux-Mencarelli (2010) a proposé que les appareils électroniques ont participé à déplacer une partie de la consommation des produits et services culturels de la sphère publique vers la sphère privée, c'est-à-dire des sites de consommation traditionnels (salles de cinéma, bibliothèques, etc.) vers la maison. D'ailleurs, c'est à la maison qu'on retrouve de nouveaux dispositifs de réception (la télécommande, la souris de l'ordinateur, etc.) qui permettent aux publics de nombreuses interactions (pause, fin, transmission d'un commentaire, etc.). Ces dispositifs tendent à développer le besoin, chez les jeunes générations, d'expression de soi et d'interactivité (Donnat, 2012).

3.10. Choix du consommateur

Les impacts du numérique sur la consommation culturelle sont notamment abordés en tant qu'impacts sur le processus de choix du consommateur. À cet égard, Benhamou (2014) fait remarquer que « [l]a probabilité de choisir tel ou tel livre, d'écouter un morceau de musique plutôt qu'un autre est conditionné par le nombre de consommateurs qui ont déjà choisi cette œuvre » (p. 113), sans compter que « les préférences des uns sont extrêmement dépendantes de celles des autres individus » (Kessous, 2011, p. 228). En

somme, ce sont les usages que font les publics qui influent sur le choix des consommateurs; les choix des uns influençant les choix des autres.

3.11. Fidélité des usagers

Par ailleurs, l'environnement numérique influe également sur la fidélité des publics :

[L]e consommateur [en contexte de consommation culturelle] recherche de la variété, de la nouveauté. En revanche, pour cette même raison, la multifidélité est souvent le comportement le plus répandu, comportement exacerbé par les innovations technologiques incessantes (Podcast, Video on demand, téléchargement musical, Daily Motion...) (Collin-Lachaud, 2010, p. 283).

3.12. Externalité

Autre facteur d'égale importance : si la lecture d'un livre au format papier ne demande que la capacité à le faire ainsi que le temps disponible, l'environnement numérique exige que l'individu se procure au préalable un médium de lecture, lequel achat sous-tend pour le consommateur une utilité certaine. Ainsi,

la demande d'un bien peut dépendre de l'offre d'un autre bien. Un exemple est la liseuse : son utilité pour l'acheteur, et donc sa demande, sont toutes deux corrélées au nombre et à la variété des titres disponibles sur le marché. Les externalités indirectes peuvent aussi procéder des services et applications fournis par le réseau. Le nombre des applications disponibles explique alors l'engouement pour un matériel (Benhamou, 2014, p. 83).

Un autre exemple éloquent de cette interdépendance demeure la consommation très élevée de livres numériques juste après la fête de Noël, moment généralement favorable pour offrir du matériel électronique. À cet égard, une étude américaine a révélé qu'en « une période de quatre jours après Noël, les usagers d'une bibliothèque ont téléchargé 3028 livres numériques à partir d'ordinateurs, de téléphones portables et de liseuses telles que NOOK et Kindle » (Zickuhr *et al.*, 2012, p. 11).

3.13. Prescription et environnement numérique

L'immensité de l'offre disponible et l'augmentation de la demande sur le Web

contribue[nt] à déplacer la problématique de la distribution vers celle de la communication : comment se faire connaître dans l'océan numérique des téléchargements potentiels? La distribution numérique de demain ne concernera plus tant l'acheminement des œuvres aux consommateurs que l'inverse : le guidage des consommateurs potentiellement intéressés vers les œuvres et les expériences susceptibles de leur plaire (Bourgeon-Renault, 2009, p. 62-63).

L'une de ces formes de guidage demeure la prescription, l'autre les algorithmes de recommandation. D'ailleurs, en matière de prescription, Benhamou (2014) souligne que

[l]a lecture a été de tout temps une activité solitaire et socialisante, mais les réseaux font éclater les barrières au partage des informations, à la circulation des jugements et des conseils. La « lecture sociale » [Jahjah, M., <http://marginalia.hypotheses.org>] se développe au-delà des cercles les plus proches, et certaines communautés de lecteurs s'internationalisent, tel le club des Irrésistibles des bibliothèques de Montréal qui s'est ouvert à des membres disséminés de par le monde. Au caractère informel et spontané des communautés [...] succèdent des formes plus structurées et même industrialisées [voir Rimaud, M., « Communautés de lecteurs : la nouvelle aubaine? », *InaGlobal*, 24 mai 2013] de recommandation, avec Babelio, Booknode ou Livres-Cœurs qui allient le partage d'informations et la mise en place d'outils de marketing pour les éditeurs (tests de couverture, critiques payantes, panel de lecteurs cibles...) (p. 61).

Quant à la seconde forme de guidage, les algorithmes de recommandation, ils sont définis comme des « procédures encodées qui utilisent des formules mathématiques dans le but de transformer des données entrantes [*input data*] en des résultats escomptés [*desired output*] » (Gillespie, 2014, cité dans Labbé, 2015, p. 16). Chantepie et Dirberder (2010) précisent que les algorithmes « cherchent à concilier individualisme, phénomènes communautaires et communication de masse » (p. 66), alors que Benhamou (2014) rappelle qu'ils « ont un effet réducteur sur la diversité des choix des consommateurs : les produits dont l'historique est faible ont peu de chances de remonter dans les listes proposées. La diversité peut s'accroître pour certains, mais l'effet global reste décevant tant les mécanismes de renforcement de la notoriété sont robustes » (p. 63-64).

3.13.1. Prescription par l'internaute

L'internaute a un rôle actif en matière de prescription dans l'environnement numérique. En effet, il n'est plus seulement le récepteur de l'information, mais également un contributeur qui propose, qui suggère et qui recommande à ses réseaux plus ou moins étendus des produits et services (Benhamou, 2014).

3.13.2. Modes d'approvisionnement

Dans un article de 2012, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) faisait état de deux études américaines concernant les modes d'approvisionnement. La première, publiée dans le *Library Journal* en 2011, concluait que

[l]e tiers [des] usagers très actifs utilisent la bibliothèque pour découvrir de nouveaux titres. 40% d'entre eux iront acheter un livre qu'ils ont découvert à la bibliothèque. — 50% des usagers, tous types confondus, disent avoir déjà acheté un livre d'un auteur dont ils avaient emprunté d'autres ouvrages à la bibliothèque. — Pour chaque deux livres qu'ils empruntent, les usagers très actifs en achètent un (BAnQ, 2012, p. 1).

La seconde étude, publiée en 2012 par le Pew Research Center (un centre de recherche américain), relatait que

[l]a majorité des lecteurs [de livres numériques] préfèrent acheter plutôt qu'emprunter. La majorité des lecteurs sur support imprimé (54%) et de ceux sur support numérique (61%) préfèrent acheter leurs propres exemplaires de livres. — Les gens qui possèdent une tablette ou une liseuse sont plus portés à acheter des livres. Environ 61% des propriétaires de tablettes ou de liseuses disent avoir acheté le dernier livre qu'ils ont lu, comparativement à 48% pour les autres lecteurs. — 10% des propriétaires de tablettes ou de liseuses disent avoir emprunté leur plus récent livre à la bibliothèque, contre 14% pour les autres types de lecteurs (*ibid.*, p. 2).

Ces deux études semblent pointer vers des modes hybrides d'approvisionnement, tantôt par l'achat, tantôt par l'emprunt. À cet égard, BAnQ émet l'hypothèse que

[l]e prêt numérique en bibliothèque s'accompagne de certaines contraintes qui peuvent mener les lecteurs à acheter plutôt qu'à emprunter leurs documents. Tout d'abord, le prêt est d'une durée limitée. Ensuite, les usagers intéressés par les titres les plus en demande doivent souvent s'inscrire sur une liste d'attente. Enfin, les emprunts de ces titres populaires peuvent rarement être renouvelés puisque d'autres usagers sont également en attente. Ces contraintes mènent plusieurs usagers à acheter leurs propres exemplaires plutôt que de se soumettre aux contraintes de la bibliothèque (*id.*).

Hélas, cette hypothèse n'est pas appuyée et doit encore être vérifiée. D'ailleurs, à l'opposé, Benhamou (2014) suggère plutôt que

[l]e prêt numérique [en bibliothèques] semble sonner la fin d'un modèle qui sous bien d'autres aspects est en voie d'être épuisé. On peut arguer que l'on entre dans une logique de réplique (acquisitions dans les deux formats) plutôt que de substitution (du numérique au papier), et que le numérique permet d'étendre et de compléter les collections imprimées [de la bibliothèque]. On peut aussi reconnaître que l'emprunteur est un acheteur : selon une enquête auprès de 75 000 Américains, les emprunteurs achètent en moyenne 3,20 livres par mois, et 35% les achètent après les avoir empruntés [*Livres Hebdo*, 30 août 2013]. On peut ainsi tenter de réconcilier le marchand et le passeur public, mais il n'empêche, le prêt numérique est appelé à s'étendre et à mordre sur les terres de l'achat. Le vent de l'histoire du virtuel, en soufflant sur l'avenir des bibliothèques, risque de balayer bien des pans de l'économie du livre (p. 199).

Enfin, d'autres résultats de l'étude du Pew Research Center sont également d'intérêt, notamment ceux à l'effet que le mode d'approvisionnement d'un usager puisse varier selon le genre de livre, le revenu familial, le niveau de scolarité et l'âge des individus (Zickuhr *et al.*, 2012). L'émergence du numérique a bouleversé de nombreuses pratiques chez chacun des acteurs de la chaîne du livre, notamment chez les lecteurs pour qui la pratique de la lecture tend à augmenter alors que celle de la lecture de livre tend à diminuer, cela étant notamment dû à l'offre grandissante de médias permettant la lecture (Bessard-Banquy, 2012).

Devant cet état de fait, mieux comprendre les habitudes de consommation du livre numérique par les individus constituerait une avancée dans la compréhension du choix d'un mode d'approvisionnement en livres. À cet égard, les prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques du Québec sont le reflet des comportements d'emprunts de ceux-ci. D'ailleurs, au Québec, les bibliothèques publiques, de concert avec les principaux acteurs du milieu du livre, ont convenu d'un protocole d'entente permettant d'offrir à leurs usagers le prêt de livres numériques par le biais de la plateforme collective

dédiée Pretnumerique.ca, qui a débuté ses activités peu après le second Congrès des milieux documentaires, qui s'est tenu en novembre 2010. L'Association des Bibliothèques publiques du Québec, le Réseau BIBLIO du Québec et BANQ se sont alors associés dans l'objectif de favoriser la diffusion du livre numérique québécois et francophone.

4. Problématique spécifique II. L'emprunt de livres au format papier au Québec

L'emprunt de livres au format papier, au Québec comme ailleurs, se présente essentiellement sous deux formes : l'emprunt à un individu (un proche, un ami, par exemple) et l'emprunt à une bibliothèque; contrairement au second, le premier n'est pas documenté.

Si les bibliothèques publiques s'engagent dans la voie numérique, il demeure que le cœur de leurs collections ainsi que la majorité des prêts de document réalisés consistent encore en des livres au format papier. Or, les comportements d'emprunt de livres, au format papier comme au format numérique, des usagers des bibliothèques publiques québécoises demeurent méconnus, et cette relative méconnaissance par le milieu s'explique par la nature nouvelle du phénomène numérique, l'absence d'études en la matière et la nature macroéconomique de l'analyse des données de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*⁸ en matière de livres au format papier.

On distingue plusieurs types de bibliothèques au Québec : « les bibliothèques publiques, d'enseignement, des milieux gouvernementaux et parapublics, des milieux spécialisés, et celles en entreprises privées » (Leroux *et al.*, 2009). En Occident, les

⁸ Cette enquête agrège les statistiques générales les concernant, notamment en matière de prêts, de développement des collections, de taux de fréquentation et de population desservie.

bibliothèques publiques dateraient de l'Antiquité et auraient pour missions d'offrir un accès à des collections de documents et, plus généralement, au savoir. Elles sont résolument tournées vers la satisfaction des besoins de leurs usagers, notamment sur les plans intellectuel et culturel; parmi d'autres. Leroux *et al.* (2009) avancent même que c'est la nature du public qui est desservi qui définit la mission de la bibliothèque.

Pour revenir au cas du Québec, on y distingue également les bibliothèques publiques autonomes (situées dans des municipalités de plus de 5000 habitants), celles-ci sont majoritairement sous une tutelle municipale et dépendent généralement d'un conseil d'administration. Les bibliothèques affiliées à l'un des Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), situées dans des municipalités de moins de 5000 habitants, sont le plus souvent gérées par des bénévoles et ont recours aux services professionnels des CRSBP pour les acquisitions et le traitement documentaire.

4.1. La bibliothèque publique québécoise : un acteur de taille dans l'industrie du livre

Dans un court texte faisant état des résultats d'une étude américaine sur la consommation de livres en général, le personnel de BANQ concluait que les bibliothèques font partie intégrante de la chaîne du livre, notamment par leur contribution économique au marché du livre, notamment du fait que 50% des répondants à l'étude présentée ont indiqué avoir déjà acheté le livre d'un auteur découvert dans une bibliothèque. Dans un article présentant les statistiques de performance des bibliothèques publiques québécoises pour la période de 1995 à 2007, Benoît Allaire (2010) précise que « les achats de livres édités au Québec représentaient 27,6% de tous les achats de livres [effectués] par les

bibliothèques publiques autonomes » (p. 1), ce qui constitue en soi une contribution non négligeable à l'édition québécoise.

Qui plus est, la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, adoptée en 1981 sous le ministre Denis Vaugeois, instituait, notamment en regard de l'objectif de développer et de maintenir une structure industrielle forte pour le livre au Québec, une nouvelle norme imposant aux bibliothèques publiques du Québec et à toute institution gouvernementale d'effectuer l'ensemble de ses achats de livres chez au moins trois librairies agréées de sa région administrative. Ce faisant, les bibliothèques publiques ont constitué – et constituent encore aujourd'hui – une source indéniable de revenus pour les acteurs de l'industrie du livre.

Les bibliothèques publiques sont des institutions financées principalement par les différents paliers de gouvernements, notamment le provincial et le municipal. Ainsi, le pouvoir politique fait partie des réalités et des contextes dans lesquels ces institutions évoluent. Dans un effort pour retracer le développement de la politique des bibliothèques publiques québécoises, Gagnon (1986) identifie les grandes phases de son évolution. Aux origines de l'adoption de la Loi sur les bibliothèques publiques du Québec, dans les années soixante, le livre et la lecture sont réservés à une élite et à ceux qui fréquentent les collèges et universités. C'est pourquoi, jusqu'aux années quatre-vingt, la politique met l'accent sur le développement d'un accès au livre et à la lecture, notamment par des investissements dans les infrastructures. De toute évidence, les politiques en matière d'éducation ont eu pour effet d'augmenter la scolarisation de la population, ce qui ne fut pas sans effet sur les pratiques de lecture et la fréquentation des bibliothèques. Au début

des années quatre-vingt, le gouvernement, souhaitant promouvoir la lecture et l'utilisation des bibliothèques publiques, met en place des programmes d'animation de la lecture et une campagne de sensibilisation à la lecture. Enfin, « un changement radical de la perception du rôle de l'État dans le développement socio-économique et culturel du Québec, relié à l'émergence d'une nouvelle société québécoise au milieu de la décennie 80, nécessite de fortes coupures dans les dépenses gouvernementales qui ne cessent de croître » (Gagnon, 1986, p. 10).

De par leur nature, les bibliothèques publiques s'insèrent dans la société comme des acteurs de premier plan en matière d'aide à la scolarisation. Celles-ci ont d'ailleurs développé des relations de concertation avec les divers milieux de l'éducation, notamment avec celui des bibliothèques en milieu scolaire. Si cette concertation n'a pas connu un développement important, il semble que, selon Gagnon, « la concertation demeure possible et que le partage d'objectifs et de missions communes, notamment celles de la transmission des connaissances et du développement des habitudes de lecture, demeure un déterminant majeur » (1982, p. 17).

Enfin, les bibliothèques publiques ne sont guère moins statiques que la population qu'elles desservent : non seulement doivent-elles évoluer, mais elles doivent le faire de manière cohérente par rapport aux besoins forts hétérogènes de la population. En effet, selon Jutras (2010), les pratiques culturelles présentent des variations selon qu'il s'agisse d'un produit culturel (un livre au format papier, par exemple) ou d'un service culturel (l'accès à un livre numérique, par exemple). Qui plus est, nous savons que des variations sont également observables selon les groupes d'âges et que la cohorte nommée « natifs du

numérique » constitue à cet égard un bon exemple de l'évolution de la population sur le plan de technologies qui transcendent de nombreuses pratiques culturelles qui se voient aujourd'hui développées par le biais des bibliothèques publiques.

4.2. La lecture : un loisir parmi d'autres

Dès la fin des années soixante, les chercheurs dressent des portraits de lecteurs en explorant les relations entre les temps de lecture, de loisirs et de travail des lecteurs et des non-lecteurs (Gagnon, 1970). Le fait même de réaliser de telles analyses implique la reconnaissance du fait que la lecture, notamment celle de livres, est en compétition, en matière de temps investi, avec d'autres formes de loisirs ainsi qu'avec l'activité professionnelle. Nous ne faisons pas état ici du débat sur la reconnaissance de la lecture comme un acte de loisir plutôt qu'un acte culturel – d'autant que nous croyons qu'un loisir demeure une manifestation culturelle –, mais il importe de reconnaître que les loisirs pratiqués par une population ont une influence sur le temps qu'elle consacre à la lecture. Les bibliothèques n'échappant pas à cette réalité qu'est la société des loisirs, plus un individu consacrera de temps à autre chose qu'à la lecture, moins il fréquentera la bibliothèque. Ainsi faut-il tenir compte de cette situation au moment d'analyser les performances des bibliothèques publiques, afin de mieux tenir compte des influences et des déterminants externes à la fréquentation des bibliothèques publiques et à la pratique de la lecture.

D'ailleurs, dans une étude menée au Royaume-Uni sur les éventuelles causes du déclin du nombre de prêts de livres effectués par les bibliothèques publiques, Grindlay et Morris (2004^a et 2004^b), proposent qu'« [i]l existe des preuves solides à l'effet qu'Internet

et d'autres utilisations de l'ordinateur ont remplacé dans une certaine mesure la lecture de livres, à la fois pour le plaisir et pour accéder à l'information. Cette tendance pourrait se poursuivre, car l'accès à Internet à la maison et ailleurs, y compris les bibliothèques publiques, est de plus en plus répandu » (p. 627; nous traduisons).

4.3. Des usages multiples de la bibliothèque

Une autre réalité des bibliothèques publiques, et certainement pas la moindre, demeure l'usage que veulent bien en faire leurs usagers. Comme le rappelle Poissenot (2001), si la lecture reste centrale dans la fréquentation d'une bibliothèque, celle-ci n'est pas la seule raison qui incite un individu à y faire une visite. Par ailleurs, les résultats d'une enquête menée en 2012 auprès des jeunes de moins de trente ans aux États-Unis identifient plusieurs habitudes, pratiques et motivations exprimées par ces clientèles en matière de fréquentation des bibliothèques publiques. En effet, le recours aux bibliothécaires comme source d'information, l'utilisation de bases de données, l'accès à Internet et à des ordinateurs, l'emprunt de livres, l'accès à des programmes de formation pour les petits et, enfin, l'accès à des ressources en matière d'emploi sont autant d'éléments qui contribuent à la fréquentation d'une bibliothèque. Cette réalité est certainement le reflet des besoins grandissants de la population en matière d'information – et, dans certains cas, d'intégration – ainsi que de l'hétérogénéité de ces besoins.

Dans leur étude sur le rendement des bibliothèques publiques autonomes, Gagnon et Garon (1995) font état des normes de performance des bibliothèques publiques québécoises. Nous les avons abordées plus haut et par conséquent n'y ne reviendrons pas

ici, mais précisons que ces normes sont utiles en matière d'analyse des collections et services.

Les prêts de livres réalisés par les bibliothèques publiques sont le reflet des comportements d'emprunt de livres de la population québécoise, et ces comportements font écho aux transformations de l'acte de lecture.

L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques, réalisée par BAnQ en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), permet d'agrèger les statistiques relatives aux principaux indicateurs de performance des bibliothèques québécoises, notamment en documentant l'offre et les usages de celles-ci. Une meilleure compréhension de l'offre de livres au format papier et des usages qui en sont fait participe à mieux saisir le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois.

5. Problématique spécifique III. Les variations de l'offre et de la consommation sur le territoire québécois

La culture, au sens large – incluant la création, la production, la diffusion et la consommation – fluctue dans le temps et dans l'espace. Au regard de ce dernier, on a non seulement démontré toute l'importance de l'environnement géographique en matière de consommation, notamment de produits et services culturels, mais on a également proposé que la localisation géographique d'une institution explique davantage la nature de la clientèle de celle-ci que la classe sociale d'appartenance des individus (Nevin et Houston, 1980, cité dans Dubois, 1994).

Le territoire constitue l'un des contextes dans lequel s'opère la relation unissant la production culturelle et ses publics. Environnement social, environnement culturel, contexte temporel et historique, environnement géographique ainsi que courant de recherche de la situation d'achat constituent l'ensemble de ces contextes. S'ils sont ici abordés séparément, il importe de préciser qu'ils s'articulent et se fondent les uns aux autres dans leurs interactions avec les individus. En effet, à titre d'exemple, « [l]es rapports entre le système culturel et le système social s'expriment par le concept clé d'institutionnalisation : traduction des normes et des valeurs dans des formes concrètes d'organisation (par exemple le système scolaire, le droit) » (Pronovost, 1997, p. 25).

5.1. Environnement social

L'environnement social désigne un système intégrant des normes et des valeurs partagées par une communauté d'individus et d'institutions, notamment les États. Il peut s'agir du microcosme social d'un individu – ou encore de son réseau personnel composé de relations interpersonnelles (Karpik, 2010) –, structure comprenant les relations rapprochées d'un individu (famille, amis, collègues, etc.); de groupes et communautés dont la taille, la finalité, la structure et le statut peuvent varier (Dubois, 1994); plus largement, il peut s'agir du système social, qui « renvoie à l'ensemble des conditions d'organisation nécessaires à l'action sociale et aux acteurs sociaux » et qui, en ce sens, « joue un rôle fondamental dans le fonctionnement et la stabilité d'une société » (Pronovost, 1997, p. 24). Les facteurs situationnels ainsi que l'environnement social sont les « [d]eux facteurs [qui] sont le plus souvent avancés pour rendre compte des écarts [entre l'intention d'achat et le comportement d'achat]. Les facteurs situationnels ont trait

à des événements souvent inattendus pouvant entraîner une modification de dernière minute du comportement d'achat » (Dubois, 1994, p. 129). L'État, en tant qu'acteur social, « contribue à modeler l'offre et à infléchir la demande » (Benhamou, 2011, p. 6), notamment par le développement et l'adoption de mesures telles des politiques et des programmes, des lois et des règlements. Le rôle des gouvernements actuels dans l'adaptation de ces mesures au regard de l'émergence du livre numérique est un exemple éloquent à cet égard.

L'environnement social, composé de groupes et de communautés, a pour fonction de soutenir l'identification de l'individu ainsi que de lui faire intégrer des normes; comme l'écrit Dubois (1994), « l'être humain affirme son identité à travers son affiliation sociale [...]. [La fonction normative] démontre la pression en faveur de la conformité de comportement dans un groupe » (p. 132). Ainsi, groupes et communautés influencent les individus sur les plans suivants :

1) l'information (« je me renseigne auprès de quelqu'un de compétent, afin d'être mieux à même de choisir »); 2) un souci utilitariste de conformité aux attentes d'autrui (« je prends l'avis de mes parents afin d'être sûr qu'ils approuveront »); ou 3) un souci d'expression et de valorisation de soi (« je prends l'avis d'une personne que j'admire et à laquelle je souhaite être associé ») (*ibid.*, p. 136-137).

5.2. Environnement culturel

Bon nombre d'auteurs consultés abordent l'environnement culturel sous ses aspects généraux, mais également sous l'angle de la médiatisation des produits et services, notamment leur prescription, ainsi qu'en matière de transmission de la culture. Un élément fort important des écrits scientifiques à cet égard est à l'effet que « les produits sont consommés tant pour leur signification sociale » (Solomon 1983, p. 324), c'est-à-dire publique, « que pour leur signification privée » ou individuelle (*id.*). Alors que les

significations sociales « de certains produits peuvent être stables dans le temps, [...] celles d'autres produits sont dynamiques et reflètent les changements dans les perceptions populaires et la culture » (Richins, 1994, p. 505; nous traduisons). Ainsi, l'environnement culturel, par les significations qu'il diffuse, influe sur les produits consommés par les individus qui en font partie. De la même manière, précise Belk (1987), « [l]a signification, l'impression et l'expérience dans la consommation artistique ne sont jamais purement intrinsèques à l'œuvre elle-même, mais renvoient, à des degrés variables, aux éléments extrinsèques issus de l'environnement culturel qui constituent le contexte au sein duquel l'œuvre est créée et appréciée » (p. 137; nous traduisons).

Par ailleurs, toujours selon Belk (1988), le concept de soi étendu tel qu'abordé plus haut n'opère pas seulement au niveau individuel, mais aussi au niveau collectif, ce qui inclut la famille, les groupes, les sous-cultures ainsi que les identités nationales.

5.3. Médias

Les médias, par leur diffusion de masse d'informations dans une société, font partie intégrante de l'environnement social comme de l'environnement culturel; aussi y assument-ils trois grandes fonctions, que nous reprenons d'Esquenazi (2009, p. 35) : « conférer du prestige et à renforcer l'autorité d'individus ou de groupes en légitimant leurs statuts »; « [c]onsolider les normes sociales en présentant encore et encore attitudes et comportements normalement admis [...] : ce serait en particulier le rôle des séries et feuilletons »; « encourager la “narcotisation” de la population : celle-ci participerait moins activement à la vie sociale en vivant l'actualité par procuration grâce aux médias ». On note néanmoins que les médias participent à l'élargissement de l'accès aux produits et

services culturels, ce qui a pour effet d'accroître les publics de la culture (Pronovost, 1997, p. 132).

Les écrits scientifiques traitant des médias, de la médiatisation et de leur influence sur la consommation traitent également de la théorie du *two-step flow*, selon laquelle « le message des médias est d'abord reçu et compris par des personnes qui sont des spectateurs ou des auditeurs attentifs, puis mis en circulation par ces derniers dans le reste du public » (Esquenazi, 2009, p. 36). Cette théorie démontre de façon éloquente le rôle de l'environnement social et culturel dans la diffusion des informations et des valeurs.

5.3.1. Prescription

Le récit de ces expériences de consommation par les proches et les amis réfère directement au concept de prescription. Dans le domaine culturel, « [l]e caractère social de la consommation culturelle rend encore plus pertinents la prescription et le parrainage dans la culture que dans les autres secteurs » (Collin-Lachaud, 2010, p. 293), notamment en matière de réduction de l'incertitude (Benhamou, 2011). En effet, la recherche d'information sur les produits et services culturels aurait pour objectif la réduction du risque, notamment celui de choisir une œuvre qui ne nous plaira pas. Cette réduction du risque peut ainsi s'effectuer par les processus de médiation, de médiatisation, de prescription et d'influence des proches.

La prescription sous-tend une forme d'influence d'une personne ou d'un groupe sur un ou plusieurs individus. Ces personnes ou groupes d'influence, « on les désigne sous le nom de leaders d'opinion. Les autres subissent leur influence, ce sont les suiveurs. L'influence des leaders d'opinion sur le comportement des suiveurs a été mise en évidence

à de nombreuses reprises », selon Dubois (1994, p. 137). Cela étant, le même auteur précise que les leaders d'opinion n'opèrent que localement et que leur influence serait relativement limitée, mais nous précisons que l'environnement numérique élargit considérablement la portée de l'influence des individus.

5.3.2. Transmission de la culture

On ne saurait traiter de l'environnement culturel sans dire quelques mots sur la transmission culturelle. En effet, l'environnement culturel sous-tend la transmission de la culture. À cet égard, Debray (1997) a souligné que « [s]i la communication est essentiellement un transport dans l'espace, la transmission est essentiellement un transport dans le temps [...]. Elle fait le lien entre les morts et les vivants » (p. 17, cité par Baillargeon, 2007, p. 41). On distingue de cette approche de la transmission culturelle une transmission de génération en génération. À cet égard, Baillargeon (2007) a proposé qu'« [i]l ne suffit pas d'être fortement scolarisé pour s'adonner à la lecture de livres. Cela facilite grandement les choses. Mais il faut y avoir aussi été initié » (p. 80), cette initiation relevant notamment du processus de transmission culturelle.

Cela étant, en opposition aux rôles majeurs de la famille et de l'école dans la formation des goûts et le développement des pratiques culturelles, notamment la transmission culturelle,

on constate actuellement des facteurs de résistance à la culture « savante » de la part des jeunes à travers un « affaiblissement de la socialisation familiale » (Galland, 2003). En effet, les jeunes ne veulent plus recevoir (que ce soit de l'école ou de la famille) sans pouvoir choisir. Ils revendiquent la liberté de choisir, ce qui participe à affaiblir la transmission (Bourgeon-Renault, 2009, p. 84).

5.3.3. Contexte temporel et historique

Les auteurs consultés n'étaient que peu loquaces en matière de contexte temporel et historique. Il importe toutefois d'aborder ce contexte puisque, selon le moment où l'on se situe dans l'histoire, les normes sociales, les valeurs et les pratiques culturelles sont différentes. La culture évolue non seulement dans l'espace, mais également dans le temps.

D'ailleurs, l'exemple de l'évolution d'une norme sociale, ici les différents âges des étapes du cycle de vie d'un individu, est révélateur de l'importance du contexte temporel et historique :

En Europe par exemple, l'âge moyen d'entrée dans la vie active était inférieur à 18 ans à la fin des années 1950, alors qu'il dépasse 22 ans aujourd'hui. À l'autre extrémité de l'existence, la catégorie des « jeunes retraités », catégorie sociodémographique non significative il y a quarante ans, est en pleine expansion, avec à la fois du temps libre et du pouvoir d'achat (Chantepie et Dirberder, 2010, p. 105).

De la même manière, Donnat (2012) souligne que, depuis les années 70, les façons dont les individus occupent leur temps libre ont considérablement évolué.

5.4. Situation d'achat

Selon Dubois (1994), la situation d'achat constitue un contexte à petite échelle, celle de l'individu et de l'expérience de consommation *per se* :

Réduite à l'essentiel, une situation est une configuration d'éléments balisés dans l'espace et dans le temps [et] « un ensemble de facteurs liés à un moment et à un endroit donnés qui, sans trouver leur origine dans les caractéristiques stables des personnes ou des produits, exerce une influence manifeste sur le comportement » (Belk, 1974, p. 276).

L'environnement physique, l'environnement social, le contexte temporel, le rôle occupé par l'individu, notamment à titre professionnel ou personnel, ainsi que l'état mental de l'individu articulent la situation d'achat, précise encore Dubois, tout en rappelant l'utilité de l'approche situationnelle en ce qu'elle reconnaît le contexte d'achat comme la variable

essentielle de la prise de décision du consommateur et ce, par opposition aux caractéristiques du consommateur. Enfin, le même auteur précise également que les facteurs mobilisés dans une situation, notamment « des événements souvent inattendus[,] pouva[ien]t entraîner une modification de dernière minute du comportement d'achat » (p. 129).

5.5. Environnement géographique

Les auteurs consultés font état de l'environnement géographique en tant qu'élément important en matière de consommation. Cette dimension est abordée sous l'angle de l'accessibilité des individus aux produits et services. À cet égard, Nevin et Houston (1980, cités dans Dubois, 1994) notent que la localisation géographique d'une institution explique davantage la nature de la clientèle de celle-ci que la classe sociale.

Plus spécifiquement, dans le cadre d'une étude sur les modes de consommation des médias, Pronovost (1997) a montré que

les milieux populaires sont beaucoup plus sensibles à l'éloignement ou à la proximité des équipements culturels ou autres; au total, ils sont moins mobiles. Des considérations d'ordre économique prédominent certes, mais il en est de la circulation dans l'espace urbain comme de la participation culturelle en général : on observe des modèles différenciés d'appropriation de l'espace ou de la culture ambiante. Ainsi, dans les milieux populaires, l'espace « apprivoisé » est souvent celui du « quartier », de quelques lieux privilégiés (épicerie du coin, centres commerciaux), alors qu'en milieu plus favorisé l'espace urbain est plus discontinu, multiple, voire éclaté (p. 385).

Certains auteurs traitent également de l'environnement géographique en mobilisant le concept de construction sociospatiale du marché, c'est-à-dire à « l'interaction entre les stratégies de commercialisation, les effets de lieu, et la construction sociale du marché » (Leriche *et al.*, 2008, p. 198). Aussi, l'éloignement géographique des lieux culturels constitue un coût non monétaire dans la consommation des produits et services culturels (Le Gall-Ely *et al.*, 2007 et 2008, cités dans Bourgeon-Renault, 2010) et il constitue

également un frein à cette consommation (Gottesdiener, 1992, cité dans Bourgeon-Renault, 2009) ainsi qu'un des critères de sélection d'une activité culturelle (Bourgeon-Renault, 2009).

Au Québec, les variations territoriales des statistiques de production, de diffusion et de consommation des différents secteurs de la culture sont analysées à l'aide de la typologie des espaces culturels régionaux de Harvey et Fortin (1995). Cette typologie constitue l'outil d'analyse régionale de la culture, notamment dans le cadre de la production des *Portraits statistiques régionaux en culture* et de l'*Enquête quinquennale sur les pratiques culturelles des Québécois* du MCCQ, de même que dans de nombreux rapports publiés par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et dans l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* de BANQ. Or, cette typologie territoriale présente des limites importantes. Outre le fait que « [l]es rapports que les citoyens entretiennent avec les dimensions artistiques, industrielles et citoyennes de la culture varient selon les régions, et même à l'intérieur de régions, comme c'est le cas à Montréal » (Dalphond, 2006, p. 62), l'unité territoriale utilisée, c'est-à-dire les régions administratives du Québec, ne permet pas l'analyse des phénomènes culturels à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle des municipalités. Aussi, les statistiques agrégées à l'échelle territoriale des régions administratives sont celles de municipalités dont les contextes sont fort différents; cela a pour effet de faire converger les données statistiques vers des moyennes qui ne traduisent pas les différences parfois marquées entre ces municipalités.

Au Québec, la majorité des statistiques culturelles, notamment celles des bibliothèques publiques, sont présentées à l'aide d'une typologie régionale développée en

1995 par Harvey et Fortin, qui catégorise les diverses régions administratives du Québec en quatre types, à savoir : les régions de type centrales (Montréal et Québec), les régions de type satellite (les régions entourant les régions centrales), les régions intermédiaires (celles étant situées entre deux régions centrales) et les régions périphériques (les régions éloignées). Dans plusieurs études américaines, françaises et canadiennes, la typologie régionale utilisée est critériée principalement par la taille de la municipalité (Ben Gera, 1980; Gagnon et Garon, 1995; Hoffert, 2012; OLP, 2010). Ce type d'analyse est justifié tantôt par le fait que « plusieurs facteurs modulent l'offre de services d'une municipalité », précise Roy (2013, p. 4), avant de poursuivre : « [l]a taille de la population est également un facteur d'influence. En effet, la population d'une municipalité détermine le montant des subventions reçues de même que les contributions des citoyens » (*id.*). Il faut en outre prendre en considération « la situation des équipements dans l'échiquier géographique et sociologique de la ville [en tant que] second principe permettant de guider [les] comparaisons » (Seibel, 1995, p. 312).

L'ouvrage de Gagnon, *Découpage du territoire québécois en régions de bibliothèques* (1967), constitue une référence en la matière. Il propose de découper les régions selon plusieurs critères, tantôt homogènes tantôt hétérogènes, et suggère que « la détermination d'une région et de son étendue dépend des problèmes à étudier et ne peut pas être valable pour la solution de tous les problèmes du territoire délimité » (p. vi). L'auteur a utilisé les modèles théoriques proposant un cadre régional s'articulant autour des critères suivants : homogénéité du territoire, zone d'influence, pôle d'attraction, volume et densité de la population, superficie, moyens de communication et sentiment

d'appartenance. Ces critères exigent toutefois des compromis, « puisqu'il faut tenir compte d'une réalité assez complexe due à une dispersion inégale de la population sur un territoire très vaste; [d']un exode rural; [d']un développement économique inégal; et [de] plusieurs découpages régionaux pour fins administratives » (p. xi). Gagnon s'inspire également des découpages existants, à savoir : les anciennes régions administratives du Québec, les nouvelles régions et sous-régions administratives et économiques, les régions scolaires et les divisions de recensement (comtés municipaux). Sa proposition d'une typologie des types de population, qui se retrouve dans la typologie actuelle de Harvey et Fortin, est également fort pertinente : « population du centre (population de la municipalité où pourrait être établie la bibliothèque régionale); population régionale (population totale de la région moins celle du centre); population rurale (population totale de la région moins la population globale des municipalités de 5000 habitants et plus) » (p. xvii). Enfin, le découpage des régions est ainsi présenté :

- | | |
|---|---|
| 1. Îles-de-la-Madeleine (centre : Fatima) | 17. Salaberry-de-Valleyfield (centre :
Salaberry-de-Valleyfield) |
| 2. Gaspésie (centre : New-Carlisle) | 18. Montréal métropolitain (centre :
Montréal) |
| 3. Bas-Saint-Laurent (centre : Rimouski) | 19. Saint-Jérôme (centre : Saint-Jérôme) |
| 4. Saguenay-Lac-Saint-Jean (centre :
Chicoutimi) | 20. Outaouais (centre : Hull) |
| 5. Lac-Saint-Jean (centre : Roberval) | 21. Nord-Ouest (Rouyn) (centre : [Rouyn]-
Noranda) |
| 6. Rivière-du-Loup (centre : Rivière-du-
Loup) | 22. Nord-Ouest (Amos) (centre : Amos) |
| 7. Québec régional (centre : Québec) | 23. Côte-Nord (centre : Baie-Comeau) |
| 8. Québec métropolitain (centre : Québec) | |
| 9. Chaudière (centre : Saint-Georges-de-
Beauce) | |
| 10. Mauricie (centre : Trois-Rivières) | |
| 11. Bois-Francs (Drummondville) | |
| 12. Cantons de l'Est (centre : Sherbrooke) | |
| 13. Granby (centre : Granby) | |
| 14. Saint-Hyacinthe (centre : Saint-
Hyacinthe) | |
| 15. Joliette (centre : Joliette) | |
| 16. Saint-Jean (centre : Saint-Jean [sur
Richelieu]) | |

Mentionnons aussi que plusieurs auteurs reconnaissent un rôle, une influence aux municipalités qu'on nomme « capitales régionales » (Gagnon, 1967; Roy, 2013) ou encore aux grandes métropoles (Ben Gera, 1980; OLP, 2010).

Aussi, le découpage des intervalles de taille des municipalités varie selon l'étude et le territoire auquel il est associé. Dans une étude française (OLP, 2010), les intervalles sont présentés comme suit :

- Paris
- 300k et plus
- 100k-299k
- 50k-99k
- 20k-49k
- 10k-19k
- 2k-9k
- moins de 2k.

Dans une étude pancanadienne (Ben Gera, 1980), les intervalles utilisés sont les suivantes :

- Grandes métropoles
- 100k-500k
- 10k-100k
- moins de 10k.

D'autres études utilisent plutôt une typologie opposant l'urbain au rural, ou encore la ville, la banlieue et le rural.

Il est également intéressant de remarquer que le découpage territorial fait l'objet d'un découpage différent dans les régions à forte densité de population. En effet, l'étude de Roy (2013) propose de découper la région montréalaise en six sous-ensembles (l'Est, le Nord, le Centre-Ville et sa périphérie, le Centre-Ouest et le Sud). Qui plus est, certains

chercheurs vont même jusqu'à mettre de l'avant un découpage local, c'est-à-dire par quartier, en distinguant les bibliothèques de quartier (équipements de proximité, situés près des habitations) des bibliothèques de secteur (bibliothèque rayonnant au-delà de leur voisinage immédiat). Par ailleurs, le Prêt entre bibliothèques (PEB) constitue un phénomène auquel il importe de s'attarder en matière de typologie régionale. Le fait que les bibliothèques pratiquant entre elles le PEB puissent former en quelque sorte un réseau régional pourrait être un indice servant à déterminer les capitales régionales.

Enfin, nous ne saurions passer sous silence les normes de performance des bibliothèques québécoises (celles élaborées par le MCC), élaborées en fonction de la taille des municipalités et non en fonction de la région d'appartenance, voire du type de région.

6. Problématique spécifique IV. Ce que sous-tend le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois

Les motivations qui sous-tendent le recours à un mode ou un autre d'approvisionnement en livres n'ont pas été documentées. Les écrits scientifiques portant sur les pratiques culturelles et la consommation culturelle sont toutefois riches du concept de motivation, défini par Dubois (1994) comme « le processus qui pousse une personne à agir » (p. 26) et par Arnould (2007) comme la recherche d'un équilibre lorsqu'un besoin est insatisfait. Debenedetti (2001, cité dans Bourgeon-Renault, 2009, p. 74) a pour sa part suggéré six différents types de motivation dans la consommation culturelle, à savoir : « 1) [l]'émotion esthétique[;] 2) [l]e divertissement, la relaxation[;] 3) [l]'évasion, le changement[;] 4) [l]'enrichissement intellectuel[;] 5) [l]a distinction sociale[;] 6) [l]'interaction sociale et l'hédonisme social ». Cette catégorisation des types de motivation laisse entrevoir une opposition entre les motivations intrinsèques et

extrinsèques de la consommation culturelle : les éléments 1, 2, 3 et 4 semblent liés à une motivation intrinsèque et se rapportent ainsi « aux activités entreprises par un individu parce qu'elles sont intrinsèquement agréables, c'est-à-dire gratifiantes par elles-mêmes » (Lapointe et Perreault, 2013, p. 137-138). Quant aux éléments 5 et 6, ils semblent plutôt liés à une motivation extrinsèque, celle-ci étant « à l'œuvre dès lors qu'une activité est réalisée dans le but d'obtenir ou d'éviter des résultantes externes » (*id.*).

De façon quelque peu similaire, Collin-Lachaud (2010) a proposé que « la consommation culturelle est non seulement recherchée pour elle-même à des fins intrinsèques (enrichissement intellectuel et spirituel, plaisir personnel...), mais [qu']elle constitue également un moyen d'atteindre un objectif ultérieur (partager des émotions avec ses proches, rencontrer d'autres personnes, faire partie d'une communauté...) » p. 284). On retrouve donc ici l'hédonisme relié à une motivation intrinsèque et la visée sociale de la consommation culturelle, à une motivation extrinsèque. Les auteurs ne précisent toutefois pas s'il y a primauté de l'une des dimensions sur l'autre ou de quelle façon ces deux réalités s'expriment sur un continuum, mais il est probable que cela soit variable selon les types de consommateurs. Il appert également que les motivations intrinsèques et extrinsèques se rapportent à des modes d'accès différents à la culture. En effet, Chen (2009) relie la possession d'objets (et donc la propriété de ceux-ci) à des motivations intrinsèques, alors que l'accès à un produit ou à un service culturel est relié à des motivations extrinsèques (p. 925). La motivation aurait ainsi une influence sur les modes d'accès, voire sur les modes d'approvisionnement des publics de la culture.

L'analyse de l'influence des motivations des individus dans le choix d'un mode d'approvisionnement en livres n'a pas fait l'objet d'études au Québec. Le livre numérique, par sa nature immatérielle relevant davantage du service que du produit culturel (tel que précisé plus tôt), pourrait avoir une influence sur le choix d'un mode d'approvisionnement. De la même manière, l'accès à un livre par l'emprunt dans une bibliothèque publique, par opposition à l'achat du même livre chez un détaillant, pourraient s'avérer des comportements qui sous-tendent différents types de motivations.

6.1. Les liens entre l'achat et l'emprunt de livres : les modes d'approvisionnement en livres

Si les modes d'approvisionnement en livres n'ont fait l'objet que de peu d'études au Québec, voire au Canada, ce champ de recherche a été relativement bien couvert en France. Soulevant d'épineuses questions, il fait l'objet de débats au sein de l'industrie du livre depuis très longtemps : on oppose alors la croyance à l'effet qu'un livre emprunté soit un livre qui ne sera pas acheté à celle voulant que plusieurs lecteurs découvrent des auteurs en bibliothèque et procèdent à l'achat des ouvrages qui les ont intéressés par la suite. Or, les déterminants de la décision d'emprunt ou d'achat d'un livre sont nombreux, et l'établissement d'une relation causale semble actuellement peu probable :

[A]ucune grande causalité explicative ne saurait à elle seule rendre compte de ce qui structure les pratiques d'achat et d'emprunt. L'étude confirme cependant le poids des facteurs sociodémographiques, qui tendent à opposer de façon spectaculaire une population socialement et culturellement favorisée – les emprunteurs-acheteurs – et une population réfractaire à l'achat comme à l'emprunt. Ce poids des facteurs sociodémographiques tend donc à relativiser singulièrement, sans l'évacuer pour autant, la question des rapports de concurrence ou de complémentarité entre achat et emprunt. Que, pour les trois quarts des emprunteurs, la pratique de l'emprunt ne soit pas exclusive de celle de l'achat ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas des zones de concurrence entre achat et emprunt. Pour une partie de ses lectures, l'emprunteur effectue de fait un arbitrage entre les deux modes d'approvisionnement, selon une grille qui lui est propre et qui prend en compte une multitude de critères : usage du livre, critères économiques, perception du lieu d'approvisionnement (bibliothèque ou lieu d'achat), etc. Les éléments recueillis par l'enquête sur l'évolution des consommations conduisent toutefois, en première analyse, à écarter l'hypothèse d'un transfert massif

de l'achat vers l'emprunt. En sens inverse, la thèse d'un renforcement de l'achat par l'emprunt est moins vérifiée encore. Ces éléments doivent toutefois être confirmés par des dispositifs de suivi régulier des emprunts, qui seuls pourront fournir une mesure plus précise de ces indicateurs et rendre compte de façon plus assurée de la dynamique de l'articulation achat/emprunt, dont cette étude ponctuelle ne pouvait, par définition, offrir qu'une première mesure (Renard, 1995, p. 34).

Gagnon (1970), Girard-Billon et Hersent (1998), de même que Zickuhr *et al.* (2012) ont tour à tour établi une typologie des lecteurs qui transcende les résultats des recherches en la matière. Celle-ci identifie des emprunteurs exclusifs (qui n'achètent pas), des acheteurs exclusifs (qui n'empruntent pas) et des acheteurs-emprunteurs (qui achètent et empruntent des livres).

Les principaux facteurs qui influenceraient la décision d'emprunt ou d'achat de livres sont les suivants :

- le revenu personnel (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b);
- la possibilité d'emprunter un livre à un ami, une connaissance (*id.*)
- une offre de livres à bas prix, notamment des livres au format poche (*id.*);
- la préférence pour le lieu et son ambiance (préférer bouquiner en librairie plutôt qu'en bibliothèque ou vice versa) (*id.*). À ce sujet, Seibel (1995) fait remarquer que la bibliothèque est jugée prioritairement comme un lieu proche de soi, alors que l'endroit où l'on achète ses livres est considéré, le plus souvent, comme un lieu éloigné. Le sentiment d'aisance est ici du côté des bibliothèques [...]. [D]'un autre côté, la propension à la flânerie, au feuilletage des livres est une attitude plutôt caractéristique du lieu d'achat (p. 218-219);
- l'étendue de l'offre de livres et l'accessibilité du point d'approvisionnement (distance et heures d'ouverture) (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b);
- les caractéristiques sociodémographiques, notamment le niveau de scolarité (dernier diplôme obtenu). Poissenot (2005) éclaire ainsi ce facteur : « L'approvisionnement par l'achat des lecteurs intensifs les moins diplômés doit être d'autant plus souligné qu'il concerne une population dont le pouvoir d'achat est moindre que celui des plus diplômés » (p. 9);
- les revenus et le pouvoir d'achat : « L'élévation du pouvoir d'achat des lecteurs intensifs peu diplômés donne lieu à une évolution confirmant la faible élasticité des pratiques d'approvisionnement en livres avec le niveau des ressources du foyer » (*ibid.*, p. 10);
- la disponibilité d'œuvres similaires à celle désirée (Seibel, 1995);

- la concurrence entre les points d'approvisionnement. Seibel (1995) en décline ainsi les paramètres : « fonction d'utilité du consommateur (variation de sa satisfaction), [...] service (disponibilité immédiate, largeur de l'assortiment, proximité ou non d'autres produits) » (p. 195);
- la nature et la perception de l'achat ou de l'emprunt, qui peut être éclairée par les oppositions suivantes : « disponibilité définitive / temporaire, ouvrage neuf / non neuf » (*id.*), de même que par les similarités de contenu entre les ouvrages, certains aspects des conseils reçus et de l'assortiment de livres (*id.*);
- le développement d'habitudes :
La pratique d'achat de livres, précise encore Seibel (1995), [...] consiste en une succession d'achats ponctuels dans une sorte d'agrégation temporelle dont l'horizon ne s'impose d'ailleurs pas. Mais la pratique est bien plus que la somme des achats effectués : elle est également installation d'habitudes, acquisition de savoirs et de familiarités, espace où se déploie une stratégie personnelle plus ou moins consciente (p. 196);
- la fréquentation des lieux d'achat et d'emprunt, qui renvoie également à une grande différence dans le rythme de fréquentation des bibliothèques et des lieux de vente : 60% des emprunteurs se rendent dans une bibliothèque au moins une fois toutes les trois semaines alors que la fréquentation des lieux d'achat se révèle bien moindre, en particulier pour les librairies. Pour expliquer cette différence quantitative de l'emprunt, au-delà de la décision d'y recourir, on ne saurait bien évidemment faire abstraction de la différence de coût financier ni du caractère naturellement répétitif de l'emprunt qui fait rendre des livres et en emprunter d'autres dans le même mouvement (*ibid.*, p. 201);
- le poids des déterminations sociales, que Seibel (1995) distingue ainsi :
1) ceux qui pratiquent le livre, qu'ils soient acheteurs ou emprunteurs, se distinguent déjà fortement de ceux qui ne le pratiquent pas; ce sont des populations plus féminines, plus jeunes, plus urbaines, plus instruites, qui comptent une plus forte proportion de cadres, de professions libérales, de professions intermédiaires et d'étudiants. Ici se trouvent confirmées des tendances lourdes de la sociologie des pratiques culturelles. 2) ceux qui cumulent les deux pratiques (emprunt et achat) présentent, de manière exacerbée, les traits des tenants de la culture cultivée; avec une population où les moins de 25 ans représentent 28%, où les cadres et les professions intermédiaires atteignent 29%, où l'on trouve 26% d'étudiants et 25% de personnes ayant atteint un niveau supérieur au baccalauréat (français). 3) [les] sous-populations qui empruntent des livres sans en acheter ou qui achètent sans emprunter [...] n'ont pas la même composition sociale. En particulier chez ceux qui empruntent sans acheter (7% de la population totale), on note le grand poids des lycéens et des étudiants (16%), une proportion plus forte que la moyenne de retraités et d'habitants des villes moyennes par rapport aux habitants des grandes villes ou de la région parisienne. Chez ces pratiquants, on remarque, en revanche, une moindre représentation des cadres, des professions intermédiaires ainsi que des diplômés en général [...]. [C]ette opposition de structure est fondamentale et on la retrouve tout au long de l'analyse des pratiques d'achats et d'emprunt, qu'il s'agisse du lieu d'achat privilégié, des types d'ouvrages achetés ou empruntés, sous la forme d'une opposition entre pratiques cultivées et pratiques populaires (p. 203-205).

Dans cette opposition entre l'emprunt et l'achat de livres, il importe également de mentionner que « l'achat et l'emprunt en bibliothèque sont deux formes essentielles de l'approvisionnement en livres à côté de la circulation des livres entre les individus, une pratique fréquente que l'on a tendance à oublier tant elle est aisée » (Seibel, 1995, p. 189). Enfin, sur le plan méthodologique, il importe de garder à l'esprit la nature probablement épisodique des pratiques d'emprunt et d'achat ainsi que leur intensité (Seibel, 1995).

Aussi, le mode d'approvisionnement témoigne de la relation qui s'établit entre l'offre culturelle et les publics, notamment les publics de la culture. Quatre grands thèmes ont été développés autour de cette relation de consommation. Le premier concerne la perception et l'évaluation des produits et services culturels par les individus, notamment en mettant au jour les concepts de jugement, de valeur, de réception et de risque. Le second thème traite spécifiquement de la relation des publics et de l'offre en matière de modes d'approvisionnement. Le troisième présente le courant théorique de l'expérience de consommation. Enfin, le quatrième et dernier thème traite de la signification de la relation de consommation.

6.2. Perception et évaluation

En matière de perception et d'évaluation des produits et services culturels, de nombreux concepts sont mobilisés dans la littérature. Nous en abordons ici les plus récurrents, notamment ceux du jugement, de la valeur, du choix (processus de décision), de la fidélité, de la réception, du risque perçu ainsi que celui de la satisfaction.

Précisons d'abord que les produits et services culturels sont fort difficiles à évaluer par les publics, notamment du fait de leur nature intangible, singulière et éphémère, mais

également parce qu'ils nécessitent parfois un certain niveau d'expertise (Derbaix, 2010). Ajoutons également que les auteurs consultés en matière de perception et d'évaluation mobilisent les concepts d'émotions et de sentiment. L'émotion consiste en un ensemble de « réponses rapides de l'organisme suite à des circonstances inhabituelles de l'environnement qui se manifestent par un ensemble de réponses physiologiques, comportementales et expressives, cognitives et expérientielles, concomitantes » (Derbaix et Filser, 2011, p. 13-14), alors que le sentiment

est un terme qui fait spécifiquement référence à la composante cognitive-expérientielle de l'émotion [...]. Le sentiment – au caractère plus intellectualisé que l'émotion – implique une sorte de jugement affectif. L'origine des sentiments peut être des émotions éprouvées précédemment au contact d'objets ou un apprentissage social [...]. Selon Damasio (2003), le sentiment est la perception d'un certain état du corps, ainsi que celle d'un certain mode de pensée et celle de pensées ayant certains thèmes. Le sentiment relève essentiellement de la sphère privée alors que l'émotion relève essentiellement de la sphère publique/visible. Il est de fait plus difficile d'observer un sentiment chez quelqu'un d'autre que d'observer une émotion [...] Le sentiment est aussi moins ponctuel que l'émotion et est plus une façon de voir et d'apprécier un objet [...] pour Damasio, l'émotion précède classiquement le sentiment [...]. Ajoutons que G. Rouan et J. L. Pedinielli (p. 242 in A. Channouf et G. Rouan, 2004) soulignent que « le sentiment est un état affectif complexe, assez stable et durable, lié à des représentations. Les sentiments sont l'aspect psychologique de l'affect ». Enfin, selon Leyens et ses co-auteurs (2000), les sentiments impliquent un rôle actif plutôt que simplement réactif de la personne [...] impliquent une médiation cognitive, le concept de soi (*ibid.* p. 14-15).

Ainsi, l'émotion serait une réaction courte à quelque chose, alors que le sentiment relève davantage d'un état et se manifeste de façon durable. Mentionnons enfin que les états émotionnels des individus sont les moteurs des comportements de consommation des produits culturels (Derbaix et Filser, 2011).

6.2.1. Jugement de l'individu

La formation du jugement d'un individu sur un produit, un service ou une institution est un processus complexe. À cet égard, Karpik (2010) a suggéré que, lorsqu'il s'agit de produits singuliers (*singularities*), notamment les produits et services culturels, et donc lorsque les individus sont exposés à une très grande diversité des critères d'évaluation

conjuguée à une très grande diversité de l'offre de produits et de services, le choix se traduit par un jugement qui mobilise les valeurs et les connaissances. Le même auteur a également proposé que le jugement d'un individu sous-tendait des connaissances spécifiques, partagées par d'autres, formant ainsi des groupes portant un jugement semblable sur un produit, un service ou une institution. Le jugement des individus est également influencé par ce que le même auteur nomme des dispositifs de jugement (*judgment devices*), qui se traduisent notamment par des actions communicationnelles visant la promotion des produits, la diffusion d'information, la proposition de conseils et la protection du consommateur. Ces dispositifs augmentent les connaissances des individus, qui se montrent nécessaires dans un marché de biens singuliers (Karpik, 2010).

Enfin, sont également considérés comme des dispositifs susceptibles d'influer sur la formation de jugements par les individus : les acteurs de l'industrie (pour le livre : les éditeurs, les médias, les libraires et les bibliothécaires); le réseau personnel d'un individu (famille et amis), qui peut faire circuler des informations à propos des produits, services et institutions; les marques et appellations; les critiques et les guides; les palmarès ainsi que les différentes techniques orientant les individus vers les dispositifs de médiation à l'intérieur des magasins (Karpik, 2010).

6.2.2. Valeur (telle que perçue)

La valeur qu'un individu accorde à un produit, un service ou une institution est un thème récurrent des écrits scientifiques sur les pratiques culturelles et la consommation des

produits et services culturels. On y distingue d'ailleurs de nombreux types de valeurs : nous en présentons ici les principaux.

D'abord, le concept général de valeur est défini par Holbrook comme une « expérience consistant à exercer une préférence relativiste [c'est-à-dire variable selon les circonstances dans lesquelles se déroule cette expérience] et interactive » (1994, p. 27) à l'égard du produit. Ses dimensions comprennent « [la] stimulation expérientielle, [le] lien social, [la] pratique sociale, [la] communion sociale, [la] connaissance, [l'] utilitaire, [le] signe, [et l'] appropriation » (Marteaux-Mencarelli, 2010, p. 204). Bourgeon-Renault (2010) note par ailleurs que la valeur est l'un des deux déterminants principaux (l'autre étant la qualité perçue) de la satisfaction du consommateur comme elle constitue aussi une variable déterminante du choix du consommateur. Passebois-Ducros et Aurier (2004) soulignent quant à eux que la situation de consommation influence la valeur perçue par le consommateur en ce qu'elle intègre dans la relation entre l'objet et l'individu l'environnement social et physique. On distingue par ailleurs deux approches du concept de valeur en marketing : l'une, « cognitive, où la valeur résulterait d'une évaluation coûts/bénéfices dans une perspective de transaction ou de choix; [l'autre,] affective ou expérientielle, où la valeur découlerait d'une préférence relative pour le produit dans une perspective de consommation ou de possession du produit » (Bourgeon-Renault, 2010, p. 75). Enfin, la plupart des significations que peut sous-tendre la valeur d'un objet ou d'un service ont été catégorisées en quatre types, à savoir : l'utilité, le plaisir, les significations sociales ainsi que l'identité et l'expression de soi (Richins, 1994).

Seront abordés et définis dans les lignes qui suivent les différents types de valeur tels que recensés dans les écrits scientifiques.

6.2.2.1. Valeur attachée

Le concept de valeur attachée est un concept parapluie en ce qu'il rassemble les concepts suivants, repris de Bourgeon-Renault (2009, p. 103; nos italiques) :

- *valeur fonctionnelle*[,] liée à la capacité de l'offre culturelle à proposer une offre de qualité[;]
- *valeur sociale*[,] relative à la pratique culturelle au sein d'un groupe social (famille, amis...)[;]
- *valeur émotionnelle* : l'offre culturelle peut susciter notamment l'admiration, l'étonnement, la surprise et le plaisir[;]
- *valeur épistémique*[,] à rapprocher de la capacité de l'offre culturelle à inciter la curiosité et à répondre au désir de nouveauté ou de connaissance des publics[;]
- *valeur conditionnelle*[,] définie comme le résultat d'une situation spécifique, liée à des facteurs situationnels (présence de monde ou non, entrée payante ou gratuite, présence d'un guide, occasion particulière de visite...).

6.2.2.2. Valeur d'échange et valeur d'usage

Bourgeon-Renault (2010) distingue en outre la valeur d'échange, qui réfère au prix à payer pour le produit ou le service, de la valeur d'usage, c'est-à-dire l'« intérêt et importance que le consommateur attribue à la consommation culturelle » (p. 69-70), tout en précisant que

dans le domaine artistique et culturel, ce n'est pas tant la relation « valeur d'usage/valeur d'échange » de l'objet culturel qui est importante, mais plutôt la relation « valeur signe/valeur d'échange symbolique ». Cette dernière explique davantage la perception du spectateur et influence son intention d'achat, voire l'expérience vécue lors de la consommation du produit culturel et, donc, le comportement de fréquentation d'une institution culturelle. Mais cette approche concerne surtout les spectateurs habitués et occasionnels (p. 76).

D'ailleurs, certains ont proposé que, pour les biens signifiants, la valeur symbolique remplacerait la valeur d'usage puisque l'usage *est* symbolique (Corrigan, 1997).

6.2.2.3. Valeur de pratique sociale

Les écrits scientifiques consultés font état du concept de valeur de pratique sociale en contexte d'expérience culturelle. Celle-ci ferait écho à l'hédonisme social (Passebois-Ducros et Aurier, 2004).

6.2.2.4. Valeur hédoniste, récréative ou de divertissement

Le champ de l'expérience culturelle fait également appel au concept de valeur hédoniste, récréative ou de divertissement. Ce type de valeur fait écho au plaisir que l'on peut retirer de la consommation et, par conséquent, de l'expérience d'un produit ou d'un service culturel (*id.*).

6.2.2.5. Valeur symbolique

Les produits et services culturels font l'objet d'une appropriation pour la signification sociale et privée que ceux-ci procurent à leurs usagers (Belk 1988; Bomsel, 2010; (Bourgeon-Renault et Filser, 2010; Richins, 1994; Wallendorf et Arnould, 1988). Richins (1994) précise à cet égard que la signification symbolique d'un bien ou d'un service culturel constitue la source de sa valeur perçue par l'individu. Qui plus est, « la valeur et la signification d'un objet est "cultivée" au fil du temps et émane de l'énergie psychique investie dans ce dernier et des expériences qui y sont reliées » (p. 506; nous traduisons).

6.2.3. Risque perçu dans la consommation

Selon Bauer (1960), la consommation sous-tend un risque, c'est-à-dire que les choix effectués par l'individu auront des conséquences, positives ou négatives, et que celles-ci demeurent imprévisibles (Volle, 1995). Le risque perçu peut être considéré comme « l'incertitude perçue par le consommateur quant aux pertes ou aux gains d'une transaction particulière (Murray 1991) [ou comme] la perception d'une incertitude par

rapport aux conséquences potentielles négatives d'un choix, ce qui déclencherait des sensations d'inconfort et d'anxiété (Dowling and Stealing, 1994) » (Bouder-Pailler et Damak, 2010, p. 30). Ce risque est identifié par Moulins (2004) comme un facteur explicatif important du comportement des publics en ce qu'ils se trouvent dans un état d'ignorance partielle face aux conséquences de leurs choix; Bouder-Pailler et Damak, (2010) y associent de nombreux types de risques, notamment financier, social, psychologique et cognitif. Trois facteurs sous-tendent le risque perçu, c'est-à-dire ceux liés à l'individu, ceux liés au produit ou au service ainsi que ceux liés à la situation d'achat (Bouder-Pailler et Damak, 2010).

Par ailleurs, Volle (1995) note que c'est le niveau de risque perçu qui détermine les activités de recherche d'information réalisées par l'individu, ces activités contribuant à réduire le niveau de risque à un niveau acceptable. À cet égard, plusieurs stratégies peuvent être mises de l'avant pour réduire le risque perçu. L'intervention d'un prescripteur ou d'un intermédiaire en constitue une (Benhamou, 2011), la fidélité à une marque (Volle, 1995); la routine (par exemple fréquenter la même institution ou demeurer fidèle à une marque) est également réductrice de risque (Auriacombe *et al.*, 2005, cité dans Collin-Lachaud, 2010). Enfin, les « communications interpersonnelles sont utilisées par les consommateurs pour limiter le risque perçu (Roselius, 1971), comme le “bouche-à-oreille” (Arndt, 1967; Perry et Hamm, 1969) et le contact avec des leaders d'opinion (Woodside et Delozier, 1976) », comme le soutient Volle (1995, p. 49), avant de préciser que les communications relevant des commerces (soit la publicité) ne seraient que moyennement efficaces en matière de réduction du risque perçu (Volle, 1995).

Ce dernier serait également lié au type de produit ou de service. En effet, il sera moindre pour un bien de consommation courante et de faible coût que pour un bien de luxe nécessitant un déboursé important ou un emprunt; qui plus est, « [l]e risque global attaché à la classe de produit est significativement plus élevé pour les services que pour les biens » (Güseman, 1981, cité par Volle, 1995, p. 48), mais celui-ci serait plus élevé pour les produits culturels de par leur nature expérientielle (Bourgeon-Renault, 2009). Enfin, les modes d'approvisionnement ainsi que les différents points de vente seraient associés à des niveaux de risque perçu différenciés (Volle, 1995).

6.2.4. Choix et processus de décision du consommateur

Les choix que doit effectuer un individu en contexte de consommation sont multiples. Ils concernent non seulement le produit ou le service *per se*, mais aussi le mode d'approvisionnement ainsi que l'institution ou l'organisation où se le procurer, nommément le lieu d'achat, de location, d'emprunt ou d'accès (dans le cas des transactions en ligne). Les comportements des individus à cet égard sont notamment fonction de la valeur (telle que perçue), des bénéfices anticipés, de même que de l'information et des connaissances détenues.

Compte tenu des multiples facteurs influençant le choix des individus, l'approche situationnelle a été développée en marketing afin de mieux comprendre le phénomène du choix (Marteaux-Mencarelli, 2010) (nous avons présenté cette approche à la section 5 du présent chapitre). Par ailleurs, Pham et Andrade (2008) soulignent que, en matière de prise de décision, « les consommateurs se basent sur l'affectif lorsque : a. leur motivation à traiter l'information est faible; b. ils sont distraits, cognitivement contraints ou sous la

pression du temps; c. d'autres bases d'évaluation sont ambiguës; d. ils manquent d'expertise dans le domaine » (cités par Derbaix et Filser, 2011, p. 69). Cela étant, il convient également de remarquer, d'une part, que « les consommateurs sont plus influencés par leur EA [États émotionnels]/RA [Réactions émotionnelles] dans des décisions relatives à des produits hédoniques plutôt que dans des décisions impliquant des produits utilitaires » (*ibid.*, p. 70) et, d'autre part, que, « dans le cas de produits expérientiels, [...] le processus de prise de décision peut être source de plaisir » (*id.*).

Ainsi, dans le domaine culturel, les informations provenant de personnes ayant déjà fait l'expérience du produit ou du service sont jugées plus fiables que les informations de type commercial (Bourgeon-Renault, 2009). D'égale importance, les facteurs déterminants du processus de sélection d'une activité culturelle mobiliseraient « l'intensité émotionnelle recherchée, le risque perçu (fonction du type culturel : spectacle de théâtre, opéra, cinéma...) et l'accessibilité » (*ibid.*, p. 89). Sur la base des travaux de Grasburn (1977), Greenwood (1977) et MacCannell (1976), Belk (1987) souligne également, en ce qui a trait au choix d'une destination touristique, la forte influence des « jugements quant au statut social de ceux qui ont visité tel ou tel monument ou vu tel ou tel objet » (p. 143; nous traduisons).

Par ailleurs, en matière de prise de décision, Benhamou (2011) affirme que « les coûts de la recherche de l'information pertinente par le consommateur expliquent en grande partie ses choix » (p. 18) et propose que le choix du lieu d'achat et du mode d'achat constitue des stratégies de réduction du risque, notamment par la délimitation de l'offre que ces choix sous-tendent.

6.2.5. Fidélité et multifidélité

Les concepts de fidélité et de multifidélité impliquent un choix récurrent d'un individu, notamment à l'égard d'un lieu d'achat, d'un mode d'approvisionnement, d'une collection, d'une troupe artistique :

Les travaux menés en sociologie de la culture permettent de replacer la fidélité à une organisation culturelle dans le cadre plus global de la relation que l'individu entretient avec l'art et la culture. Ces études soulignent que la fidélité des publics n'est que le reflet d'une carrière plus globale de consommation culturelle. Fidélité à une institution et fidélité à une pratique culturelle durable sont donc indissociables (Passebois, 2010, p. 323).

D'ailleurs, Collin-Lachaud (2010) a précisé que l'abondante offre culturelle, conjuguée au désir de variété des publics et de la nature addictive de la consommation culturelle, incitait à la multifidélité.

Bourgeon-Renault (2009) a déterminé que la fidélité comporte deux dimensions, à savoir une dimension attitudinale (préférence pour une institution ou une organisation) et une dimension comportementale (intensité de fréquentation et de consommation). De façon plus concrètement associée à la fidélité d'un individu à une institution ou à un point de vente, les écrits scientifiques font état de quatre déterminants principaux, que nous reprenons de Derbaix et Filser (2011, p. 106; nos italiques) :

- des *contraintes spatiales*, qui prennent en compte la disponibilité de points de vente substituables dans l'environnement géographique du chaland;
- des *facteurs cognitifs*, qui reflètent les jugements manifestés par le chaland à l'égard des éléments objectifs de l'offre du point de vente, notamment le niveau des prix et l'attractivité des promotions, la composition de l'assortiment et la disponibilité des produits [...];
- l'*évaluation de services* tels que les horaires d'ouverture, la commodité du stationnement ou la qualité de l'accueil par le personnel;
- des *facteurs affectifs*, qui traduisent l'agrément que procure la visite du point de vente, et qui ne se réduisent pas à une simple décomposition en attributs de l'environnement du point de vente, mais reflètent aussi l'impression globale que le chaland retire de son interaction avec l'espace.

6.2.6. Réception par l'individu : perception et interprétation

La prémisses de la consommation, notamment la consommation de produits et services culturels, demeure l'accessibilité à ceux-ci dans l'environnement d'un individu et la possibilité de leur perception par ce dernier. Selon Dubois (1994), la perception constitue l'exorde de la relation entre l'objet culturel et l'individu; il distingue à cet égard la perception physiologique des informations de leur interprétation.

En matière de perception physiologique, le concept de simple exposition est d'un intérêt certain en ce qu'il pose que

des sujets émettent des préférences pour des objets qu'on leur a préalablement montrés (exposition subliminale) par rapport à d'autres, strictement inédits, sans qu'ils reconnaissent les stimuli auxquels ils ont été préalablement exposés [...]. En clair, la simple exposition à un objet accroît la préférence pour cet objet en l'absence de toute reconnaissance. (Derbaix et Grégory, 2004, p. 36, cités par Derbaix et Filser, 2011, p. 22).

En ce qui a trait à l'interprétation, trois types en ont été proposés : l'interprétation auctoriale, qui renvoie au fait qu'« un critique attribue à une œuvre une signification précise en associant un ensemble de ses traits formels à un portrait de son auteur » (Esquenazi, 2009, p. 10); l'interprétation textuelle, qui considère « le texte comme une machine à contrôler sa propre interprétation[,] celui-ci engendr[ant] un "lecteur-modèle" auquel doit se confronter tout lecteur empirique » (*ibid.*, p. 12); l'interprétation générique, qui veut que « la réception de l'objet par le public [soit] déterminée par la connaissance que possède ce dernier du genre (science-fiction, policier, documentaire, etc.) auquel appartient l'objet » (*ibid.*, p. 16). On notera en outre l'existence d'une communauté d'interprétation, c'est-à-dire d'« un public décidé à appliquer dans une situation donnée une méthode d'interprétation qui lui paraît appropriée. Ainsi devrait-on partager le public

en différentes communautés d'interprétations attachées à des stratégies interprétatives spécifiques » (Esquenazi, 2009, p. 16).

Enfin, en référence aux interactions sociales que sous-tend la consommation, Daniel Dayan a proposé le concept de réception secondaire, qui désigne les conversations et discussions entre les individus après la réception individuelle de l'information, de la prestation ou du produit (Dayan, 1992^b).

6.2.7. Satisfaction

La satisfaction, dans le cadre de la consommation de produits et services, est appréhendée comme « [l']adéquation à long terme de l'offre de l'organisation aux attentes des clients » (Filsler, 2010, p. 259); en ce sens, elle « constitue bien une condition nécessaire au développement d'une relation, même si cette condition n'est pas suffisante » (*ibid.*, p. 260). Elle peut également être envisagée comme « la différence entre la perception par le consommateur du niveau de performance du service sur chaque attribut et le niveau de ses attentes pour ce même attribut » (*ibid.*, p. 126).

Bourgeon-Renault (2009) précise d'ailleurs que la qualité perçue et la valeur attachée sont les deux principaux déterminants de la satisfaction en matière d'expérience. D'égale importance en matière de biens expérientiels, les différents degrés d'expertise des publics correspondraient à des satisfactions différentes. En effet, plus un individu est expert, plus il retirera de satisfaction de son expérience. Aussi, les publics experts retirent davantage de satisfaction sur le plan cognitif, alors que les publics novices en retirent davantage sur le plan esthétique (Passebois-Ducros et Aurier, 2004).

Enfin, et de façon plus spécifique au domaine du livre, Morris, Hawkins et Sumsion (2001) ont souligné toute l'importance d'une sélection attrayante de titres (l'offre déployée par l'institution) dans la satisfaction des publics.

6.3. Modes d'approvisionnement

Les modes d'approvisionnement réfèrent à la façon dont un individu consomme un produit ou un service. Les auteurs consultés abordent en la matière l'accès, l'acquisition et le partage.

L'acquisition, qui résulte en une possession, « implique un soi étendu (Belk 1988), tient lieu d'un "réceptacle de signification" (Richins 1994a), et crée un lien [entre l'individu et l'objet] [...]. Les propriétaires de ces objets les utilisent pour se distinguer, pour communiquer avec les autres et exprimer ou définir leurs affiliations (Belk 1988; Boorstin 1973) » (Chen, 2009, p. 925; nous traduisons). Le caractère privé et permanent de l'acquisition (Chen, 2009) est également à prendre en considération. L'accès à et l'expérience d'un produit ou d'un service sont appréhendés comme étant « mémorable[s] (Pine et Gilmore 1999) et cumulatif[s]; chaque nouvelle expérience s'inscrit dans la trajectoire de consommation et chaque visite au musée accroît la valeur de ces visites (Csikszentmihalyi et Halton 1981; Mano et Oliver 1993) » (Chen, 2009, p. 925; nous traduisons). Chen (2009) précise en outre le caractère public, éphémère et circonstanciel de l'accès et de l'expérience.

Ces deux modes d'approvisionnement sous-tendent toutefois le même acte, c'est-à-dire que l'achat d'une peinture ou l'accès à celle-ci au musée permettra le plaisir de l'apprécier (Chen, 2009), tout comme d'ailleurs l'achat d'un livre ou l'accès à celui-ci via

une bibliothèque ou un ami permettra la lecture de l'œuvre. Chen (2009) précise également que l'identification à l'œuvre (ou à l'artiste) ferait varier le mode de consommation; ainsi, un lecteur très attaché à un auteur ou à une œuvre donnée pourrait préférer en faire l'acquisition plutôt que d'y avoir accès. Le facteur économique serait également à prendre en compte en matière de mode d'approvisionnement. À cet égard, Marteaux-Mencarelli (2010) a pu conclure que le choix de visionner un film en salle ou à la maison était influencé par les coûts qui y sont rattachés.

De la même manière, l'âge des individus serait un facteur à considérer en ce que, à différents stades de la vie, on accorde plus de valeur à ce qu'on fait ou plus à ce qu'on possède. En effet, « Csikszentmihalyi et Rochberg-Halton (1981) ont identifié un changement chez les préretraités, ceux-ci se définissant davantage par ce qu'ils font que par ce qu'ils ont » (Belk, 1988, p. 148; nous traduisons). Aussi, « Furby (1978) a proposé que les individus de 40 à 50 ans sont ceux parmi tous les autres groupes d'âge à citer le pouvoir social et le statut comme des raisons pour posséder des objets » (Belk, 1988, p. 148; nous traduisons). Le critère de l'âge serait également à prendre en compte sur le plan des générations. À cet égard, Gèze (2012) note par exemple que « [l]a bibliothèque privée, personnelle, a longtemps été un symbole de statut social, mais [que,] pour les jeunes, ce n'est plus le cas » (p. 107). Aussi, les caractéristiques sociodémographiques des individus constituent des facteurs ayant une influence sur les modes d'approvisionnement. Une étude sur les publics d'une bibliothèque de jouets menée au Royaume-Uni a conclu à une appréciation différenciée du service de la bibliothèque selon différents groupes sociaux (Ozanne et Ballantine, 2010).

Outre l'accès et l'acquisition, les écrits scientifiques font état du partage (*sharing*) comme mode d'approvisionnement, c'est-à-dire à « l'acte et au processus de la mise à disposition de ce qui est nôtre aux autres tout comme à l'acte et au processus d'accéder aux objets des autres pour notre usage. Le partage peut être effectué pour une période déterminée ou non, et il peut être destiné à un usage exclusif ou destiné à l'usage de tous » (Belk, 2007, p. 127; nous traduisons). Le partage serait un comportement appris culturellement de même que la possession et la propriété des objets (Furby, 1976, cité dans Belk, 2007). Il serait également plus aisé de partager des biens de nature intangible, notamment les biens numériques, puisque cela n'implique pas qu'on s'en sépare (Belk, 2007).

Par ailleurs, dans le cadre d'une étude portant sur les modes d'approvisionnement en livres des usagers des bibliothèques publiques en France et mentionnée par BAnQ (2012, p. 2), on a constaté que

le lecteur est davantage un acheteur qu'un emprunteur, [situation] encore plus marquée en France, d'après les conclusions de Claude Poissenot dans son dossier paru dans le *Bulletin des bibliothèques de France* [<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0107-001>] : « Presque la moitié des Français achètent des livres sans en emprunter alors que seuls 3% passent uniquement par l'emprunt pour se fournir en lecture. La population compte presque trois fois plus d'acheteurs de livres que d'emprunteurs (70% contre 24%). »

Enfin, Bomsel (2010) a souligné que l'ère numérique apportait avec elle une mutation de la vente vers la location, une transformation des produits vers les services et, par le fait même, que la consommation d'œuvres numériques relevait davantage de l'expérience.

6.3.1. Achat impulsif

Le concept d'achat impulsif est également abordé dans les écrits scientifiques portant sur les modes de consommation. Celui-ci est défini par Giraud (2002) comme « étant non

planifié (non réfléchi), déclenché par un stimulus (facteur de situation), précédé d'un désir soudain, puissant, décidé sur-le-champ, sans délibération, ni répétitif et souvent non démesuré » (cité par Derbaix et Filser, 2011, p. 36).

6.3.2. Processus d'achat

Les modes d'approvisionnement sont partie intégrante d'un processus plus large, c'est-à-dire le processus d'achat, soit « un ensemble d'étapes qui se succèdent, avec d'éventuels retours en arrière, jusqu'à la décision finale [:] 1. La phase d'éveil qui déclenche l'idée de l'achat; 2. La phase de recueil et de traitement de l'information; 3. La formulation et la mise en œuvre des choix; 4. L'évaluation des conséquences » (Dubois, 1994, p. 227).

6.4. Expérience de consommation

Dans le domaine de l'étude du comportement des consommateurs, selon Boudier-Pailler et Damak (2010), Holbrook et Hirschman, par leur publication de 1982, sont à l'origine du concept d'expérience. Celui-ci « a permis de mettre l'accent sur l'importance des processus sensoriels, émotionnels et de recherche de stimulation, qui sont déterminants dans la consommation culturelle » (Boudier-Pailler et Damak, 2010, p. 28-29). La signification de la consommation d'un produit culturel constitue le cœur du modèle d'expérience; la signification est le fruit d'une expérience (Bourgeon-Renault, 2010), cette dernière étant définie « comme une interaction entre un individu, un objet source de production de sens et l'environnement » (*ibid.*, p. 137). L'approche expérientielle

s'intéresse notamment à la psychologie des publics et elle adopte une approche phénoménologique (Bourgeon-Renault et Filser, 2010).

Heilbrunn (2005) a identifié trois dimensions à l'expérience de consommation, à savoir

une dimension physique, qui reflète la perception par le sujet des caractéristiques sensorielles de l'objet; une dimension rhétorique ou sémantique, reflétant le statut de signe de l'objet qui sert de support à l'expérience; enfin une dimension pragmatique, qui s'exprime à travers les actions que le sujet engage lors de l'interaction avec l'objet (cité par Bourgeon-Renault et Filser, 2010, p. 145-146).

Roederer (2008) ajoute à cette nomenclature la dimension temporelle, qui renvoie au « coût temporel perçu par l'individu pendant l'expérience » (Bourgeon-Renault et Filser, 2010, p. 145-146). Le contexte, l'environnement et, par conséquent, le lieu où se déroule l'expérience demeurent des facteurs importants (Mencarelli, 2010). À cet égard, Arnould et Thompson (2005) soulignent que

[l']expérience en magasin est [...] créée par la réunion de ressources psychologiques du sujet, et de ressources apportées par le point de vente, notamment à travers la conception de l'espace de vente. Cette idée de construction conjointe de l'expérience par interaction des ressources de l'offre et de la demande occupe une place importante dans la théorie culturelle de la consommation (cité par Derbaix et Filser, 2011, p. 120).

Notons au passage que l'expérience, selon cette définition, présente des liens étroits avec le concept de médiation culturelle dans la perspective de Chaumier et Mairesse (2014), notamment sur les plans de l'objectif de communiquer et de la réception par le public.

Les écrits scientifiques traitant de l'approche expérientielle font également état de la théorie du *two-step flow* de Csikszentmihalyi (1990) que nous avons abordée plus haut et qui n'est pas sans lien avec celle des capitaux de Bourdieu (1979), qui pose que les connaissances d'un individu lui permettent d'apprécier certaines formes d'art. Aussi, le concept d'expérience ne serait pas spécifique aux biens culturels. En effet, « [i]l semble

qu'il existe une part d'expérience dans toute activité de consommation et que la frontière entre les activités culturelles et les autres produits et services soit beaucoup plus perméable que ne l'imaginaient les fondateurs du courant de l'expérience » (Bourgeon-Renault et Filser, 2010, p. 145). Enfin, Bomsel (2010) a souligné que l'ère numérique faisait basculer les produits culturels de la matérialité à l'expérience.

6.5. Signification de la consommation

Les auteurs consultés, notamment ceux qui s'intéressent au marketing, notent l'importance des aspects symboliques de la consommation : l'hédonisme, individuel et social, prendrait ainsi le pas sur l'utilité des produits et services (Galan et Vignolles, 2010). Bourgeon-Renault et Filser (2010) ont d'ailleurs rappelé que les travaux de Veblen et de Bourdieu militent en faveur de la nature symbolique des produits culturels et leur fonction de communication de signes, qui permet tant à l'identité de l'individu de se former qu'à se distinguer de celle des autres. Bourgeon-Renault, (2009) note à cet égard que la « dimension symbolique de la consommation culturelle peut être orientée vers soi (recherche de plaisir, d'émotion et d'esthétisme) ou vers les autres (sociabilité) » (p. 73); toutefois, ce qui est exprimé par cette symbolique peut évoluer au fil du temps (Corrigan, 1997).

6.5.1. Lien social engendré par la consommation

La consommation situe un individu dans le monde social en ce qu'elle « communique un sens social et est le lieu d'une lutte pour la distinction sociale » (Corrigan, 1997, p. 32; nous traduisons). Le lien social développé par la consommation est d'ailleurs vu comme une quête conjuguée à celle de la construction identitaire (Cova, 1995, cité dans Galan et

Vignolles, 2010). En outre, la distinction sociale dans la consommation ainsi que l'interaction sociale et l'hédonisme social (maintien et développement d'une sociabilité) sont identifiés par Debenedetti (2001) comme des motivations dans la consommation culturelle (cité par Bourgeon-Renault, 2009). Nous en faisons mention plus haut : la consommation culturelle fait écho à des motivations intrinsèques (individuelles) et extrinsèques, notamment sociales (Collin-Lachaud, 2010).

Par ailleurs, à propos de la consommation culturelle, Collin-Lachaud (2010) a proposé que son « caractère social [...] rend encore plus pertinents la prescription et le parrainage dans la culture que dans les autres secteurs » (p. 293).

6.5.2. Régimes de coordination

Dans l'objectif d'intégrer les différentes dimensions de la consommation de produits singuliers, Karpik (2010) a proposé des régimes de coordination (*regimes of coordination*). Il distingue ainsi les régimes de coordination impersonnels des régimes de coordination personnels. Les premiers traitent des produits et services non personnalisés (livre ou vin par exemple), alors que les seconds, à l'inverse, intègrent les produits et services personnalisés (vêtements sur mesure, services de fête d'enfant, par exemple) et les services professionnels (dentiste, avocat, par exemple). Pour ces différents types de produits et services, Karpik articule leur nature et leurs caractéristiques aux comportements des consommateurs ainsi qu'aux dispositifs les mettant en relation.

Il ne s'agit pas ici de passer en revue chacun de ces régimes, mais nous souhaitons tout de même aborder celui traitant du livre. Parmi les régimes de coordination impersonnels, le régime d'authenticité est le plus approprié dans ce cas; en effet, il se

« compos[e] de noms. Grands vins, CD de musique populaire ou classique (ou leur téléchargement), et livres. Des milliers de nouveaux noms sont ajoutés chaque année » (Karpik, 2010, p.131; nous traduisons). Ce régime de coordination articule une très grande diversité de produits singuliers à une très grande diversité de comportements de consommation; cette nature fait émerger un déficit d'information quand vient le temps, pour le consommateur, de faire des choix. Ce régime se caractérise en outre par : une grande variété de noms de produit et de préférences des consommateurs; des actions de toute part pour orienter au mieux leurs comportements vers certains produits; une forte présence de niveaux de confiance et de croyances; enfin, une course à l'originalité dans l'objectif de différencier un produit des autres (Karpik, 2010).

6.6. Pourquoi acheter, pourquoi emprunter? Quatre problématiques spécifiques

Nous avons choisi la perspective communicationnelle pour tenter de mieux comprendre les raisons pour lesquelles des lecteurs vont acheter ou emprunter des livres. Plus spécifiquement, nous avons identifié quatre problématiques spécifiques, qui sous-tendent le développement d'un outil permettant :

- l'analyse des variations statistiques des données des bibliothèques publiques autonomes du Québec sur le plan territorial;
- une meilleure compréhension des habitudes d'emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec;
- un portrait plus juste des habitudes d'emprunt de livres au format papier des usagers de bibliothèques publiques autonomes du Québec;
- une caractérisation plus fine du choix d'un mode d'approvisionnement en livres des usagers des bibliothèques publiques du Québec.

Nous avons fait le choix de rédiger une thèse par insertion de quatre articles. Ainsi, le prochain chapitre présente la méthodologie générale de la thèse ainsi que les

méthodologies spécifiques des quatre contributions autonomes qui se rattachent à la problématique générale. Bien que les méthodologies spécifiques soient présentées à la fois dans le chapitre sur la méthodologie de la thèse et dans les articles insérés dans la thèse, nous avons fait l'effort de réduire au minimum les inévitables dédoublements d'informations.

CHAPITRE II

Méthodologie et objectifs

Introduction

Comme nous l'avons abordé dans la problématique générale de notre thèse, les institutions et industries culturelles sont en mutation et la recherche a surtout analysé ces changements à partir du connu, par le biais de démarches déductives. Les résultats des travaux réalisés consistent surtout en des statistiques qui permettent d'identifier les changements. Ainsi, un grand nombre d'études portant sur les modes d'approvisionnement en livres et les usagers de bibliothèques sont menées selon une démarche hypothético-déductive. Ces recherches présentent de nombreux avantages, mais elles ont comme caractéristiques communes de prendre appui dans les écrits scientifiques, c'est-à-dire dans ce qui est déjà connu, pour ensuite utiliser un cadre théorique pour vérifier des hypothèses. Il nous a semblé plus pertinent de nous ouvrir à ce qui est difficile à prévoir en accordant priorité aux données, c'est-à-dire en nous référant aux écrits scientifiques seulement en cours d'analyse et non pas avant de l'entreprendre. Nous souhaitons comprendre ces changements, notamment en tenant compte du discours des acteurs et des données qui ne sont pas interprétées dans le cadre de recherches conduites selon une démarche déductive,

dont le point de départ se situe dans les écrits scientifiques et dans les résultats de recherche disponibles.

Les approches inductives ont en commun de proposer une problématisation nourrie par une analyse des données. Autrement dit, le point de départ de la recherche ne se trouve pas dans une recension des écrits, mais dans l'analyse même. Cette caractéristique a été mal comprise par bon nombre de chercheurs, et cette méconnaissance a donné lieu à des conflits entre les exigences scientifiques mises de l'avant par les tenants des approches inductives et les exigences institutionnelles en matière de recherche (Luckerhoff et Guillemette, 2011 et 2017). Encore aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre des chercheurs affirmer que les approches inductives ne tiennent pas compte des écrits scientifiques, qu'il est naïf de croire qu'il soit possible de faire table rase des connaissances antérieures et qu'il est dommage de discréditer les approches déductives et quantitatives.

Or, les approches inductives ont comme point commun d'identifier l'analyse comme point de départ pour la recherche, mais, plus tard au cours de la recherche, elles reconnaissent l'importance, et même la nécessité, de reconnaître l'apport des écrits scientifiques. De plus, le chercheur doit identifier ses connaissances antérieures et même les mobiliser sous forme de concepts sensibilisateurs, c'est-à-dire de concepts qui influencent la perspective analytique et qui sensibilisent son regard. La sensibilité théorique du chercheur sous-tend le recours à ces concepts sensibilisateurs, car ils « favorisent une plus grande acuité dans la lecture des données et [lui] permettent [...] de reconnaître ce qui émerge des données » (Charmaz, 2004, cité par Plouffe et Guillemette, 2012, p. 96). Précisons ici que ces concepts peuvent demeurer temporaires dans le cours

de la réalisation de la recherche, comme ils peuvent également être conservés tels quels. En effet, ceux-ci peuvent être en évolution au gré de l'avancement de la recherche et de leur adéquation avec la réalité observée. De plus, des moments déductifs existent dans une approche inductive, tout comme il existe des moments inductifs dans une approche déductive. C'est donc en grande partie le point de départ de la recherche qui permet de la considérer comme inductive, car les chercheurs qui mobilisent les démarches inductives ne considèrent pas qu'ils ne procèdent que par induction.

Dans la sphère francophone, certains chercheurs se sont identifiés à la *grounded theory* de Glaser et Strauss (1967) sans traduire cette dénomination et, souvent, en se référant à des adaptations qui proposaient des variantes sans savoir que celles-ci différaient beaucoup de la proposition originale. Au Québec, de nombreux chercheurs se sont identifiés à la théorisation ancrée telle que représentée par Paillé (1994), sans savoir que ce chercheur, en proposant une approche adaptée de la *grounded theory*, s'en distancie fondamentalement, notamment en proposant l'utilisation d'un cadre théorique dans le cadre de la démarche.

Pour notre part, nous avons fait le choix d'identifier notre démarche à la méthodologie générale de la théorisation enracinée (MTE), l'appellation privilégiée par Luckerhoff et Guillemette (2012) pour proposer, en français, une affirmation de la posture épistémologique présentée par Glaser et Strauss dès leur publication de 1967 :

Nous avons choisi de traduire l'expression « Grounded Theory » par « Méthodologie de la théorisation enracinée » pour des raisons essentiellement sémantiques. Il existe une quinzaine de traductions françaises différentes. Une de celles-ci est « théorisation enracinée ». La plus répandue est « théorie ancrée ». [D]isons seulement ici que la Grounded Theory n'est pas d'abord une théorie, mais une approche méthodologique générale de recherche qui permet la construction d'une théorie. De plus, bien que le terme « grounded » ait plusieurs significations en anglais, jamais il ne signifie « ancré ». Un ancrage empêche un bateau (ou une maison, par exemple) de bouger; cette symbolique

est contraire aux fondements épistémologiques de la Grounded Theory. On ne trouve dans aucun texte en anglais sur la Grounded Theory le lien synonymique avec « anchored ». Par contre, la symbolique de l'enracinement est une façon de nommer le processus que constitue cette méthodologie, un processus qui consiste à constamment lier construction théorique aux données de terrain, un processus qui n'est jamais complètement terminé. Le terme « enracinée » correspond à la famille sémantique anglaise des mots « field », « root », « ground », etc. (p. 7).

La MTE est une approche inductive qui a pour objectif la génération de théories ayant ceci de particulier qu'elles sont « enracinées dans les données de terrain et en croissance à partir de celles-ci » (Corbin, 2012, p. viii). On la distingue des approches conventionnelles de la recherche sur la base que celle-ci admet une pluralité de vérités, par opposition à une seule et unique vérité, et que cette vérité évolue « en fonction du temps, du lieu, du point de vue de l'observateur et de la situation » (*id.*). Précisons que la MTE de Luckerhoff et Guillemette (2012) ne constitue pas une approche relevant du constructivisme, qui s'intéresserait à la construction de la réalité par l'individu; elle estime plutôt que cette réalité émerge de l'interaction entre l'individu et l'objet dans un contexte donné. Dans cette perspective, les auteurs admettent qu'il y a construction, mais ils ne nient pas l'existence de la réalité. Ainsi, la réalité est donnée comme interprétée ou perçue, mais son existence n'est pas mise en doute.

La MTE vise en outre « l'exploration de situations, l'identification de concepts pertinents et la génération d'hypothèses » (Corbin, 2012, p. ix) et non à démontrer ou à vérifier une théorie ou une hypothèse. La MTE est une méthodologie générale adaptée tant aux méthodes quantitatives que qualitatives, et sa nature épistémologique est spécifiquement exprimée dans le renversement de « l'ordre traditionnel de la démarche scientifique » (Luckerhoff et Guillemette, 2012^a, p. 3).

De fait, l'approche inductive que sous-tend le cadre méthodologique de la MTE place au cœur de la démarche de recherche les données du terrain et exige du chercheur qu'il n'ait pas recours, à tout le moins avant la fin du processus de collecte et d'analyse des données, aux écrits scientifiques et aux différents cadres théoriques par le biais desquels on a tenté d'expliquer le phénomène à l'étude. Cette suspension temporaire du recours aux écrits scientifiques est nécessaire afin que le chercheur n'impose pas aux données un cadre théorique existant, mais vise plutôt à construire la théorie à partir de ce qui émerge des données. C'est pour cette raison que nous ne présentons pas ici une synthèse des connaissances sur notre objet d'étude.

Luckerhoff et Guillemette (2012) considèrent que bon nombre de publications subséquentes de Glaser et Strauss consistaient en des illustrations et des exemples d'utilisation de la *grounded theory* et qu'il serait dommage d'y voir l'unique façon de mener un projet de recherche selon les principes qu'elle sous-tend. Autrement dit, l'explication des usages dans un champ particulier et à partir d'un type de données en particulier permet de mieux comprendre de quelle manière il convient concrètement de tenir compte des principes épistémologiques d'une telle démarche inductive, mais ces publications auront aussi eu pour effet de restreindre la portée perçue de ces principes. Par exemple, dès 1967, il était très clair qu'il était possible d'analyser quantitativement des données qualitatives, et qualitativement des données quantitatives. Il apparaissait aussi distinctement que tant les démarches quantitatives que qualitatives pouvaient être inductives. Or, les nombreuses publications portant sur les analyses de transcriptions d'entretiens ont contribué à ce que la *grounded theory* soit principalement associée à la

recherche qualitative. Par ailleurs, les exemples de manières d'analyser les données ont été perçus par certains chercheurs comme une prescription de la façon d'appliquer une démarche inductive. C'est pourquoi nous désirons identifier nos travaux à la MTE, fortement inspirée par l'interactionnisme symbolique et par le pragmatisme américain (Luckerhoff et Guillemette, 2014), et qui propose une perspective interdisciplinaire. Autrement dit, la posture épistémologique qui consiste à entreprendre la démarche en analysant des données, à déterminer l'échantillon en fonction de l'avancement de l'analyse et à accepter les allers-retours nombreux entre les données, l'analyse et les écrits scientifiques constitue un cadre général à l'intérieur duquel il est possible d'intégrer de nombreuses méthodes spécifiques.

De nombreux chercheurs identifient les approches inductives, et plus spécifiquement la MTE, à des approches exploratoires. Elles constituent en effet des démarches appropriées pour se situer dans une perspective exploratoire, mais elles ne se réduisent pas à cet objectif. En effet, la MTE peut permettre de porter un regard différent dans un champ au sein duquel les résultats de recherche sont à la fois nombreux et contradictoires en raison de l'incommensurabilité des paradigmes (Kuhn, 1983). Puisque les approches inductives ne prennent pas appui sur un cadre théorique, le chercheur n'est pas obligé de choisir un paradigme en particulier ni un cadre théorique spécifique; il peut en effet choisir de ne pas se situer dans une vision de l'édification de la connaissance ou de la possible cumulation du savoir. En outre, notre recherche ne peut être considérée exploratoire parce que nous connaissons déjà le champ et avons déjà réalisé des projets de recherche sur le même objet. Mais le simple fait de faire l'effort de mettre ce que nous

connaissions de côté pour regarder ce qui a émergé des données nous a permis de porter un regard nouveau sur l'objet, nous « appu[yant ainsi] sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes », pour reprendre les termes de Blais et Martineau (2006, p. 3).

En effet, le cadre de la MTE permet de considérer toutes données comme potentiellement pertinentes, selon le principe énoncé par ses fondateurs : « all is data » (Glaser, 2001, p. 145). Notes prises après une conversation informelle, données d'archives, information provenant de différentes sortes d'entrevues individuelles ou de groupes ou tirées de documents audiovisuels, notes d'observation, résultats d'autres recherches, données quantitatives, analyses d'artefacts ou données provenant de journaux ou de correspondances épistolaires : aucune de ces données n'est rejetée d'emblée. De même, le cadre méthodologique de la MTE peut inclure des démarches variées et des méthodes spécifiques, dont un projet hypothético-déductif et quantitatif, notamment dans un cas où le choix d'adopter une telle démarche émane des résultats de la démarche générale de la MTE, mais aussi parce que les résultats ont à leur tour influencé la démarche générale de la MTE.

Influencé par Lazarsfeld, Glaser a en effet proposé des approches inductives pour l'analyse quantitative des données (Glaser et Strauss, 1967; Glaser, 1994, 2007 et 2008), mais très peu de publications portent spécifiquement sur les approches inductives et quantitatives. Notre thèse contribue donc à illustrer la possibilité d'intégrer des analyses quantitatives dans des démarches inductives. Par ailleurs, en mettant de l'avant la MTE

comme approche inductive générale, nous avons emprunté une démarche mixte, dans le cadre d'une thèse par insertion d'articles. À l'instar de Luckerhoff (2011), nous considérons qu'il s'agit d'une façon de mener un certain nombre de projets à l'intérieur d'une démarche générale inductive et ainsi de déterminer les problématiques spécifiques de certains projets en fonction des résultats obtenus dans un autre.

1. Description de notre démarche méthodologique

Plus concrètement, nous avons respecté le principe le plus important en MTE en ce que nous avons analysé des données variées, autant statistiques que qualitatives (observations, entretiens, lectures de rapports). Notre démarche a ainsi emprunté une forme d'une hélicoïdale en ce que nous avons avancé « dans le projet de recherche en revenant constamment sur des étapes déjà amorcées et [en reliant] entre elles ces différentes démarches » (Glaser, 1978, cité par Plouffe et Guillemette, 2012, p. 98). Nous avons procédé simultanément à la collecte, à l'analyse, à la modélisation ainsi qu'à la construction de notre échantillonnage théorique.

En ce qui a trait à notre échantillon, il a été construit non pas pour être statistiquement représentatif, mais bien en raison de son potentiel pour favoriser la théorisation : « [L]'échantillonnage théorique se distingue de l'échantillonnage statistique par le fait que, dans ce dernier, l'échantillon représente une population, alors que, dans l'échantillonnage théorique, les données recueillies (nécessairement partielles et donc pouvant être considérées, à ce titre, comme un échantillon) fournissent de l'information sur une situation » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 99). C'est la méthode de comparaison continue (*constant comparative analysis*; Strauss et Corbin, 1998) qui nous a permis de

comparer les incidences relevées dans les nouvelles données avec celles des données déjà collectées (Corbin et Strauss, 2008). Ce processus implique un certain retour en arrière sur les données préalablement recueillies, mais également sur les différents concepts mobilisés par le chercheur comme sur l'échantillonnage théorique.

Nos analyses partielles nous ont ainsi poussé à identifier, peu à peu, des problématiques spécifiques se rattachant à notre problématique générale. Alors que nous avions initialement l'intention d'en identifier trois (selon les règles de la thèse par insertion d'articles, qui doit en présenter trois), notre enthousiasme face au potentiel de notre analyse provisoire nous a incité à identifier, les unes après les autres, quatre problématiques spécifiques. Toutefois, nous ne les avons pas identifiées au même moment, puisque les résultats obtenus dans le cadre d'une première démarche nous ont permis d'identifier de nouvelles problématiques ou de modifier des ébauches de problématiques.

Les problématiques sélectionnées constituent donc elles-mêmes le résultat d'une démarche générale inductive, puisque leur identification prend appui sur les données et non sur les écrits scientifiques. Nous avons intégré, à l'intérieur de cette démarche générale inductive, des démarches spécifiques différentes correspondant aux objectifs liés aux problématiques spécifiques choisies en fonction des ébauches d'analyses. Ainsi, notre démarche générale inductive peut être considérée mixte, puisqu'elle intègre des perspectives qualitatives et inductives et d'autres hypothético-déductives et quantitatives, dont le point de départ est lui-même issu d'analyses qualitatives et inductives.

Ainsi, à l'intérieur de chacune de ces démarches nous avons respecté les critères de scientificité propres aux démarches inductives et qualitatives et aux démarches quantitatives. En effet, dans un premier temps, nous avons passé en revue les données statistiques concernant les comportements d'emprunt de livres dans les bibliothèques publiques du Québec ainsi que les analyses qui en avaient été faites. Ces premières lectures de données en mode exploratoire nous ont permis de constater que les analyses de ces données nécessitaient d'être réalisées à une échelle territoriale locale, par opposition à une échelle territoriale régionale, cette dernière ne permettant pas de mettre au jour les éventuelles disparités entre les données des bibliothèques situées dans des municipalités fort différentes. Ces premières explorations nous ont ainsi dirigé vers l'élaboration d'une typologie territoriale à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle des municipalités du Québec.

Dans un deuxième temps, nous avons repris l'exploration des données statistiques relatives aux emprunts de livres réalisées par les bibliothèques publiques du Québec, mais, cette fois-ci, à l'aide de la typologie territoriale développée. Les résultats de ces analyses, bien qu'intéressants en eux-mêmes, nous ont amené à les mettre en lien avec l'offre déployée par les bibliothèques, ici également sous la loupe de la nouvelle typologie territoriale développée. Nous n'avions pas prévu effectuer l'analyse de l'offre, mais les résultats obtenus nous ont incité à le faire : il nous semblait effectivement pertinent de mettre en lien l'offre et les usages qui en sont faits. Aussi, dans le cadre de cette deuxième phase de recherche, nos résultats ne nous permettaient pas l'analyse comparée du livre au format papier et du livre au format numérique. En effet, les données disponibles ne

faisaient que très peu état des usages en matière d'emprunts de livres numériques. Face à ce constat, nous nous sommes tourné vers une autre source et avons obtenu les données brutes des tous les emprunts de livres numériques réalisés via la plateforme collective québécoise *Pretnumerique.ca*.

Dans un troisième temps, nous avons pu analyser l'offre et les usages qui sont faits du livre numérique dans les bibliothèques publiques du Québec, ici également sous la loupe de la typologie territoriale à l'échelle des municipalités. En effet, si le livre numérique, par sa nature immatérielle, peut laisser croire à une déterritorialisation des actes d'emprunt, les données collectées permettaient leur association à la bibliothèque publique ayant effectivement réalisé le prêt. À cette époque (c'est-à-dire 2014), le développement du prêt de livres numériques en bibliothèque en était à ses premiers balbutiements. Ainsi, les données étaient encore embryonnaires, mais des tendances lourdes ont pu être dégagées de nos analyses. De fait, sous la loupe de la typologie territoriale, les analyses de l'offre et des usages de livres imprimés, puis de livres numériques ont permis d'articuler au mieux la problématique du choix d'un mode d'approvisionnement en livres : les usagers des bibliothèques publiques constituaient alors des participants de choix pour notre recherche, puisque nous allions pouvoir nous entretenir avec des individus qui s'avéraient soit des emprunteurs exclusifs (qui n'achètent jamais) ou des emprunteurs-acheteurs (qui achètent et qui empruntent des livres), de même que de documenter ce choix de mode autour des formats papier et numérique.

Cela étant, la problématique a évolué rapidement à la suite de la réalisation des premiers entretiens individuels avec les participants à la recherche. En effet, nous avons

fait le choix de modifier notre échantillon théorique en cours de réalisation afin de nous entretenir avec des individus qui ne fréquentent pas les bibliothèques publiques, nommément des acheteurs exclusifs (qui n'empruntent pas de livres). Ces entretiens ont effectivement permis de mieux comprendre les comportements d'emprunt et d'achat et les choix qu'ils sous-tendent, notamment par leur analyse comparée et contrastée. Ainsi, ce n'était plus seulement le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des usagers des bibliothèques publiques du Québec qui a mobilisé notre attention, mais bien le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois, qu'ils soient usagers ou non d'une bibliothèque publique.

À l'intérieur de chaque problématique spécifique, lorsque nous avons parcouru suffisamment de données pour rédiger une ébauche d'analyse, nous avons appliqué le critère de l'*emergent fit*, lequel prend sa source dans la circularité de la démarche de la MTE, ce qui d'ailleurs la distingue des processus traditionnels de la recherche et de leur logique séquentielle (Luckerhoff et Guillemette, 2012b). L'*emergent fit* consiste en un processus répondant à d'éventuelles interprétations personnelles du chercheur et elle se traduit par une validation de ces interprétations auprès des acteurs du milieu. Autrement dit, nous avons soumis nos analyses provisoires pour discussion aux participants à notre recherche.

1.1. Approche communicationnelle

En accord avec l'aspect interdisciplinaire de notre perspective, nous avons abordé la consommation de livres sous l'approche communicationnelle des faits culturels. Les

chercheurs en communication sociale accordent une grande importance au sens et au lien social :

En communication sociale, les productions sont analysées dans leur contexte d'échanges. Une production est destinée à un public même si cette rencontre est différée et si l'auteur affirme s'en désintéresser. La communication sociale s'intéresse à la dimension intersubjective de toute production et au fait que toute communication est culture et toute production culturelle est communication (Luckerhoff et Guillemette, 2014, p. 5).

Qui plus est, l'approche communicationnelle permet d'aborder de nombreux objets de recherche. À cet égard, Ollivier (2007) a proposé que

Les sciences de la communication ne sont pas enfermées dans un objet d'étude ni dans une problématique unique. Bien au contraire, elles se voient en mesure de questionner nombre d'activités humaines, de structures sociales et d'objets, du travail et de son organisation au musée, de la publicité aux rituels religieux, de la structure économique des chaînes de télévision à la circulation du texte littéraire. Cette variété ne signifie pas inconsistance scientifique. [...] Elle constitue plutôt les sciences de la communication comme un lieu à partir duquel on peut interroger la société et les groupes, les hommes et leurs machines, les messages et leurs conditions de production, de circulation, de réception et d'interprétation. Un tel statut épistémologique n'est pas exceptionnel. La sociologie ne possède pas en elle-même d'objet d'étude unique ni de méthodologie unifiée. [...] La rigueur des choix méthodologiques et épistémologiques est, en conséquence, de la plus grande importance pour ces sciences (cité par Derèze, 2009, p. 19).

La perspective de la communication sociale va au-delà de l'analyse du message, de son émetteur et de son récepteur. Elle se définit « par la production de sens générée par l'entremise des conventions implicites ou explicites que les individus ont apprises en fonction de leurs interactions avec différentes composantes du système social dans lequel ils vivent » (Perreault et Lachance, 2014, p.3). Cette perspective va de pair avec le modèle orchestral développé par Winkin qui, dans *La nouvelle communication* (1981), propose de « concevoir des phénomènes culturels apparemment très différents comme des systèmes de messages ou de signes » (p. 106) et de délaisser la dimension psychologique de l'individu au profit des systèmes avec lesquels il interagit. Toujours selon Winkin, ces systèmes sous-tendent que les interactions ont lieu dans un contexte :

En disant que l'on ne communique pas mais que l'on participe à la communication, Bateson, Birdwhistell et les autres faisaient calmement basculer cul par-dessus tête toute la recherche sur les processus d'échanges, qu'ils soient interpersonnels ou médiatiques. L'échange passait du statut de transfert d'information à celui de relation sociale et symbolique. La communication devenait une institution sociale (p. 337).

À partir de là, il est possible d'avancer que l'approche communicationnelle des faits culturels sous-tend l'étude des phénomènes culturels du point de vue de la relation entre l'offre déployée et les publics, qui plus est dans leur contexte d'échange (Luckerhoff et Jacobi, 2014).

1.2. Perspective interactionniste

L'interactionnisme symbolique est né d'échanges interdisciplinaires, à une époque où les chercheurs utilisaient surtout des questionnaires pour appréhender le monde par le moyen des statistiques. Face à cette manière de faire, l'École de Chicago valorisera une perspective ethnographique en mettant l'accent sur la recherche de terrain afin de mieux comprendre les interactions sociales et les processus sociaux. Chez les chercheurs s'identifiant à cette démarche, le fait social est considéré comme un processus et non pas comme une donnée, un processus qui se construit dans le cadre de situations dont le sens ne peut être compris qu'à travers celui que les individus donnent à leur action. La présente recherche adhère aux principes de l'interactionnisme symbolique, qui a pour prémisse la construction de la réalité à travers l'interprétation que se font les individus de celle-ci.

Selon une telle perspective,

l'accent mis sur l'analyse des processus (plutôt que des structures) permet [...] de comprendre la construction de sens que réalisent des participants au travers de leurs interactions. Selon Cabin (2000), les interactionnistes postulent que le fait social n'est pas une donnée, mais un processus, qui se construit dans le cadre de situations concrètes. [...] C'est dans la dynamique des échanges entre les personnes (les interactions), et à travers le sens que donnent les individus à leur action (d'où le qualificatif de symbolique), que l'on peut saisir l'essence du jeu social (Cabin, 2000, p. 99-100, cité par Luckerhoff et Guillemette, 2014, p. 2-3).

Cette perspective nous incite à concevoir la consommation culturelle comme le fruit d'une construction sociale hétérogène. En effet, la consommation culturelle est vue ici comme une construction, puisqu'elle n'est pas fixée dans le temps : elle demeure en mouvement, elle constitue un processus qui évolue dans le temps et dans l'espace. Elle est en outre vue comme un acte social, notamment du fait que les comportements qu'elle sous-tend émanent de l'interaction entre l'individu, l'offre culturelle et le contexte dans lequel l'interaction se développe. Enfin, la consommation culturelle est vue comme hétérogène, puisque la relation entre l'individu, l'offre culturelle et le contexte d'interaction est singulière. D'ailleurs, « [la] perspective interactionniste considère que le marché est le lieu de rencontre d'une offre et d'une demande, toutes deux autonomes, et que le rôle du marketing est d'organiser cette rencontre (dans le domaine artistique, il est usuel de parler à ce propos de "médiation culturelle") » (Evrard, 2010, p. 395-396). Qui plus est, cette interaction entre le public et les produits et services culturels fait intervenir des éléments propres à l'individu, au produit ou service ainsi qu'aux contextes de mise en relation :

Dans une large mesure, un achat reflète les caractéristiques individuelles de l'acheteur telles que ses motivations, perceptions, expériences passées et attitudes. À un second niveau, ce même acheteur subit, pour de nombreux produits, l'influence de son microcosme social : famille, amis, voisins, collègues de travail. Enfin, l'impact de ces groupes de références s'inscrit à son tour dans le cadre plus vaste du contexte sociodémographique (classe sociale, style de vie...) et d'un système de valeurs caractérisant l'environnement culturel (Dubois, 1994, p. 12).

2. Objectifs et méthodes déployées

L'objectif général de cette thèse consiste à mieux comprendre les comportements des usagers des bibliothèques publiques autonomes québécoises en matière de consommation de livres et d'en apprécier les éventuelles variations sur le plan géographique. Cette visée

sous-tendait quatre objectifs spécifiques que nous présentons ici accompagnés des méthodes déployées pour les atteindre :

- 1) Développer un outil permettant l'analyse des variations statistiques des données des bibliothèques publiques autonomes du Québec sur le plan territorial;
- 2) Mieux comprendre les habitudes d'emprunt de livres au format papier des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec;
- 3) Mieux comprendre les habitudes d'emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec;
- 4) Mieux comprendre le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des usagers des bibliothèques publiques du Québec.

Le 5 octobre 2015, nous avons déposé une demande de certificat éthique au Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières; cette demande a été acceptée par l'émission d'un certificat daté du 29 octobre 2015. Dans cette demande, nous faisons état de notre objectif de mieux comprendre ce que sous-tendaient les comportements d'achat et d'emprunt de livres des usagers des bibliothèques publiques du Québec. Nous faisons également état d'une double méthode de collecte de données, à savoir celle du journal conjuguée à celle des entretiens individuels. Toutefois, les ressources (en temps) nécessaires pour la réalisation d'une collecte de données par la méthode du journal nous ont incité à évacuer cette méthode de collecte et à nous concentrer sur la réalisation d'entretiens individuels. Le recrutement des participants a été effectué par la sollicitation de notre réseau personnel, professionnel et académique afin que soit relayé un courriel d'invitation à participer à la recherche. Ce courriel comprenait notamment la lettre d'information, le formulaire de consentement et l'engagement de confidentialité du chercheur.

2.1. Objectif spécifique 1) Développer un outil permettant l'analyse des variations statistiques des données des bibliothèques publiques autonomes du Québec sur le plan territorial

Dans le cadre de cette thèse, nous avons souhaité analyser les variations des comportements d'emprunts des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec sur le territoire québécois. À cet égard, nous avons, notre collaborateur et moi, développé une typologie territoriale permettant l'analyse des statistiques culturelles à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle des municipalités québécoises. Cette typologie locale constitue un outil susceptible de contribuer à une meilleure compréhension des relations entre la culture et le territoire à l'échelle locale.

Dans un premier temps, nous avons fait le choix des indicateurs selon une approche générale inductive. Au fait que plusieurs chercheurs avaient eu recours à la taille des municipalités pour analyser les variations statistiques dans le champ culturel, nous avons procédé à la collecte de différentes données statistiques reliées à l'échelle territoriale des municipalités québécoises afin d'identifier celles qui présentaient des variations importantes. La taille de la population et la densité de population ont alors été identifiées. Les données sur la taille de la population des municipalités datent de 2013 et proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec (2015). Les données concernant la densité de population des municipalités proviennent du recensement de la population de 2011 de Statistique Canada (2015).

Ces deux indicateurs en mains, nous avons entrepris les analyses et réalisé une première catégorisation inspirée de celle de Harvey et Fortin (1995), distinguant ainsi des municipalités centrales à haute densité et celles à faible densité, des municipalités

satellites à haute, moyenne et faible densité, de même que des municipalités périphériques à haute, moyenne et faible densité. Précisons que, pour cette première version de la typologie, nous avons utilisé le critère de situation géographique des municipalités en nous inspirant de la typologie de Harvey et Fortin, c'est-à-dire en comparant la situation géographique d'une ville par rapport aux autres. Par ailleurs, lors de la présentation de cette première mouture à l'occasion du Congrès des milieux documentaires⁹ de décembre 2014, certains participants ont remarqué que l'indice de richesse foncière uniformisée était couramment utilisé dans leur milieu, notamment par le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du calcul des subventions aux bibliothèques publiques.

Dans un second temps, nous avons souhaité systématiser le critère de situation géographique. Pour ce faire, nous avons procédé à une revue des écrits scientifiques portant sur les méthodes déployées dans le domaine des typologies territoriales. Nous avons notamment retenu que la distance d'une municipalité par rapport à une ville d'importance, généralement de 50 000 habitants et plus, était utilisée relativement couramment dans le développement des typologies territoriales.

Ainsi, nous avons collecté les données relatives à la distance entre les municipalités à partir des banques de données de Transports Québec (2015) et les avons intégrées à notre fichier d'analyse. Nous avons aussi intégré l'indice de richesse foncière uniformisée, non pas en tant que quatrième indicateur, mais bien que donnée additionnelle qui pourrait éventuellement permettre de nuancer les catégories de la typologie. Les données relatives

⁹ Ce congrès annuel rassemble principalement les professionnels des bibliothèques publiques québécoises.

à la richesse foncière uniformisée proviennent du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMROT, 2015).

Dans un troisième temps, nous avons procédé à un second essai de catégorisation des territoires municipaux à l'aide du critère de la taille de la population, de la densité de la population et des distances séparant les municipalités de la ville de 50 000 habitants et plus la plus rapprochée. Une double échelle territoriale a été utilisée à cette étape; mettant de l'avant une échelle territoriale résolument locale (territoire municipal), nous avons analysé et catégorisé les municipalités à l'intérieur de leur région administrative respective. Nous avons ainsi trié les municipalités par région administrative d'appartenance, puis par taille de population. Cette opération a permis d'identifier les municipalités centrales à haute densité (MCHD) et les municipalités centrales à faible densité (MCFD), la densité de la population distinguant les deux catégories. Le critère de distance entre les municipalités a ensuite permis d'identifier les municipalités satellites de niveau 1 (MS1) et les municipalités satellites de niveau 2 (MS2). Enfin, la combinaison des données de la taille de la population et de la distance entre les municipalités a permis d'identifier les municipalités intermédiaires (MI) et les municipalités périphériques (MP).

Les seuils ainsi que les intervalles de taille et de densité de population utilisés ont été en partie inspirés de la revue des écrits scientifiques et en partie de l'analyse des données réalisée à l'aide de la méthode des seuils naturels, c'est-à-dire une méthode « consistant à placer les limites de classes dans les zones de discontinuité repérées dans la distribution » (Ependa, 2014, p. 302). Ainsi, pour fixer le seuil de densité de population distinguant les MCHD et les MCFD, soit 1000 habitants au kilomètre carré, nous avons

trié les données de densité de population par municipalité sous la forme d'un dégressif, c'est-à-dire une liste des municipalités allant de celle présentant la plus forte densité de population à celle présentant la plus faible. Nous avons par la suite produit un graphique afin d'identifier la principale zone de discontinuité, c'est-à-dire la zone du graphique où la continuité des données est interrompue. Cette zone de discontinuité, qui indiquait une densité de population de 1000 habitants au kilomètre carré, a permis de répartir la liste des données en deux groupes, soit les MCHD et les MCFD.

La typologie territoriale utilisée dans le cadre de cette thèse développe donc **six catégories de municipalités québécoises** que nous présentons ici :

- 1) Une **municipalité centrale à haute densité (MCHD)** est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative¹⁰. La taille minimale de sa population est de 100 000 habitants et elle présente une densité de population minimale de 1000 habitants par kilomètre carré. Exemples : Laval, Longueuil, Montréal, Québec;
- 2) De la même manière qu'une MCHD, une **municipalité centrale à faible densité (MCFD)** est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative, la taille minimale de sa population étant de 50 000 habitants et présentant une densité de population maximale de 999 habitants par kilomètre carré. Exemples : Drummondville, Gatineau, Lévis, Rimouski, Saguenay;
- 3) Une **municipalité satellite de niveau 1 (MS1)** est une municipalité dont la taille maximale de la population est de 100 000 habitants et qui est située à 30 minutes¹¹ ou moins d'une MCHD. Exemples : Brossard, L'Ancienne-Lorette, Mascouche, Pointe-Claire, Richelieu;
- 4) Une **municipalité satellite de niveau 2 (MS2)** est une municipalité dont la taille démographique maximale est de 50 000 habitants et qui est située à 30 minutes ou moins d'une MCFD ou d'une MI. Exemples : Acton Vale, Bromont, Charlemagne, Louiseville, Mont-Joli, Prévost;
- 5) Une **municipalité intermédiaire (MI)** est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et plus et qui est située à plus de 30 minutes de

¹⁰ On dénombre actuellement 17 régions administratives au Québec.

¹¹ La proximité d'une ville par rapport à une autre peut être exprimée en temps ainsi qu'en distance. Nous avons fait le choix d'exprimer la proximité par le temps de déplacement nécessaire puisque cela nous semblait plus proche de la réalité telle qu'elle est vécue par les individus.

voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus. Exemples : Alma, Granby, Rouyn-Noranda, Saint-Georges, Sorel-Tracy;

- 6) Une **municipalité périphérique (MP)** est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et moins et qui est située à plus de 30 minutes d'une municipalité de 50 000 habitants et plus. Exemples : Amqui, Amos, Chandler, Beauceville, Rawdon, Saint-Lazare, Warwick.

2.2. Objectif spécifique 2) Mieux comprendre les habitudes d'emprunt de livres au format papier des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec

Les habitudes d'emprunt de livres au format papier sont exprimées par les statistiques de prêts de livres telles qu'agrégées par les bibliothèques. De très nombreux indicateurs ont été développés par les chercheurs s'intéressant à cet objet et, de façon plus générale, aux bibliothèques publiques : on les nomme généralement indicateurs de performance, puisqu'ils mesurent les niveaux d'activité de ces institutions reliés à leur mission principale de diffusion, tant culturelle qu'informationnelle (Allaire, 2010; Beauchemin, 2004; Ben Gera, 1980; Gagnon et Garon, 1995; Girard-Billon et Hersent, 1998; IMLS, 2013; MCC, 2013; OLP, 2010 et Savard, 2004).

Au Québec, on a établi des normes de performance pour les bibliothèques publiques.

Nous en reprenons la liste telle qu'établie par Gagnon et Garon (1995) :

- norme concernant le personnel : 1 emploi équivalent à temps complet / 2000 habitants et 1 bibliothécaire / 10 000 habitants;
- norme concernant l'espace physique : 90 m² / 1000 habitants pour moins de 6000 habitants et 51 m² / 1000 habitants pour 100 000 habitants et plus (on ne précise pas de norme dans le cas des populations entre 6000 et 100 000);
- norme concernant les places assises dans la bibliothèque : 5 à 10 places / 1000 habitants pour moins de 10 000 habitants et 3 places / 1000 habitants pour plus de 50 000 habitants (on ne précise pas la norme dans le cas des populations de plus de 10 000 et de moins 50 000);
- norme concernant les collections de livres : 3,5 volumes *per capita* jusqu'à 32 500 habitants et 2 volumes *per capita* pour plus de 200 000 habitants (on ne précise pas de norme dans le cas des populations de plus de 32 500 et de moins de 200 000);
- norme concernant le nombre d'acquisitions de livres : 0,2 livre et plus *per capita*;

- norme concernant les abonnements aux périodiques : 40 abonnements plus 0,5 / 100 habitants pour moins de 5 000 habitants et 700 abonnements plus 0,1 / 100 habitants pour plus de 75 000 habitants (on ne précise pas de norme dans le cas des populations de plus de 5 000 et de moins de 75 000);
- norme concernant les collections de documents audiovisuels : 200 documents plus 10 / 100 habitants pour moins de 5000 habitants et 9200 documents plus 7 / 100 habitants pour plus de 75 000 (on ne précise pas de norme dans le cas des populations de plus de 5000 et de moins de 75 000);
- norme concernant les heures d'ouverture : 4 à 6 heures / semaine pour moins de 1000 habitants et 70 heures et plus / semaine pour plus de 100 000 habitants (on ne précise pas de norme dans le cas des populations de plus de 1000 et de moins de 100 000).

Précisons également que, le plus souvent, les chercheurs font varier ces indicateurs selon la taille de la municipalité, la région administrative, le type de région (notamment au Québec, selon la typologie de Harvey et Fortin, 1995) et le type d'institution.

Les données concernant les indicateurs de performance des bibliothèques québécoises sont collectées annuellement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) par l'entremise de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*. Ce sont ces données qui ont été identifiées pour fonder nos analyses visant à mieux comprendre les habitudes d'emprunt des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec. Nous avons pu accéder aux données en ligne via le site *StatBib*¹².

Par ailleurs, plusieurs méthodes peuvent être déployées pour évaluer les collections de documents d'une bibliothèque publique et ses services; ces méthodes sont autant de nature quantitative que qualitative. Une étude publiée en 2000 par Evans, qui s'inspire des méthodes d'analyse promues par l'American Libraries Association (ALA), constitue une référence en la matière. L'auteur recourt au livre *ALA's Guide to the Evaluation of Library Collection*, qui propose des méthodes spécifiques regroupées en deux sections : les

¹² *StatBib* : www.banq.qc.ca/statbib.

méthodes centrées sur la collection et les méthodes centrées sur les usages. Dans le cadre de cette thèse, nous avons souhaité analyser les indicateurs de performance référant tant aux collections (l'offre déployée) qu'aux usages (fréquentation, emprunts, etc.).

Cet objectif nous a conduits, mon collaborateur moi, à analyser les statistiques de l'offre et des usages des bibliothèques publiques autonomes (BPA) du Québec sur une période de trente-six mois, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons restreint nos analyses aux BPA dans la visée de comparer des réalités similaires; nous avons en outre fait le choix de cadrer nos analyses sur une période de trois ans afin d'éliminer les effets des variations saisonnières et des variations émanant de périodes exceptionnelles. Les données statistiques des principaux indicateurs de l'offre et des usages de chacune des 173 BPA¹³ ont été téléchargées. Chaque ensemble de données portant sur chacune des BPA a ensuite été catégorisé selon le type de municipalité¹⁴ dans laquelle la BPA œuvre et ce, à l'aide de la typologie culturelle locale développée dans le cadre de cette thèse. Enfin, l'ensemble du corpus a fait l'objet d'analyses statistiques, notamment des analyses de fréquence et de corrélation ainsi que des mesures de tendance centrale, puis des analyses comparatives

¹³ Une BPA peut être constituée en un réseau de succursales. Dans un tel cas, les statistiques concernant une telle BPA incluent les statistiques de l'ensemble de ce réseau.

¹⁴ Dans le cadre de cette recherche, le terme *municipalité* désigne la municipalité locale telle que définie par le MAMROT (2010), c'est-à-dire qu'une « municipalité locale a reçu du législateur certains pouvoirs qui lui confèrent une autonomie politique et administrative [...]. Les municipalités locales n'ont pas toutes la même désignation; le terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse, un canton ou un canton uni, mais aussi les villages nordiques, cris ou naskapi. ». Il importe ainsi de ne pas confondre ces entités avec les municipalités régionales de comté (MRC), qui « regroupe[nt] des municipalités de différentes tailles et peu[vent] comprendre un territoire qui n'est pas une municipalité locale et que l'on nomme « territoire non organisé » (n. p.).

(essentiellement bivariées, selon le type de municipalité), le tout afin de dresser un portrait détaillé de l'offre et des usages des BPA du Québec.

Les données présentées dans les tableaux et figures ont été calculées en fonction des moyennes pour les années 2012, 2013 et 2014, plutôt que sur la base d'une seule année baromètre, ceci afin de contrôler les éventuelles variations ponctuelles. Ces moyennes ont été calculées en deux temps : d'abord, à partir de la somme des données des trois années à l'étude, nous avons calculé les moyennes triennales pour chaque BPA; puis nous avons trié ces données triennales selon la typologie, pour obtenir les moyennes par catégorie. Par exemple, pour calculer le nombre moyen de documents disponibles dans les BPA pour la période de 2012 à 2014, nous avons, pour chaque BPA, additionné les valeurs observées en 2012, 2013 et 2014, puis les avons divisées par trois. Ensuite, afin de calculer les moyennes par catégorie de municipalité, nous avons additionné les valeurs triennales pour les années étudiées (résultats de la première étape) de chaque BPA d'une catégorie, divisées par le nombre de BPA de cette catégorie.

La grande majorité des tableaux et figures présentant ces moyennes catégorielles n'affichent pas les moyennes provinciales. Nous avons fait ce choix parce que notre objectif consiste à comparer les territoires entre eux et non de les comparer en fonction d'une moyenne provinciale, d'autant que la moyenne provinciale est fortement influencée par les valeurs extrêmes du corpus. En effet, il ne s'agit pas d'établir la performance des bibliothèques d'un type de municipalité par rapport à la performance moyenne au niveau provincial, mais bel et bien d'analyser les variations entre les bibliothèques de ces différentes catégories de municipalités.

2.3. Objectif spécifique 3) Mieux comprendre les habitudes d'emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec

Les habitudes d'emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec sont exprimées par la nature des prêts réalisés par ces dernières. Nous avons ainsi souhaité identifier de façon détaillée la nature et l'ampleur des prêts de livres réalisés par celles-ci et ce, en distinguant les livres selon les caractéristiques suivantes :

- catégories et sous-catégories des titres empruntés (roman, roman historique, livre de recettes, bande dessinée, etc.);
- provenance des titres (publié chez un éditeur québécois ou étranger);
- format (ePub, PDF);
- prix suggéré par l'éditeur;
- date de publication;
- date d'acquisition par la bibliothèque;
- nombre d'exemplaires (de fichiers) par titre.

Au moment de lancer cette recherche, les données québécoises relatives aux prêts de livres numériques étaient disponibles auprès de l'organisation Bibliopresto¹⁵, avec laquelle nous avons alors entamé des discussions afin d'obtenir les données nécessaires à la recherche. Ces discussions ont été fructueuses et nous avons alors été mis au fait de la nature et de l'ampleur des données disponibles. Nous avons constaté après coup que les données concernant les prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques du Québec étaient disponibles à même la plateforme collective de diffusion Prenumerique.ca, gérée par l'organisme Bibliopresto.ca. L'extraction des données de

¹⁵ « BIBLIOPRESTO.CA émane de la volonté commune de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), du Réseau BIBLIO du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) de se doter d'un organisme chapeautant le développement et l'accès aux ressources numériques en bibliothèques publiques » (<http://bibliopresto.ca/presentation.php>, page consultée le 2 septembre 2017).

prêts a été réalisée par les équipes et partenaires de Bibliopresto.ca et un classeur, produit à l'aide du tableur *Excel*, regroupant les données nous a été remis.

Les données extraites de la plateforme incluait les données de prêts de livres numériques de toutes les bibliothèques publiques québécoises ayant effectivement développé le service de prêts de livres numériques pour leurs usagers. Ainsi, on y retrouvait les données des bibliothèques publiques autonomes et affiliées¹⁶ et celles de la Grande Bibliothèque de BANQ. Les données obtenues concernaient, pour chaque bibliothèque, le nombre de prêts réalisés en 2013 et 2014¹⁷ selon la catégorie de livres. Des investissements auraient été nécessaires pour obtenir les données concernant la provenance des titres, le format, le prix suggéré par l'éditeur, la date de publication et la date d'acquisition par la bibliothèque. Nous avons dû restreindre nos analyses aux données effectivement disponibles. Ces données regroupaient alors les prêts de livres numériques effectués entre le premier janvier 2013 et le 31 décembre 2014 selon la catégorie de livres. Les catégories de livres utilisées étaient au nombre de 31. En outre, parmi les données transmises par l'organisme, on retrouve également des données ayant été collectées par les équipes de Bibliopresto.ca auprès de chacune des bibliothèques de l'échantillon. Elles concernent la population desservie, le nombre d'usagers inscrits et les budgets

¹⁶ On distingue les bibliothèques publiques autonomes (bibliothèques desservant une municipalité de 5000 habitants et plus) des bibliothèques affiliées (bibliothèques desservant une municipalité de moins de 5000 habitants et généralement affiliées à un Centre régional de services aux bibliothèques publiques [CARSB]).

¹⁷ La disponibilité des données pour ces seules années a dicté la période sur laquelle nous avons pu produire des analyses. En effet, la plateforme collective de prêts de livres numériques n'ayant débuté ses activités qu'en 2012, qui plus est partiellement, nous avons convenu avec l'organisation de traiter les données de 2013 et 2014.

d'acquisition de livres au format papier et au format numérique et ce, pour la période de référence, soit 2013 et 2014.

Dans les discussions précédant la transmission des données, nous avons convenu avec l'organisation de ne pas tenir compte des bibliothèques publiques n'ayant pas eu 24 mois consécutifs d'activités dans la plateforme Prenumerique.ca au cours de la période allant du premier janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2014. Cette décision a été prise dans la visée de ne pas biaiser les analyses; cela nous assurait notamment de comparer des données d'une même période pour chaque bibliothèque publique de l'échantillon. Aussi, nous avons fait le choix de concentrer nos analyses sur les données des BPA du Québec et, du même souffle, d'exclure de l'échantillon les bibliothèques affiliées ainsi que la Grande Bibliothèque de BAnQ. Cette décision a été motivée par la volonté de comparer des réalités similaires. En effet, les données des bibliothèques affiliées sont agrégées sous l'égide de leur Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), ce qui a pour effet de déterritorialiser les résultats et d'affecter la représentativité des données de chaque bibliothèque affiliée. De la même manière, la portée nationale des services de prêts de BAnQ nous a incité à l'exclure de nos analyses, ici également dans le but de réaliser des analyses comparatives reposant sur des bases communes. Qui plus est, les prêts de livres numériques effectués par les CRSBP, en 2014, étaient au nombre de 60 696, soit une fraction des 278 480 prêts de livres numériques réalisés par les bibliothèques publiques autonomes de l'échantillon. Enfin, il eût été fort intéressant d'analyser les 549 130 prêts de livres numériques effectués par BAnQ en 2014, mais l'impossibilité d'arrimer ces prêts à un lieu géographique (provenance de l'emprunt) rendait impossible

l'analyse sur des bases comparables à celles des bibliothèques publiques autonomes. L'échantillon final comporte donc 25 BPA sur un total de 170 BPA au Québec.

Une fois l'échantillon constitué et les données normalisées, nous avons procédé à leur catégorisation. Une première catégorisation nous est apparue potentiellement utile pour mieux comprendre les variations territoriales dans les données. À cet égard, nous avons fait le choix d'utiliser la typologie territoriale développée dans le cadre de cette thèse afin de rendre compte de façon adéquate de la réalité municipale des BPA. Une deuxième catégorisation nous a semblé pertinente afin de mieux apprécier les résultats des prêts de livres numériques : il s'agit d'une catégorisation par type de livre. Nous avons alors regroupé les 31 catégories de livres présentes dans les données brutes sous quatre types, à savoir la fiction pour adultes, la non-fiction pour adultes, la fiction pour la jeunesse et la non-fiction pour la jeunesse. Ces regroupements demeurent communs à l'ensemble des acteurs du secteur du livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs, libraires et bibliothécaires).

Il importe ici de discuter de la nature de la catégorisation originale des livres au format numérique telle qu'exposée dans les données brutes obtenues de l'organisation, puisque cette catégorisation a en quelque sorte contraint nos analyses. En effet, si les livres au format papier sont traités et catégorisés à l'aide des systèmes de classification traditionnelle, notamment par l'attribution d'une cote (Dewey, LoC, etc.) dont l'objectif est d'ordonner le savoir universel et d'attribuer une localisation physique à chaque ouvrage, les livres numériques ne se voient pas attribuer de cote; ce sont plutôt les éditeurs eux-mêmes qui déterminent la catégorie des titres qu'ils publient. Cet état de fait implique

deux éléments importants : d'abord, un titre pourrait avoir été catégorisé de façon erronée, la catégorisation des éditeurs n'étant pas validée par un tiers. Ensuite, certains titres font l'objet d'une catégorisation multiple, c'est-à-dire qu'un roman pourrait avoir été catégorisé à la fois dans « Romans et nouvelles », « Romans historiques » et « Romans sentimentaux », alors qu'un essai pourrait l'avoir été à la fois sous « Sciences humaines et sociales », « Sports et loisirs » et « Famille et maternité ». Par voie de conséquence, les statistiques présentant le nombre de prêts effectués dans ces catégories sont le reflet de cette pratique de catégorisation multiple, ce qui a pour effet de gonfler artificiellement les données. De plus, le niveau d'agrégation des données ne nous permet pas de savoir si ce phénomène de catégorisation multiple est distribué uniformément dans les différentes catégories. Cela étant, il se dégage des données des tendances générales permettant de dresser un portrait relativement juste des usages du livre numérique en bibliothèque.

Ces catégorisations complétées, nous avons pu débiter les analyses. En adéquation avec notre objectif de dresser un portrait des prêts de livres numériques des bibliothèques publiques québécoises, nous avons fait le choix de recourir à la statistique descriptive et avons procédé à des analyses univariées et bivariées. Aussi, en accord avec notre approche inductive, nous avons effectué tous les croisements des différentes variables afin d'en apprécier les éventuelles variations, divergentes comme convergentes.

Suivant l'objectif descriptif que nous nous sommes donné, nos analyses ne mettent pas en relation les prêts de livres numériques avec d'éventuels déterminants, notamment l'espace médiatique. De la même manière et pour les mêmes raisons, elles ne tiennent pas compte non plus de l'offre de livres déployée par les bibliothèques publiques. Si les prêts

de livres numériques effectués sont effectivement fonction de l'offre déployée, de même que l'offre déployée est notamment fonction de la demande des usagers, l'explication des causes sous-tendant les prêts de livres numériques ne constituait pas l'objectif poursuivi dans le cadre de cette thèse, s'agissant, répétons-le, de présenter un premier portrait de ces prêts au Québec.

2.4. Objectif spécifique 4) Mieux comprendre le choix d'un mode d'approvisionnement en livre des usagers des bibliothèques publiques du Québec

Notre quatrième objectif spécifique visait à mieux comprendre les motivations des usagers en ce qui a trait à leurs modes d'approvisionnement en livres, notamment en distinguant les achats des emprunts de livres et en mesurant le poids relatif de l'imprimé et du numérique. Ainsi souhaitions-nous cerner les différents éléments sous-tendant le choix de l'achat et l'emprunt de livres au format papier et, de la même manière, l'achat, l'emprunt ou l'accès à un livre numérique.

En adéquation avec notre cadre méthodologique, soit la MTE, nous avons procédé selon une démarche hélicoïdale (Glaser, 1978; Plouffe et Guillemette, 2012). Aussi, la méthode de comparaison continue nous a permis de comparer en continu des incidences relevées dans les nouvelles données avec celles des données déjà collectées. En adéquation à notre démarche inductive, nous avons mobilisé des concepts théoriques à titre de concepts sensibilisateurs, mais nous n'avons pas eu recours à des cadres théoriques organisés. Dans cette perspective qui veut que le parcours du chercheur soit influencé au fur et à mesure par les données analysées, l'échantillonnage n'est pas prévu à l'avance.

Nous avons plutôt choisi les participants en fonction des analyses en cours, tout au long de la recherche, ce qui correspond à l'échantillonnage théorique.

Le recrutement des participants a été effectué par un appel diffusé dans les réseaux sociaux. Nous n'avons alors aucune restriction quant à la sélection des participants ni quant au nombre nécessaire pour atteindre notre objectif de mieux comprendre le choix d'un mode d'approvisionnement en livres : nous nous étions limités à nous entretenir avec des usagers, c'est-à-dire des individus adultes ayant fréquenté une bibliothèque publique au cours de la dernière année.

Au fil de nos premières analyses, deux éléments nous sont apparus très intéressants et allaient nous inciter à recruter des participants affichant certaines caractéristiques. En effet, les premières analyses menées sur les discours des premiers participants ne nous permettaient pas de saisir les raisons pour lesquelles un individu prenait la décision d'acheter un livre plutôt que celle de l'emprunter à la bibliothèque; cette situation était certainement attribuable au fait que nous nous entretenions uniquement avec des usagers des bibliothèques publiques. Nous avons alors pris la décision de recruter des participants qui n'avaient pas fréquenté une bibliothèque publique depuis au moins deux ans : cela allait nous permettre d'explorer les raisons motivant le choix de l'achat et, par la même occasion, d'enrichir notre compréhension globale du phénomène. De la même manière, ces mêmes premières analyses nous ont permis de remarquer rapidement que le choix d'un mode d'approvisionnement variait au cours de la vie d'un individu. Par le fait même, pour mieux documenter le phénomène, nous avons pris la décision de recruter des participants

de plus de 40 ans : cela allait nous permettre de mieux apprécier ces éventuels changements au cours de la vie.

Trente-six entretiens individuels – dix-huit avec des usagers des bibliothèques publiques et dix-huit avec des non-usagers des bibliothèques publiques (depuis au moins deux ans) – ont été réalisés entre le 21 janvier et le 12 septembre 2016. Les entretiens, d'une durée de vingt minutes à une heure, ont été enregistrés et transcrits. La majorité d'entre eux ont été effectués soit en personne, soit via une interface vidéo Web (telle que Skype), soit par voie téléphonique et ce, au choix du participant.

Les analyses ont été effectuées selon les principes de la MTE, c'est-à-dire par codage et catégorisation des données (à l'aide du logiciel *Nvivo*), opérations qui consistent à analyser les données en leur attribuant chacune une étiquette : « Il ne s'agit pas de nommer un ensemble de données, mais de nommer ce que cet ensemble représente, "ce à quoi il renvoie" » (Laperrière, 1997, p. 314, cité par Plouffe et Guillemette, 2012, p. 102). Aussi, en adéquation avec notre démarche hélicoïdale, nous avons procédé systématiquement à une validation consistant en un processus répondant à d'éventuelles interprétations personnelles du chercheur; il s'agissait alors de valider ces interprétations auprès d'acteurs du milieu. Ainsi, nos interprétations ont été systématiquement intégrées aux analyses subséquentes, réalisées sur les discours des participants (les discours déjà analysés ainsi que les nouveaux discours collectés) et des questions spécifiques ont été amenées aux participants, au besoin, en fin d'entretien.

Nous avons également eu recours à l'analyse par la variation, qui se traduit par l'identification des variations dans les données, c'est-à-dire celles qui infirment les autres.

Laperrière (1997) note d'ailleurs que la variation « constitue un instrument clé de la théorisation ancrée [ou enracinée], car elle force la spécification de celle-ci et en élargit la portée » (p. 322, cité par Plouffe et Guillemette, 2012, p. 105). En effet, ce type d'analyse nous a permis de nuancer et d'enrichir nos interprétations. De la même manière, nous avons mobilisé l'analyse par réduction, qui consiste à regrouper les codes produits sous des catégories, puis ces dernières à l'intérieur d'un ou de plusieurs noyaux théoriques (*core categories*) (Glaser et Strauss, 1967; Paillé, 1994; Plouffe et Guillemette, 2012). L'opération de densification renvoie à l'intégration des codes, catégories et noyaux en un « ensemble qui forme en quelque sorte le squelette de la théorie émergente » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 106, renvoyant à Glaser, 2001; Paillé, 1994; Strauss et Corbin, 1998). Cette opération de densification est exprimée, notamment, dans l'articulation des résultats. Enfin, nous avons effectué des entretiens avec des participants jusqu'à l'atteinte de la saturation théorique, qui constitue un moment dans le processus itératif des recherches réalisées sur la base de la MTE : « Le point de saturation théorique est atteint lorsque, de la collecte des données, n'émerge plus rien de vraiment nouveau ni de vraiment consistant » (Glaser et Strauss, 1967, cités par Plouffe et Guillemette, 2012, p. 107).

* * *

Nos quatre contributions sont donc intégrées dans une démarche générale inductive qui peut être considérée comme une démarche générale mixte en raison du fait qu'elle intègre à la fois des problématiques spécifiques qui appellent à une démarche hypothético-déductive et d'autres qui nécessitent une démarche qualitative et inductive. Les articles insérés dans la thèse doivent donc être considérés comme des contributions en soi, mais

qui s'intègrent dans une démarche générale et qui se rapportent à une problématique générale commune. Chaque article qui suit sera précédé d'une courte présentation établissant clairement son statut (publié, sous presse ou soumis).

CHAPITRE III

Premier article inséré¹⁸

Culture et territoires locaux. Le développement d'une typologie locale au sein du champ culturel (avec Christian Poirier)

Résumé

Fernand Harvey et Andrée Fortin ont proposé, durant les années 1990, une typologie des régions culturelles du Québec, contribuant ainsi à l'élaboration d'une analyse fine des relations entre le champ culturel et les territoires, plus précisément les instruments de mesures statistiques concernant l'offre culturelle. Ce chapitre suggère un approfondissement de cette typologie au niveau des villes, lesquelles sont devenues des acteurs-clés sur le plan culturel. Trois parties sont développées. La première présente et discute la typologie régionale élaborée par Harvey et Fortin, traitant également des développements concernant l'élaboration d'outils typologiques de mesure. La seconde explique et précise la proposition de typologie culturelle locale. Une troisième partie met de l'avant une étude de cas associée au secteur des bibliothèques publiques autonomes au Québec. Nous entendons de la sorte contribuer au développement des statistiques culturelles et des instruments de l'action publique en matière de culture.

Introduction

Les instruments de mesure mobilisés concernant les relations entre le champ culturel et les territoires ont connu des évolutions notables durant les dernières décennies. Le cas québécois est à cet égard particulièrement illustratif. Alors que les statistiques culturelles

¹⁸ Cet article a été publié dans : Serge Belley et Diane Saint-Pierre (dir.), *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 333-362.

se sont d'abord concentrées sur le développement du volet « national » durant les années 1970 et 1980, la prise en compte des aspects régionaux a gagné en importance à compter des années 1990. La politique culturelle adoptée par le gouvernement québécois, en 1992, positionne d'ailleurs les régions comme un acteur de premier plan. C'est dans un tel contexte que Fernand Harvey et Andrée Fortin (Harvey, 1994; Harvey et Fortin, 1995) ont proposé une typologie des régions culturelles, laquelle a, depuis, été adoptée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ainsi que par de nombreuses organisations et institutions.

L'objectif d'une typologie régionale est de proposer une analyse plus fine et détaillée des phénomènes, notamment sociaux, culturels et économiques, selon les types de territoires. L'ambition est également de mieux outiller les différents acteurs organisationnels et institutionnels concernant leurs actions culturelles. Les catégories instituées par de telles typologies permettent d'effectuer des comparaisons entre les différents types de territoires, tout en ouvrant la possibilité d'une étude des caractéristiques et des dynamiques d'organisations et d'institutions situées au sein d'un même type de territoire.

Or, le palier local est devenu, depuis plusieurs années, un niveau territorial incontournable. En témoignent le développement d'ententes provinciales-municipales concernant la culture, l'*Agenda 21 de la culture du Québec* ainsi que la mobilisation de nombreux acteurs locaux, qu'il s'agisse de Culture Montréal ou du réseau Les Arts et la Ville. Dans un tel contexte, nous proposons d'approfondir cette typologie et de la préciser

au niveau des municipalités afin d'améliorer les instruments de mesure et de compréhension de la culture sur le plan local.

Harvey et Fortin ont identifié quatre types de régions : centrales, satellites, intermédiaires et périphériques. Cette échelle territoriale pourrait cependant être affinée, les régions administratives regroupant notamment des municipalités de différentes tailles. Il y a en effet, potentiellement, des déclinaisons importantes entre l'offre culturelle (ainsi que la consommation/fréquentation) dans une région donnée et ce qui correspond aux différentes municipalités qui en font partie. Les régions administratives telles qu'utilisées dans la typologie de Harvey et Fortin sont composées de municipalités aux réalités fort différenciées, ce qui a pour effet de faire converger les statistiques vers des moyennes qui ne traduisent que peu les nombreuses spécificités potentielles. Ainsi, la typologie actuelle rend plutôt difficile l'analyse de l'offre culturelle (en termes d'équipements culturels, d'institutions, etc.) et de la consommation/fréquentation au sein de régions différentes, et leur comparaison, de même qu'entre les mêmes types de région. Si, de façon extrêmement pertinente, Harvey et Fortin ont ajouté un niveau méso (les régions) à un niveau macro (le Québec), nous proposons l'ajout d'une perspective micro (les municipalités).

Trois parties structurent ce texte. La première présente et discute la typologie régionale développée par Harvey et Fortin de même que son utilisation par les organisations culturelles ainsi que par les institutions publiques, notamment le MCCQ. Elle traite également, de façon générale, des développements concernant l'élaboration d'outils typologiques de mesure des relations entre culture et territoires. Soulignons à ce titre que notre proposition concerne essentiellement l'offre culturelle, mais qu'elle

pourrait éventuellement être déployée en lien avec la consommation culturelle et permettre l'analyse des relations entre l'offre culturelle et sa consommation. La seconde partie présente et détaille la proposition de typologie culturelle locale ainsi que son cadre méthodologique. Si la typologie avancée concerne l'ensemble du champ culturel, une troisième partie propose une application spécifique, toutefois sommaire, au secteur des bibliothèques publiques autonomes du Québec.

Précisons en outre que notre proposition s'inscrit dans la perspective de l'approche communicationnelle de l'étude des faits culturels, laquelle propose d'étudier « les publics, les organisations ou les dispositifs techniques [...] dans leur contexte d'échanges » (Luckerhoff et Jacobi, 2014, p. 56). Ainsi, « l'usage que font les publics d'objets culturels [...] est donc central dans l'approche communicationnelle. C'est sous l'angle de la communication, de la socialisation et de la médiation que les institutions, les productions, les pratiques, les publics (et à l'inverse celles des non-publics) sont étudiés » (*ibid.*, p. 59-60). Le déploiement géographique des institutions culturelles, des productions, des pratiques et des publics de la culture constitue une forme de médiation, nommément une médiation territoriale (Leriche *et al.*, 2008, p. 187), et c'est donc la relation s'établissant entre ces phénomènes culturels et le territoire qui constitue l'objet de notre réflexion. Dit autrement, notre proposition de typologie locale entend constituer un outil pouvant contribuer à une meilleure compréhension des relations entre la culture et le territoire à l'échelle locale.

1. Typologie régionale, échelles et indicateurs

Cette première section présente la typologie territoriale développée par Fernand Harvey et Andrée Fortin, laquelle mobilise notamment l'échelle des régions administratives du Québec. Cette présentation est suivie d'une synthèse des développements en matière d'outils de mesure des relations entre culture et territoires, notamment sur les plans de l'échelle et des indicateurs participant à la catégorisation des territoires.

1.1. Proposition de Fernand Harvey et Andrée Fortin

Dès 1994, Fernand Harvey posait la question de la région culturelle, se demandant « dans quelle mesure il est possible d'appréhender l'étude différenciée de l'espace en fonction de certains modèles de comportement identifiables à des lieux spécifiques et présentant une structure d'organisation relativement distincte des espaces voisins » (Harvey, 1994, p. 11).

Cette notion de région culturelle a d'ailleurs fait l'objet, en 1993, d'un colloque interdisciplinaire duquel ont émergé quatre voies d'analyse, bien résumées par Fernand Harvey :

La première fait référence à la région ethnologique et suppose l'existence de traditions spécifiques à des espaces régionaux [...]. Une seconde approche consiste à considérer les régions comme des espaces structurant un ensemble d'activités économiques, sociales et culturelles issues d'une production historique [...]. Une troisième complémentaire à la précédente appréhende la région comme une construction identitaire, au même titre que la nation ou les classes sociales [...]. On peut regrouper ces trois premières approches autour de la notion de région culturelle. Enfin, une quatrième voie d'analyse traite de la culture *en région*, c'est-à-dire de l'ensemble des activités culturelles plus ou moins rattachées à la culture instituée. On y retrouve, régionalisés, les différents secteurs de la vie littéraire et artistique, de même que les institutions qui encadrent ces activités à l'échelle régionale (2002, p. 137-138).

La typologie régionale de Harvey et Fortin relève à cet égard davantage de la quatrième voie d'analyse, qui s'intéresse aux faits culturels tels qu'observables à une échelle régionale donnée. De la même manière, « [t]here are many characteristics that could

define a region. Classical theories of regions distinguish among homogeneous, nodal (functional or polarized) and administrative (planning or programming) regions » (Richardson, 1979; Markusen, 1987, cité par Casellas et Galley, 1999, p. 552). Les premières sont catégorisées selon des caractéristiques qui leur sont communes, celles-ci pouvant être d'ordre physique, social, politique ou économique. Les secondes sont définies selon des relations fonctionnelles¹⁹, tandis que les troisièmes constituent des unités territoriales définies par les pouvoirs publics à des fins administratives (Casellas et Galley, 1999). La typologie régionale des espaces culturels de Harvey et Fortin a été développée sur la base de l'entité territoriale des régions administratives, lesquelles servent notamment « de cadre pour la compilation de statistiques par les spécialistes du développement régional et de l'aménagement du territoire » (Harvey, 1994, p. 14).

Les relations fonctionnelles entre les différentes régions ont cependant constitué, pour Harvey et Fortin, une base essentielle de catégorisation dans le développement de la typologie des espaces culturels régionaux. Il était ainsi nécessaire de rendre compte

des caractéristiques géohistoriques du peuplement et du développement de la vie culturelle au Québec et au Canada français [et] de la dynamique des rapports sociaux en cause. [...] Dans les sociétés modernes issues de l'industrialisation et de l'urbanisation, poursuivent-ils, on a pu voir se développer des villes qui ont tôt fait de polariser autour d'elles ressources humaines et financières, et qui sont devenues, avec le temps, des centres d'activités économique et culturelle appelés métropoles [...]. Au Québec, il existe donc deux pôles urbains qui ordonnent l'ensemble de la vie culturelle (Harvey et Fortin, 1995, p. 29-30).

Ces deux pôles urbains sont Montréal et Québec (Capitale-Nationale), et c'est autour et en fonction de la situation géographique des régions par rapport à ces deux pôles, lesquels constituent les régions centrales dans la typologie des espaces culturels régionaux, que

¹⁹ Celles-ci peuvent s'exprimer notamment par l'association des lieux d'emploi et de résidence, les lieux de commerce et de résidence, les lieux de loisir et de résidence, etc.

sont catégorisées les régions administratives du Québec et les régions du Canada francophone²⁰. À cet égard, il importe de mentionner que la typologie des espaces culturels régionaux semble se rapprocher de la théorie des places centrales de Christaller (1933) et Lösch (1954). En effet, les catégories de la typologie de Harvey et Fortin (1995) sous-tendent une influence des régions centrales sur les régions qui leurs sont satellites, intermédiaires ou périphériques. Harvey et Fortin proposent les définitions suivantes pour chacun de ces types de régions :

Régions centrales (concentration de la création/production/diffusion et/ou l'appareil d'État) [...].
 Régions satellites (à proximité des grands centres et sans infrastructures culturelles complètes) [...].
 Régions intermédiaires (situées entre deux pôles urbains d'importance et disposant de ressources et d'infrastructures variées) [...] Régions périphériques (excentriques aux grands centres et disposant de ressources et d'infrastructures variées) [...]. Régions du Canada français (liens culturels variables avec le Québec) (*ibid.*, p. 30).

On constate ainsi que le critère principal de catégorisation de chaque région administrative demeure sa situation géographique par rapport aux deux régions centrales que sont Montréal et Québec. Autour de celles-ci s'articulent des régions dites satellites, « dans la mesure où la gamme de leurs activités culturelles est limitée, compte tenu du fait que ces régions se situent à proximité d'une région centrale où l'on retrouve une multiplicité d'activités et d'infrastructures » (*ibid.*, p. 31)²¹. Les régions intermédiaires sont de leur côté « assez éloignées de ces centres pour bénéficier d'une grande diversité au niveau des activités et des infrastructures » (*id.*). On identifie enfin les régions périphériques, dont « l'éloignement des grands centres a favorisé une certaine autonomie culturelle qu'on retrouve plus difficilement dans les régions satellites ou dans les régions intermédiaires »

²⁰ Précisons que les régions du Canada francophone n'ont pas été catégorisées sur la base de l'échelle territoriale des régions administratives du Québec.

²¹ Cela a toutefois considérablement évolué depuis 1995.

(*ibid.*, p. 32). Précisons ici que ce critère principal de situation géographique des régions par rapport aux régions centrales que sont Montréal et Québec a été identifié comme constituant une limite à la perspective avancée : « La typologie des régions culturelles, telle que proposée, mériterait évidemment d'être nuancée par d'autres critères que ceux de la localisation géographique par rapport à Montréal et Québec » (*Ibid.*).

La typologie des espaces culturels régionaux de Harvey et Fortin fait l'objet d'une utilisation fort répandue. Elle sert d'outil d'analyse régionale de la culture, notamment pour la réalisation des *Portraits statistiques régionaux en culture* et l'*Enquête quinquennale sur les pratiques culturelles des Québécois* du MCCQ, pour de nombreux rapports et diverses publications statistiques portant sur les multiples secteurs culturels de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, et pour l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Des chercheurs utilisent également cette typologie.

Cette approche n'échappe toutefois pas aux contraintes qu'impose toute typologie territoriale, notamment celles liées aux spécificités territoriales. Citons notamment le fait que « [l]es rapports que les citoyens entretiennent avec les dimensions artistiques, industrielles et citoyennes de la culture varient selon les régions, et même à l'intérieur de régions, comme c'est le cas à Montréal » (Dalphond, 2006, p. 62), et que l'échelle régionale ne permet pas de rendre totalement compte de la diversité des réalités locales de l'offre culturelle et de sa consommation. Qui plus est, en agrégeant les statistiques de ces multiples réalités, l'échelle régionale engendre des moyennes qui peuvent masquer des variations significatives des faits culturels à plus petite échelle. Notons également qu'« au

sein du même environnement [géographique, historique et culturel], les gens diffèrent quant à leurs goûts, à leurs expériences antérieures, à leur éducation artistique et esthétique et à leurs valeurs » (Belk, 1987, p. 138). Ainsi, dans le cadre d'une typologie, le choix d'une échelle territoriale a des implications sur les analyses et les interprétations réalisées, tout comme d'ailleurs l'approche adoptée et les critères utilisés afin de catégoriser les unités territoriales.

Fernand Harvey (2002) a, à cet égard, proposé une synthèse de l'évolution des approches québécoises en matière d'analyse territoriale. Il identifie trois perspectives différentes, à savoir l'*approche morphologique*, qui utilise des critères de catégorisation émanant principalement du milieu naturel, la *géographie historique*, qui met « l'accent sur les réseaux d'échange plutôt que sur le cadre régional en tant que tel » (*ibid.*, p. 138), et l'*histoire régionale*²², qui recourt aux régions administratives du Québec « lorsqu'[elles] correspond[ent] à une certaine cohérence historique ou culturelle; dans le cas contraire, des sous-régions [sont] délimitées » (*id.*).

On retrouve également dans la littérature l'approche dite comparative, qui « permet de déterminer les caractéristiques d'une région par rapport à une autre et [...] de différents ensembles régionaux partageant une réalité commune » (Dalphond, 2006, p. 2), ainsi que celle du *mapping* culturel, une « approche privilégiée au niveau national par les gouvernements qui cherchent à identifier leurs industries créatives [en repérant] toutes les activités économiques pertinentes » (Bourgeon-Renault, 2009, p. 19).

²² « Une nouvelle tentative d'analyser de façon systématique l'évolution des régions du Québec prend la forme d'un vaste projet d'histoires régionales lancé au début des années 1980 par L'Institut québécois de recherche sur la culture » (Harvey, 2002, p. 138-139).

1.2. Échelles territoriales

Les échelles territoriales permettant l'analyse des variations au sein des phénomènes sociaux, culturels et économiques sont nombreuses et diversifiées et ce, en taille comme en délimitations. Ainsi, tel que le suggère Clermont Dugas,

[s]elon les finalités poursuivies et les intervenants en cause, le territoire québécois est découpé en une multiplicité de régions qui se superposent les unes aux autres, se chevauchent, s'emboîtent et s'articulent en regard de logiques administratives, de contraintes géographiques, de considérations politiques, d'éléments méthodologiques, d'approches conceptuelles, etc. La multiplicité des découpages reflète en quelque sorte le sens imprécis et indéterminé du terme, de même qu'une grande polyvalence quant à son utilisation (1986, p. 190)²³.

Parmi les différentes échelles territoriales utilisées au Québec et au Canada, on retrouve, entre autres, la municipalité régionale de comté (MRC), la région métropolitaine de recensement (RMR), telle qu'utilisée par Statistique Canada –, définie comme un « territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain » (Cambon et Ladouceur, 2013, p. 17) –, la région administrative et sa sous-région – par exemple, « pour la Montérégie (Haut-Saint-Laurent, Piémont des Appalaches, Richelieu-Yamaska-Rive-Sud), pour la Chaudière-Appalaches (Côte-du-Sud, Lévis-Lotbinière, Beauce-Etchemin-Amiante) et pour la région de Québec (Québec, Charlevoix) » (Harvey, 2002, p. 138-139) –, la municipalité, les grandes régions canadiennes (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique [Ben Gera, 1980]), ainsi que les diocèses (Harvey, 2002, p. 138-139).

Le choix d'une échelle donnée ou d'un certain type de découpage peut s'effectuer, comme nous le verrons plus loin, selon différents critères, mais « la détermination d'une

²³ D'ailleurs, Renaud Dugas (1986) a mis au jour de façon éloquentte cette multiplicité des découpages territoriaux en dénombrant au minimum, au sein de 65 organismes publics et parapublics, 650 régions différentes.

région et de son étendue dépend des problèmes à étudier et ne peut pas être valable pour la solution de tous les problèmes du territoire délimité » (Gagnon, 1967 : vi). Qui plus est, « [l]e choix de l'échelle territoriale de mesure a des impacts importants sur les résultats de l'analyse, car il détermine son niveau de précision et, dans une certaine mesure, son degré d'utilité. Il a aussi des implications sur la nature des variables et sur les méthodes d'analyse » (Dugas, 2014, p. 279).

Enfin, et de façon plus spécifique au domaine culturel, la géographie de l'offre culturelle pourrait s'avérer différente selon qu'il s'agisse de produits mobiles ou immobiliers. En effet, on retrouve dans les écrits scientifiques le concept de *produits mobiles*, qui réfère à un « produit culturel final [...] fabriqué (tout ou partie) dans un territoire donné avant d'être commercialisé sur les marchés domestiques et étranger » (Leriche *et al.*, 2008, p. 20) et celui de *produits immobiliers*, qui renvoie à un « produit final fai[sant] partie intégrante des caractéristiques ou aménités du lieu et [devant] être consommé sur place » (*id.*). Les musées, les bibliothèques et les salles de spectacles, notamment, relèvent ainsi des produits immobiliers, tandis que les livres et les DVD correspondent à des produits mobiles. L'échelle territoriale adéquate pourrait ainsi être potentiellement différente selon que l'analyse porte sur des produits mobiles ou immobiliers; cela demeure toutefois à démontrer.

1.3. Catégoriser les territoires : indicateurs et variables

Les indicateurs et variables utilisés dans le cadre de la catégorisation des territoires, en vue ou non d'une typologie, sont nombreux. Ils peuvent notamment se traduire par des caractéristiques économiques, sociales, physiques et politiques (Casellas et Galley, 1999).

On peut aussi utiliser un certain niveau d'agrégation (un critère d'échelle territoriale selon la problématique étudiée), des critères de proximité physique et historique ainsi que des critères exposant les degrés d'homogénéité²⁴ au sein d'un même territoire, notamment à l'aide des caractéristiques de la structure sociale (Burton *et al.*, 1996, p. 88-89).

Il est également possible de croiser ces différentes variables afin d'obtenir des valeurs synthèses (Dugas, 2014) ou encore des indices (Ependa, 2014)²⁵. On peut aussi distinguer les indicateurs quantitatifs de situation (indicateurs d'état, tel que la taille de la population à une date donnée) et les indicateurs quantitatifs cinétiques (indicateurs d'évolution tels que l'évolution démographique, les flux migratoires, etc.) (Dumont, 2012).

S'il dépend de toute évidence de l'objet de la recherche, le choix des variables doit également prendre en considération la disponibilité et l'homogénéité des données pour l'échelle territoriale sélectionnée (Burton *et al.*, 1996; Casellas et Galley, 1999; Gagnon, 1967). Les données des variables retenues doivent également être hiérarchisées, non pas à l'aide des méthodes des effectifs égaux (centile, décile, quartile, médiane, etc.), puisqu'elles « ne tiennent pas compte des valeurs extrêmes qui sont tantôt trompeuses, tantôt révélatrices de grandes disparités » (Ependa, 2014, p. 302), mais de la méthode des

²⁴ Il s'agit ici de catégoriser les territoires présentant des caractéristiques homogènes, c'est-à-dire similaires. On pourrait, par exemple, catégoriser les municipalités du Québec selon le niveau de revenu personnel des individus en regroupant les municipalités présentant les plus faibles revenus (caractéristique homogène) en une même catégorie.

²⁵ Les concepts de valeur synthèse et d'indice réfèrent ici à des indicateurs élaborés à l'aide de nombreuses variables. Il s'agirait, par exemple, de catégoriser des territoires selon un indicateur conjuguant les variables du revenu personnel, du dernier diplôme obtenu et de la catégorie socioprofessionnelle des individus.

seuils naturels ou de celle des amplitudes²⁶. Enfin, on rappelle que, « [q]uelle que soit la dimension de la base territoriale de référence, les variables statistiques utilisées sont généralement des moyennes et ne fournissent qu'une abstraction des réalités analysées » (Dugas, 2014, p. 280).

Examinons de façon plus spécifique les indicateurs et variables pouvant être utiles dans le cadre d'une catégorisation territoriale; ils sont nombreux et nous en présentons ici un portrait non exhaustif. Les variables concernant la population représentent des indicateurs abondamment utilisés afin de catégoriser un territoire. Il peut s'agir de la taille de la population (Allaire, 2010; Ben Gera, 1980; Cambon et Ladouceur, 2013; Dalphond, 2006; Harvey, 2003; Gagnon, 1967; Gagnon et Garon, 1995; Hoffert, 2012; Korcelli, 2008; OLP, 2010; Roy, 2013), cette dernière a d'ailleurs été identifiée comme « déterminante sur l'activité des bibliothèques publiques [du Québec] » (Allaire, 2010, p. 18). Qui plus est, on peut préciser avec Roy :

[L]a population d'une municipalité détermine le montant des subventions reçues de même que les contributions des citoyens. D'ailleurs, soulignons que les citoyens des municipalités du Québec financent plus de 90% de leurs services culturels à partir des impôts fonciers, des taxes municipales et de la tarification des différents services culturels (OCCQ, 2012). Ainsi, la taille d'une municipalité implique une certaine offre culturelle, ce qui a nécessairement une influence sur la participation culturelle elle-même (2013, p. 4).

Il peut également s'agir de la densité de la population (Ben Gera, 1980; Dalphond, 2006; Dijkstra et Poelman, 2008; Dumont, 2012; Zickuhr *et al.*, 2012), du taux de croissance de celle-ci (Dalphond, 2006; Dijkstra et Poelman, 2008; Korcelli, 2008), du pourcentage de

²⁶ La méthode des seuils naturels consiste à identifier les classes (catégories) par le repérage des zones de discontinuité dans une distribution de données. La méthode des amplitudes équivalentes consiste à subdiviser l'étendue des données distribuées en classes d'amplitude égales. Voir Ependa (2014 : 311-314) pour davantage de précisions.

la population régionale vivant dans des communautés urbaines ou rurales (Brezzi, Dijkstra et Ruiz, 2011; Dijkstra et Poelman, 2008) et du poids relatif de la population d'une ville au sein de sa région administrative (Harvey, 2003), cet indicateur ayant d'ailleurs donné lieu à des analyses portant sur l'éventuelle existence de métropoles régionales (Harvey, 2003; Roy, 2013).

Si les variables relatives à la population demeurent fort utilisées, celles ayant trait à la situation géographique d'un territoire, souvent par rapport à un autre, représentent des indicateurs très répandus. Ces derniers ont pour prémisse l'influence d'un territoire sur un autre; il s'agit donc des relations fonctionnelles entre différents territoires. Leur pertinence tient en partie à la première loi de la géographie qui stipule qu'« [e]verything is related to everything else, but near things are more related than distant things » (Tobler cité dans Dubé et Devaux, 2014, p. 77), mais également à « la théorie des places centrales de Christaller (1933) et de Lösch (1954), selon laquelle les avantages économiques du regroupement des activités engendrent la formation de centres (villes), dont les zones d'influence s'étendent plus ou moins loin selon le rang qu'occupe une ville dans la hiérarchie urbaine » (Cambon et Ladouceur, 2013, p. 16). Notons par ailleurs que, tel qu'évoqué plus haut, la typologie des espaces culturels régionaux de Harvey et Fortin (1995) utilise ce type d'indicateur.

Un de ces indicateurs concerne le temps et la distance séparant le lieu de résidence et le lieu de travail (*Travel-To-Work-Areas* ou TTWAS; Coombes *et al.*, 2006, p. 3) et contribue à identifier les relations entre ces deux lieux au sein d'une région donnée. Celui-ci est fort utilisé au Royaume-Uni, notamment afin de mieux comprendre les taux de

chômage (Coombes *et al.*, 2006). Un autre indicateur, similaire à ce dernier, catégorise les territoires selon leur localisation à plus ou moins cent kilomètres d'une ville de 100 000 habitants ou plus (Cambon et Ladouceur, 2013) tandis qu'un autre les catégorise en fonction de la possibilité de se rendre d'un point à l'autre en quarante-cinq minutes ou moins (Dijkstra et Poelman, 2008). Dijkstra et Poelman ont ainsi proposé que « [a] region is considered close to a city if more than half of its residents can drive to the centre of a city of at least 50 000 inhabitants within 45 minutes. Conversely, if less than half its population can reach a city within 45 minutes, it is considered remote » (*ibid.*, p. 3).

Les écrits scientifiques font également état du concept de ville-région (*City-Region*), lequel réfère aux « boundaries of those areas in which a majority of the population see the core city as 'their' place – in which they may work, shop for certain types of goods, visit for entertainment and leisure pursuits, and with which they identify » (Coombes *et al.*, 2006, p. 1). À cet égard, Dijkstra et Poelman se demandent : « [w]hy is proximity to a city relevant for rural regions? Access to a city is an indicator of access to a wide range of services and opportunities » (Dijkstra et Poelman, 2008, p. 3). Par ailleurs, la typologie régionale proposée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) utilise un critère semblable afin de distinguer deux de ces quatre catégories de territoires, à savoir ceux à prédominance rurale, situés près d'une ville, et ceux à prédominance rurale, éloignés d'une ville, les deux autres catégories étant les territoires majoritairement urbains ainsi que les territoires intermédiaires (Brezzi, Dijkstra et Ruiz, 2011).

Outre les variables relatives à la population et à la situation géographique d'un territoire, la littérature fait état de variables concernant le type de territoire – c'est-à-dire des régions majoritairement urbaines, intermédiaires ou à prédominance rurale (Brezzi, Dijkstra et Ruiz, 2011) ou encore des régions rurales et des régions urbaines (OLP, 2010) – et du degré d'influence urbaine sur les zones rurales (Brezzi, Dijkstra et Ruiz, 2011; Dijkstra et Poelman, 2008; Korcelli, 2008). On identifie également la présence d'institutions telles que les universités et les centres de recherche (Polèse et Shearmur, 2002, cité dans Harvey, 2003), de médias écrits et électroniques et d'institutions culturelles et artistiques (Harvey, 2003) comme des éléments importants à considérer dans la catégorisation des territoires.

La langue parlée par la population, les différentes variables économiques, dont le revenu personnel moyen, et le niveau de scolarité (Dalphond, 2006) constituent aussi des variables utiles dans l'élaboration d'une typologie territoriale. On note d'ailleurs que le revenu représente une variable de base et ce, « en raison de ce qu'il représente en termes d'activités sociales et économiques et de ses impacts sur la qualité de vie des individus » (Dugas, 2014, p. 281).

Enfin, au Québec, un indice de richesse foncière uniformisée (RFU) a été développé. Constituant une valeur synthèse, il combine notamment la taille de la population et l'évaluation foncière des immeubles d'un territoire donné. Cet indice est utilisé dans le secteur culturel, notamment par le MCCQ dans le cadre du calcul des subventions aux bibliothèques publiques québécoises. Incidemment, on identifiait en 1995 « [u]ne très forte corrélation positive entre la richesse foncière municipale et les ressources des

bibliothèques (corrélation également positive entre la richesse de la municipalité et une population plus scolarisée et de langue autre que française) [...] [et] [u]ne relation plutôt négative entre la richesse foncière de la municipalité et l'effort fiscal envers la bibliothèque » (Gagnon et Garon, 1995, p. 35).

2. Proposition de typologie culturelle locale

Nous présentons et détaillons ici notre proposition de typologie culturelle locale ainsi que le cadre méthodologique de son développement. Cette typologie utilise une échelle locale, à savoir celle des territoires des municipalités québécoises en date de 2013. Ces unités territoriales sont abordées sous une approche résolument comparative et fonctionnelle, notamment en considérant les relations d'influence entre celles-ci.

Le recours à l'échelle territoriale des municipalités n'est certes pas nouveau, ni singulier. Plusieurs chercheurs y ont eu recours, notamment dans le cadre d'analyses statistiques des faits culturels (Allaire, 2010; Harvey, 2003; Roy, 2013). L'échelle des municipalités est d'ailleurs vue comme permettant de nuancer et de préciser d'éventuelles disparités entre des municipalités faisant partie d'un même territoire plus vaste, qu'il s'agisse des MRC ou des régions administratives (Dugas, 2014). On a également suggéré que l'échelle locale était l'un des deux pôles de la nouvelle dynamique culturelle à l'œuvre, l'autre étant celui de la globalisation des marchés culturels (Harvey, 2003). Par ailleurs, et nous l'avons évoqué en introduction, la « multiplication des politiques culturelles à l'échelle des municipalités depuis 1992 » (Harvey, 2002, p. 147) incite à des analyses davantage micro-scalaires.

Sur le plan statistique, on a éloquemment démontré la pertinence de l'échelle municipale, notamment en mettant au jour des variations significatives en matière de pratiques culturelles selon la taille de la population des municipalités (Allaire, 2010; Roy, 2013).

2.1. Critères de catégorisation

La typologie a pour assise trois critères de catégorisation, à savoir la taille de la population de la municipalité, sa densité de population ainsi que sa situation géographique. L'indice RFU a également été utilisé, non pas à titre de critère de catégorisation, mais comme donnée de validation. Nous y revenons plus loin.

La taille de la population des territoires constitue la valeur principale²⁷. Tel qu'évoqué plus haut, celle-ci est une donnée fréquemment utilisée, qui plus est dans le secteur culturel, alors que l'offre culturelle est « dépendante d'une certaine taille de municipalités puisqu'un nombre plus ou moins élevé d'habitants justifie un certain nombre d'équipements et certaines facilités d'accès » (Roy, 2013, p. 15).

Le second critère de catégorisation est celui de la densité de la population d'une municipalité, c'est-à-dire le nombre d'habitants par kilomètre carré. Cela fait écho au fait que deux villes, comme Chibougamau et Delson par exemple, qui présentent une taille de population similaire, évoluent dans des contextes différents, notamment parce que « plus un territoire est grand et plus sa population est de petite taille (un rapport que résume l'indicateur relatif à la densité de la population), plus le nombre d'infrastructures et les coûts d'exploitation sont susceptibles d'augmenter » (Dalphond, 2006, p. 40-42). Ce

²⁷ Ce concept réfère à une variable importante, ou de référence, selon Dugas (2014).

critère reflète également l'importance de distinguer les territoires selon qu'ils se situent en contexte urbain ou rural. Enfin, le choix du critère de la densité de population est inspiré de la typologie territoriale de l'OCDE, qui y a recours pour des raisons similaires (Dijkstra et Poelman, 2008).

Enfin, le troisième et dernier critère de catégorisation des territoires de la typologie est celui de la situation géographique d'une municipalité. À la manière de Harvey et Fortin ainsi que de l'approche fonctionnelle (*nodal theories*; Casellas et Galley, 1999), nous reconnaissons l'influence qu'une grande ville peut avoir sur une ville de moindre taille, de même que celle d'un pôle culturel régional sur son environnement.

2.2. Catégories de la typologie

Prenant appui sur ces trois critères, la typologie culturelle locale a été élaborée en mobilisant les municipalités québécoises de 5000 habitants et plus, selon six catégories. Nous avons fait le choix de ne pas recourir aux données des municipalités de moins de 5000 habitants du fait que celles-ci représentent un nombre appréciable – 1115 municipalités en 2012 (Roy, 2013) – alors qu'elles ne desservent qu'une faible partie de la population du Québec, soit 16% en 2012 (Roy, 2013). Qui plus est, ce sont dans ces municipalités de moins de 5000 habitants que les pratiques culturelles étaient les plus faibles en 2012 (Roy, 2013). Le nombre total de municipalités de 5000 habitants et plus était de 181 en 2014 (ISQ, 2015).

1. Municipalité centrale à haute densité (MCHD) (n=4)

Une MCHD est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative. La taille minimale de la population est de 100 000 habitants et elle présente une

densité de population minimale de 1 000 habitants par kilomètre carré. Exemples : Laval, Longueuil, Montréal et Québec.

2. Municipalité centrale à faible densité (MCFD) (n=9)

De la même manière que pour une MCHD, une MCFD est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative; la taille minimale de sa population est de 50 000 habitants et elle présente une densité maximale de 999 habitants par kilomètre carré. Exemples : Drummondville, Gatineau, Lévis, Rimouski, Saguenay.

3. Municipalité intermédiaire (MI) (n=10)

Une MI est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et plus et qui est située à plus de trente minutes²⁸ de voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus. Exemples : Alma, Granby, Rouyn-Noranda, Saint-Georges, Sorel-Tracy.

4. Municipalité satellite de niveau 1 (MS1) (n=55)

Une MS1 est une municipalité dont la taille maximale de la population est de 100 000 habitants et qui est située à 30 minutes ou moins d'une MCHD. Exemples : Brossard, L'Ancienne-Lorette, Mascouche, Pointe-Claire, Richelieu.

5. Municipalité satellite de niveau 2 (MS2) (n=47)

Une MS2 est une municipalité dont la taille démographique maximale est de 50 000 habitants et qui est située à 30 minutes ou moins d'une MCFD ou d'une

²⁸ Voir la section traitant de la méthodologie pour les références.

MI. Exemples : Acton Vale, Bromont, Charlemagne, Louiseville, Mont-Joli, Prévost.

6. Municipalité périphérique (MP) (n=56)

Une MP est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et moins et qui est située à plus de 30 minutes d'une municipalité de 50 000 habitants et plus. Exemples : Amqui, Amos, Chandler, Beauceville, Rawdon, Saint-Lazarre, Warwick.

2.3. Méthodologie

Nous avons, dans un premier temps, fait le choix des indicateurs selon une approche générale inductive. Cette dernière « s'appuie sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes » (Blais et Martineau, 2006, p. 3, cités par Falardeau et Perreault, 2014, p. 136-137). Il importe toutefois de préciser que « l'induction et la déduction ne sont pas propres à une démarche en particulier » (Falardeau et Perreault, 2014, p. 142-143) et que nous avons également mobilisé, comme on l'a vu au moment de présenter notre cadre conceptuel et méthodologique, une perspective hypothético-déductive.

Ainsi, si nous étions au fait que plusieurs chercheurs avaient eu recours à la taille des municipalités pour analyser les variations statistiques dans le champ culturel, nous avons procédé à la collecte de différentes données statistiques reliées à l'échelle territoriale des municipalités québécoises afin d'identifier celles qui présentent des variations importantes. La taille de la population et sa densité ont alors été cernées. Les

données concernant la première sont celles de 2013 et proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2015), tandis que les données portant sur la seconde sont issues du recensement de la population de 2011 de Statistique Canada (2015).

Ces deux indicateurs identifiés, nous avons débuté les analyses et réalisé une première catégorisation inspirée de celle de Harvey et Fortin (1995), repérant ainsi des municipalités centrales à haute densité et à faible densité, des municipalités satellites à haute, moyenne et faible densité, et des municipalités périphériques à haute, moyenne et faible densité. Précisons que, pour cette première version de la typologie, nous avons catégorisé le critère de situation géographique des municipalités en nous inspirant de la typologie de Harvey et Fortin, c'est-à-dire en comparant la situation géographique d'une ville par rapport à d'autres. Par ailleurs, lors de la présentation de cette première catégorisation à l'occasion du Congrès des milieux documentaires²⁹ de décembre 2014, certains participants ont indiqué que l'indice de richesse foncière uniformisée (RFU) était couramment utilisé dans leur milieu, notamment (tel que mentionné plus haut) par le MCCQ dans le cadre du calcul des subventions accordées aux bibliothèques publiques.

Dans un second temps, nous avons souhaité systématiser le critère de situation géographique. Une revue des écrits scientifiques portant sur les méthodes déployées dans le domaine des typologies territoriales a été réalisée. Nous avons notamment retenu que la distance d'une municipalité par rapport à une ville d'importance, généralement de

²⁹ Il s'agit d'un congrès annuel rassemblant principalement les professionnels des bibliothèques publiques québécoises.

50 000 habitants et plus, était utilisée de manière relativement courante dans le développement des typologies territoriales.

Nous avons rassemblé les données relatives à la distance entre les municipalités à partir des banques de données de Transports Québec (2015) et les avons intégrées à notre fichier d'analyse. L'indice RFU a aussi été intégré, non pas comme quatrième indicateur, mais bien comme donnée additionnelle qui pourrait éventuellement permettre de nuancer les catégories de la typologie. Les données relatives à la richesse foncière uniformisée proviennent du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (2015).

Nous avons dans un troisième temps procédé à un second essai de catégorisation des territoires municipaux à l'aide de la taille de la population, de la densité de la population et des distances séparant les municipalités de la ville de 50 000 habitants et plus la plus rapprochée. Une double échelle territoriale a été utilisée à cette étape; si l'échelle territoriale est résolument locale (territoire municipal), nous avons analysé et catégorisé les municipalités à l'intérieur de leur région administrative respective. Nous avons ainsi trié les municipalités par région administrative d'appartenance, puis par taille de population. Cette opération a permis d'identifier les MCHD et les MCFD. Les MS1 et les MS2 ont ensuite été repérées par le biais de la distance entre les municipalités. Enfin, la combinaison des données concernant la taille de la population et de la distance entre les municipalités a conduit à l'identification des MI et des MP.

Les seuils ainsi que les intervalles de taille et de densité de population utilisés ont été en partie inspirés par la revue des écrits scientifiques et en partie de l'analyse des données obtenues à l'aide de la méthode des seuils naturels, c'est-à-dire une approche

« consistant à placer les limites de classes dans les zones de discontinuité repérées dans la distribution » (Ependa, 2014, p. 302). Afin de fixer le seuil de densité de population distinguant les MCHD et les MCFD, soit 1000 habitants au kilomètre carré, les données de densité de population par municipalité ont ainsi été triées sous la forme d'un dégressif, c'est-à-dire une liste des municipalités triées de la municipalité présentant la plus forte densité de population à celle présentant la plus faible, produisant un graphique et identifiant la principale zone de discontinuité, c'est-à-dire la zone du graphique où la continuité des données est interrompue. Cette zone de discontinuité, qui s'est avérée être une densité de population de 1000 habitants au kilomètre carré, a départi la liste des données en deux groupes, soit les MCHD et les MCFD.

3. Typologie locale et bibliothèques publiques

Nous proposons ici une application spécifique, nécessairement sommaire, de la typologie au secteur des bibliothèques publiques autonomes du Québec³⁰. Des indicateurs statistiques des bibliothèques publiques autonomes tels que déclarés dans l'enquête annuelle de 2013 (BAnQ, 2014) ont été utilisés. Nous avons extrait de l'outil *StatBib*³¹ le nombre de prêts par habitant ainsi que les dépenses de fonctionnement par habitant pour chacune des bibliothèques autonomes et présentons les résultats à l'aide de la typologie culturelle locale.

³⁰ On distingue au Québec les bibliothèques publiques autonomes des bibliothèques publiques affiliées, les premières étant situées dans des municipalités de 5 000 habitants et plus, les secondes dans des municipalités de moins de 5 000 habitants. Ces dernières sont affiliées à un Centre régional de services aux bibliothèques publiques.

³¹ « StatBib [est] l'outil de consultation des statistiques des bibliothèques publiques du Québec »; il « contient les données statistiques les plus récentes à propos des bibliothèques publiques autonomes, des Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) et de BAnQ, recueillies lors de l'enquête [annuelle] sur les bibliothèques publiques » (BAnQ, 2014).

Dans l'objectif de valider l'efficacité de la typologie culturelle locale, nous avons d'abord souhaité comparer l'homogénéité des catégories de la typologie, c'est-à-dire le niveau de ressemblance des municipalités d'une même catégorie (tableau 1). Pour ce faire, nous avons utilisé les données portant sur toutes les municipalités où l'on retrouvait, en 2013, une bibliothèque publique autonome, soit 163 des 181 municipalités (ISQ, 2014) de 5000 habitants et plus auxquelles s'ajoutaient sept municipalités de moins de 5000 habitants où l'on retrouvait tout de même une bibliothèque publique autonome, le tout pour un total de 170 municipalités québécoises (BAnQ, 2014).

Les outils statistiques que sont la moyenne arithmétique et la médiane ont été utilisés; plus une même catégorie comprend des municipalités similaires, plus la typologie est efficace et permet de proposer des comparaisons sur des bases solides. Rappelons à cet égard que la moyenne arithmétique est obtenue par la somme des valeurs d'un échantillon divisé par le nombre de valeurs, tandis que la médiane constitue la valeur centrale d'un groupe de valeurs. Ainsi, pour évaluer l'homogénéité d'un groupe de valeurs, l'écart entre la médiane et la moyenne pour chaque catégorie de la typologie a été calculé. En somme, plus la médiane est éloignée de la moyenne, plus la catégorie est composée de valeurs différentes et, *a contrario*, plus la médiane est près de la moyenne, plus la catégorie est composée de valeurs similaires.

Tableau 1. Homogénéité des municipalités au sein des catégories – Typologie culturelle locale, 2013

Type de municipalité	Population desservie			Densité de population			Richesse foncière uniformisée (RFU)		
	Moyenne (n)	Médiane (n)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne	Moyenne (n)	Médiane (n)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne	Moyenne (\$)	Médiane (\$)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne
(n = 170)									
Centrales à haute densité (MCHD) (n=4)	728 331	475 747	35	2 321	1 814	22	85 573 626 901	53 365 881 075	38
Centrales à faible densité (MCFD) (n=9)	129 079	133 714	-4	442	437	1	10 634 062 027	9 984 134 975	6
Intermédiaires (MI) (n=10)	38 452	34 744	10	251	231	8	3 318 547 378	2 947 050 569	11
Satellites de niveau 1 (MS1) (n=50)	23 295	18 883	19	1 100	637	42	3 054 207 706	2 475 905 292	19
Satellites de niveau 2 (MS2) (n=44)	13 851	9 751	30	367	92	75	1 419 374 779	1 155 253 256	19
Périphériques (MP) (n=53)	9 216	7 499	19	204	67	67	841 934 685	748 611 853	11

Source : BAnQ, 2014

À des fins comparatives, nous avons également réalisé cette analyse au regard de la typologie des espaces culturels régionaux de Harvey et Fortin (1995) (tableau 2).

Tableau 2. Homogénéité des municipalités au sein des catégories – Typologie régionale de Harvey et Fortin (1995), 2013

Municipalités regroupées selon le type de région (n=170)	Population desservie			Densité de population			Richesse foncière uniformisée (RFU)		
	Moyenne (n)	Médiane (n)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne	Moyenne (n)	Médiane (n)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne	Moyenne (\$)	Médiane (\$)	Écart médiane-moyenne en % de la moyenne
Centrales (n=24)	107 801	12 999	88	1 338	559	58	13 710 657 253	1 510 950 230	89
Satellites (n=99)	28 023	12 947	54	589	269	54	2 977 114 290	1 259 839 481	58
Intermédiaires (n=24)	37 310	8 557	77	239	79	67	2 872 884 413	925 569 276	68
Périphériques (n=23)	21 298	10 360	51	65	29	54	1 744 861 364	694 309 252	60

Source : BAnQ, 2014

Les résultats obtenus lors de cette première analyse sont particulièrement révélateurs. Le niveau d'homogénéité des territoires d'une même catégorie apparaît plus élevé dans le cadre de la typologie culturelle locale que dans celui de la typologie des espaces culturels régionaux. En effet, les écarts entre la moyenne et la médiane, calculés en pourcentage de la moyenne, sont majoritairement sous les 30% pour la typologie locale tandis qu'ils sont tous de plus de 50% pour la typologie à l'échelle régionale. Cela confirme que la typologie à l'échelle locale présente des catégories plus homogènes que d'autres utilisant des échelles territoriales plus vastes, ce qui devrait permettre des analyses plus fines des statistiques culturelles.

L'agrégation des statistiques des bibliothèques publiques autonomes à l'aide de la typologie culturelle locale est également très intéressante (tableau 3).

Tableau 3. Nombre de prêts par habitant et dépenses de fonctionnement par habitant des bibliothèques publiques autonomes du Québec selon le type de municipalité, 2013

Type de municipalités (n=170)	Moyenne des prêts par habitant (nombre)	Moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant (dollars)
MCHD (n=4)	6,99	39,18
MCFD (n=9)	5,72	32,33
MI (n=10)	5,13	31,99
MS1 (n=50)	6,58	46,36
MS2 (n=44)	5,61	31,33
MP (n=53)	5,44	33,71

Source : BAnQ, 2014

On remarque que la moyenne du nombre de prêts par habitant est significativement plus élevée au sein des municipalités à haute densité de population et des municipalités qui leur sont satellites (MCHD et MS1) que des autres types de municipalités. De la même manière, la moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant est significativement plus élevée pour ces mêmes municipalités (MCHD et MS1) que pour les autres types, les MS1 présentant en outre des dépenses de fonctionnement plus élevées de près de 50% par rapport à d'autres types de municipalités, notamment les MS2. Enfin, on remarque que les MI, par nature des municipalités relativement isolées (parce que situées à plus de 30 minutes d'une ville de 50 000 habitants et plus), sont celles qui présentent la moyenne de prêts par habitant et la moyenne de dépenses de fonctionnement les plus faibles du tableau.

Tel que mentionné en introduction, un des objectifs d'une typologie territoriale demeure la possibilité de réaliser des comparaisons entre les différents types de territoire,

tout en ouvrant la possibilité à une analyse des caractéristiques et des dynamiques d'organisations et d'institutions situées au sein d'un même type de territoire. Six municipalités, sélectionnées de façon aléatoire, sont ici examinées (soit une par catégorie de territoire) et ce, afin d'étayer la pertinence de cette typologie culturelle locale. Le tableau 4 présente les données des prêts par habitant et des dépenses par habitant pour les municipalités de Québec (MCHD), de Rimouski (MCFD), d'Alma (MI), de Saint-Augustin-de-Desmaures (MS1), de Nicolet (MS2) et de Rawdon (MP). Les statistiques propres à chacune sont comparées à leur catégorie d'appartenance dans la typologie culturelle locale ainsi que la typologie des espaces culturels régionaux.

Tableau 4. Dépenses de fonctionnement par habitant selon la typologie utilisée, 2013

Municipalité	Type de municipalité	Type de région	Moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant (Municipalité) (\$)	Moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant (Type de municipalité) (\$)	Moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant (Type de région) (\$)	Écart – Échelle locale (%)	Écart – Échelle régionale (%)
Québec	MCHD	Centrale	34,50	39,18	53,82	-12	-36
Rimouski	MCFD	Périphérique	25,37	32,33	37,12	-22	-32
Alma	MI	Périphérique	31,68	31,99	37,12	-1	-15
Saint-Augustin-de-Desmaures	MS1	Centrale	50,93	46,36	53,82	10	-5
Nicolet	MS2	Intermédiaire	12,38	31,33	30,70	-60	-60
Rawdon	MP	Satellite	35,59	33,71	34,02	6	5

Source : BAnQ, 2014

On constate que la typologie à l'échelle locale permet à certaines municipalités étudiées de mieux se comparer avec des municipalités du même type. L'exemple des dépenses de fonctionnement de la ville de Québec est éloquent à cet égard, présentant des

moyennes par habitant de 34,50\$ en 2013. Ce résultat, comparé à la moyenne des régions centrales dans la typologie relevant de cette échelle, suggère que Québec présente des dépenses par habitant largement sous la moyenne, laquelle s'établissait alors à 53,82\$. Rappelons par ailleurs que les régions centrales dans la typologie des espaces culturels régionaux agrègent les statistiques de nombreuses municipalités de différents types, notamment celles de Québec et Montréal, mais également celles de Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette, Beauport, Shannon, notamment. Or, ces dernières municipalités sont, dans la typologie locale, des MS1 (et non des MCHD comme l'est la ville de Québec), c'est-à-dire des municipalités dont la taille maximale de la population est de 100 000 habitants et qui sont situées à 30 minutes ou moins d'une MCHD.

Il s'avère cependant que les MS1 présentent la plus haute moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant de toutes les catégories de municipalités de la typologie culturelle locale, soit 46,36\$, comparativement à une moyenne de 39,18\$ pour les municipalités centrales à haute densité, au sein desquelles se situe la ville de Québec.

L'agrégation des statistiques de différents types de municipalités à une échelle régionale a pour effet d'augmenter significativement la moyenne de dépenses de fonctionnement par habitant des bibliothèques, ce qui peut altérer l'interprétation des écarts constatés. On peut ainsi constater que, par rapport à la typologie régionale, la typologie à l'échelle locale permet de nuancer l'écart de la ville de Québec en matière de dépenses par habitant, celle-ci présentant un écart négatif de 12% (à l'échelle locale) par rapport à un écart négatif de 36% (à l'échelle régionale).

Il importe toutefois de mentionner, comme nous pouvons le repérer dans le tableau 4, que les écarts d'analyse entre les deux échelles (locale et régionale) ne sont pas systématiques : les moyennes calculées en agrégeant les données statistiques des municipalités d'une même région administrative (échelle régionale) demeurent le reflet d'une réalité et les statistiques de certaines de ces municipalités se retrouvent relativement proches de ces moyennes. L'échelle locale permet à cet égard d'évacuer les valeurs extrêmes des moyennes régionales en les regroupant sous de nouvelles catégories de municipalités présentant des contextes similaires.

Cette application de la typologie culturelle locale à certains indicateurs des bibliothèques publiques autonomes demeure partielle, aussi serait-il souhaitable de procéder à une analyse systématique de l'ensemble des indicateurs statistiques des bibliothèques publiques autonomes à l'aide de cette typologie et, en outre, d'en comparer les résultats avec ceux obtenus à l'aide d'autres typologies territoriales, notamment la typologie des espaces culturels régionaux.

Conclusion

Cette étude a voulu démontrer que l'échelle locale s'avère pertinente et adéquate pour l'analyse des relations entre l'offre culturelle et les publics de la culture. En effet, nous avons pu exposer une compréhension plus fine des statistiques portant sur les bibliothèques publiques autonomes par le recours à la typologie locale. Cela devrait inviter à l'analyse d'un ensemble plus étendu de statistiques de ce secteur dans la visée d'une meilleure compréhension des variations territoriales à l'échelle locale.

Aussi, sur le plan théorique, la géographie des dynamiques culturelles soulève la question de la nature même de ce champ de recherche, notamment en communication, alors que cette géographie peut à la fois constituer une médiation territoriale, c'est-à-dire le développement de stratégies de mises en relation de l'offre avec les publics, et un contexte, parallèle aux contextes social, culturel, économique, politique et technologique, au sein duquel émerge cette relation. On peut à cet égard émettre l'hypothèse que la géographie de l'offre culturelle relève davantage de la médiation territoriale, tandis que la géographie de la consommation culturelle procède du contexte.

Il serait en outre approprié d'approfondir la recherche à un niveau encore plus micro, s'intéressant aux quartiers et arrondissements des villes. Clermont Dugas relève à cet égard que

[1]'étude effectuée à l'échelle des municipalités est valable pour le secteur rural si l'on interprète avec prudence les données pour les plus petites localités, mais elle est insatisfaisante pour bien mesurer les importantes disparités qui caractérisent la majeure partie du monde urbain. Pour mettre ces disparités en évidence, il faudrait effectuer les analyses au moins à l'échelle des arrondissements et des quartiers (2014, p. 279-280).

En plus des paliers « national », provincial et municipal, un quatrième, infra-municipal, est venu s'ajouter à cet édifice, plusieurs quartiers et arrondissements se dotant de plans, programmes ou politiques de nature culturelle (Ville de Montréal, 2013). Surtout, une telle approche permettrait d'affiner davantage la précision des statistiques culturelles, notamment au sein des villes présentant des niveaux démographiques importants, dont les quartiers ou arrondissements peuvent être très peuplés et qui présentent une demande ainsi qu'une offre culturelle variées.

D'autres recherches, notamment de nature empirique et réalisées selon différents secteurs culturels, devraient être entreprises afin de mieux mesurer la portée et les limites

de cette typologie. Des analyses comparées sur les plans canadien et international seraient notamment pertinentes, tout comme d'ailleurs des études portant sur les dynamiques culturelles émanant de l'articulation entre les différentes échelles territoriales, qu'elles soient locale, régionale, nationale ou internationale.

S'appuyant sur les travaux fondateurs de Fernand Harvey et Andrée Fortin, qui se concentrent sur le niveau méso (les régions), cette étude a présenté les principales dimensions d'une typologie culturelle locale (micro), souhaitant ainsi contribuer au développement des statistiques culturelles ainsi qu'outiller les acteurs pertinents (élus, fonctionnaires, organisations et institutions culturelles, instituts de statistiques, chercheurs, citoyens, entreprises) au sujet des instruments de l'action publique en matière de culture.

CHAPITRE IV

Deuxième article inséré³²

Le livre numérique au Québec : le cas des emprunts aux bibliothèques publiques autonomes

Résumé

L'essor récent de l'offre et de la demande de livres numériques a précipité le développement des collections des bibliothèques publiques en mode immatériel. Les prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques sont le reflet des comportements d'emprunt des usagers. Cependant, la nature et l'amplitude des prêts de livres numériques au Québec demeurent méconnues. Cette relative méconnaissance est issue de la nature nouvelle du phénomène numérique et de l'absence d'études en la matière. Cet article dresse, à l'aide des données de 2013 et 2014, un portrait des prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques autonomes du Québec. Il en ressort que l'emprunt de livres numériques est une pratique essentiellement urbaine, qui concerne davantage les livres pour adultes, de fiction qui plus est.

Introduction

L'ère numérique entraîne avec elle de nombreuses mutations et engendre des réalités naissantes, notamment en matière de développement technologique, de transformation des publics, comme des mutations des modes de production et de diffusion des produits et services culturels (Bouquillion et Combès, 2007). Ces mutations, toujours d'actualité, ne

³² Cet article a été publié dans : *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 8(1). Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2016-v8-n1-memoires02805/1038036ar>.

sont pas étrangères à la réalité québécoise du secteur du livre où la langue, la culture et la petitesse du marché sont également identifiées comme des éléments contextuels exacerbant les défis qui en émanent (Martin, De La Durantaye, Lemieux *et al.*, 2010; Martin, De La Durantaye, Lemieux *et al.*, 2012).

Ce contexte de transformation dans lequel est plongée l'industrie québécoise du livre soulève, crée et actualise certains problèmes. Ceux-ci concernent notamment la grande complexité des goûts et des habitudes des consommateurs, ainsi que la rapidité d'évolution des tendances et la méconnaissance de leurs publics par les industries culturelles (Hesmondhalgh, 2007; Martin, De La Durantaye, Lemieux *et al.*, 2010). Ces problèmes sont au cœur du secteur du livre : en France, la pratique de la lecture augmente, mais celle de la lecture de livres est en baisse (Robine, 2012). En outre, les pratiques de lecture de la population évoluent : elles se diversifient en parallèle à la multiplication des formats de lecture³³ (Miller, Purcell et Rainie, 2012). Au Québec, les données manquent pour interpréter cette diversification des pratiques.

Les bibliothèques publiques québécoises constituent un acteur important de la chaîne du livre : en 2010, leur activité économique se chiffrait à plus de 415 millions de dollars (OCCQ, 2013^a), et elles auront prêté tout près de 53 millions de documents à la population (OCCQ, 2013^b). En 2012, leur nombre atteignait le millier de points de service et elles desservaient plus de 95% de la population québécoise (OCCQ, 2013^c). L'essor récent de l'offre et de la demande de livres numériques a précipité le développement des

³³ Ces formats se traduisent notamment par le livre numérique téléchargeable, le livre numérique auquel on accède en ligne (*streaming*), mais également à de nouvelles formes de lecture, comme le blogue, le *eSingle* (texte court sous forme numérique) et le *Bookazine* (un hybride entre magazine et livre).

collections des bibliothèques publiques en mode immatériel³⁴. Au Québec, les bibliothèques publiques, de concert avec les principaux acteurs du milieu du livre, ont convenu d'un protocole d'entente permettant d'offrir à leurs usagers, via la plateforme collective dédiée *Pretnumerique.ca*, le prêt de livres numériques. Cette plateforme de prêt de livres numériques a commencé ses activités peu après le second Congrès des milieux documentaires qui s'est tenu en novembre 2010. L'Association des Bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), le Réseau BIBLIO du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se sont alors associés dans le but de favoriser la diffusion du livre numérique québécois et francophone.

Les prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques sont le reflet des comportements d'emprunt des usagers. Notre objectif ici est de dresser un premier portrait détaillé de la nature et de l'ampleur des prêts de livres numériques réalisés dans les bibliothèques publiques autonomes (voir note 5) au Québec, en 2013 et 2014. Nous posons donc les questions suivantes : Quelle est l'ampleur du phénomène de prêts de livres numériques au Québec? Quels sont les genres les plus prêtés en la matière? Peut-on observer des variations sur le territoire québécois?

Cette étude est la première du genre au Québec. On peut ainsi la qualifier d'exploratoire, tant sur le plan méthodologique que sur celui des résultats. Nous avons fait le choix d'adopter une approche inductive et ainsi de tenter d'améliorer notre compréhension du phénomène par l'analyse des données et ce, avec un recours limité à

³⁴ Si les supports des produits culturels numériques (serveurs, réseaux, disques rigides) relèvent de la matérialité, les collections de livres numériques demeurent résolument immatérielles.

un cadre théorique existant. En effet, dans l'approche inductive, ce sont les données de terrain qui, par différents niveaux d'analyse, font émerger la théorisation. L'approche inductive inverse le processus traditionnel de la recherche hypothético-déductive, où un cadre théorique existant est appliqué à des données. Dans une approche inductive, la théorisation émerge à partir des données et les résultats sont ensuite comparés aux écrits scientifiques. Ajoutons que notre démarche est de type amplifiant, c'est-à-dire qu'elle vise la généralisation à partir d'un échantillon composé d'un nombre déterminé de faits observés (Grawitz, 2001) et que cet échantillon, nous le précisons plus loin, est représentatif.

1. Collecte des données

Les données concernant les prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques du Québec sont disponibles à même la plateforme collective de diffusion *Pretnumerique.ca*, gérée par l'organisme Bibliopresto.ca³⁵, dont la direction a répondu favorablement à notre requête d'accès à des données détaillées³⁶. Précisons ici que l'extraction des données de prêts de la plateforme a été réalisée par les équipes et partenaires de Bibliopresto.ca et qu'un fichier Excel regroupant celles-ci nous a été remis.

Les données extraites de la plateforme concernent les données de prêts de livres numériques de toutes les bibliothèques publiques québécoises ayant effectivement

³⁵ Selon le site de l'organisme, « BIBLIOPRESTO.CA émane de la volonté commune de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), du Réseau BIBLIO du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) de se doter d'un organisme chapeautant le développement et l'accès aux ressources numériques en bibliothèques publiques » (<http://bibliopresto.ca/presentation.php>).

³⁶ Nous remercions chaleureusement le directeur général de l'organisme, Monsieur Jean-François Cusson, non seulement pour son précieux concours, mais aussi pour son ouverture à la collaboration avec les milieux scientifiques.

développé le service de prêts de livres numériques pour leurs usagers. Ainsi, on y retrouve les données de bibliothèques publiques autonomes et affiliées, de même que celles de BANQ³⁷. Ces données se traduisent, pour chaque bibliothèque, par le nombre de prêts réalisés en 2013 et 2014 selon différentes variables que nous abordons plus loin.

Les données regroupent ainsi les prêts de livres numériques effectués entre le premier janvier 2013 et le 31 décembre 2014 selon la catégorie de livres. Les catégories de livres utilisées sont au nombre de 31 et nous les avons regroupées, lorsque nécessaire et notamment dans un objectif de généralisation, sous la classification synthétique suivante : fiction pour adultes, non-fiction pour adultes, fiction pour la jeunesse, et non-fiction pour la jeunesse, ces regroupements demeurant communs à l'ensemble des acteurs du secteur du livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs, libraires et bibliothécaires).

Encore nous faut-il préciser que les livres au format papier sont traités et catégorisés à l'aide des systèmes de classification traditionnelle, notamment par l'attribution d'une cote (Dewey, LoC, etc.) dont l'objectif est d'ordonner le savoir universel et d'attribuer une localisation physique à chaque ouvrage. Ces systèmes de classification permettent également des analyses au niveau des segments des collections de livres. Or, ils ne sont pas adaptés aux réalités du monde numérique : les livres numériques ne se voient pas attribuer de cote³⁸, qui plus est, ce sont les éditeurs eux-mêmes qui déterminent la catégorie des titres qu'ils publient.

³⁷ On distingue au Québec les bibliothèques publiques autonomes des bibliothèques publiques affiliées, les premières étant situées dans des municipalités de 5000 habitants et plus, les secondes dans des municipalités de moins de 5000 habitants. Ces dernières sont affiliées à un Centre régional de services aux bibliothèques publiques.

³⁸ Si le recours aux cotes en matière de livres numériques est une pratique documentée ailleurs dans le monde, les acteurs québécois ont fait le choix d'adopter une catégorisation réalisée par l'éditeur lui-même.

Cet état de fait implique deux éléments importants : d'abord, un titre pourrait avoir été catégorisé de façon erronée, la catégorisation des éditeurs n'étant pas validée par un tiers. Ensuite, certains titres font l'objet d'une catégorisation multiple, c'est-à-dire qu'un roman pourrait avoir été placé à la fois dans la catégorie romans et nouvelles, romans historiques et romans sentimentaux, alors qu'un essai pourrait l'avoir été à la fois sous sciences humaines et sociales, sports et loisirs, et famille et maternité. Par voie de conséquence, les statistiques présentant le nombre de prêts effectués dans ces catégories sont le reflet de cette pratique de catégorisation multiple, ce qui a pour effet de gonfler artificiellement les données. De plus, le niveau d'agrégation des données ne nous permet pas de savoir si ce phénomène de catégorisation multiple est distribué uniformément dans les différentes catégories. Cela étant, il se dégage des données présentées ici des tendances générales permettant de dresser un portrait relativement juste des usages du livre numérique consulté par le biais d'un prêt effectué en bibliothèque.

Enfin, parmi les données transmises par l'organisme, on retrouve également des données ayant été collectées par les équipes de *Bibliprestoc.ca* auprès de chacune des bibliothèques de l'échantillon. Ces données concernent la population desservie, le nombre d'utilisateurs inscrits et les budgets d'acquisition de livres au format papier et au format numérique et ce, pour la période de référence, soit 2013 et 2014.

2. Échantillon

L'échantillon a été élaboré à partir de toutes les bibliothèques publiques ayant eu 24 mois consécutifs d'activités via la plateforme *Pretnumerique.ca* au cours de la période allant du premier janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2014. Ainsi, celles qui ont commencé leurs

activités de prêts de livres numériques au cours de cette période ont été évacuées de l'échantillon, afin de ne pas biaiser les analyses. Nous avons également fait le choix de concentrer ces dernières sur les données des bibliothèques publiques autonomes du Québec et, du même souffle, nous avons évacué de l'échantillon les bibliothèques affiliées ainsi que BANQ. Cette décision a été motivée par la volonté de comparer des réalités similaires. En effet, les données des bibliothèques affiliées sont agrégées sous l'égide de leur Centre régional de services aux bibliothèques publiques ou CRSBP³⁹, ce qui a pour effet de déterritorialiser les résultats et d'affecter la représentativité des données de chaque bibliothèque affiliée. De la même manière, la portée nationale des services de prêts de BANQ nous a incité à l'exclure de nos analyses, ici également dans le but de réaliser des analyses comparatives, reposant sur des bases communes. Qui plus est, les prêts de livres numériques effectués par les CRSBP, en 2014, sont au nombre de 60 696, soit une fraction des 278 480 prêts de livres numériques réalisés par les bibliothèques publiques autonomes de notre échantillon. Enfin, il eût été fort intéressant d'analyser les 549 130 prêts de livres numériques effectués par BANQ en 2014, mais l'impossibilité d'arrimer ces prêts à un lieu géographique (provenance du prêt) rendait impossible l'analyse sur des bases comparables à celles des bibliothèques publiques autonomes.

L'échantillon est constitué de 25 bibliothèques publiques autonomes sur un total de 170 au Québec (BANQ et MCCQ, 2013). Ces 25 institutions desservaient en 2013, par

³⁹ Nous utilisons la dénomination CRSBP à l'instar du principal producteur de statistiques du milieu des bibliothèques publiques au Québec, en l'occurrence BANQ (*StatBib*). L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) utilise la dénomination Réseau BIBLIO. Les deux réfèrent au même type de bibliothèques publiques, c'est-à-dire celles situées dans une municipalité dont la taille de la population est inférieure à 5000 habitants.

leur déploiement sur le territoire, 43% de la population québécoise⁴⁰, estimée à 8 115 700 individus en janvier 2013 (Girard *et al.*, 2013). Selon les déclarations faites par celles-ci au moment de la collecte de données par les équipes de Bibliopresto.ca, les 25 bibliothèques de l'échantillon enregistraient un total de 914 710 usagers inscrits, soit l'équivalent de 11% de la population québécoise.

En outre, précisons que d'autres plateformes de prêts de livres numériques sont actives au Québec et que certaines bibliothèques publiques y ont recours : les principales sont *OverDrive* et *Numilog*, cette dernière n'étant utilisée que par BAnQ selon les déclarations des bibliothèques participantes aux équipes de Bibliopresto.ca. Il ne nous a malheureusement pas été possible de calculer la part de tous les prêts de livres numériques effectués au Québec qui revient à la plateforme *Pretnumerique.ca*, mais les déclarations des bibliothèques de l'échantillon au moment de la collecte de données par les équipes de Bibliopresto.ca démontrent que 73% de celles-ci l'utilisent à l'exclusion de toute autre. Ainsi peut-on affirmer avec une certaine assurance que la part des prêts de livres numériques transitant par cette plateforme est, sinon importante, à tout le moins représentative des activités de prêts de livres numériques au Québec relatives aux bibliothèques publiques autonomes du Québec.

Enfin, nous sommes d'avis que la composition même de l'échantillon constitue un résultat de recherche en soi. En effet, celui-ci révèle certaines caractéristiques des bibliothèques publiques québécoises qui ont pris la décision de développer une offre de

⁴⁰ Le concept de *population desservie par une bibliothèque publique* réfère à l'ensemble de la population de la municipalité dont relève une bibliothèque publique. Il est largement utilisé par l'ensemble des producteurs de statistiques culturelles, notamment l'OCCQ et BAnQ.

livres numériques destinée à leurs usagers au cours de la période analysée et cet état de fait, que nous analysons plus loin, demeure l'un des reflets du développement des services de prêts de livres numériques des bibliothèques publiques autonomes du Québec.

3. Catégorisation des données

Une première catégorisation des données nous est apparue potentiellement utile pour mieux comprendre les variations dans les données, notamment les variations territoriales. À cet égard, nous avons fait le choix d'utiliser une typologie territoriale ayant recours à une échelle locale, celle des municipalités, afin de rendre compte de façon adéquate de la réalité municipale des bibliothèques autonomes, des institutions gérées par le palier municipal. La typologie utilisée est la typologie locale du champ culturel (Labbé et Poirier, 2017). Celle-ci distingue six types de municipalités.

Tableau 1. Typologie locale du champ culturel (Labbé et Poirier, 2017)

Type de municipalité	Taille de la population	Densité de la population	Situation géographique
Municipalité centrale à haute densité (MCHD)s	100 000 et plus	1000 hab./km ² et plus	Municipalité la plus peuplée de sa région administrative
Municipalité centrale à faible densité (MCFD)	50 000 et plus	999 hab./km ² et moins	Municipalité la plus peuplée de sa région administrative
Municipalité intermédiaire (MI)	25 000 et plus	n/a	Située à plus de 30 minutes de voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus
Municipalité satellite de niveau 1 (MS1)	100 000 et moins	n/a	Située à 30 minutes ou moins d'une MCHD
Municipalité satellite de niveau 2 (MS2)	50 000 et moins	n/a	Située à 30 minutes ou moins d'une MCFD ou d'une MI
Municipalité périphérique (MP)	25 000 et moins	n/a	Située à plus de 30 minutes d'une municipalité de 50 000 habitants et plus

Une deuxième catégorisation nous a semblé pertinente afin de mieux apprécier les résultats des prêts de livres numériques : il s'agit d'une catégorisation par type de livre. Nous avons regroupé les 31 catégories de livres présentes dans les données brutes sous quatre types, à savoir la fiction pour adultes, la non-fiction pour adultes, la fiction pour la jeunesse et la non-fiction pour la jeunesse⁴¹.

4. Analyses

En adéquation avec notre objectif de dresser un portrait des prêts de livres numériques des bibliothèques publiques québécoises, nous avons fait le choix de recourir à la statistique descriptive et avons procédé à des analyses univariées et bivariées, les premières permettant de « résumer les informations concernant une variable » (Fox, 1999, p. 49), les

⁴¹ Nous le mentionnons plus haut, ces regroupements sont communs à l'ensemble des acteurs du secteur du livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs, libraires et bibliothécaires). Ils sont utilisés notamment par l'OCCQ.

secondes permettant l'examen de « l'association entre deux variables en comparant des distributions de pourcentages » (*ibid.*, p. 123). Aussi, en accord avec l'approche inductive, nous avons effectué tous les croisements des différentes variables afin d'en apprécier les éventuelles variations, divergentes comme convergentes.

Suivant l'objectif descriptif que nous nous sommes donné, nos analyses ne mettent pas en relation les prêts de livres numériques avec d'éventuels déterminants, notamment l'espace médiatique. De la même manière et pour les mêmes raisons, elles ne tiennent pas compte non plus de l'offre de livres déployée par les bibliothèques publiques. Si les prêts de livres numériques effectués sont effectivement fonction de l'offre déployée, de même que l'offre déployée est notamment fonction de la demande des usagers, l'explication des causes sous-tendant les prêts de livres numériques ne constitue pas l'objectif de cet article, s'agissant, répétons-le, de présenter un premier portrait de ces prêts au Québec.

5. Résultats

Les bibliothèques de l'échantillon ont globalement réalisé un total de 168 942 prêts de livres numériques en 2013, dont 91% concernaient des livres pour adultes, contre 278 480 en 2014, dont 92% concernaient des livres pour adultes. Si ce résultat démontre une croissance certaine des comportements d'emprunt de livres numériques, nommément une progression de 65% en une année, il positionne également ce comportement comme émergent en comparaison des 19 430 451 prêts de livres au format papier réalisés en 2013⁴² par ces mêmes bibliothèques (BAnQ et MCCQ, 2013). En effet, les prêts de livres

⁴² Les statistiques pour le livre au format papier pour l'année 2014 n'étaient pas disponibles au moment d'écrire ce texte.

numériques représentaient moins d'un pour cent du total des prêts de livres au format papier en 2013.

En adéquation avec ces proportions différenciées des prêts au format papier et au format numérique, les budgets d'acquisition de livres numériques des bibliothèques de l'échantillon s'élevaient à 368 132 \$ en 2013⁴³, soit l'équivalent de 2,64% des montants alloués pour l'acquisition de livres au format papier, lesquels atteignaient 13 967 033 \$ pour la même année⁴⁴.

Les prêts de livres numériques demeurent un phénomène somme toute urbain, comme le démontrent les résultats présentés au tableau 2. En effet, on remarque tout d'abord que ce sont majoritairement des bibliothèques situées dans des municipalités à haute densité de population (MCHD) et les municipalités qui leur sont satellites (MS1) qui se sont les premières lancées dans le prêt de livres numériques; ces bibliothèques représentant 68% de l'échantillon, soit 17 sur 25. On constate ensuite que ces 17 bibliothèques ont accaparé, en 2013 et 2014, respectivement 89% et 88% de tous les prêts de livres numériques réalisés. Dit autrement, la forte majorité des emprunts de livres numériques ont été effectués par des usagers de bibliothèques situées dans les villes de Montréal, Québec et Laval, ainsi que dans les villes qui leur sont satellites, notamment Blainville, Candiac, Dorval, Pointe-Claire, Repentigny et Saint-Lambert.

⁴³ Les données pour 2014 n'étaient pas disponibles au moment d'écrire cet article.

⁴⁴ Les données des budgets d'acquisition des bibliothèques de l'échantillon pour l'année 2014 n'étaient pas complètes.

Tableau 2. Prêts de livres numériques selon le type de municipalités au Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Type de municipalité	<i>n</i>	2013		2014	
		Prêts réalisés	Pourcentage du total	Prêts réalisés	Pourcentage du total
MCHD	3	106 848	63%	178 977	64%
MCFD	1	7 033	4%	15 410	6%
MI	2	6 522	4%	8 796	3%
MS1	14	44 007	26%	67 562	24%
MS2	2	1 960	1%	4 110	1%
MP	3	2 572	2%	3 625	1%
Total	25	168 942	100%	278 480	100%

Il est cependant intéressant de constater, à la lecture des données présentées au tableau 3, que si la majorité des emprunts de livres numériques sont effectués en milieu urbain, ce sont les bibliothèques sises dans des municipalités intermédiaires (MI, des municipalités de 25 000 habitants et plus, situées à plus de 30 minutes de voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus) qui affichent le ratio le plus élevé de prêts par usager inscrit. Les bibliothèques situées dans des municipalités périphériques (MP) et satellites de niveau deux (MS2) affichent quant à elles les ratios les plus bas en la matière, ce qui semble entériner la nature urbaine du phénomène qu'est le prêt de livres numériques.

Tableau 3. Prêts de livres numériques par usager inscrit selon le type de municipalités au Québec, 2013 (Bibliopresto.ca, 2015)

Type de municipalité	<i>n</i>	Usagers (n)	Prêts par usager
MCHD	3	616 703	0,17
MCFD	1	35 561	0,20
MI	2	19 308	0,34
MS1	14	204 842	0,21
MS2	2	23 616	0,08
MP	3	14 680	0,18
Total	25	914 710	0,18

Nous l'avons précisé plus haut, mais il importe de le rappeler afin d'apprécier les prochains résultats avec la retenue qui s'impose : un même livre numérique peut avoir été classé dans plus d'une catégorie. Par le fait même, lors de l'extraction des données comptabilisant le nombre de prêts effectués, cette double, voire triple catégorisation a pour effet d'augmenter le nombre total de prêts. Cela étant, nous avons contré cette multiple catégorisation en agrégeant les données en quatre groupes, chacun représentant un genre mutuellement exclusif. Ainsi, un roman historique, par exemple, n'aurait pu être classé dans d'autres catégories que celles regroupées sous le genre fiction pour adultes.

Le tableau 4 présente donc les résultats des prêts de livres numériques de l'échantillon selon le genre et ce, pour 2013 et 2014. Notons d'abord que la très grande majorité des prêts de livres numériques concerne les ouvrages de fiction (78%). De plus, et conformément aux données présentées en introduction de la section des résultats, ce sont majoritairement des livres numériques pour adultes (93%) qui sont empruntés aux bibliothèques publiques autonomes du Québec. Rappelons ici que ce portrait se limite aux bibliothèques publiques autonomes du Québec et que certains genres de livres pourraient être davantage empruntés via d'autres types de bibliothèques; on pense notamment aux emprunts d'ouvrages de non-fiction pour adultes dans les bibliothèques collégiales et universitaires.

Tableau 4. Prêts de livres numériques selon le genre au Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Genre	Prêts en 2013 (n)	Pourcentage du total	Prêts en 2014 (n)	Pourcentage du total
Fiction pour adultes	160 332	72%	264 356	70%
Fiction pour la jeunesse	13 317	6%	20 800	5%
Non-fiction pour adultes	48 244	21%	91 904	24%
Non-fiction pour la jeunesse	1 308	1%	2 323	1%
Total	223 201	100%	379 383	100%

Nous avons souhaité analyser les éventuelles variations territoriales des prêts effectués selon le genre de livres. Notre échantillon étant constitué majoritairement de bibliothèques de type MCHD et MS1 – certaines des catégories, qui plus est, ne regroupant les données que d’une à trois bibliothèques – nous ne saurions ni tirer de conclusions hâtives des résultats de ces analyses ni procéder à quelque généralisation que ce soit. Cependant, il se dégage de ces résultats des tendances nettes qu’il nous est apparu pertinent de soulever. Les résultats de ces analyses sont présentés aux tableaux 5 et 6.

On y remarque d’abord que la proportion de prêts de livres numériques de fiction demeure fortement majoritaire sur l’ensemble du territoire et ce, quel que soit le type de municipalité. On constate ensuite que, plus on s’éloigne des grands centres (MCHD et MCFD), plus la proportion d’emprunts de livres numériques de fiction pour adultes est élevée, l’écart demeurant toutefois relativement ténue. En accord avec cette tendance, les adeptes de non-fiction pour adultes sont plus nombreux dans les grands centres urbains (MCHD et MCFD). Cet état de fait peut être causé par plusieurs facteurs, notamment la présence accrue d’établissements postsecondaires en milieu urbain. Enfin, il semble que

les livres pour la jeunesse, fiction et non-fiction confondues, soient davantage empruntés près ou à l'intérieur des grands centres.

Tableau 5. Prêts de livres numériques selon le genre et le type de municipalités au Québec, 2013 (Bibliopresto.ca, 2015)

Type de municipalité	Fiction pour adultes		Fiction pour la jeunesse		Non-fiction pour adultes		Non-fiction pour la jeunesse		Total
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
MCHD	101 670	71%	9 440	7%	31 944	22%	937	1%	143 991
MS1	47 145	75%	3 424	5%	12 129	19%	331	1%	63 029
MCFD	5 805	65%	144	2%	2 906	33%	20	0%	8 875
MS2	2 011	74%	156	6%	529	20%	9	0%	2 705
MI	718	70%	61	6%	248	24%	1	0%	1 028
MP	2 983	83%	92	3%	488	14%	10	0%	3 573

Tableau 6. Prêts de livres numériques selon le genre et le type de municipalités au Québec, 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Type de municipalité	Fiction pour adultes		Fiction pour la jeunesse		Non-fiction pour adultes		Non-fiction pour la jeunesse		Total
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
MCHD	165 956	67%	15 154	6%	64 308	26%	1 680	1%	247 098
MS1	72 326	74%	4 567	5%	19 678	20%	562	1%	97 133
MCFD	15 527	71%	677	3%	5 499	25%	41	0%	21 744
MS2	4 272	74%	230	4%	1 248	22%	14	0%	5 764
MI	1 793	80%	74	3%	358	16%	10	0%	2 235
MP	4 482	83%	98	2%	813	15%	16	0%	5 409

Nos dernières analyses nous ont porté à examiner les catégories de livres les plus prêtées selon qu'il s'agisse de fiction pour adultes, de non-fiction pour adultes et de livres pour la jeunesse. Les résultats de telles analyses pourraient être le reflet d'un engouement pour un auteur ou une série de livres, en témoigne par exemple l'immense succès de la série *50 nuances de Grey* parue en 2013 au Québec. Ajoutons qu'il serait fort intéressant

d'étudier ces résultats sur une période plus longue (cinq à dix ans), qui plus est d'en comparer les données avec celles des prêts de livres au format imprimé ou avec celles des ventes des détaillants québécois, afin d'en tirer les conclusions les plus fidèles au phénomène.

Les tableaux 7, 8 et 9 présentent les résultats de ces analyses. En matière de fiction pour adultes, il appert que ce sont les romans et nouvelles qui sont les livres numériques les plus empruntés. Cela étant, il est probable que la catégorisation des romans pour adultes soit effectuée de telle sorte que la catégorie romans et nouvelles soit surreprésentée dans les statistiques.

Au regard des résultats concernant les livres numériques de non-fiction pour adultes, ce sont les biographies qui affichent la plus forte proportion d'emprunts du genre. On remarquera cependant que les livres de tourisme et voyages, de sciences humaines et sociales, de même que les livres de cuisine représentent, ensemble, environ le tiers des emprunts de non-fiction pour adultes.

Enfin, en matière de livres pour la jeunesse, les catégories ne sont qu'au nombre de trois, ce qui confine nos analyses à un niveau général. On notera toutefois que la fiction, ici aussi, se taille la part du lion.

Tableau 7. Prêts de livres numériques du genre fiction pour adultes selon la catégorie, Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Catégorie	Prêts en 2013 (n)	Pourcentage du total	Prêts en 2014 (n)	Pourcentage du total
Romans et nouvelles	70 072	44%	107 858	41%
Romans historiques	39 130	24%	51 577	20%
Romans sentimentaux	22 127	14%	52 893	20%
Romans policiers et à suspense	21 405	13%	39 427	15%
Romans de science-fiction et fantastiques	6 213	4%	9 843	4%
Poésie et théâtre	899	1%	1 149	0%
Bandes dessinées	486	0%	1 609	1%
Total	160 332	100%	264 356	100%

Tableau 8. Prêts de livres numériques du genre non-fiction pour adultes selon la catégorie, Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Catégorie	Prêts en 2013 (n)	Pourcentage du total	Prêts en 2014 (n)	Pourcentage du total
Biographies	9 058	19%	17 688	19%
Tourisme et voyages	5 437	11%	8 709	9%
Sciences humaines et sociales	5 382	11%	10 631	12%
Cuisine	5 094	11%	9 207	10%
Famille et maternité	3 245	7%	5 845	6%
Affaires, économie et droit	2 465	5%	4 252	5%
Santé	2 334	5%	4 816	5%
Croissance personnelle	2 001	4%	4 810	5%
Psychologie	1 976	4%	4 685	5%
Science et technologie	1 794	4%	2 461	3%
Éducation et langues	1 698	4%	338	0%
Arts, architecture et design	1 301	3%	2 360	3%
Sports et loisirs	1 212	3%	1 919	2%
Essais littéraires et critiques	1 197	2%	3 628	4%
Religion et spiritualité	1 176	2%	3 785	4%
Ouvrages de référence	1 108	2%	1 607	2%
Nature et environnement	1 032	2%	1 189	1%
Parapsychologie	363	1%	611	1%
Décoration et jardinage	211	0%	2 900	3%
Transports	81	0%	305	0%
Informatique	79	0%	158	0%
Total	48 244	100%	91 904	100%

Tableau 9. Prêts de livres numériques du genre livres pour la jeunesse selon la catégorie, Québec, 2013 et 2014 (Bibliopresto.ca, 2015)

Catégorie	Prêts en 2013 (n)	Pourcentage du total	Prêts en 2014 (n)	Pourcentage du total
Jeunesse – Albums et romans	12 536	86%	19 636	85%
Jeunesse – Bandes dessinées	781	5%	1 164	5%
Jeunesse – Documentaires	1 308	9%	2 323	10%
Total	14 625	100%	23 123	100%

6. Discussion

Pour que le prêt de livres numériques puisse se développer au sein des bibliothèques publiques autonomes du Québec, il importe en tout premier lieu que celui-ci soit. En effet, « l’offre culturelle centrale précède la demande : l’amateur ne peut pas en effet manifester le désir de consommer un prototype artistique ou culturel singulier qui n’existe pas encore » (Bourgeon-Renault, 2009, p. 34). Cela étant, il faut préciser que l’offre culturelle est développée notamment en faisant écho à la demande et aux besoins exprimés par les usagers, en témoignent les nombreux services de suggestions d’achats des bibliothèques publiques du Québec. Il n’est toutefois pas faux de dire que la prémisse du développement du livre numérique, en bibliothèque comme ailleurs, demeure sa mise à disposition sur les différentes plateformes utilisées par les publics.

Qui plus est, cette mise à disposition implique une certaine exhaustivité, c’est-à-dire que plus l’offre sera grande et diversifiée, plus elle sera attrayante pour les publics. À cet égard, les résultats de nos analyses des données ont démontré que le nombre de bibliothèques publiques autonomes qui offraient le prêt de livres numériques à leurs usagers était de 25 sur un total de 170 possibilités, soit 15% de toutes les bibliothèques

publiques autonomes québécoises. L'analyse des données a également permis de mesurer le budget des bibliothèques de l'échantillon qui était consacré au développement des collections de livres numériques, celui-ci représentant, en 2013, 2,64% du budget total d'acquisition de livres au format papier. Par ailleurs, on dénombrait 65 bibliothèques publiques autonomes offrant le service de prêts de livres numériques à leurs usagers au mois d'août 2015⁴⁵, soit 160% de plus que le nombre de bibliothèques de notre échantillon. Cela étant, il demeure que les prêts de livres numériques pourront prendre leur envol à partir du moment où les collections de livres numériques de ces bibliothèques seront aussi attrayantes que les collections de livres au format papier. À ce chapitre, il importe de préciser que : certains éditeurs ne rendent pas systématiquement disponibles tous les nouveaux titres publiés au format numérique; les titres qui sont effectivement publiés au format numérique ne sont pas forcément offerts au prêt en bibliothèque; peu d'éditeurs ont procédé à la numérisation des titres de leur catalogue; les fonds et les nouveautés de plusieurs éditeurs européens ne sont pas encore disponibles au format numérique au Québec, faute d'ententes entre les acteurs.

D'égale importance, l'offre centrale (étant entendue ici comme l'ensemble des collections de livres numériques des bibliothèques) ainsi déployée doit être accompagnée de son offre périphérique. En effet, « la notion d'offre privilégie l'expérience globale de consommation. Elle est ainsi composée d'une offre centrale relevant des œuvres, activités et produits culturels, et d'une offre périphérique qui comprend les services associés et additionnels » (Bouder-Pailler et Damak, 2012, p. 20). En matière de livres numériques,

⁴⁵ Voir la liste des bibliothèques participantes à l'adresse <http://www.pretnumerique.ca>.

l'offre périphérique peut se traduire notamment par les différents formats disponibles (PDF vs EPUB, par exemple), les types de verrous utilisés et, par le fait même, leur interopérabilité (possibilité de les lire à l'aide de différents appareils). De façon plus spécifique au prêt de livres numériques, l'offre périphérique peut constituer un téléchargement facile à réaliser, un système de réservation efficace (lequel pourrait être intégré aux multiples fonctionnalités des appareils), la possibilité d'acheter le livre numérique devant une liste d'attente trop longue ou, encore, un service de recommandation de lectures, voire un service personnalisé de médiation du livre selon les goûts et préférences des lecteurs, notamment par le recours à des algorithmes de recommandation (Labbé, 2015).

Sur le plan des résultats émanant de nos analyses, il semble que la tendance à la consommation de livres numériques de fiction ne soit pas spécifique au Québec. En effet, une étude française datant de 2012 identifie la littérature sentimentale, la science-fiction, la *fantasy*, le polar et le thriller comme les catégories d'œuvres les plus populaires dans l'environnement numérique (Bienvault, 2012). La popularité de ces catégories de livres numériques de fiction est également avérée au Québec, où les œuvres qui s'y inscrivent accaparent plus du quart des emprunts des ouvrages numériques de fiction pour adultes par les usagers. Précisons cependant que les données québécoises se distinguent par le fait que le roman historique constitue une catégorie fort populaire, celle-ci représentant près du quart de tous les emprunts d'ouvrages numériques de fiction pour adultes.

Les données analysées indiquent que l'emprunt de livres numériques par les usagers des bibliothèques publiques autonomes du Québec serait un phénomène urbain. En effet,

près de 90% (89% en 2013 et 88% en 2014) de tous les emprunts de livres numériques ont été effectués dans une bibliothèque publique autonome située dans une MCHD (Montréal, Laval, Longueuil ou Québec) ou dans une municipalité satellite à ces centres urbains (MS1), ces deux types de municipalités regroupant 68% de toutes les bibliothèques publiques autonomes qui offraient effectivement un service de prêt de livres numériques à leurs usagers en 2013 et/ou 2014. L'urbanité du phénomène pourrait être le reflet de nombreux facteurs, notamment celui d'une population dont les caractéristiques sociodémographiques sont plus fortement corrélées à la maîtrise de l'environnement numérique, celui de la présence accrue d'institutions d'enseignement collégial et universitaire (en témoignent d'ailleurs les plus fortes proportions de prêts de livres numériques de non-fiction pour adultes dans les municipalités urbaines), ou celui encore d'une éventuelle offre plus attrayante déployée par les bibliothèques de ces municipalités.

Les données analysées ne font pas état du type de lecteur numérique utilisé par les usagers des bibliothèques publiques en matière d'emprunt de livres numériques. Il aurait été intéressant de disposer de cette information puisque nous aurions pu la mettre en lien avec une étude dont les résultats ont été dévoilés à l'occasion de l'événement Tools of Change for Publishing qui s'est tenu en février 2011 à New York. Ces résultats proposaient une typologie des lecteurs fondée sur le type d'appareil utilisé :

[1] [L]es lecteurs sur *readers* [liseuse spécifiquement dédiée à la lecture de livres numériques] sont de gros lecteurs et de gros acheteurs de livres [...]. [2] [L]es lecteurs sur *smartphones* [téléphones intelligents] sont des lecteurs occasionnels, plus nombreux que les autres. À leur première visite, ils dépensent 15 dollars, puis en moyenne 7 dollars avec une seule visite par mois. Ils consomment pour moitié des titres gratuits et pour une autre moitié des titres payants; c'est une clientèle volatile avec un taux de désabonnement élevé [...]. [3] [L]es lecteurs sur iPad sont de moins gros consommateurs de livres que les lecteurs sur *readers*. Ils dépensent en moyenne 22 dollars canadiens à la première visite. Ils achètent moins fréquemment des textes, quatre à cinq fois par mois, c'est une clientèle moins fidèle, plus insaisissable [...]. [4] [L]es lecteurs adeptes du tout-gratuit ne dépensent rien par

définition et se fournissent en contenus piratés sur le web; ils résistent « scandaleusement » à la commercialisation, ce sont de gros lecteurs qui lisent essentiellement sur *readers* (Bienvault, 2012, p. 189-190).

De la même manière, les données collectées ne font pas mention des dates d'emprunt. Ainsi, il ne nous a pas été possible d'apprécier les éventuelles variations saisonnières dans les comportements d'emprunt de livres numériques. Or, il y a fort à parier que de telles variations sont observables. Par exemple, en 2011-2012 aux États-Unis, on a remarqué une consommation très élevée de livres numériques juste après la fête de Noël, moment généralement favorable pour offrir du matériel électronique. À cet égard, l'étude a révélé qu'en une période de quatre jours suivant les fêtes de Noël, les usagers d'une bibliothèque avaient téléchargé 3028 livres numériques à partir de différents appareils, notamment des ordinateurs, des téléphones portables et des liseuses (Zickuhr, Rainie, Purcell *et al.*, 2012).

Conclusion

Au regard de notre objectif visant à dresser un portrait de la nature et de l'ampleur des prêts de livres numériques réalisés par les bibliothèques publiques autonomes au Québec en 2013 et 2014, force est de constater que le prêt de livres numériques dans ces mêmes bibliothèques constituait, à cette période, un phénomène nouveau, encore au stade des balbutiements.

La nature récente de la pratique de l'emprunt de livres numériques, l'urbanité de celle-ci, de même que la nature fictionnelle des ouvrages empruntés présagent peut-être d'une tendance lourde pour le livre numérique, mais pourraient également ne constituer que l'écho d'une réalité spécifique aux bibliothèques publiques autonomes, une réalité qui

pourrait s'avérer fort différente de celle des bibliothèques en milieu scolaire ou des librairies et autres détaillants en ligne. De la même manière, il est possible que cette double nature du phénomène (son caractère urbain et la nature fictive des ouvrages) de même que sa faible ampleur soient le reflet d'un format qui n'a pas encore trouvé sa place dans le marché, ou encore le portrait des tout premiers utilisateurs de ce format.

Ces constats se présentent dans un rapport antagoniste, ce qui émane de la nature exploratoire de cette étude. Les résultats de cette exploration laissent poindre de nombreuses problématiques de recherche qui pourraient participer à une meilleure compréhension de la relation entre les publics lecteurs et le livre au format numérique.

Le phénomène étant émergent, il importe d'abord d'en analyser l'évolution au fil du temps. Devant sa progression rapide, il nous semble que ces analyses devraient, de surcroît, être réalisées sur une base annuelle, à tout le moins pour les cinq prochaines années.

Ensuite, les analyses à venir pourraient être enrichies de données additionnelles afin de préciser les comportements d'emprunt de livres numériques en bibliothèque au Québec. Les données concernant la durée et le moment d'emprunt (et, par le fait même, l'heure d'emprunt, le jour de la semaine, le mois et la saison, le jour du retour), la catégorie de prix (prix public pratiqué par l'éditeur), la provenance du livre (livre édité au Québec ou ailleurs), ainsi que le type d'appareil utilisé pour le téléchargement contribueraient certainement à préciser notre compréhension du phénomène.

D'égale importance, les analyses annuelles des emprunts de livres numériques pourraient faire l'objet d'études comparatives avec les données de ventes de livres

numériques telles qu'elles sont réalisées par les détaillants du Québec. Si de telles analyses sont confrontées au problème de l'accès à ces données, elles demeurent d'une grande pertinence sociale et scientifique en ce qu'elles permettraient d'appréhender d'éventuelles distinctions dans les comportements d'achat et d'emprunt de livres numériques. De la même manière, des analyses comparées des emprunts de livres numériques et des emprunts de livres au format papier pourraient jeter une lumière intéressante sur le phénomène.

Enfin, nous croyons également que toutes ces pistes devraient être enrichies par une enquête qualitative auprès des publics afin de mieux cerner les évolutions de ceux-ci en matière de pratiques de lecture et d'habitudes de consommation du livre numérique.

CHAPITRE V

Troisième article inséré⁴⁶

L'offre et les usages des bibliothèques publiques autonomes québécoises de 2012 à 2014 : un portrait (avec Jacques Lemieux)

Résumé

Ce texte propose une analyse des variations territoriales des principaux indicateurs de performance de l'offre et des usages des bibliothèques publiques autonomes du Québec. Les analyses ont été réalisées à l'aide des données de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques pour les années 2012 à 2014. Les résultats permettent d'observer des écarts importants dans les indicateurs de performance des BPA québécoises, et ce tant en matière d'offre qu'en matière d'usages, selon que la municipalité est urbaine ou située aux abords d'un centre urbain, selon la taille de sa population et, plus particulièrement encore, selon la densité de sa population.

Introduction

Dans leur ouvrage paru en 2007, Bouquillion et Combès stipulent que les industries culturelles connaissent de nombreuses transformations, notamment en ce qui concerne la mondialisation des marchés, le développement technologique, la transformation des publics, la rupture systémique entre l'offre et la demande, les rôles et responsabilités des acteurs, la mutation des modes de production, de diffusion et de valorisation ainsi que le

⁴⁶ Cet article a été publié dans : Marie-Claude Larouche, Jason Luckerhoff et Stéphane Labbé (dir), *Regards interdisciplinaires sur les publics de la culture*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 153-178.

brouillage des frontières entre les industries culturelles et celles de la communication (Bouquillion et Combès, 2007). Ces transformations, toujours d'actualité, ne sont pas étrangères à la réalité québécoise du secteur du livre, où la langue, la culture et la petitesse du marché sont également identifiées comme des éléments contextuels exacerbant les défis qui en émanent (Martin *et al.*, 2010 et 2012⁴⁷).

Ce contexte de transformation dans lequel est plongée l'industrie québécoise du livre soulève, crée et actualise certains problèmes. Ceux-ci concernent notamment la faible disponibilité des données statistiques quantitatives et qualitatives sur les industries culturelles (Hesmondhalgh et Pratt, 2005), la grande complexité des goûts et habitudes des consommateurs ainsi que la rapidité d'évolution des goûts et des tendances et la méconnaissance de leurs publics par les industries culturelles (Hesmondhalgh, 2007; Martin *et al.*, 2010). Ces problèmes sont au cœur du secteur du livre : la pratique de la lecture augmente, mais celle de la lecture de livres est en baisse (Robine, 2012). Les habitudes de lecture de la population évoluent : elles se diversifient en parallèle à la multiplication des formats de lecture⁴⁸ (Miller *et al.*, 2012). L'acte de lire est constitutif du développement personnel et professionnel d'un individu, notamment par son apport central à l'intégration sociale de la personne. Cet acte de lecture est en transformation : sa fréquence, son intensité, ses formes et ses modalités d'accès évoluent, notamment au rythme des avancées technologiques. En effet, l'émergence du numérique a bouleversé de

⁴⁷ Ces deux ouvrages sont le fruit d'un collectif d'auteurs. Les constats cités ici sont récurrents dans les deux ouvrages et nous présentons donc une référence générale aux ouvrages.

⁴⁸ Ces formats se traduisent notamment par le livre numérique téléchargeable, le livre numérique auquel on accède en ligne (*streaming*), mais également à de nouvelles formes de lecture comme le blogue, le *eSingle* (texte court sous forme numérique) et le *bookazine* (un hybride du magazine et du livre).

nombreuses pratiques chez chacun des acteurs de la chaîne du livre, notamment chez les lecteurs où la pratique de la lecture tend à augmenter alors que celle de la lecture de livre tend à diminuer, cela étant le fruit notamment de l'offre grandissante de médias permettant la lecture (Bessard-Banquy, 2012).

Aussi, l'essor de l'offre et de la demande de livres numériques a précipité le développement des collections des bibliothèques publiques en mode immatériel et, du même souffle, a engendré de nouveaux enjeux et défis pour ses gestionnaires comme pour ses publics, notamment au regard de l'accessibilité au livre (Anyira, 2011). À cet égard, au Québec, les bibliothèques publiques, de concert avec les principaux acteurs du milieu du livre, ont convenu d'un protocole d'entente permettant d'offrir à leurs usagers, via la plateforme collective dédiée *Pretnumerique.ca*, le prêt de livres numériques. Cette plateforme a débuté ses activités en novembre 2010.

Si les bibliothèques publiques se sont engagées dans la voie numérique, il demeure que le cœur de leurs collections ainsi que la majorité des prêts de document réalisés concernent encore et toujours en des livres au format papier, ce que nous avons montré dans un récent article (Labbé, 2017). Il importe ainsi de rendre compte de l'offre, au format papier comme au format numérique, déployée par les bibliothèques publiques de même que des usages qui en sont faits. Les prêts de livres réalisés par les bibliothèques publiques sont le reflet des comportements d'emprunt de livres de la population québécoise, et ces comportements font écho aux transformations de l'acte de lecture.

L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) en collaboration avec le ministère de la Culture

et des Communications (MCC), permet d'agréger les statistiques relatives aux principaux indicateurs de performance des bibliothèques québécoises, notamment en documentant l'offre et les usages de celles-ci.

Si les dernières analyses publiées au sujet de l'offre et des usages des bibliothèques publiques québécoises sont récentes (elles datent de 2015 et mobilisent les données de 2002 à 2012), elles sont examinées sous des agrégats statistiques très larges, à savoir à l'échelle provinciale et à l'échelle des régions administratives. Ces niveaux d'analyse se montrent certes utiles pour la comparaison interprovinciale et internationale, mais ils présentent le désavantage de fondre les statistiques dans des agrégats territoriaux réunissant des municipalités (et les bibliothèques qui y œuvrent) dont les contextes sont fort différents. Cela a pour effet de faire converger les données statistiques vers des moyennes qui ne traduisent pas les différences parfois marquées entre ces municipalités et leurs bibliothèques.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes donné pour objectif de remédier à cette situation et d'analyser les variations territoriales de l'offre⁴⁹ – notamment celle des livres au format papier et au format numérique ainsi que des usages⁵⁰ qui en sont faits – dans les bibliothèques publiques autonomes (BPA)⁵¹ du Québec et ce, à l'échelle des

⁴⁹ Dans le cadre de cette recherche, l'offre des BPA québécoises est circonscrite au déploiement des BPA sur le territoire, à l'accessibilité de celles-ci par les usagers ainsi qu'à l'offre de documents de tous types qui est déployée.

⁵⁰ Dans le cadre de cette recherche, les usages des BPA québécoises sont circonscrits à la fréquentation de celles-ci ainsi qu'aux prêts de documents effectués.

⁵¹ Au Québec, une BPA est une bibliothèque publique desservant habituellement une population de plus de 5000 habitants. Les bibliothèques publiques desservant une population de 5000 habitants et moins sont dites affiliées puisqu'elles le sont effectivement à l'un des onze centres régionaux de services aux bibliothèques publiques, lesquels sont également connus sous le label Réseau BIBLIO du Québec. La Grande Bibliothèque

municipalités. Pour ce faire, nous avons analysé un certain nombre d'indicateurs de performance des BPA du Québec en recourant à la typologie culturelle locale que nous avons développée dans le cadre d'une recherche récente (Labbé et Poirier, 2017).

Il a été démontré que cette échelle d'analyse « s'avère pertinente et adéquate pour l'analyse des relations entre l'offre culturelle et les publics de la culture » (*ibid.*, p. 357), notamment du fait que cette échelle permet de rendre compte avec plus de finesse et de nuance des performances des bibliothèques publiques du Québec. De la même manière, on a proposé que « [l]e choix de l'échelle territoriale de mesure a des impacts importants sur les résultats de l'analyse, car il détermine son niveau de précision et, dans une certaine mesure, son degré d'utilité » (Dugas, 2014, p. 279). C'est d'ailleurs un niveau de précision plus fin que nous souhaitons atteindre par le recours à une échelle locale, plus ciblée, plus adéquate pour représenter la réalité municipale des BPA et permettant de mettre au jour les disparités entre les municipalités (Dugas, 2014). Rappelons à cet égard que les BPA sont des organisations gérées par les municipalités. D'ailleurs, l'utilisation de l'échelle territoriale des municipalités n'est pas nouvelle. D'autres recherches ont été réalisées dans le milieu culturel en mettant de l'avant cette échelle (Allaire, 2010; Harvey, 2003; Roy, 2013). Toutefois, ces études n'ont pas eu recours à une typologie des territoires municipaux, ce qui rend plus complexe l'interprétation de leurs résultats.

Nous dressons ainsi le portrait de l'offre et des usages des BPA du Québec par l'exposition successive des analyses de leurs variations territoriales. Nous explicitons,

de BAnQ constitue également une bibliothèque publique, mais sa vocation nationale en fait une catégorie en soi.

dans un premier temps, le cadre méthodologique déployé pour atteindre notre objectif. Nous faisons ensuite la description des résultats obtenus, d'abord du point de vue de l'offre et ensuite des usages. Dans la visée de simplifier la lecture, nous avons intégré les éléments de discussion à même la présentation des résultats et nous revenons sur les principaux éléments en conclusion.

1. Méthodologie

Cet objectif s'est traduit par l'étude des statistiques de l'offre et des usages des BPA du Québec sur une période de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014. Ces données ont été tirées de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* qui sont disponibles en ligne par l'intermédiaire de l'outil *StatBib*⁵².

Les données statistiques des principaux indicateurs de l'offre et des usages de chacune des 173 BPA⁵³ ont été téléchargées. Chaque ensemble de données de chaque BPA a ensuite été catégorisé selon le type de municipalité⁵⁴ dans laquelle la BPA œuvre et ce, à l'aide de la typologie culturelle locale (une typologie territoriale) développée par Labbé et Poirier (2017). Cette typologie territoriale comporte six catégories de municipalités et a pour assise trois critères de catégorisation, à savoir « la taille de la population de la

⁵² Voir www.banq.qc.ca/statbib.

⁵³ Une BPA peut être constituée en un réseau de succursales. Dans tout tel cas, les statistiques concernant une telle BPA incluent les statistiques de l'ensemble de ce réseau.

⁵⁴ Dans le cadre de cette recherche, le terme *municipalité* réfère à la municipalité locale telle que définie par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMROT), c'est-à-dire : « [L]a municipalité locale a reçu du législateur certains pouvoirs qui lui confèrent une autonomie politique et administrative [...]. Les municipalités locales n'ont pas toutes la même désignation; le terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse, un canton ou un canton uni, mais aussi les villages nordiques, cris ou naskapi. » Il importe ainsi de ne pas les confondre avec les municipalités régionales de comté (MRC), qui « regroupe[nt] des municipalités de différentes tailles et peu[vent] comprendre un territoire qui n'est pas une municipalité locale et que l'on nomme « territoire non organisé » (MAMROT, 2010, n. p.).

municipalité, sa densité de population ainsi que sa situation géographique » (Labbé et Poirier, 2017, p. p. 346).

1. Municipalité centrale à haute densité (MCHD)

Une MCHD est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative⁵⁵. La taille minimale de la population est de 100 000 habitants et elle présente une densité de population minimale de 1000 habitants par kilomètre carré. Exemples de municipalités : Laval, Longueuil, Montréal et Québec.

2. Municipalité centrale à faible densité (MCFD)

De la même manière que la MCHD, une MCFD est la municipalité la plus peuplée de sa région administrative, la taille minimale de sa population étant de 50 000 habitants, elle présente une densité de population maximale de 999 habitants par kilomètre carré. Exemples de municipalités : Drummondville, Gatineau, Lévis, Rimouski, Saguenay.

3. Municipalité satellite de niveau 1 (MS1)

Une MS1 est une municipalité dont la taille maximale de la population est de 100 000 habitants et qui est située à 30 minutes⁵⁶ ou moins d'une MCHD. Exemples de municipalités : Brossard, L'Ancienne-Lorette, Mascouche, Pointe-Claire, Richelieu.

4. Municipalité satellite de niveau 2 (MS2)

⁵⁵ On dénombre 17 régions administratives au Québec en 2017.

⁵⁶ La proximité d'une ville par rapport à une autre peut être exprimée en temps ainsi qu'en distance. On consultera l'article de Labbé et Poirier (2017) pour plus de détails. Nous avons fait le choix d'exprimer la proximité par le temps de déplacement nécessaire puisque cela nous semblait plus proche de la réalité telle qu'elle est vécue par les individus.

Une MS2 est une municipalité dont la taille démographique maximale est de 50 000 habitants et qui est située à 30 minutes ou moins d'une MCFD ou d'une MI. Exemples de municipalités : Acton Vale, Bromont, Charlemagne, Louiseville, Mont-Joli, Prévost.

5. Municipalité intermédiaire (MI)

Une MI est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et plus et qui est située à plus de trente minutes de voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus. Exemples de municipalités : Alma, Granby, Rouyn-Noranda, Saint-Georges, Sorel-Tracy.

6. Municipalité périphérique (MP)

Une MP est une municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et moins et qui est située à plus de 30 minutes d'une municipalité de 50 000 habitants et plus. Exemples de municipalités : Amqui, Amos, Chandler, Beauceville, Rawdon, Saint-Lazare, Warwick.

Le corpus analysé⁵⁷ est présenté selon le type de municipalité d'appartenance au tableau 1. Si l'on peut observer qu'une forte majorité des BPA du Québec sont situées dans des municipalités qui sont soit satellites (56,1%) soit périphériques (30,6%), il importe de préciser que les BPA situées dans les municipalités centrales à haute comme à faible densité de population regroupent 64% de toutes les succursales et/ou points de services des BPA du Québec. En effet, plusieurs des BPA desservant des municipalités

⁵⁷ Il ne s'agit pas d'un échantillon puisque nous utilisons les données de toutes les bibliothèques publiques autonomes du Québec

centrales ont été développées sous la forme d'un réseau de succursales, lequel participe à un meilleur accès à toute la population de la municipalité desservie. Les exemples des réseaux de bibliothèques municipales de la ville de Québec et de la ville de Montréal sont éloquentes.

Tableau 1. Nombre de bibliothèques publiques autonomes selon le type de municipalité⁵⁸, 2013

Type de municipalité	Nombre	Proportion
MCHD	4	2%
MCFD	9	5%
MI	10	6%
MS1	50	29%
MS2	47	27%
MP	53	31%
Total	173	100%

Enfin, l'ensemble du corpus a fait l'objet d'analyses statistiques, notamment des analyses de fréquence et de corrélation ainsi que des mesures de tendance centrale, puis des analyses comparatives (essentiellement bivariées, selon le type de municipalité), le tout afin de dresser un portrait détaillé de l'offre et des usages des BPA du Québec.

Les données présentées dans les tableaux et figures ont été calculées en fonction des moyennes 2012-2014, plutôt que selon une année baromètre (ex. 2014), ceci pour contrôler les éventuelles variations ponctuelles. Ces moyennes ont été calculées en deux temps : d'abord, à partir de la somme des données des trois années à l'étude (2012, 2013 et 2014), nous avons calculé les moyennes triennales pour chaque BPA; puis nous avons

⁵⁸ Nous proposons de présenter les catégories de municipalités dans un ordre allant du centre vers la périphérie. D'autres ordres de présentation auraient également été pertinents, ainsi nous aurions pu réunir les MCHD et leurs satellites (MS1), les MCFD et leurs satellites (MS2), puis les MI et les MP.

trié ces données triennales selon la typologie, pour obtenir les moyennes par catégorie. Par exemple, pour calculer le nombre moyen de documents disponibles dans les BPA pour la période de 2012 à 2014, nous avons pour chaque BPA additionné les valeurs observées en 2012, 2013 et 2014, puis les avons divisées par trois. Ensuite, afin de calculer les moyennes par catégorie de municipalité, nous avons additionné les valeurs triennales 2012-2014 (résultats de la première étape) de chaque BPA d'une catégorie, divisées par le nombre de BPA de cette catégorie.

D'égale importance, les grande majorité des tableaux et figures présentant ces moyennes catégorielles n'affichent pas les moyennes provinciales. Nous avons fait ce choix puisque notre objectif est celui de comparer les territoires entre eux et non de les comparer en fonction d'une moyenne provinciale, qui plus est la moyenne provinciale est fortement influencée par les valeurs extrêmes du corpus. En effet, il ne s'agit pas d'établir la performance des bibliothèques d'un type de municipalité par rapport à la performance moyenne au niveau provincial, mais bel et bien d'analyser les variations entre les bibliothèques de ces différentes catégories de municipalités.

2. Résultats

Nous présentons les résultats de nos analyses en deux grandes sections, celle de l'offre déployée puis celle des usages des BPA.

2.1. Offre déployée

2.1.1. BPA sur le territoire

Les BPA du Québec offrent un déploiement et, par la même occasion, un accès des plus enviables. En effet, au cours de la période allant de 2012 à 2014, les BPA québécoises ont

desservi une moyenne de 6,8 millions d'individus, soit une proportion égale à 84,4% de la population du Québec pour la même période (ISQ, 2015, p. 18). Au cours de cette période, on a dénombré 144 (83,2%) BPA dont l'abonnement était gratuit contre 24 (13,9%) dont l'abonnement était tarifé (tableau 2). Seules deux BPA sont passées, entre 2012 et 2014, d'un abonnement gratuit à un abonnement tarifé et trois sont passées d'un abonnement tarifé à un abonnement gratuit.

Des 26 BPA exigeant une contribution financière⁵⁹ pour l'abonnement à leurs services (24 dont l'abonnement est tarifé auxquels s'ajoutent deux BPA ayant fait passer leurs modalités d'abonnement à un modèle tarifé au cours de la période), il est intéressant d'observer qu'une forte majorité, 19 d'entre elles (73%), sont situées dans des municipalités relativement éloignées des grands centres, à savoir les municipalités centrales à faible densité (MCFD), les municipalités satellites à ces dernières (MS2), les municipalités intermédiaires (MI) et les municipalités périphériques (MP). Cette situation peut en partie s'expliquer par des ressources financières différenciées entre les municipalités à forte densité de population (MCHD et MS1) et celles à densité plus faible (MCFD, MS1, MI et MP). En effet, nous l'abordons un peu plus loin, les municipalités à densité plus faible affichent un revenu total par habitant inférieur de 12% à 40% par rapport aux municipalités à forte densité de population (on consultera le tableau 4 à cet égard). Des ressources financières plus rares pourraient effectivement inciter les élus municipaux à tarifier les services de la bibliothèque et ce, malgré le fait qu'il ait été suggéré que cette mesure avait des impacts négatifs sur la fréquentation de celle-ci (Savard, 2004).

⁵⁹ Les différents tarifs pratiqués n'étaient pas disponibles au moment de publier.

Tableau 2. Modalités d'abonnement des bibliothèques publiques autonomes du Québec selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité (n)	Abonnement gratuit de 2012 à 2014		Abonnement tarifé de 2012 à 2014		Abonnement ayant passé de gratuit à tarifé de 2012 à 2014		Abonnement ayant passé de tarifé à gratuit de 2012 à 2014	
	n	%	n	%	n	%	n	%
MCHD (4 = 100%)	4	100%	0	0%	0	0%	0	0%
MCFD (9 = 100%)	7	78%	2	22%	0	0%	0	0%
MI (10 = 100%)	7	70%	2	20%	1	10%	0	0%
MS1 (50 = 100%)	45	90%	4	8%	1	2%	0	0%
MS2 (47 = 100%)	39	83%	6	13%	0	0%	2	4%
MP (53 = 100%)	42	79%	10	19%	0	0%	1	2%
Total (173 = 100%)	144	83%	24	14%	2	1%	3	2%

Au cours de la période analysée, le réseau des BPA québécoises affichait une moyenne de 174 bibliothèques centrales⁶⁰ et 194 succursales, pour un total de 368 points de service auxquels s'ajoutaient quatre bibliothèques mobiles (tableau 3). On observe d'ailleurs que le réseau des BPA est plus fortement constitué de succursales dans les municipalités à forte population (MCHD, MCFD et MI) que dans celles qui leur sont satellites ou périphériques (MS1, MS2 et MP). Cette situation fait écho à la stratégie de multiplication des points de service dans un territoire densément peuplé de même qu'aux ressources financières suffisantes pour développer une telle stratégie. En effet, si la multiplication des points de service pouvait s'avérer une stratégie pertinente pour améliorer l'accessibilité sur un territoire vaste et, par le fait même, d'une densité de population faible, les ressources financières, elles, pourraient être insuffisantes. Nous

⁶⁰ Certaines bibliothèques constituées en réseau de succursales ne déclarent aucune bibliothèque dite centrale alors que d'autres peuvent en déclarer plus d'une. Les données accessibles via l'outil *StatBib* ne précisent pas de définition pour le terme « bibliothèque centrale » ni pour le terme « succursale ».

avons d'ailleurs évoqué ci-avant une corrélation positive entre la densité de population et le revenu moyen par habitant des municipalités.

Tableau 3. Distribution des types de points de service selon la typologie locale, 2012-2014*

Points de service → Type de municipalités ↓	Bibliothèques centrales		Succursales		Bibliothèques mobiles		Total	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
MCHD	1	1,0%	85	96,6%	2	2,3%	88	100%
MCFD	13	25,0%	39	75,0%	-	-	52	100%
MI	11	36,7%	18	60,0%	1	3,3%	30	100%
MS1	50	83,3%	10	16,7%	-	-	60	100%
MS2	47	67,1%	22	31,4%	1	1,4%	70	100%
MP	52	72,2%	20	27,8%	-	-	72	100%
Total	174	46,8%	194	52,2%	4	1,1%	372	100%

* Le nombre d'observations correspond aux moyennes triennales 2012-14.

De 2012 à 2014, les BPA québécoises ont été accessibles en moyenne 289 jours par an, soit l'équivalent de 5,5 jours par semaine (figure 1). L'amplitude des jours d'ouverture des BPA fluctue toutefois significativement selon le type de municipalité. En effet, on remarque que plus on s'éloigne des centres urbains, plus le nombre de jours d'ouverture de la bibliothèque diminue. Deux voies explicatives peuvent être invoquées ici. D'abord, il est probable que la demande des usagers en matière d'accès soit plus hétérogène en centres urbains, notamment du fait de l'hétérogénéité des publics. Il est également fort possible, comme nous l'avons déjà abordé, que les ressources financières ne soient pas suffisantes dans les municipalités à densité de population plus faible pour assurer un nombre de jours d'ouverture plus grand.

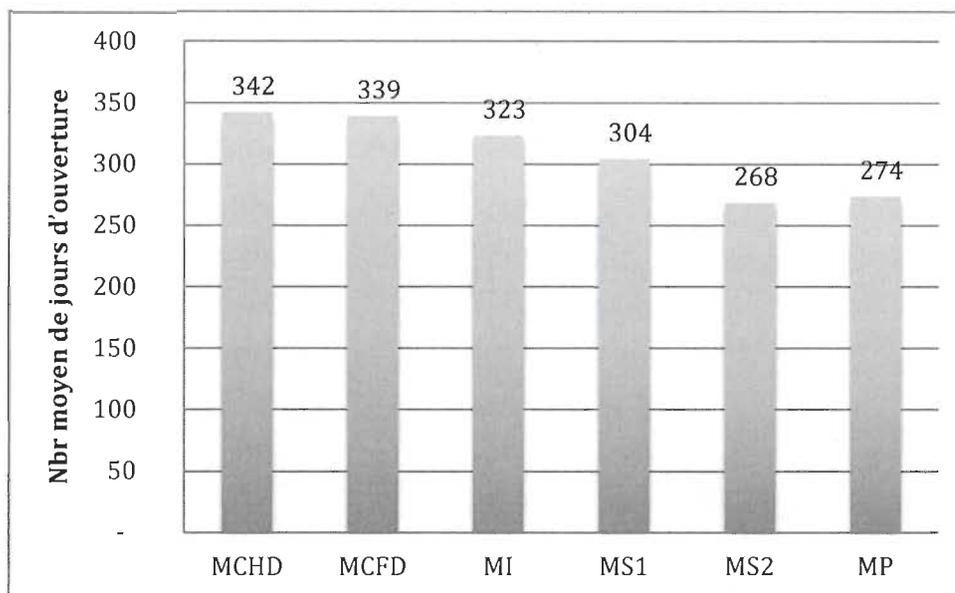


Figure 1. Moyenne annuelle des jours d'ouverture des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014

De la même manière, au cours de la période analysée, les BPA du Québec ont été accessibles en moyenne 43 heures par semaine, soit un peu plus de six heures par jour (figure 2). En tenant compte d'une amplitude moyenne de 5,5 jours par semaine, les BPA seraient accessibles en moyenne près de huit heures par jour. Aussi, de la même manière que nous pouvons l'observer en matière de jours d'ouverture, ce sont les bibliothèques desservant des municipalités urbaines (MCHD, MCFD et MI) qui présentent une amplitude des heures d'ouverture par semaine les plus élevées.

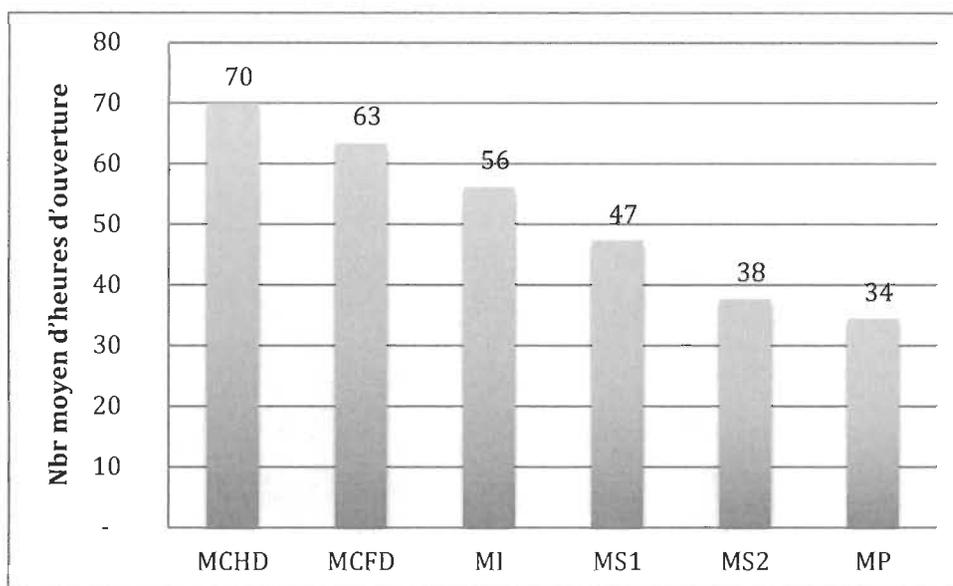


Figure 2. Moyenne hebdomadaire des heures d'ouverture des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014

La surface moyenne d'une BPA, au cours de la période de 2012 à 2014, était de 69,06 mètres carrés (743 pieds carrés, figure 3). Il est d'ailleurs fort intéressant de constater que l'accessibilité des BPA du Québec, autant en termes de jours d'ouverture par année que d'heures d'ouverture par semaine, est inversement proportionnelle à la superficie des locaux des bibliothèques. En effet, ce sont les BPA desservant des municipalités dont la taille et la densité de la population sont faibles (MP, MS2 et MS1 dans une moindre mesure) qui affichent les superficies de locaux les plus vastes. Il importe toutefois de préciser que les BPA des municipalités de type MP, MS1 et MS2 sont également celles qui présentent le moins de points de services pour desservir la population et, de ce fait, elles ont probablement fait le choix de réunir sous un même bâtiment l'ensemble des collections et services. Il est également fort probable que les coûts liés aux locaux soient moins élevés dès lors qu'on s'éloigne des centres urbains, ce qui pourrait

inciter les gestionnaires à déployer les collections et les services sur de plus grands espaces.

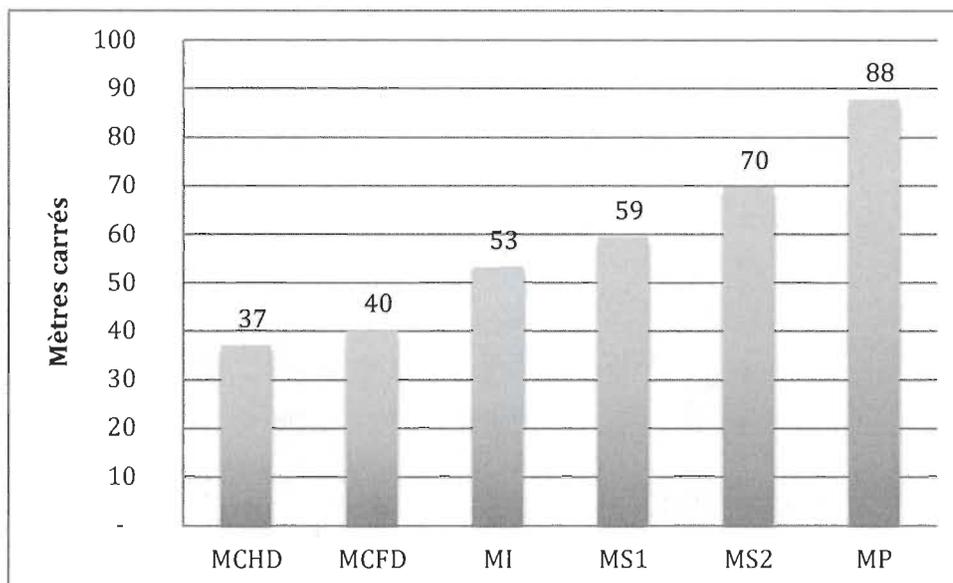


Figure 3. Surface moyenne (en mètres carrés) des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014

Enfin, les revenus totaux des BPA québécoises ne nous renseignent que peu sur leurs réalités respectives, mais permettent tout de même de mettre au jour la forte concentration des revenus des BPA en centres urbains (tableau 4). En effet, les revenus totaux des BPA desservant une MCHD ou une MCFD atteignent une moyenne de 39 646 257\$ pour la période allant de 2012 à 2014, soit 92% de tous les revenus totaux moyens des BPA du Québec.

En ce qui a trait aux revenus moyens par habitant pour la période de 2012 à 2014, on remarque l'effet important de la densité de la population. En effet, plus une BPA est située dans une municipalité à forte densité de population (MCHD et MS1), plus le revenu

moyen par habitant de la BPA est élevé. On remarque d'ailleurs la même tendance en ce qui a trait au revenu moyen par usager inscrit.

Tableau 4. Moyennes des revenus des BPA⁶¹, des revenus par habitant et des revenus par usager des BPA selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Revenu moyen des BPA	Revenu moyen par habitant	Revenu moyen par usager
MCHD	34 824 864\$	44,76\$	159,74\$
MCFD	4 821 394\$	36,40\$	138,23\$
MI	1 355 785\$	32,35\$	153,23\$
MS1	1 309 253\$	53,07\$	167,21\$
MS2	468 306\$	33,23\$	118,82\$
MP	323 323\$	34,60\$	135,48\$

2.1.2. Collections des BPA sur le territoire

Au cours de la période de référence, les BPA du Québec ont mis à la disposition de leurs usagers une moyenne annuelle de 19 807 145 documents de tout type. C'est dans les municipalités de type périphérique (MP) et de type satellite urbaine (MS1) où l'on retrouve le plus grand nombre de documents disponibles par habitant (figure 4). On observe également un nombre significativement moins élevé de documents disponibles dans les bibliothèques desservant des municipalités centrales (MCHD et MCFD). Si cette situation peut émaner d'une logique simple, à savoir qu'à collections égales, le nombre de documents disponibles par habitant sera toujours plus élevé dans une ville dont la taille de

⁶¹ Les revenus des BPA tels que présentés sur l'outil *StatBib* comprennent les contributions municipales, les revenus générés par les activités de la bibliothèque, l'aide financière reçue du ministère de la Culture et des Communications, les autres revenus ainsi que les autres subventions.

la population est petite⁶² (les MP, par exemple), celle-ci n'explique pas le fait que les bibliothèques des banlieues des grands centres urbains affichent également un nombre de documents disponibles plus élevé que la moyenne. Il est probable que le fait que les bibliothèques de ce type de municipalité affichent le revenu total moyen par habitant le plus élevé de toutes les catégories de municipalités (53,07\$, soit de 16% à 40% supérieur aux BPA des autres types de municipalités; voir tableau 4), ait une incidence sur le développement des collections. D'ailleurs, à cet égard, on constate que les MS1 ont investi en moyenne 0,64\$ par habitant par année dans le développement des collections de livres au format imprimé pour la période de 2012 à 2014, soit un peu plus de 30% que les centres urbains desquels elles sont satellites (0,44\$ par habitant par année).

⁶² On observerait ainsi une économie d'échelle au profit des BPA des grandes municipalités, au détriment des petites, qui subiraient une « déséconomie d'échelle ». En effet, pour offrir à ses usagers un choix de livres diversifié, la BPA d'une petite municipalité doit maintenir un rapport livre/usager plus élevé que dans la BPA d'une grande municipalité.

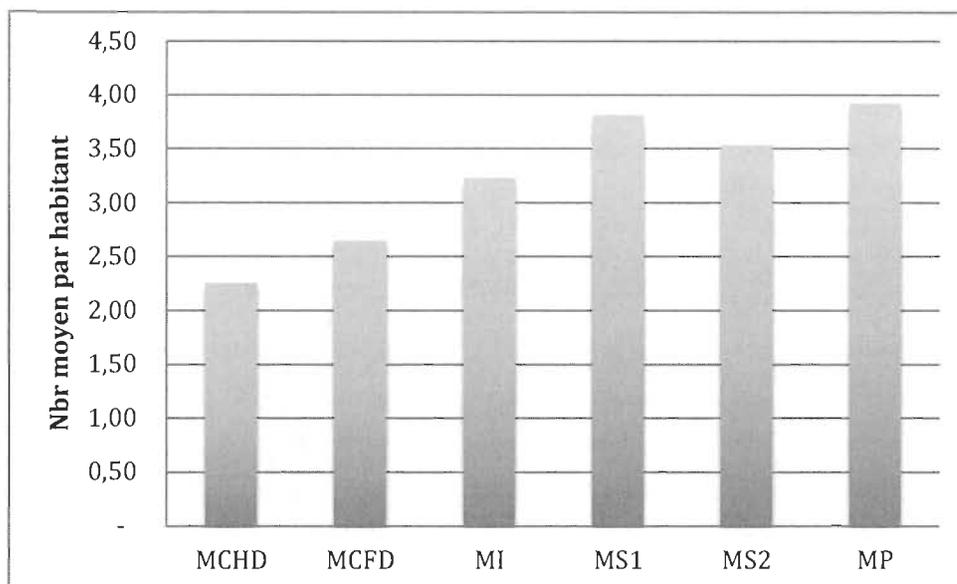


Figure 4. Nombre moyen de documents disponibles par habitant selon le type de municipalité, 2012-2014

Des 19 807 145 documents (livres, revues, CD, DVD, etc.) disponibles annuellement dans les BPA québécoises, 18 011 748 (91%) étaient des livres au format imprimé, 121 674 (0,6%) étaient des livres au format audio⁶³ et 117 205 (0,6%) étaient des livres au format numérique⁶⁴. Ainsi, il apparaît que de tous les types de livres disponibles dans les BPA québécoises, les livres imprimés aient été, au cours de la période, le type de document le plus présent dans les collections de celles-ci dans des proportions de 97% et plus et ce, sans variation significative sur le plan géographique (tableau 5).

Les collections de livres imprimés des BPA québécoises sont constituées majoritairement de livres destinés à une clientèle adulte et ce, dans une proportion de 63,2%. Les collections de livres imprimés destinées à une clientèle jeunesse ne sont

⁶³ Les livres au format audio peuvent être au format physique (CD) ou au format numérique (généralement au format MP3).

⁶⁴ Il s'agit ici de livres généralement au format PDF ou au format ePub.

toutefois pas en reste; elles représentent en effet plus du tiers (36,8%) des collections de livres au format imprimé. Ces proportions ne varient que très peu sur le territoire.

Ces mêmes collections de livres au format imprimé sont très majoritairement en langue française et ce, dans une proportion moyenne de 86,2%. On observe sans trop de surprises que les MCHD (Montréal, Québec, Laval, Longueuil) ainsi que les municipalités qui leurs sont satellites (Brossard, Rosemère, etc.) affichent des proportions de livres imprimés en anglais et autres langues significativement plus importantes que les autres types de municipalités. En effet, de 1996 à 2015, les régions administratives de Montréal, Laval et de la Montérégie ont accueillis à elles seules 88% de toutes les populations immigrantes du Québec (ISQ, 2016).

Tableau 5. Répartition en nombre d'exemplaires des livres imprimés selon la langue de publication (français, anglais et autres langues) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Livres au format imprimé →	Tous	<i>Français</i>	%	<i>Anglais</i>	%	<i>Autres langues</i>	%
Type de municipalités ↓							
MCHD	1 566 736	1 307 380	83,4%	219 342	14,0%	40 665	2,6%
MCFD	307 394	290 594	94,5%	16 549	5,4%	251	0,1%
MI	123 198	119 882	97,3%	3143	2,6%	173	0,1%
MS1	78 824	59 323	75,3%	19 384	24,6%	124	0,2%
MS2	42 000	38 777	92,3%	3174	7,6%	58	0,1%
MP	34 549	32 104	92,9%	2427	7,0%	25	0,1%

Le ratio obtenu en divisant le nombre d'exemplaires par le nombre de titres d'une collection de livres imprimés indique le nombre moyen d'exemplaires par titre (tableau 6). Cet indicateur peut faire écho au fait qu'une bibliothèque donnée ait plusieurs

succursales dans lesquelles sont réparties plusieurs exemplaires de certains titres, mais il peut aussi faire écho au fait qu'une bibliothèque donnée procède à l'acquisition de plusieurs exemplaires de certains titres (des best-sellers, notamment) afin de répondre à une demande importante de la part des usagers. On remarque que les bibliothèques des grands centres urbains affichent un ratio deux fois plus élevé que celles des autres types de municipalités et cela est certainement dû au fait que ce sont majoritairement des bibliothèques constituées en réseaux de succursales. On remarque également que la tendance du ratio obtenu en divisant le nombre d'exemplaires par le nombre de titres disponibles est la même que celle du revenu moyen par habitant des bibliothèques : plus on s'éloigne des centres urbains, plus il diminue. Cela fait très probablement écho au fait qu'une bibliothèque qui a peu de ressources financières optera pour l'achat d'un seul exemplaire d'un titre afin d'offrir la plus grande diversité de titres à ses usagers.

Tableau 6. Ratio du nombre d'exemplaires imprimés comparé au nombre de titres disponibles (total, adulte et jeunesse) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Livres au format imprimé →	Tous les livres au format imprimé			<i>Livres au format imprimé pour adultes</i>			<i>Livres au format imprimé pour la jeunesse</i>		
	Exemplaires	Titres	Exemplaires par titre	Exemplaires	Titres	Exemplaires par titre	Exemplaires	Titres	Exemplaires par titre
MCHD	1 566 736	462 269	3,39	972 952	330 724	2,94	593 784	131 545	4,51
MCFD	307 394	184 234	1,67	199 662	125 863	1,59	107 731	58 371	1,85
MI	123 198	98 770	1,25	78 765	65 140	1,21	44 433	33 630	1,32
MS1	78 824	67 282	1,17	50 347	43 427	1,16	28 477	23 855	1,19
MS2	42 000	36 292	1,16	25 898	22 456	1,15	16 102	13 813	1,17
MP	34 549	31 386	1,10	22 079	20 154	1,10	12 470	11 231	1,11

Les collections de livres au format imprimé des BPA du Québec sont constituées de livres publiés par des éditeurs québécois dans une proportion oscillant de 26% à 32% selon les types de municipalités (figure 5). En effet, il semble que plus une bibliothèque est située loin d'un grand centre urbain (MCHD), plus ses collections affichent une proportion élevée de livres publiés par des éditeurs québécois. Cela n'est pas sans lien avec la répartition des livres des collections selon la langue de publication, mais cela n'explique pas tout. Il a été démontré que les bibliothécaires procèdent à l'acquisition de livres sur la base de plusieurs facteurs, notamment, et de façon très répandue chez les bibliothécaires, selon les demandes de leurs usagers (Labbé et Brisson, 2015). Il est donc probable que les habitudes des usagers des grands centres urbains soient distinctes à cet égard et une enquête auprès des usagers et des bibliothécaires, notamment à Montréal où la population est plus diversifiée sur le plan ethnoculturel, pourrait participer à une meilleure compréhension.

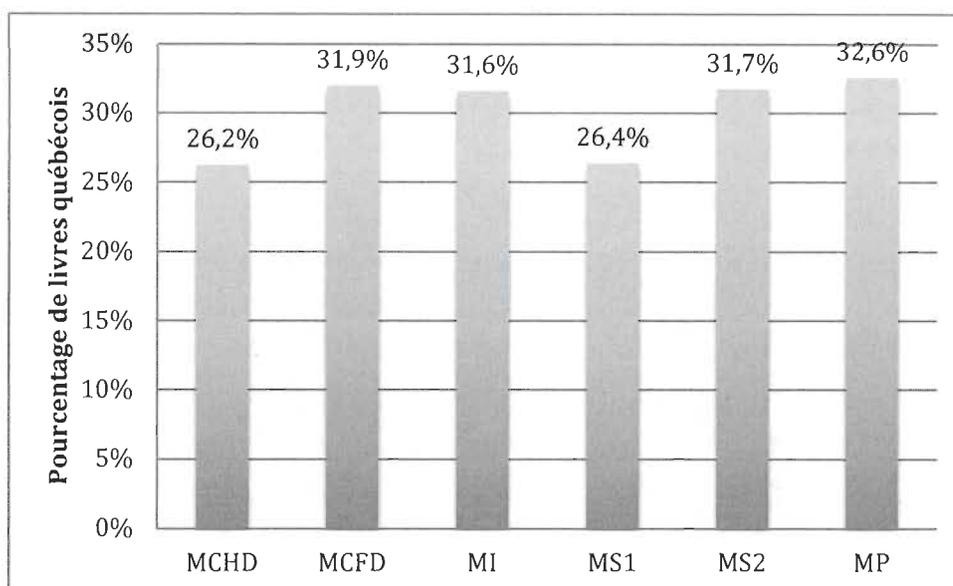


Figure 5. Proportion des livres imprimés disponibles édités par un éditeur québécois et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Tout comme pour le livre au format imprimé, le nombre d'exemplaires par titre de livres au format audio est significativement plus élevé dans les bibliothèques des MCHD, ces dernières affichant un ratio de 2,77 exemplaires par titre contre des ratios de 1,04 à 1,35 pour les autres types de municipalités.

On constate que la proportion du total des livres numériques disponibles qui sont publiés par un éditeur québécois est de loin supérieure à celle des livres au format imprimé et des livres au format audio (tableau 7). En effet, les livres numériques publiés par les éditeurs québécois représentent 44% de toutes les collections de livres numériques des BPA du Québec. Dans les municipalités centrales (MCHD et MCFD), ces proportions atteignent plus des deux tiers de toutes les collections numériques. À cet égard, il importe de préciser que la plateforme collective de prêts de livres numériques des BPA du Québec, au moment de notre analyse, n'avait conclu que de très rares accords de diffusion avec les

grands groupes d'édition européens. De fait, la production québécoise occupait une place de choix dans les collections. Il faut également préciser que ce ne sont pas toutes les BPA du Québec qui offraient alors le prêt de livres numériques à leurs usagers (Labbé, 2017).

Tableau 7. Proportion des livres numériques disponibles édités par un éditeur québécois, en nombre de titres⁶⁵, et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Tous les livres au format numérique	Édités par un éditeur québécois	%
MCHD	3266	2150	65,8%
MCFD	841	619	73,7%
MI	618	410	66,3%
MS1	916	272	29,7%
MS2	501	142	28,4%
MP	397	146	36,7%

Les BPA du Québec renouvellent en moyenne l'équivalent de 6,6% de leurs collections de livres imprimés chaque année. Les bibliothèques situées dans des municipalités de type intermédiaire (MI) procèdent à un renouvellement relativement plus faible (5,5%) alors que celles situées dans des municipalités périphériques (MP), à savoir les municipalités éloignées des centres, procèdent à un renouvellement relativement plus élevé (7,7%).

Par ailleurs, le taux moyen de renouvellement des collections de livres numériques, pour la période de 2012 à 2014, est exceptionnellement fort, et cela est certainement dû au fait qu'au cours de la période, de nombreuses BPA ont pris la décision d'offrir à leurs

⁶⁵ *StatBib* ne rend disponibles les données concernant les livres numériques qu'en nombre de titres. Les données concernant le nombre d'exemplaires, ici des fichiers, ne sont pas disponibles dans *StatBib*.

usagers des livres numériques, notamment et principalement via la plateforme⁶⁶ collective *Pretnumerique.ca* et ont ainsi entamé le développement rapide des collections de livres numériques. Ainsi peut-on constater des taux moyens de renouvellement oscillant de 38% à près de 75% comparativement à un taux de renouvellement moyen de 6,6% pour les livres imprimés. Compte tenu de la nature récente de ces collections (la plateforme collective a été développée en 2012), il serait hasardeux de conclure quoi que ce soit sur la distribution géographique du taux de renouvellement de ces collections numériques.

2.2. Usages des BPA

2.2.1. Usagers

Au cours de la période de 2012 à 2014, une moyenne de 2 088 461 usagers des BPA québécoises ont effectué 105 323 663 visites à au moins une de ces institutions, soit une moyenne quotidienne de 96 186 visites. 65% de ces visites ont été réalisées sur le lieu physique de l'établissement, 35% se sont traduites par une visite virtuelle⁶⁷.

On peut observer (figure 6) que les BPA situées dans les régions satellites (MS1 et MS2) sont celles qui présentent les taux d'usagers les plus élevés (respectivement 38% et 34% de la population desservie). *A contrario*, ce sont les BPA des grands centres urbains (MCHD) et des municipalités intermédiaires (MI) qui affichent les taux d'usagers les plus faibles (27% pour les deux types). Ces résultats pourraient émaner de la structure démographique des différents types de municipalités selon les types de foyers (famille,

⁶⁶ On retrouvera l'ensemble des modalités de prêt d'un livre numérique en suivant ce lien vers la plateforme collective de prêt de livres numériques : <http://www.pretnumerique.ca/help/faq/loan>.

⁶⁷ Les données relatives aux visites virtuelles « comporte[nt] les visites externes sur le site Internet de la bibliothèque » (BANQ, 2017 : 4). Nous aurions souhaité obtenir plus de précisions à cet égard, mais les informations n'étaient pas disponibles au moment de publier.

personnes seules, couples sans enfants) et selon les groupes d'âge de la population. En effet, dans le cadre d'une recherche portant sur le choix d'un mode d'approvisionnement en livres (Labbé et Luckerhoff, à paraître), on a pu observer que certains participants déclaraient que leurs modes d'approvisionnement en livres avaient évolué au fil des différentes phases de la vie. Par exemple, certains participants déclaraient avoir fréquenté davantage la bibliothèque (et emprunté des livres plutôt que d'en acheter) lorsqu'ils ont eu des enfants. Ainsi, on pourrait éventuellement corréler les taux différenciés d'utilisateurs avec la structure démographique des municipalités.

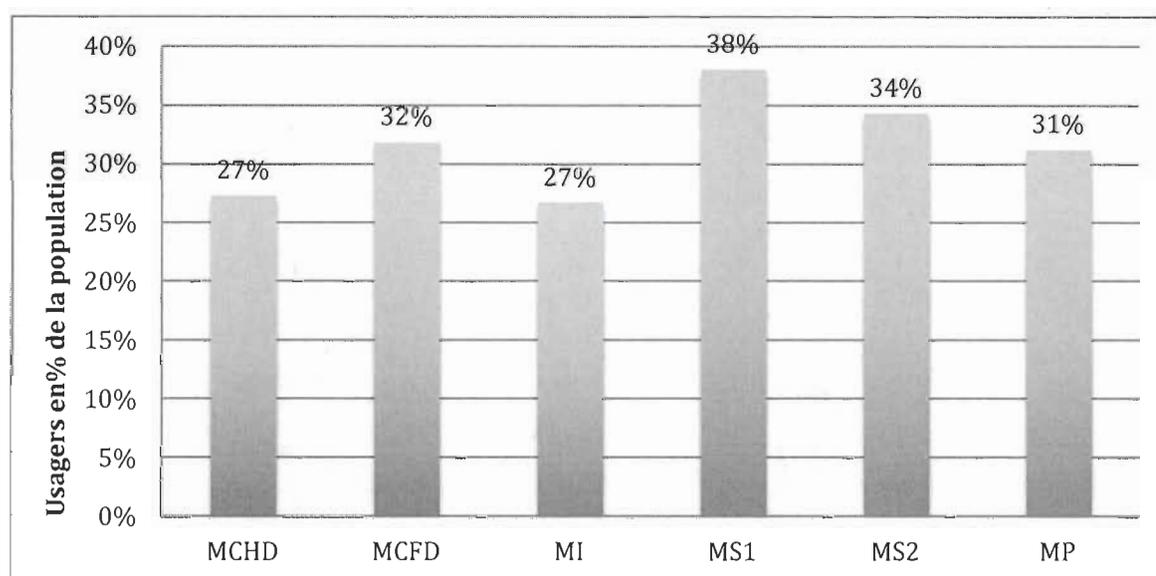


Figure 6. Taux d'utilisateurs en pourcentage de la population desservie et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Sur la même lancée, si les utilisateurs des BPA du Québec sont dans une proportion plus élevée des femmes (58% contre 39% pour les hommes), ce sont les BPA situées dans les municipalités de type intermédiaire (MI) où l'écart est le plus significatif (65% de femmes).

Aussi, les usagers des BPA québécoises sont majoritairement des adultes, à raison de 74% (tableau 8). Les types de municipalités où l'on retrouve les plus fortes proportions d'enfants inscrits sont les municipalités centrales à faible densité (MCFD) et les municipalités qui leur sont satellites (MS2), c'est-à-dire ce que l'on a tendance à nommer les capitales régionales (Sherbrooke, Trois-Rivières, Saguenay et Gatineau, par exemple) et les municipalités qui les entourent (Magog, Bécancour, Saint-Honoré et Chelsea, par exemple).

Tableau 8. Répartition des usagers selon l'âge (adultes ou jeunes) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Moyenne du nombre d'usagers	Adultes	%	Enfants	%	Institutionnels	%
MCHD	198 538	154 157	78%	43 273	22%	1 108	1%
MCFD	41 271	28 369	69%	12 726	31%	176	0%
MI	11 917	8 928	75%	2 910	24%	78	1%
MS1	8 935	6 510	73%	2 387	27%	27	0%
MS2	4 635	3 253	70%	1 342	29%	42	1%
MP	3 020	2 111	70%	859	28%	52	2%

Les visites effectuées dans les BPA québécoises demeurent majoritairement physiques et ce, dans une proportion de 65% (tableau 9). Il est très intéressant d'observer que c'est dans les municipalités urbaines (MCHD et MCFD) que l'on observe les plus fortes proportions de visites virtuelles, celles-ci atteignant plus de 40% de toutes les visites effectuées dans une BPA, contre des proportions oscillant entre 11% et 22% dans les autres types de municipalités. Deux pistes explicatives nous semblent probables. D'abord, il est possible que les BPA des centres urbains se soient davantage dotées de plateformes accessibles en ligne, qui plus est que les plateformes de ces BPA urbaines affichent une navigabilité aisée et performante. Ensuite, il est également possible que les usagers des

centres urbains soient plus et mieux connectés (CEFRIO, 2016). Dans les deux cas de figure, une enquête auprès des usagers et des bibliothécaires serait nécessaire afin de valider le tout.

Tableau 9. Répartition des visites effectuées par les usagers selon le type de visite (physique ou virtuelle) et répartition géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Moyenne annuelle des visites (3 ans)	Visites physiques	%	Visites virtuelles	%
MCHD	14 435 508	8 559 287	59%	5 876 222	41%
MCFD	2 330 584	1 309 614	56%	1 020 969	44%
MI	411 565	331 653	81%	79 912	19%
MS1	401 362	314 997	78%	86 365	22%
MS2	121 872	105 587	87%	16 285	13%
MP	71 192	62 782	88%	7 555	11%

2.2.2. Prêts de document

Les BPA québécoises ont prêté en moyenne annuellement, au cours de 2012 à 2014, 44 438 388 documents (tableau 10), dont 35 612 268 livres au format imprimé (80% de tous les documents) et 297 880 livres au format numérique (0,7% de tous les documents).

Les livres, au format imprimé, surtout, constituaient au cours de cette période les documents les plus fréquemment prêtés aux usagers. Cet état de fait est observable dans tous les types de municipalités du Québec. Cela étant, il apparaît que les proportions de livres imprimés prêtés tendent à constituer une part moins importante de tous les documents prêtés dès lors que la BPA est située en milieu urbain ou proche d'un milieu urbain. On constate à cet effet que les livres au format imprimé ont représenté 75% de tous les documents prêtés dans les grands centres urbains (MCHD) et 81% dans celles qui leur sont satellites (MS1). À l'opposé du spectre, les municipalités satellites des centres

urbains à faible densité de population (MS2) et celles situées en périphérie du territoire québécois (MP) affichent des proportions plus élevées de livres imprimés prêtés, soit respectivement 89% et 87% de tous les documents prêtés.

Tableau 10. Proportion des livres prêtés sur le total des documents prêtés, selon le format (imprimé ou numérique*) et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Nombre annuel de documents prêtés	Livres imprimés	%	Livres numériques	%
MCHD	5 099 215	3 844 959	75%	31 696	0,6%
MCFD	791 415	659 787	83%	4079	0,5%
MI	228 327	197 366	86%	1473	0,6%
MS1	167 731	136 462	81%	1928	1,1%
MS2	74 767	66 448	89%	294	0,4%
MP	51 603	44 802	87%	178	0,3%

* audio non disponible

L'intensité du nombre de prêts est mesurée notamment par le ratio obtenu en divisant le nombre de documents prêtés par le nombre d'habitants desservis (tableau 11). À ce titre, on observe que les BPA québécoises situées dans les grands centres urbains (MCHD) ainsi que dans celles qui leurs sont satellites (MS1) affichent les ratios les plus élevés, soit respectivement 5,29 et 5,80 livres au format imprimé prêtés par habitant desservi. Le plus faible ratio en la matière est observable dans les municipalités de type intermédiaire (MI), lesquelles affichent un ratio de 4,42 livres imprimés prêtés par habitant desservi. En ce qui a trait au livre numérique, les ratios étant très faibles; il nous apparaît prématuré de soulever d'éventuelles différences entre les types de municipalités. Cela étant, une analyse ne tenant compte que des données de 2014, par opposition à l'utilisation des moyennes des années 2012 à 2014, aurait pu mettre au jour une évolution rapide du prêt de livres

numériques. En effet, le nombre total de prêts de livres numériques, en 2014, était de 444 835 alors qu'il était de 234 847 en 2013 et de 81 620 en 2012.

Ainsi, alors que les grands centres urbains affichent des populations de grande taille, elles affichent le plus grand nombre de prêts par habitant. Cela nous amène à croire que les populations urbaines emprunteraient, et donc liraient, davantage que les populations des autres types de municipalités. Ici également, une enquête auprès des usagers serait nécessaire afin de mieux comprendre le phénomène. Cela étant, deux résultats de l'*Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014* (MCC, 2016) évoquent autant de pistes de réflexion. En effet, on y apprend que plus un individu a un niveau de scolarité élevé, plus il fréquente une bibliothèque. Or, les populations ayant un niveau de scolarité universitaire sont, en proportion de la population, plus présentes dans les centres urbains (ISQ, 2014). Aussi, les résultats de cette enquête indiquent que plus la taille de la population d'une municipalité est grande, plus le taux de fréquentation de la bibliothèque est élevé.

Tableau 11. Nombre total de prêts effectués par habitant desservi et distribution géographique selon le type de municipalité, 2012-2014

Type de municipalité	Population desservie		Prêts de livres imprimés		Prêts de livres numériques	
	Totale	Moyenne	Total	Prêts par habitant desservi	Total	Prêt par habitant desservi
MCHD	2 909 312	727 328	3 844 959	5,29	31 696	0,04
MCDFD	1 167 062	129 674	659 787	5,09	4079	0,03
MJ	446 479	44 648	197 366	4,42	1473	0,03
MS1	1 175 397	23 508	136 462	5,80	1928	0,08
MS2	635 397	13 519	66 448	4,92	294	0,02
MP	512 702	9674	44 802	4,63	178	0,02

L'intensité des prêts réalisés peut également se mesurer par le ratio obtenu en divisant le nombre de prêts effectués par le nombre d'utilisateurs inscrits. À cet égard, on remarque que la taille et la densité de la population d'une municipalité semblent influencer sur le ratio du nombre de prêts réalisés par utilisateur inscrit. Ainsi, on observe, dans l'ordre décroissant de ratio, les MCHD (19,37), les MI (16,56), les MCFD (15,99), les MS1 (15,27), les MP (14,83) et les MS2 (14,34).

Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'analyser les données de l'offre et celles des usages des BPA du Québec en utilisant l'échelle d'analyse des municipalités. Ces analyses ont pu mettre au jour de nombreuses disparités entre les différents types de municipalités. En effet, on a pu observer des écarts importants dans les indicateurs de performance des BPA québécoises et ce, tant en matière d'offre qu'en matière d'usages, selon que la municipalité était urbaine ou située aux abords d'un centre urbain, selon la taille de sa population et, plus particulièrement encore, selon la densité de sa population.

Ces observations ont été facilitées par le recours à une typologie utilisant une échelle territoriale des municipalités. En effet, le recours à une typologie, et donc à un regroupement des données, permet des analyses plus synthétiques qu'une analyse sans regroupement⁶⁸. De plus, une typologie permet précisément de faire ressortir les similitudes internes des catégories ainsi que les différences entre celles-ci. Aussi, le

⁶⁸ Notre base de données permettrait aussi des analyses globales de la performance des BPA, sans recourir à la typologie territoriale. Par exemple, les ratios d'offre et de prêts de livres par habitant ou par utilisateur pourraient faire l'objet d'analyses de régression, avec la taille des municipalités et les revenus des BPA comme variables indépendantes (entre autres). Par ailleurs, certaines analyses globales peuvent ne donner que des résultats prévisibles et par conséquent sans intérêt : par exemple, la corrélation entre les revenus des BPA et la taille des collections serait sans doute forte, mais pas intéressante.

recours à une typologie utilisant une échelle locale permet des analyses plus nuancées qu'une typologie utilisant une échelle plus vaste, par exemple l'échelle régionale telle que la typologie des régions administratives du Québec développée par Harvey et Fortin (1995), fondée sur l'échelle régionale; c'est notamment dû au fait que, dans une même région administrative, on retrouve des municipalités dont la taille et la densité de population sont fort différentes. La région administrative de la Capitale-Nationale est un bon exemple; celle-ci regroupe des municipalités telles que Québec, Baie-Saint-Paul et Donnacona.

Cela étant, les analyses des variations territoriales peuvent être réalisées selon différentes échelles et différentes catégorisations. Nous avons fait le choix de recourir à une typologie catégorisant les différents types de municipalités afin d'être en mesure de proposer plus aisément des généralisations. Toutefois, toute catégorisation demeure imparfaite et la typologie culturelle locale présente certains désavantages, notamment celui d'agrèger les données de Montréal et de Québec au sein de la catégorie des municipalités centrales à haute densité (MCHD), qui inclut également les villes de Laval et de Longueuil. Si Labbé et Poirier (2017) ont démontré un niveau d'homogénéité fort amélioré des catégories de territoires développées dans le cadre de leur typologie (voir la comparaison entre la typologie culturelle locale et la typologie de Harvey et Fortin (1995) dans Labbé et Poirier, 2017, p. 352-353), il demeure que la catégorie des MCHD affiche le degré d'homogénéité le moins fort parmi toutes les catégories de la typologie; cela

devrait nous inciter à la production de nouvelles analyses qui pourraient isoler les réalités de Montréal et de Québec.

Ce portrait des BPA québécoises sous l'angle des types de municipalités jette les bases à de nombreuses pistes de recherche. Nous avons déjà évoqué le besoin de mener une enquête auprès des bibliothécaires et des usagers, notamment afin de mieux comprendre le développement des collections ainsi que les prêts effectués. D'autres analyses seraient également fort intéressantes et complémentaires à cette recherche; notons : l'éventuel lien entre la tarification de l'abonnement et le nombre d'usagers inscrits et/ou le nombre de prêts effectués par habitant et par usager inscrit; le possible lien entre l'amplitude des jours et des heures d'ouverture et le nombre d'usagers inscrits et/ou le nombre de prêts effectués par habitant et par usager inscrit; celui entre les revenus par habitant et les revenus par usager inscrit et le nombre d'usagers inscrits et/ou le nombre de prêts effectués par habitant et par usager inscrit; enfin, l'éventuel lien entre les types de visites (physique ou virtuelle) et les types de prêts effectués (imprimé ou numérique). D'égale importance, des analyses statistiques comparant les performances des bibliothèques d'une même catégorie de municipalités seraient certainement très intéressantes, notamment pour les gestionnaires de ces bibliothèques.

Il nous semble toutefois prioritaire d'analyser l'adéquation entre les résultats de cette étude et les profils sociodémographiques des municipalités. En effet, plusieurs résultats obtenus dans le cadre de cette recherche appellent à ces analyses complémentaires. L'exemple des collections en langue anglaise est d'ailleurs éloquent : le fait que les collections des bibliothèques situées dans les MCHD (Montréal, Laval,

Longueuil et Québec) et les MS1 (notamment Brossard, Beaconsfield, Kirkland et Mont-Royal) affichent des proportions de livres de langue anglaise fortement plus élevées que dans les bibliothèques des autres types de municipalités témoigne de liens évidents entre l'offre déployée et les profils sociodémographiques des populations qu'elles desservent.

CHAPITRE VI

Quatrième article inséré⁶⁹

Le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois : les temps, l'espace et les usages (avec Jason Luckerhoff)

Résumé

La pratique de la lecture augmente, mais celle de la lecture de livres est en baisse. Les manières de lire de la population évoluent : elles se diversifient en parallèle à la multiplication des formats de lecture. La croyance selon laquelle un livre emprunté est un livre qui ne sera pas acheté s'oppose à celle qui veut que plusieurs lecteurs découvrent des auteurs en bibliothèque et procèdent à l'achat par la suite. Afin de mieux comprendre l'expérience des usagers des bibliothèques publiques du Québec, spécialement en ce qui a trait au choix d'un mode d'approvisionnement en livres, nous avons animé trente-six entretiens individuels avec des usagers et non-usagers de bibliothèques publiques. Nous avons distingué les achats des emprunts de livres de même que les formats imprimé et numérique. Dans cet article, nous abordons la consommation de livres du point de vue de la relation entre l'offre et les publics, en prenant en compte le contexte d'échange.

Introduction

Il y a dix ans déjà, des chercheurs remarquaient que des transformations majeures influençaient les industries culturelles de plusieurs façons. Ces transformations prennent leurs sources tant dans l'évolution de l'offre, notamment par sa mondialisation et sa

⁶⁹ Ce texte a été accepté de façon définitive pour publication dans la revue *Loisir et Société / Society and Leisure* le 27 novembre 2017. Stéphane Labbé remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, La Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que le Département de lettres et communication sociale de l'UQTR pour les soutiens financiers très appréciés.

diversification, que par l'émergence et le développement des environnements numériques ainsi que par les changements dans les goûts et préférences des publics. (Bouquillon et Combès, 2007). Les industries culturelles québécoises ne sont pas épargnées à ce chapitre, qui plus est certaines caractéristiques qui leurs sont propres, notamment la petitesse du marché, font de ces transformations des défis importants (Martin et al., 2010 et 2012) .

L'industrie québécoise du livre n'échappe pas non plus à ces transformations. L'offre de livres n'a de cesse de se diversifier, tant en volume qu'en formats; l'environnement numérique vient chambarder les rôles de tous les acteurs et amène avec lui de nouvelles dynamiques et de nouveaux joueurs; et les publics du livre modifient leurs habitudes de consommation et de lecture du livre, notamment en diversifiant les formats de lecture adoptés (Miller et al., 2012) de même qu'en délaissant la lecture de livres au bénéfice d'autres types de lectures (Robine, 2012).

1. Problématique et objectifs

1.1. Problématique

Ces nouveaux comportements de lecture impliquent un ancrage dans des habitudes de consommation articulant le format papier et le format numérique, jusqu'alors peu documentées, notamment l'achat et l'emprunt de livres; *achat* et *emprunt* désignant les modes différenciés d'approvisionnement⁷⁰ en livres des individus. En effet, l'habitude de lire en ligne, celle de télécharger des livres numériques, en parallèles à celle de la lecture

⁷⁰ Les modes d'approvisionnement réfèrent à la façon dont un individu consomme, s'approprie, accède à un produit ou un service.

au format papier sous-tendent qu'on s'approvisionne en livres de façons différentes. Peu de recherches portent sur les modes d'approvisionnement dans le secteur culturel. Ceux ayant trait au livre depuis l'émergence du numérique n'ont, à notre connaissance, pas fait l'objet d'études.

Parmi les résultats de recherches sur le sujet, on a évoqué le facteur économique (les ressources financières d'un individu) comme l'un des déterminants du choix du mode d'approvisionnement (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b; Marteaux-Mencarelli, 2010; Poissenot, 2005). On a également suggéré que l'âge des individus serait un facteur à considérer en ce sens qu'à différents stades de la vie, on accorde plus de valeur soit à ce qu'on fait ou à ce qu'on possède (Belk, 1988; Gèze, 2012). D'autres chercheurs ont proposé que les caractéristiques sociodémographiques des individus constituent des facteurs exerçant une influence sur les modes d'approvisionnement (Ozanne et Ballantine, 2010; Poissenot, 2005; Seibel, 1995). On a aussi évoqué à ce titre le statut social et les compétences culturelles (Renard, 1995). Enfin, d'autres facteurs ont été identifiés comme pouvant influencer le choix du mode d'approvisionnement d'un individu, notamment la possibilité d'emprunter un livre à un ami ou une connaissance (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b), la possibilité d'accéder à une offre étendue de livres en un lieu accessible comme d'accéder à une offre de livres à bas prix, notamment des livres au format poche (*ibid.*), la disponibilité d'œuvres similaires à celle désirée (Seibel, 1995), la préférence pour un lieu (bibliothèque ou librairie, par exemple) (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b; Seibel, 1995), ainsi que la perception plus ou moins positive ou négative du mode d'approvisionnement en soi, notamment des « oppositions disponibilité

définitive/temporaire, ouvrage neuf/non neuf, similarités sur le contenu des ouvrages, certains aspects du conseil et de l'assortiment » (Seibel, 1995, p. 195).

Par ailleurs, les écrits scientifiques en la matière font état d'une certaine typologie des publics⁷¹ qui identifie des emprunteurs exclusifs (ils n'achètent pas), des acheteurs exclusifs (ils n'empruntent pas) et des acheteurs-emprunteurs (ils achètent et empruntent des livres) (Gagnon, 1970; Girard-Billon et Hersent, 1998; Poissenot, 2005; Renard, 1995; Seibel, 1995; Zickuhr *et al.*, 2012). Aussi, en lien avec cette opposition ou cette complémentarité, il importe de mentionner que « l'achat et l'emprunt en bibliothèque sont deux formes essentielles de l'approvisionnement en livres à côté de la circulation des livres entre les individus, une pratique fréquente que l'on a tendance à oublier tant elle est aisée » (Seibel, 1995, p. 189). De surcroît, il faut aussi garder à l'esprit la nature probablement épisodique des pratiques d'emprunt et d'achat ainsi que leur intensité (Seibel, 1995). En effet, Lahire (2004) a proposé à cet égard que les profils de consommation de la culture n'étaient ni fixés dans le temps (ils évoluent au fil du temps et des expériences de l'individu) ni non plus cohérents (les individus afficheraient des comportements dissonants).

Or, non seulement les modes d'approvisionnement en livres n'ont pas été étudiés en conjuguant les livres au format papier et les livres au format numérique, mais ces modes ne semblent pas avoir été étudiés au Québec depuis les années quatre-vingt. Aussi, l'éventuelle articulation entre l'influence des facteurs sociodémographiques, celle des

⁷¹ Il s'agit ici d'une typologie des publics basée sur l'approvisionnement en livres et non d'une typologie des usages que font les publics de la bibliothèque. Celle-ci évacue donc, notamment, la consultation de livres dans une bibliothèque.

compétences culturelles et celle des types de motivations des publics du livre au moment de faire le choix d'un mode d'approvisionnement, c'est-à-dire au moment de sa consommation, n'a pas été étudiée.

D'égale importance, l'acte de lire est constitutif du développement personnel et professionnel d'un individu, notamment par son apport central à l'intégration sociale de la personne. Cet acte de lecture est en transformation : sa fréquence, son intensité, ses formes et ses modalités d'accès évoluent au rythme des avancées technologiques et de la mondialisation des marchés. Une meilleure compréhension de ce rapport entre emprunt et achat de livres participerait à mieux comprendre la consommation différenciée des produits et des services culturels, et ce, en rapprochant la consommation au format papier à la consommation au format numérique, d'une part, et l'habitude de l'achat d'un produit à celle de l'accès à celui-ci, d'autre part. En effet, les habitudes et les comportements des publics de la culture peuvent varier selon qu'on acquiert un produit culturel (achat, don, cadeau ou piratage) ou qu'on accède à un service culturel (visite d'un musée). La transformation de l'objet livre sous une forme immatérielle et l'évolution de ses modes de diffusion (plateformes d'accès en ligne, bibliothèque personnelle numérique en ligne) fait évoluer le livre en modifiant sa nature : le produit devient alors un service⁷² et il est probable que les habitudes de consommation du livre numérique, en tant que service et non plus en tant que produit, se transforment.

⁷² Nous précisons que certains livres numériques peuvent être véritablement téléchargés sur le disque dur du lecteur, ce dernier en devenant propriétaire. Dans cette situation, on n'accède pas, mais on possède; de la sorte, le livre devient un produit.

Le mode d'approvisionnement en livres constitue une épineuse question qui fait l'objet de débats au sein de l'industrie du livre depuis fort longtemps : on oppose la croyance qu'un livre emprunté est un livre qui ne sera pas acheté à celle qui veut que plusieurs lecteurs pourraient faire la découverte d'auteurs en bibliothèque et procéder à l'achat de ses livres ainsi découverts par la suite. En effet, il faut savoir qu'un livre acquis par une bibliothèque publique l'est de la même façon que par un individu, qui plus est au tarif régulier, et les auteurs et éditeurs sont rémunérés sur la même base. Mais voilà que cet exemplaire acquis par la bibliothèque publique sera mis à la disposition au prêt à des milliers d'individus, lesquels pourront y accéder gratuitement; les auteurs et éditeurs ne recevront aucune autre forme de rémunération et ce, quel que soit le nombre d'individus empruntant le dit exemplaire acquis par la bibliothèque. Cet état de fait constitue la prémisse du débat au sein de l'industrie : certains croient ainsi que ceux qui l'ont emprunté ne l'achèteront jamais, d'autres croient plutôt que ceux qui l'ont découvert en bibliothèque, l'ont emprunté et l'ont aimé pourraient en faire l'achat.

Ainsi, une meilleure compréhension des comportements d'emprunt et d'achat de livres constitue un enjeu important pour les acteurs du secteur du livre : l'intrication de ces modes d'approvisionnement sous-tend des habitudes de consommation différenciées dans la population et cela a des implications importantes au chapitre de la production culturelle et des modes de diffusion. En d'autres mots, les éditeurs, les diffuseurs, les libraires et les bibliothécaires, à titre de médiateurs culturels, doivent mieux connaître et comprendre les habitudes de consommation de leurs publics afin d'adapter leurs stratégies de production et de diffusion (Chaumier et Mairesse, 2014). Les bibliothèques publiques

québécoises⁷³ constituent un acteur important de la chaîne du livre : en 2014, leur nombre atteignait le millier de points de service, elles desservaient 96,1% de la population québécoise, leur activité économique se chiffrait à plus de 373 millions de dollars et elles prêtaient un peu plus de 53 millions de documents à la population (MCC et BAnQ, 2014).

1.2. Objectifs

Nous avons souhaité mieux comprendre l'expérience des usagers des bibliothèques publiques du Québec qui font le choix d'un mode d'approvisionnement en livres en distinguant notamment les achats des emprunts de même que les formats imprimé et numérique. Nous abordons la consommation de livres du point de vue de la relation entre l'offre et les publics, en prenant en compte le contexte d'échange (Luckerhoff et Jacobi, 2014), dans une perspective communicationnelle.

Il importe également de préciser que notre objet ne constitue pas la lecture *per se*, que celle-ci soit effectuée en ligne ou non, à la maison ou au bureau. Notre objet se limite au mode d'approvisionnement en livres d'un individu.

2. Méthodologie

Notre cadre méthodologique général, la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE), s'inscrit dans une perspective interactionniste et communicationnelle :

L'accent mis sur l'analyse des processus (plutôt que des structures) permet à ces sociologues de comprendre la construction de sens que réalisent des participants au travers de leurs interactions. Selon Cabin (2000), les interactionnistes postulent que le fait social n'est pas une donnée, mais un processus, qui se construit dans le cadre de situations concrètes. [...] C'est dans la dynamique des échanges entre les personnes (les interactions), et à travers le sens que donnent les individus à leur action (d'où le qualificatif de symbolique), que l'on peut saisir l'essence du jeu social (Luckerhoff et Guillemette, 2014, p. 2-3, en référence à Cabin, 2000, p. 99-100).

⁷³ Sont incluses ici les bibliothèques publiques autonomes, les bibliothèques publiques affiliées ainsi que la grande bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Nous avons donc procédé selon une démarche hélicoïdale, c'est-à-dire que nous avons effectué simultanément la collecte, l'analyse, la construction d'un échantillon théorique et la modélisation (Glaser, 1978; Plouffe et Guillemette, 2012). La méthode de comparaison continue (*constant comparative analysis*; Strauss et Corbin, 1998) nous a permis de comparer des nouvelles données avec celles déjà collectées et avec notre théorisation en construction (Corbin et Strauss, 2008).

L'induction est une caractéristique distinctive de cette méthode; elle consiste notamment en la suspension temporaire aux écrits scientifiques. C'est précisément cet aspect des approches inductives qui a été mal compris par de nombreux chercheurs. Selon Luckerhoff et Guillemette (2017), « la MTE est d'abord une posture épistémologique. Et cette posture prend forme dans des principes, bien plus que dans des procédures d'analyse. Or, c'est justement cette posture épistémologique qui dérange; ce sont justement ces principes par lesquels elle s'actualise qui s'opposent à certains critères institutionnels » (p. 9). L'induction se caractérise par le fait de donner priorité aux données. Le chercheur choisit quels écrits scientifiques il consultera en fonction de l'analyse des premières données. Cette posture épistémologique a provoqué de nombreux conflits vécus par les utilisateurs de la MTE. Luckerhoff et Guillemette ont publié un article portant sur les exigences de cette approche et les conflits avec les exigences institutionnelles en matière de recherche scientifique (2011).

Nous avons mobilisé des concepts théoriques à titre de concepts sensibilisateurs, mais nous n'avons pas eu recours à des cadres théoriques organisés. Dans cette perspective qui veut que le chercheur soit influencé, au fur et à mesure de son parcours, par les données

analysées, l'échantillonnage n'est pas prévu à l'avance. Nous avons plutôt choisi les participants en fonction des analyses en cours, tout au long de la recherche, ce qui correspond à l'échantillonnage théorique : « L'échantillonnage théorique se distingue de l'échantillonnage statistique par le fait que, dans ce dernier, l'échantillon représente une population, alors que, dans l'échantillonnage théorique, les données recueillies (nécessairement partielles et donc pouvant être considérées, à ce titre, comme un échantillon) fournissent de l'information sur une situation » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 99).

Dans cette optique, nous avons réalisé trente-six entretiens individuels⁷⁴, dix-huit avec des usagers des bibliothèques publiques et dix-huit avec des non-usagers des bibliothèques publiques (depuis au moins deux ans) entre le 21 janvier et le 12 septembre 2016. Les entretiens d'une durée de vingt minutes à une heure ont été enregistrés et transcrits⁷⁵. Les analyses ont été réalisées par codage et catégorisation des éléments du discours des participants, par la validation, l'analyse de la variation, l'analyse par réduction et ce, jusqu'à saturation théorique.

Le codage et la catégorisation des données consistent à analyser les données en leur attribuant chacune une étiquette. La validation consiste en un processus répondant à d'éventuelles interprétations personnelles du chercheur ; il s'agit alors de valider ces interprétations auprès des acteurs du milieu. L'analyse par la variation se traduit par

⁷⁴ Dans une perspective qualitative inductive, les données sociodémographiques des participants ne deviennent importantes et pertinentes que si celles-ci sont évoquées par les participants. Dans le cadre de cette étude, ces données n'ont pas été évoquées. Aussi, nous précisons que nous avons enquêté auprès des usagers et des non-usagers de bibliothèques publiques dans la visée de faire ressortir d'éventuelles distinctions entre ces deux statuts en matière de mode d'approvisionnement en livres.

⁷⁵ Nous remercions Delphine Lobet pour son aide précieuse au moment des premières étapes du codage.

l'identification des variations dans les données, c'est-à-dire le repérage de données qui en infirment d'autres. L'analyse par réduction consiste à regrouper les codes produits au moment du codage sous des catégories, puis ces dernières « à l'intérieur d'un ou des "noyaux" théoriques (*core categories*) (Glaser et Strauss, 1967; Paillé, 1994) » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 106). L'opération de densification renvoie à l'intégration des codes, catégories et noyaux en un « ensemble qui forme en quelque sorte le squelette de la théorie émergente (Glaser, 2001; Paillé, 1994; Strauss et Corbin, 1998) » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 106). Enfin, la saturation théorique constitue un moment dans le processus itératif de recherche de la MTE : « Le point de saturation théorique est atteint lorsque, de la collecte des données, n'émerge plus rien de vraiment nouveau ni de vraiment consistant (Glaser et Strauss, 1967) » (Plouffe et Guillemette, 2012, p. 107).

3. Analyse

Les résultats de nos analyses sont présentés sous les grandes catégories émanant du processus d'analyse par codage et catégorisation. Nous souhaitons toutefois préciser que le fait numérique s'est retrouvé de façon transversale dans le discours des participants et, par le fait même, les résultats qui le concernent sont également présentés ici de façon transversale, par opposition à une présentation sous une catégorie spécifique.

3.1. Un rapport au temps

Le discours des participants regorge de propos se rapportant au temps et cela, sous l'angle du temps disponible ainsi que du cycle de vie. Rappelons à cet égard que le temps disponible équivaut à la quantité de temps dont dispose un individu pour pratiquer une activité, alors que le cycle de vie fait référence aux différentes périodes qu'un individu

traverse au fil de sa vie. On note à cet égard que « [l]a cellule familiale évolue avec le temps » (Dubois, 1994, p. 259). Il importe toutefois de préciser que les concepts de temps disponible et de cycle de vie interagissent, le second influençant le premier. Nous présentons ici les résultats de nos analyses à cet égard en mettant au jour l'articulation de ces deux concepts.

Dans le cadre des entretiens, des participants ont évoqué le temps disponible, de façon générale pour la lecture, mais également de façon spécifique pour le processus d'approvisionnement. Ainsi, certaines personnes qui lisent lentement ou qui lisent plusieurs livres à la fois considèrent que le délai maximal du prêt par une bibliothèque, généralement 21 jours, peut s'avérer insuffisant :

Tu vois, j'ai un livre sur ma table que ça fait deux fois que je renouvelle et je n'ai pas le temps d'arriver au bout. Ma belle-mère m'a offert le tome 2 et il faudrait que je le lise, le tome 1, avant de lire le tome 2. Mais comme ça fait un mois qu'il est là et que je l'ai renouvelé deux fois, j'ai décidé de l'acheter celui-là.

Pour les participants se déclarant des lecteurs rapides ou de grands lecteurs, cette question du délai maximal du prêt par la bibliothèque ne se posait pas, mais celle du budget nécessaire pour acquérir cette grande quantité de livres pouvait les porter à emprunter.

Ces observations se rapportant à une disponibilité différenciée en temps ne peuvent être comprises sans les articuler à ce qu'elles sous-tendent comme ancrage dans les réalités quotidiennes des individus. En effet, celles-ci font écho, notamment, à l'intensité de la pratique de lecture : ici, les lecteurs à faible intensité ne s'accommodent que peu du délai maximal de prêt de la bibliothèque alors que les lecteurs à forte intensité s'en accommodent très bien. Cet état de fait n'est pas sans rappeler l'influence de la compétence et de l'expertise d'un individu en matière de consommation culturelle

(Passebois, 2010; Derbaix, 2010; Passebois-Ducros et Aurier, 2004; Derbaix et Filser, 2011; Richins, 1994; Bourgeon-Renault, 2009).

En plus de la question du temps disponible, certains participants ont fait référence au cycle de vie, notamment en mentionnant le fait que leurs enfants en très bas âge puissent abîmer les livres. Cela les incitait à choisir d'acheter plutôt que d'emprunter pendant cette période :

Tant qu'elle pouvait les briser, les livres de la bibliothèque, j'essayais de ne pas en emprunter. Mais là, elle est assez grande pour comprendre qu'on prend soin de ça, un livre. Maintenant on y va beaucoup plus souvent et elle est contente d'y aller plus souvent.

Des participants ont aussi mentionné que des événements de la vie peuvent expliquer le choix d'un mode d'approvisionnement. Par exemple, une participante a raconté qu'au moment de sa séparation d'avec son conjoint, ses ressources financières étaient limitées, de même que l'espace de rangement dans sa maison. Elle a donc fait le choix, à ce moment, d'emprunter plutôt que d'acheter.

Nous avons également pu observer, dans le discours des participants, une certaine articulation entre le temps disponible et les événements de la vie. En effet, une participante a expliqué avoir moins de temps à consacrer à la lecture depuis la naissance de ses enfants :

J'ai moins de temps pour lire. Donc, oui, ma consommation et le temps à consommer sont différents. Ça me motive à acheter en ligne plutôt qu'un livre papier, et à acheter plutôt que d'aller le chercher à la bibliothèque.

Tous ne vivent pas une même période de la vie de la même façon. Une autre participante a expliqué que la diminution du temps consacré à la lecture, au moment d'éduquer ses enfants, l'a plutôt incitée à emprunter. Ainsi, le choix d'un mode d'approvisionnement en

livres ne peut pas être expliqué seulement par un contexte donné ou par certaines caractéristiques.

Les discours des participants nous ont également amenés à observer que les modes d’approvisionnement privilégiés par les participants fluctuent au fil du temps, c’est-à-dire que ceux-ci ne sont pas fixés dans le temps. Un participant mentionne à cet égard :

Oui, ça a évolué au fil du temps. Je pense que le type de consommation auquel je suis arrivé est représentatif aussi de là où j’en suis dans la vie. J’ai 55 ans, j’ai de grands enfants maintenant, j’ai une vie professionnelle ultra-chargée, alors au fond, ma consommation de livres passe beaucoup par le canal de « je veux lire telle affaire, je l’achète et c’est tout ».

Nous avons mobilisé le concept de cycle de vie pour analyser les propos de nos participants, parce qu’il fait référence aux différentes périodes qu’un individu traverse au fil de sa vie. Les effets sur les comportements d’un individu engendrés par le cycle de vie sont à distinguer de ceux reliés à sa génération d’appartenance de même que ceux reliés à un événement de la vie :

L’effet de génération désigne les traces laissées par l’histoire sur les membres d’une même génération, l’effet d’âge renvoie aux effets associés à un âge de la vie [entendu ici comme un cycle de vie], l’effet de moment s’applique aux incidences d’une conjoncture ou d’un événement déterminé sur tous ceux qui s’y trouvent confrontés (Mauger, 2015, p. 100).

Comme les participants nous l’ont raconté, à un cycle de vie donné correspond également un rythme de vie, lequel influence leur temps disponible. Le temps disponible d’un individu influe sur l’intensité de sa pratique de lecture : moins on a de temps, moins on pratique la lecture. La recherche montre d’ailleurs que « l’intensité des pratiques de lecture est le motif principal [de la fréquentation des bibliothèques publiques] et le prêt de livres reste encore aujourd’hui l’activité centrale [...]. Les foyers avec enfants fréquentent plus que la moyenne » (Bertrand et Alix, 2015, p. 88).

3.2. Des réalités individuelles situées dans un espace-temps

Le discours des participants fait également état de liens entre le choix d'un mode d'approvisionnement en livres et le territoire où l'on se trouve. Les territoires évoqués sont variables et les participants ont mentionné à cet égard leur région administrative, leur ville de résidence, de même que leur quartier ainsi que le lieu spécifique dans lequel ils se trouvaient au moment de prendre la décision de l'approvisionnement. Un participant a déclaré à cet égard faire face à un choix moindre qu'ailleurs dans sa région administrative :

Parce qu'en Gaspésie nous n'avons pas les mêmes opportunités par rapport aux livres. Les libraires font des choix. Et dans les pharmacies il n'y a pas autant de choix non plus.

Une autre participante déclare à cet égard un changement dans ses habitudes causé par son déménagement dans une autre ville :

Puis c'est vraiment, en fait, rendu à Rivière-du-Loup que mes habitudes ont changé, parce que, à Rivière-du-Loup, je n'avais pas de bibliothèque nationale d'une part, et j'avais ma bibliothèque de quartier ou de ville qui était quand même bien fournie en termes de livres.

Une autre se prononce également sur le sujet, mais cette fois à l'échelle de son quartier :

La première chose c'est le déménagement, de ne plus être près de cette librairie-là fait en sorte que – en plus c'est aussi bête que ça, mais de ne plus aller en voiture, d'être obligée de prendre l'autobus pour me rendre à la librairie, alors c'est plus facile pour moi de dire que je le commande en ligne que de devoir me déplacer avec le réseau de Longueuil.

Enfin, et de la même manière, une participante déclare que la grande proximité d'une bibliothèque évacue son besoin de posséder les livres :

Il y a une bibliothèque juste à côté, j'ai aussi cette facilité de me dire : "S'il y a un livre que j'ai envie de relire, j'y ai accès quasiment aussi facilement que si je l'avais dans ma bibliothèque." Donc je n'ai pas besoin de le posséder finalement.

On observe également dans le discours des participants des références à la situation immédiate dans laquelle se trouve un individu comme un élément d'importance dans le choix d'un mode d'approvisionnement en livres. Un participant mentionne sur le sujet :

Disons, aller acheter au Costco, ce n'est pas parce que les livres étaient moins chers. C'est parce que, disons, nous allions au Costco en allant à Québec, on allait voir les livres et il y en avait qui m'intéressaient, le prix n'avait rien à voir. Ce n'est pas en me disant qu'ils me coûtaient moins cher.

Ainsi, l'offre à laquelle peut accéder un individu à proximité de son lieu de résidence, de son lieu de travail ou encore sur la route le conduisant de l'un à l'autre, constitue un élément explicatif du choix du lieu d'approvisionnement et, par la même occasion, du mode d'approvisionnement. Le fait d'habiter près d'une bibliothèque ou d'une librairie peut inciter à la fréquenter.

L'environnement géographique, qui constitue un élément important en matière de consommation, est abordé sous l'angle de l'accessibilité des individus aux produits et services. À cet égard, on note que la localisation d'une institution explique davantage la nature de la clientèle de celle-ci que la classe sociale (Nevin et Houston, 1980, cités dans (Dubois, 1994). Cela étant, dans le cadre d'une étude sur les modes de consommation des médias, on a démontré que

les milieux populaires sont beaucoup plus sensibles à l'éloignement ou à la proximité des équipements culturels ou autres; au total, ils sont moins mobiles. Des considérations d'ordre économique prédominent certes, mais il en est de la circulation dans l'espace urbain comme de la participation culturelle en général : on observe des modèles différenciés d'appropriation de l'espace ou de la culture ambiante. Ainsi, dans les milieux populaires, l'espace « apprivoisé » est souvent celui du « quartier », de quelques lieux privilégiés (épicerie du coin, centres commerciaux), alors qu'en milieu plus favorisé l'espace urbain est plus discontinu, multiple, voire éclaté (Pronovost, 1997, p. 385).

Certains auteurs traitent également de l'environnement géographique en mobilisant le concept de construction sociospatiale du marché, soit « l'interaction entre les stratégies

de commercialisation, les effets de lieu, et la construction sociale du marché » (Leriche, Daviet, Sibertin-Blanc *et al.*, 2008, p. 198). Aussi, l'éloignement géographique des lieux culturels constitue un coût non monétaire dans la consommation des produits et services culturels (Le Gall-Ely *et al.*, 2007 et 2008, cités dans Bourgeon-Renault, 2010), de même qu'un frein à cette consommation (Gottesdiener, 1992, cité dans Bourgeon-Renault, 2009) et l'un des critères de sélection d'une activité culturelle (Bourgeon-Renault, 2009).

Par ailleurs, la situation d'achat constitue un contexte à petite échelle, celle de l'individu, celle de l'expérience de consommation *per se* :

Réduite à l'essentiel, une situation est une configuration d'éléments balisés dans l'espace et dans le temps [et, selon Belk,] « un ensemble de facteurs liés à un moment et à un endroit donnés qui, sans trouver leur origine dans les caractéristiques stables des personnes ou des produits, exerce une influence manifeste sur le comportement (Belk, 1974) » (Dubois, 1994, p. 276).

L'environnement physique, l'environnement social, le contexte temporel, le rôle occupé par l'individu – notamment à titre professionnel ou personnel – ainsi que son état mental articulent la situation d'achat (Dubois, 1994).

Aussi, on a précisé que l'approche situationnelle reconnaissait le contexte d'achat comme la variable essentielle de la prise de décision du consommateur et ce, par opposition aux caractéristiques du consommateur (Dubois, 1994). En outre, les facteurs mobilisés dans une situation, notamment « des événements souvent inattendus[,] pouva[ent] entraîner une modification de dernière minute du comportement d'achat » (Dubois, 1994, p. 129).

3.3. Une construction identitaire

L'intrication entre la consommation et la construction identitaire a été soulevée par les participants. En effet, certains ont déclaré préférer l'achat à l'emprunt, notamment pour

exposer les livres achetés de la même manière qu'on se met en valeur à l'aide de vêtements ou d'autres types de produits. À cet égard, par exemple, la profession d'un individu ou l'image que la personne veut projeter ont été évoquées par les participants pour expliquer le choix d'un mode d'approvisionnement :

J'aime ça avoir le livre, l'objet entre les mains. Peut-être parce que je suis un peu insécure et que je veux montrer à mes étudiants que je lis beaucoup et que j'ai beaucoup de livres dans ma bibliothèque. Je blague... Mais il y a peut-être une petite partie d'insécurité qui me dit qu'il faut vraiment que j'aie beaucoup de livres pour me donner une petite crédibilité comme professeure. J'exagère à peine [...]. Pour moi c'est une valeur super importante. Ça participe aussi au fait que j'aime posséder l'objet, plutôt que de seulement l'emprunter.

De la même manière, un autre participant déclare à cet effet :

Des fois aussi il y a ce standing-là de dire : « Moi j'ai Monte Cristo dans ma bibliothèque! Je ne l'ai pas lu, mais je l'ai dans ma bibliothèque. » Ainsi que Ulysse de James Joyce.

Nous pouvons donc constater que certains participants à notre recherche communiquent une position dans la société en consommant (Corrigan, 1997). Cela rejoint Holt (1997), pour qui l'objet de consommation est une ressource symbolique polysémique que l'individu peut utiliser « pour produire ainsi son identité dans un contexte de fragmentation marquée par l'appartenance à plusieurs groupes sociaux » (Holt, 1997, cité par Galan et Vignolles, 2010, p. 121). En effet, l'un des importants thèmes des approches théoriques de la consommation demeure « l'idée que les consommateurs et leurs objets communiquent une position dans la société » (Corrigan, 1997, p. 17; nous traduisons). McCarthy (1984) a également proposé que l'identité des individus réside davantage dans les objets que dans les individus eux-mêmes (McCarthy, 1984, cité par Belk, 1988).

Par ailleurs, Belk a précisé que « l'identité d'un individu pouvait être imposée à un objet tout comme un objet pouvait imposer son identité à un individu » (1988, p. 141; nous traduisons) et que « les fonctions de ces objets dans la vie des individus n'étaient pas constantes au fil du cycle de vie » (Belk, 1988, p. 146; *id.*).

Ce ne sont toutefois pas tous les objets et tous les lieux qui ont une valeur symbolique. À cet égard,

Leibenstein [1950] remarque que, s'agissant de biens non strictement fonctionnels, autrement dit ayant aussi une valeur symbolique, cette valeur peut prendre plusieurs sens selon l'utilité sociale qu'en retire l'utilisateur. Il distinguera alors des effets de mode par lesquels le consommateur veut signer son appartenance à un groupe social, les effets de snobisme par lesquels il veut s'en différencier, et la consommation ostentatoire (effets Veblen) lui imposant d'afficher une consommation de produits chers (Bomsel, 2010, p. 97-98).

De la même manière, Douglas et Isherwood (1979) ont proposé que les objets des individus faisaient partie d'un système complexe de communication sociale (Richins, 1994) et Solomon (1983) a suggéré que les biens étaient consommés à la fois pour leur signification publique (la signification est attribuée par d'autres individus que son propriétaire) et leur signification privée (la signification est attribuée par son propriétaire).

En matière de produits et services culturels, on a proposé que la satisfaction qu'un individu retire de sa consommation tient à sa construction identitaire et des liens sociaux développés (Bourgeon-Renault et Filser, 2010). On ajoute à cet égard que « [l]es travaux de Veblen (1899) et de Bourdieu (1979) font apparaître que les produits culturels n'existent finalement qu'en tant que symboles et émettent des signes, leur combinaison pouvant aboutir à la constitution d'un code social. La consommation est un moyen pour l'individu de se distinguer (effets de snobisme) ou de s'identifier ("bandwagon effect") » (Bourgeon-Renault et Filser, 2010, p. 148).

Aussi, dans les écrits scientifiques portant sur l'identité du consommateur, deux concepts sont récurrents, celui du soi et celui du soi étendu. Le concept de soi est composé de quatre niveaux de représentation qu'un individu forme et reforme au fil de sa vie : « celui qu'on croit être, celui qu'on voudrait être (soi idéal), celui qu'on peut être aux yeux des autres (soi pour autrui) et celui qu'on voudrait être pour autrui (soi idéal pour autrui) » (Dubois, 1994, p. 52). La valeur des objets des individus serait d'ailleurs à trouver dans le rôle de ces derniers dans l'affirmation du soi (Richins, 1994). Qui plus est, ces objets

positionnent le tempérament ou la personnalité d'un individu dans un contexte (Goffman 1959; Holman 1980; Levy 1959; Mick 1986; Turner 1969). Nous utilisons les objets comme des marqueurs de distinction ainsi que des marqueurs nous rappelant qui nous sommes. Les objets nous connectent aux autres et contribuent à exprimer notre soi (Levy 1981; McCracken 1986; Rook 1985) » (Wallendorf et Arnould, 1988, p. 531; nous traduisons).

Enfin, l'appropriation d'une expérience de consommation sous-tend une association du soi d'un individu – ses buts, son projet de vie – avec le produit ou le service culturel (Arnould, 2007). Ainsi, le concept de soi intervient dans le processus de réception et d'évaluation.

Le concept de soi étendu a été proposé par Belk à la fin des années 80. Celui-ci a été défini comme « une métaphore masculine occidentale comprenant non seulement ce qui est vu comme “moi” [*me*] (le soi), mais également ce qui est vu comme “à moi” [*mine*] » (Belk, 1988, p. 140; nous traduisons). Ainsi, Belk a suggéré qu'un objet qu'un individu possède peut constituer une extension du soi de cet individu, mais que cette extension ne pouvait s'effectuer que moyennant un certain contrôle et une certaine familiarité avec l'objet en question (Belk, 1988). Belk a également précisé que le soi étendu opérait tant au niveau individuel qu'au niveau des groupes, voire des identités

nationales. Enfin, la possession d'objet et sa symbolique, et ainsi le soi étendu, évoluent au fil du cycle de vie d'un individu (Belk, 1988).

3.4. Des usages spécifiques du livre

Des participants ont évoqué l'usage qu'ils envisageaient faire du livre comme un élément participant au choix du mode d'approvisionnement. Nous entendons ici par usage l'ensemble des intentions de l'individu directement reliées au livre qu'il souhaite se procurer. Parmi ces usages ont été évoquées la possibilité de se référer au livre en question dans le temps, la possibilité de le partager, voire de le donner, et enfin la possibilité de l'annoter. On observe également que d'autres éléments se conjuguant à l'usage interviennent dans le choix du mode d'approvisionnement, notamment le format du livre (papier ou numérique) ainsi que le genre du livre (fiction ou non-fiction).

3.4.1. La possibilité de s'y référer à nouveau dans le temps

Deux éventualités ont été évoquées quant à la possibilité de se référer à nouveau au livre, c'est-à-dire après la première lecture de celui-ci. Un participant mentionne à cet égard :

La question que je me pose toujours c'est : « Est-ce que je vais faire une lecture une fois ou c'est un livre auquel je vais me référer souvent? » Si c'est un livre auquel je vais me référer souvent, de façon surprenante je vais y aller plus avec du papier parce que j'aime plus fouiller dans du papier. Même si c'est plus difficile de se retrouver dans du papier que dans un livre numérique.

De la même manière, un autre participant évoque la possibilité d'y référer à nouveau, mais cette fois en la conjuguant à l'âge du lecteur :

Et puis c'est aussi qu'un enfant ça aime beaucoup lire et ça aime beaucoup relire, donc il y a des fois aussi où d'en emprunter un à la bibliothèque, on voit qu'il y a là un beau potentiel de relecture à venir, alors oui là je vais l'acheter, parce que c'est vrai qu'après, à la bibliothèque, on l'a pour un temps donné.

3.4.2. La possibilité de partager ou de donner le livre

Certains participants ont déclaré que la possibilité de partager ou de donner le livre avait des implications dans le choix du mode d'approvisionnement. Un participant mentionnait :

Les livres pour mon fils, je les achète, parce que je sais que quand il va avoir fini de les lire, je vais les donner à mon filleul, ça va servir à d'autres enfants.

Sur la même note, une autre participante évoque le partage du livre comme un usage qui sous-tend l'achat du livre :

Il y a une fois où je trouve plaisant de posséder un livre, c'est avec une ou des copines qui récemment dans les dernières années ont été à l'extérieur du Canada et on s'achetait un livre. Je le lisais et j'annotais dans la marge certaines blagues ou certaines réflexions et je lui retournais par la poste et elle faisait la même chose. Ou elle en lisait un autre et elle me le retournait par la poste en faisant la même chose. Donc évidemment que pour faire ce jeu tu ne peux pas le faire avec un livre de bibliothèque et encore moins avec un livre numérique. Donc on se l'achetait.

Outre l'accès et l'acquisition, les écrits scientifiques font état du partage (*sharing*) comme mode d'approvisionnement. Le partage désigne « l'acte et au processus de la mise à disposition de ce qui est nôtre aux autres tout comme à l'acte et au processus d'accéder aux objets des autres pour notre usage. Le partage peut être effectué pour une période déterminée ou non, et il peut être destiné à un usage exclusif ou destiné à l'usage de tous » (Belk, 2007, p. 127, nous traduisons). Le partage serait un comportement appris culturellement de même que la possession et la propriété des objets (Furby, 1976, cité dans Belk, 2007). Il serait également plus aisé de partager des biens de nature intangible, notamment les biens numériques, puisque leur partage n'implique pas qu'on s'en sépare (Belk, 2007).

3.4.3. La possibilité d'annoter le livre

La possibilité d'annoter l'ouvrage utile a été mentionnée comme présupposant l'achat du livre, au format papier comme au format numérique d'ailleurs. *A contrario*, la lecture pour le plaisir est identifiée comme une lecture sans contrainte, une lecture que d'ailleurs on ne fera pas, le plus souvent. L'emprunt est alors privilégié par plusieurs, mais l'achat l'est également dans différents contextes que nous aborderons plus loin.

D'un point de vue général, le concept d'utilité « dépend, bien entendu, de la richesse, acquise ou espérée » (Bomsel, 2010, p. 156); en effet, « un individu sera d'autant mieux consentant à payer pour un bien que cela ne le privera pas de la consommation d'un autre. Suivant cette définition, un consommateur achète un produit si et seulement si son utilité escomptée est supérieure au prix. Il peut aussi la maximiser en recherchant les prix les plus bas » (*id.*). Selon Bourgeon-Renault, la valeur d'usage est également définie comme « [l']intérêt et [l']importance que le consommateur attribue à la consommation culturelle » (2010, p. 69-70). Cependant, le même auteur précise que, « dans le domaine artistique et culturel, ce n'est pas tant la relation "valeur d'usage/valeur d'échange" de l'objet culturel qui est importante, mais plutôt la relation "valeur signe/valeur d'échange symbolique". Cette dernière explique davantage la perception du spectateur et influence son intention d'achat » (*ibid.*, p. 76). D'ailleurs, certains ont proposé que, pour les biens signifiants, la valeur symbolique remplacerait la valeur d'usage puisque l'usage *est* symbolique (Corrigan, 1997).

3.4.4. Des usages qui varient selon le genre du livre

De nombreux participants ont évoqué un usage différent selon qu'il s'agisse d'une lecture pour le plaisir (les ouvrages de fiction, surtout : ceux-ci étant généralement associés à la fonction du livre qu'est celle du plaisir) ou d'une lecture utile (les ouvrages de non-fiction tels que les guides pratiques, les essais et les ouvrages savants : ces types de livres étant regroupés le plus souvent sous les fonctions du livre telles que les fonctions pédagogique, de connaissance du monde et thérapeutique). Les livres pratiques, les ouvrages de référence et les essais sont des genres qui incitent à l'achat plutôt qu'à l'emprunt, notamment dans une visée de s'y référer souvent :

Je remarque que j'ai tendance à acheter plus des livres pratiques, des livres auxquels je vais me référer. Des romans je n'en achète pas. C'est sûr que non.

En revanche, certains participants à notre recherche empruntent les livres pratiques et achètent ceux de fiction :

C'est vrai que les livres que j'emprunte à la bibliothèque, ce sont plus des livres de consultation, psychologie, des livres plus pratiques. Parce que ça me sert à un moment, disons que j'ai besoin de répondre à une question, j'ai besoin de faire une recherche sur un sujet X, bien je te dirais que je trouve ça bien de pouvoir en emprunter plusieurs et avoir l'information dont j'ai besoin. Mais je n'ai pas nécessairement tendance à vouloir garder ça chez nous par la suite. Puis les romans, j'en achète plus que j'en emprunte.

3.4.5. Des usages qui varient selon le format du livre

Par ailleurs, les participants ont évoqué le genre et le format du livre comme des éléments concourant à leur choix d'un mode d'approvisionnement. Nous n'avons pas observé de convergences à cet égard puisque des participants ont mentionné préférer acheter les ouvrages de fiction et emprunter les guides pratiques alors que d'autres ont déclaré l'inverse. Cela étant, ces éléments sont pris en considération dans ce choix. De la même

manière, le format du livre, numérique, imprimé au format poche, imprimé en couleurs, etc., constitue une considération. En effet, des participants ont mentionné préférer acheter les beaux livres et d'autres ont mentionné préférer acheter au format papier et emprunter au format numérique.

Les écrits scientifiques traitant de la consommation de produits et services culturels n'accordent que peu d'importance à l'utilité que représente le produit ou le service culturel pour l'individu; ainsi, la valeur symbolique prédominerait. Or, en matière de mode d'approvisionnement, le discours des participants à l'étude nous semble donner une importance plus grande à ce facteur utilitaire. En effet, les participants ont évoqué à maintes reprises le fait de devoir acheter un livre, plutôt que de l'emprunter, si l'usage prévu nécessitait qu'on y souligne, qu'on y prenne des notes, qu'on le partage avec une autre personne ou qu'on souhaite s'y référer ultérieurement. Ainsi, l'usage prévu du livre souhaité demeure un axe important pour mieux comprendre le choix d'un mode d'approvisionnement. Si l'utilité ne constitue pas un critère primordial dans la consommation de produits et services culturels, elle participe sans aucun doute au choix du mode d'approvisionnement des livres. De plus, certains usages sous-tendent la propriété du livre (papier ou numérique): le partager avec un ou des amis, avec les membres de la famille, le prêter, le donner, le faire circuler dans un cercle de lecture, l'annoter, etc., tous ces usages impliquent qu'on soit propriétaire du livre, et donc qu'on en ait fait l'achat ou qu'on nous l'ait donné. Aussi, compte tenu des restrictions qu'imposent les formats numériques actuels des livres, son partage implique qu'on

l'achète au format papier, le format numérique ne permettant pas, à tout le moins aisément et sans piratage, ce partage.

3.5. Le lieu d'approvisionnement

Le lieu d'approvisionnement a été évoqué par les participants comme un élément qu'ils considèrent dans le choix d'un mode d'approvisionnement. Précisons également que les déclarations des participants en ce qui a trait au lieu d'approvisionnement s'articulent parfois avec le temps disponible (pour s'y rendre, notamment) de même qu'avec le lieu où il est situé (géographiquement). Pour faciliter la lecture, nous avons regroupé ces observations dans la présente section, le lieu d'approvisionnement sous-tendant un ancrage dans l'espace-temps. Le lieu d'approvisionnement a été évoqué par le biais des thèmes suivants : la destination; la proximité géographique; la médiation du livre telle qu'elle est effectuée par le lieu en question; la possibilité d'y accéder physiquement (par opposition à virtuellement), celle d'accéder à une offre diversifiée; enfin, l'attachement. Le discours des participants à l'égard du lieu d'approvisionnement se rapporte essentiellement à trois ensembles de références, à savoir : la médiation réalisée par le lieu d'approvisionnement (notamment par son déploiement géographique); l'offre (centrale et périphérique) déployée par le lieu; enfin, le concept de distance sociale et symbolique.

3.5.1. La médiation réalisée par le lieu

La situation géographique du lieu d'approvisionnement des institutions culturelles, des productions, des pratiques et des publics de la culture constitue une forme de médiation, nommément une médiation territoriale (Leriche *et al.* 2008); celle-ci a été largement soulevée par les participants. Le fait d'habiter près d'une librairie ou d'une bibliothèque

inciterait à la fréquenter et, de fait, à faire le choix du mode d'approvisionnement qui en découle. De la même manière, les participants ont déclaré que le fait de ne pas avoir accès à proximité à un lieu d'approvisionnement, quel qu'il soit, inciterait à l'achat en ligne, à l'achat par la poste (club de livres) ou encore à l'emprunt à d'autres individus (parents, amis, etc.). On a également soulevé la proximité géographique du lieu d'approvisionnement par rapport à d'autres points centraux que celui de la résidence : le lieu de travail ou encore les lieux traversés lors du trajet reliant la résidence au lieu de travail sont également identifiés comme des lieux de proximité par les participants.

Par ailleurs, certains ont mentionné que la façon dont sont présentés les livres chez un libraire leur plaît davantage que celle dans une bibliothèque :

Il y a quelque chose de plus marketing, qui attire l'œil et qui est plus commercial dans une librairie que dans une bibliothèque où tout est placé à la suite sur le même niveau. Il n'y a rien qui ressort. Donc, vraiment la bibliothèque je trouve ça déprimant! Si tu ne sais pas ce que tu t'en vas choisir, ça je ne pourrais pas! Je pense que j'irais en librairie avant choisir des titres et j'irais à la bibliothèque après.

Au regard de la médiation par le lieu, Benhamou rappelait qu'

à travers le lieu d'achat (librairie, grande surface spécialisée, hypermarché [c.-à-d. le supermarché], librairies en ligne), le mode d'achat (abonnement, achat à l'unité) ou la collection, le consommateur se situe sur un sous-ensemble de l'offre auquel il limite son choix, en fonction des caractéristiques qui constituent le dénominateur commun du fonds proposé; le coût associé à son achat et le risque d'erreur, malgré l'ampleur de la production, s'en trouvent réduits » (2011, p. 17).

Ainsi, la médiation effectuée par le lieu d'approvisionnement peut constituer une forme de prescription. De la même manière, Bertrand et Alix suggèrent que « l'abondance des collections peut avoir un effet contre-productif, de sidération : comment se repérer, comment choisir, comment venir à bout de cet océan de documents, d'œuvres? Les

personnes les plus éloignées de la lecture sont les plus sujettes à cette difficulté » (2015, p. 102).

3.5.2. L'offre déployée par le lieu

Le thème de l'offre déployée est évoqué dans le discours des participants sous l'angle du lieu comme une destination, sous celui de l'accès physique à une offre diversifiée de même que sous l'angle de l'accès temporel à cette offre.

3.5.3. Le lieu comme une destination

Les participants identifient parfois le lieu d'approvisionnement comme une destination, c'est-à-dire une activité à réaliser. La bibliothèque, par exemple, peut s'avérer une activité familiale pour certains, et cela peut expliquer le choix d'un mode d'approvisionnement :

On fréquente les bibliothèques, c'est une activité que je fais avec ma fille peut-être une fois par deux ou trois semaines. On se rend sur place, à la bibliothèque Gabrielle-Roy d'habitude, parce qu'en plus d'être un lieu d'approvisionnement de livres, on peut y louer des jeux, on peut y écouter des films [...]. La bibliothèque en soi est comme une activité familiale.

Le lieu de l'offre culturelle où se déroule l'interaction entre les produits ou services culturels et leurs publics influe sur cette interaction. Les écrits scientifiques relatifs à l'expérience culturelle et à l'approche situationnelle constituent un corpus riche en la matière. En effet, en ce qui a trait à l'expérience culturelle, le lieu de diffusion constitue une composante importante de l'expérience vécue, notamment en raison de la perception et de l'évaluation que les individus ont de celui-ci (Marteaux-Mencarelli, 2010). Précisons toutefois que les auteurs consultés ne distinguent pas les lieux physiques des lieux virtuels. Quant à l'approche situationnelle, celle-ci n'est pas reliée uniquement au lieu et à ses caractéristiques; elle est plutôt structurée autour des éléments suivants :

1) l'environnement physique (l'espace, la lumière, la température, le bruit); 2) l'environnement social (par exemple la présence ou l'absence d'autrui); 3) la perspective temporelle (le moment de la journée, la saison, le temps écoulé depuis le dernier achat); 4) le contexte de "rôle" à observer (par exemple un voyage d'affaires par opposition aux vacances) et 5) les conditions ayant déterminé les états mentaux que l'individu apporte dans la situation, par exemple son humeur ou bien encore ses prédispositions du moment (Dubois, 1994, p. 277).

Certaines caractéristiques du lieu peuvent intervenir dans l'interaction entre les produits et services culturels et leurs publics, notamment en matière d'éclairage, d'ambiance sonore et olfactive (Derbaix et Filser, 2011).

Selon Boudier-Pailler et Damak (2010), Holbrook et Hirschman sont à l'origine du concept d'expérience; un concept présenté en 1982. Celui-ci « a permis de mettre l'accent sur l'importance des processus sensoriels, émotionnels et de recherche de stimulation, qui sont déterminants dans la consommation culturelle » (Boudier-Pailler et Damak, 2010, p. 28-29). La signification de la consommation d'un produit culturel constitue le cœur du modèle d'expérience, cette dernière étant définie « comme une interaction entre un individu, un objet source de production de sens et l'environnement » (Bourgeon-Renault, 2010, p. 137). Ainsi, l'approche expérientielle s'intéresse notamment à la psychologie des publics et elle adopte une approche phénoménologique du phénomène (Bourgeon-Renault et Filser, 2010).

Le contexte, l'environnement et, par le fait même, le lieu où se déroule l'expérience demeurent des facteurs importants (Mencarelli, 2010). Arnould et Thompson (2005) ont souligné à cet égard que

[l']expérience en magasin est ainsi créée par la réunion de ressources psychologiques du sujet, et de ressources apportées par le point de vente, notamment à travers la conception de l'espace de vente. Cette idée de construction conjointe de l'expérience par interaction des ressources de l'offre et de la demande occupe une place importante dans la théorie culturelle de la consommation » (cités par Derbaix et Filser, 2011, p. 120).

Notons au passage que l'expérience, selon cette définition, présente des liens étroits avec le concept de médiation culturelle telle que définie par Chaumier et Mairesse (2014), notamment sur le plan de l'objectif de communiquer et celui de la réception par le public.

3.5.4. L'accès à une offre diversifiée

D'autres participants expriment le besoin de voir *in situ* les livres, un besoin qui exclut *de facto* le recours à un mode d'approvisionnement en ligne :

En bibliothèque c'est aussi parce que j'aime voir à quoi les livres ressemblent. Vu qu'ils sont tous là, bien je peux tous les voir. Je peux passer devant et me dire que lui, je ne l'avais pas vu. Tandis que sur Internet ce n'est pas le même processus visuel.

La diversité de l'offre de livres a aussi été mentionnée comme un élément important dans le choix d'un lieu d'approvisionnement et d'un format. En effet, de nombreux participants ont soulevé le fait qu'ils préféreraient un lieu plutôt qu'un autre parce qu'ils étaient confiants d'y trouver un grand choix. L'étendue de l'offre peut également en constituer un frein : un participant a déclaré à cet effet qu'il y a trop de choix à la Bibliothèque Gatién-Lapointe, la plus vaste du réseau des bibliothèques de la municipalité de Trois-Rivières, et qu'il préfère ainsi aller ailleurs⁷⁶.

Aussi, des participants ont évoqué toute l'importance de la disponibilité du livre souhaité au moment de choisir le mode d'approvisionnement. Plusieurs non-usagers des bibliothèques publiques ont mentionné à cet égard croire que les nouveautés et les livres les plus populaires ne sont que très rarement disponibles à la bibliothèque et qu'ils préféreraient de ce fait procéder à l'achat.

⁷⁶ Précisons que la municipalité de Trois-Rivières propose différents points de service de bibliothèque sur son territoire et que certains sont de petite taille.

La forte diversité de l'offre demeure une caractéristique commune aux diverses industries culturelles et cela sous-tend certaines implications, notamment que celle-ci

conduit à l'encombrement des circuits de distribution traditionnels du livre, du disque ou du DVD. Quelques produits stars monopolisent souvent l'essentiel des rayons et des espaces de vente aux dépens de produits plus fragiles et commercialement modestes, dont la présence en magasin est de moins en moins visible et de plus en plus courte » (Bourgeon-Renault, 2009, p. 62).

D'égale importance, ce foisonnement de l'offre culturelle implique des difficultés additionnelles pour les publics au moment de faire des choix. En effet,

[l']atomicité et la diversité de l'offre alimentent une forte incertitude sur la qualité. Les biens sont des biens d'expérience dont le consommateur ignore a priori la qualité, d'autant que le nombre des produits disponibles est élevé [...]. Il est enclin à privilégier les titres qu'il juge « sûrs » [...]. Le succès est soumis au monde des critiques et des « initiés », à l'exception de cas inexplicables d'engouement du public malgré l'avis des critiques par le « bouche-à-oreille » [...]. Le consommateur est d'autant plus dépendant du jugement des critiques et de l'impact médiatique des lancements que ses moyens de s'informer sont limités, que le nombre des produits concurrents est élevé, que les biens ont un caractère singulier, ce qui accroît le coût de l'information, et que le prix n'est pas un indicateur de qualité. Le consommateur est amené à apprécier la qualité en fonction d'autres signaux : la marque, la notoriété de l'auteur ou de l'un des participants, les informations auxquelles il a accès (Benhamou, 2011, p. 68-69).

Devant cet état de fait, avoir la possibilité de faire l'expérience du produit peut s'avérer une solution bénéfique pour les publics, c'est-à-dire que le test du produit peut s'avérer plus efficient que la recherche d'informations à son sujet (Bomsel, 2010).

3.5.5. L'accès temporel à l'offre déployée

Les participants mentionnent qu'on peut emprunter un livre numérique en tout temps à la bibliothèque, mais que ce n'est pas le cas pour le livre papier. Ainsi, un individu pour qui la disponibilité du livre est importante pourrait faire varier ses modes d'approvisionnement. Par exemple, une participante a déclaré acheter au format papier, mais emprunter au format numérique :

Pourquoi j'achèterais un livre numérique, puisque je peux, à travers les différentes plateformes des bibliothèques publiques, y accéder quand je veux?

Un autre participant déclare à cet effet :

Je pense que, s'il est disponible en bibliothèque, dans mon coin, si la bibliothèque est ouverte, je vais aller le chercher, je ne vais pas me casser la tête. Je vais regarder aussi s'il l'a [sic] en version numérique, je vais le télécharger tout de suite, parce que je vais l'avoir pour demain, je veux qu'il soit prêt. Si je ne le trouve pas en version numérique ni en version papier à ma bibliothèque, je vais regarder du côté de Montréal et là, si je le trouve et qu'il m'est accessible, oui je vais aller le chercher à la bibliothèque, je ne vais pas me compliquer la vie. Sinon, je vais me tourner premièrement vers les plateformes numériques, parce que c'est celles qui sont le plus facilement accessibles pour moi. Je vais commencer par ça. Si je suis capable de le trouver et qu'il n'est pas trop cher, ça me va. Puis, je te dirais qu'en dernier, à ce moment-là, je vais contacter ma librairie du coin pour voir si elle ne peut pas me le commander.

Ainsi, il ressort de ces discours que le livre numérique, qu'on y accède par l'emprunt ou par l'achat en ligne, raccourcit temporellement l'accès au livre. En effet, en quelques minutes, et en tout temps, on peut accéder au livre numérique et débiter la lecture. La rapidité avec laquelle on peut accéder à un livre numérique influe sur le choix de ce format de même que sur le mode d'approvisionnement.

Heilbrunn (2005) a identifié trois dimensions à l'expérience de consommation, à savoir :

une dimension physique, qui reflète la perception par le sujet des caractéristiques sensorielles de l'objet; une dimension rhétorique ou sémantique, reflétant le statut de signe de l'objet qui sert de support à l'expérience; enfin une dimension pragmatique, qui s'exprime à travers les actions que le sujet engage lors de l'interaction avec l'objet (cité par Bourgeon-Renault et Filser, 2010, p. 145-146).

Roederer (2008) ajoute la dimension temporelle, qui désigne le « coût temporel perçu par l'individu pendant l'expérience » (*id.*).

3.5.6. Distance sociale et symbolique

Les participants parlent aussi du plaisir qu'ils ont à fréquenter un lieu plutôt qu'un autre.

La relation avec le libraire, l'ambiance générale et le décor peuvent expliquer une

préférence pour l'achat alors que le calme de la bibliothèque, les souvenirs d'enfance, la possibilité de lire tranquillement et de travailler peuvent expliquer une préférence pour l'emprunt.

Les propos des participants nous montrent que la distance sociale et symbolique entre un individu et un lieu d'approvisionnement influence le choix de ce dernier. Plusieurs auteurs se sont penchés sur le sujet. Bahloul (1987) a suggéré notamment que « [l]es faibles lecteurs présentent la bibliothèque “comme le haut lieu de la lecture institutionnalisée, programmée, quadrillée par des procédures de ‘recherche’, de sélection et d’usage des ouvrages qui nécessitent une formation, un entraînement auquel ils ne sont pas préparés” » (cité par Horellou-Lafarge et Segré, 2016, pp. 74-75). Les propos de nos participants le montrent aussi : lorsque les « portes de la bibliothèque ont été franchies une première fois et lorsqu’ont été dépassées les barrières symboliques de l'accès à la culture, l’habitude de fréquenter la bibliothèque s’acquiert plus facilement » (*ibid.*, p. 104).

3.6. Nature matérielle ou immatérielle du livre

La matérialité du livre au format papier et l'immatérialité du livre au format numérique sont évoquées par les participants comme influençant leur choix d'un mode d'approvisionnement. Les thèmes abordés concernent l'attitude face à l'objet, le désir de posséder l'objet, l'expérience différenciée de lecture ainsi que la valorisation.

3.6.1. Attitude face à l'objet

Un participant y fait notamment référence lorsqu'il discute de son processus d'achat :

J'aime bien fouiner, regarder les pochettes [c.-à-d. les couvertures], regarder ce qu'il y a de nouveau, avoir le choix. Je trouve ça un peu impersonnel par rapport à

quand tu les regardes sur une tablette [...]. Tu n'as pas la grosseur du livre, pas le feeling contrairement à quand tu vas un peu fouiner dans des bibliothèques [c.-à-d. les étagères].

Le concept d'attitude consiste en un ensemble de « jugements évaluatifs d'un objet s'exprimant avec un certain degré de faveur ou de défaveur » (Derbaix et Filser, 2011, p. 11). Il s'agit d'une « [v]ariable incontournable dans tous les modèles tentant d'expliquer le comportement du consommateur » (*id.*). Lorsqu'elle se développe face à quelque chose – se faisant ainsi objet –, l'attitude se montre évaluative et relativement durable (*id.*). Elle se définit également « comme une prédisposition à évaluer d'une certaine manière [un] produit ou [une] marque. La notion de préférence exprime la même idée rapportée à plusieurs produits » (Dubois, 1994, p. 104).

L'attitude est formée de trois composantes, à savoir les composantes cognitive, affective et conative (Dubois, 1994). La première se traduit par « l'ensemble des connaissances, croyances et associations entretenues à propos de l'objet considéré [et] correspond à l'évaluation de l'image ainsi formée », alors que « la composante conative s'attache aux intentions de comportement » (Dubois, 1994, p. 104). À cet égard, il serait plus aisé de modifier une attitude fondée sur la composante cognitive qu'une attitude fondée sur la composante affective (Dubois, 1994).

3.6.2. Le désir de posséder l'objet

La nature matérielle ou immatérielle du livre est mentionnée sous l'angle de l'importance accordée à la possession de l'objet et, par le fait même, d'une valorisation différenciée à cet égard entre le livre au format papier et le livre au format numérique :

Si j'achète un livre je veux l'avoir, je veux être capable de le voir, je veux le mettre dans ma bibliothèque, je veux être capable de le regarder dans ma bibliothèque et

non de me dire qu'il est dans mon ordinateur, dans ma tablette ou dans ma liseuse finalement.

Un autre participant mentionne également l'importance de posséder l'objet et l'incapacité du format numérique à cet égard :

Je préfère de loin le livre papier aux livres électroniques par exemple. J'ai pourtant une tablette de lecture Kindle sur laquelle je pourrais télécharger des livres, mais je n'ai jamais fait ça parce que je n'y vois pas trop l'intérêt. J'aime ça pouvoir toucher le papier, l'avoir dans ma bibliothèque, donc avoir l'objet, le livre comme tel, plutôt que la version numérique. Même s'il y a une trace écrite, j'accorde de l'importance à l'objet, d'où le fait probablement que j'achète le livre plutôt que de l'emprunter. Parce que le livre reste, l'objet reste.

De la même manière, la propriété du livre, de l'objet livre, demeure importante pour les non-usagers des bibliothèques, et donc pour ceux et celles qui font le choix d'acheter leurs livres plutôt que de les emprunter. Cette volonté de posséder l'objet semble ancrée émotionnellement :

J'aime bien aussi – je suis une collectionneuse, donc j'aime bien accumuler les objets. Comme je l'ai dit, j'ai une bibliothèque assez imposante. J'ai quelques centaines de livres et j'aime vraiment l'objet livre, la possession du livre. La bibliothèque [l'emprunt d'un livre à la] ne me donne pas cette impression-là. Le livre ne m'appartient pas, il est souvent plastifié, il a été lu par d'autres. Il y a quelque chose de très impersonnel que je n'aime pas. En plus, après je dois le rendre. Voilà. C'est aussi le rapport à l'objet qui, je vais le dire, est intime pour moi. Du coup je préfère que le livre soit à moi.

Un autre participant évoque la possession comme nécessaire à la conservation de ses souvenirs de lecture :

J'ai une espèce d'incapacité aujourd'hui d'aller dans une bibliothèque. Je ne sais pas! Je te dis, c'est plus kinésique [c.-à-d. kinesthésique] que d'autre chose. Je le ressens comme ça. Je ne sais pas, j'ai l'impression qu'il va me manquer quelque chose. C'est comme si je le lisais et après ça je l'oubliais parce qu'il est ailleurs.

On observe également dans le discours des participants que la propriété⁷⁷ du fichier numérique serait souhaitée (elle n'est pas actuellement possible sauf dans de rares exceptions), notamment pour son accès facilité. Cela tient notamment du fait que l'individu lisant au format numérique apprécie beaucoup l'accès facilité au livre dans l'environnement numérique (accès temporel comme accès à une diversité), et que cette sensibilité à un accès rapide et varié est amplifiée par un accès au livre sur son propre ordinateur par rapport à un accès contrôlé sur une plateforme de prêt. Un participant déclare à cet égard :

C'est pour accumuler les notes, accumuler les savoirs, y accéder quand je veux, quand j'en ai besoin, savoir que c'est là. Pouvoir revoir mes notes de lecture si jamais il y a un travail où je pourrais utiliser ce livre-là en particulier. Les fichiers sont tellement petits, c'est très portable. Et jusqu'à un certain point de vue, c'est un peu parce que je peux le faire que je le fais. Ça me fait penser à une participante dans une étude que je faisais sur Spotify, Deezer, sur la musique électronique, et qui disait : « Je n'achète pas parce qu'il y a des moyens de ne pas payer. » C'est peut-être un peu cru comme explication, mais dans tous les cas, c'est tellement plus pratique de posséder le fichier ou le livre que si on peut le faire, si c'est disponible quelque part sur Internet, sans trop de difficulté d'accès, c'est ce que je vais faire. Pourquoi je ne le ferais pas? C'est peut-être seulement l'espèce de barrière morale qui pourrait entraver tout ça. Mais pour les livres qui m'intéressent, je ne me fais pas trop de soucis par rapport à ça jusqu'à maintenant.

Alors que nous évoluons dans une société où la propriété d'un bien est non seulement valorisée mais également encouragée, les recherches sur les modes d'approvisionnement en livres des lecteurs ont démontré une certaine complémentarité des usages de l'emprunt et de l'achat (BAnQ, 2012; Benhamou, 2014; Poissenot, 2000; Zickuhr *et al.*, 2012). Ainsi, une proportion des lecteurs ne procéderaient qu'à l'achat de

⁷⁷ La propriété pourrait ici être assimilée à un accès sans aucune limite, ni temporelle ni technique.

leurs livres, d'autres privilégieraient l'emprunt et, enfin, certains auraient recours aux deux modes de façon complémentaire.

Or, par opposition au modèle de propriété d'un bien, le modèle d'affaire du livre numérique relève d'un modèle de l'accès à un bien (que cet accès soit réalisé par l'emprunt ou l'achat). Ce modèle n'est pas nouveau : l'industrie du transport, notamment par la location de voitures, comme l'industrie informatique, par le biais de l'infonuagique, se sont développées en partie autour du principe d'accès à un bien. Sur le plan institutionnel, le plus souvent, les acquisitions de livres numériques par les bibliothèques publiques se traduisent par un accès à des fichiers acquis via un agrégateur et non par la propriété de ces fichiers.

Du côté des consommateurs, la chose est un peu plus complexe, en ce que l'achat de livres numériques chez certains détaillants donne lieu à la propriété du fichier numérique (celui-ci est téléchargé et une copie est enregistrée sur l'appareil du consommateur), alors que ce même achat chez certains autres détaillants se traduit par un accès au fichier numérique sur la plateforme du détaillant en question (le fichier n'est pas téléchargé sur l'appareil du consommateur, ce dernier y accédant via la plateforme).

Outre les problèmes occasionnés par la méconnaissance de cette différence de propriété chez le consommateur (les juristes diront que le consommateur achète le droit de disposer, *abusus*, alors qu'il obtient le droit d'utiliser, *usus*), on peut se demander si le modèle d'accès pourrait avoir des conséquences sur les modes d'approvisionnement en livres. En effet, si l'achat d'un livre numérique se traduit par un accès plutôt que par la propriété, avec toutes les contraintes que cela peut impliquer (notamment au regard de la

possibilité de prêter le livre à une autre personne), à quoi bon acheter le livre numérique? Les bénéfices pour l'acheteur d'un livre numérique, dans un modèle d'accès tel qu'il est mis en branle actuellement, ne sont-ils pas semblables à ceux qu'on peut obtenir à l'emprunt du même livre?

Outre le facteur de disponibilité, quels avantages le lecteur tire-t-il de l'achat d'un livre numérique plutôt que de l'emprunter? À ce sujet, les chercheurs font des distinctions entre les produits et les services culturels. Les écrits scientifiques distinguent les produits des services culturels, sans toutefois proposer de définitions claires de l'un et l'autre. En 1987, en France, le ministère de la Culture et de la Communication a proposé une typologie des activités culturelles qui isole les seconds. Ainsi, les « services culturels (patrimoine, musées et arts plastiques, spectacle vivant) » se sont-ils vus distingués de « la filière de l'écrit (édition de livres, presse) », de « la filière son (édition de phonogrammes, radio) » et de « la filière de l'image (cinéma, télévision) » (Bourgeon-Renault, 2009, p. 10). Toutefois, la distinction entre services et produits culturels n'est pas claire : pourquoi un spectacle vivant serait-il un service et non une émission de télévision? Les écrits scientifiques sur les services proposent certaines caractéristiques qui leurs sont spécifiques, notamment l'intangibilité, l'inséparabilité (le service est produit simultanément à sa consommation), la nature périssable (impossibilité de le stocker) et hétérogène ou variable (le service est différent d'un consommateur à l'autre) (Schadeck et Malaval, 2000).

Par ailleurs, on a rapproché la nature des œuvres virtuelles (numériques) à celle des services en raison de leur intangibilité; par exemple, Bourgeon-Renault (2009) suggère

que cette caractéristique des œuvres numériques défilait les distinctions usuelles entre un produit et un service. Les produits et les services seraient aussi différents en matière de risque. En effet, selon Güseman (1981), « le risque global attaché à la classe de produit est significativement plus élevé pour les services que pour les biens » (cité par Volle, 1995, p. 48). Ainsi, le livre numérique (si tant est qu'on accepte de le catégoriser comme service) présenterait un risque global plus élevé que le livre au format papier. En France, le livre numérique est d'ailleurs « [c]onsidéré comme un service »; ainsi il « ne bénéficie pas d'un taux de TVA réduit du moins jusqu'en 2012 » (Benhamou, 2011, p. 75). Précisons que le taux de taxation du livre numérique a été réduit depuis en France au niveau de celui du livre papier, c'est-à-dire 5,5%. Au Québec, à ce jour, le taux de taxation du livre numérique (5% au fédéral et 9,975% au provincial) était supérieur à celui du livre papier (5% au fédéral seulement).

Par ailleurs, nous l'avons vu, Belk a suggéré qu'un objet possédé par un individu peut constituer une extension du soi de cet individu, mais que cette extension ne pouvait s'effectuer moyennant un certain contrôle et une certaine familiarité avec l'objet en question (Belk, 1988). Il précise également que le soi étendu opérait tant au niveau individuel qu'au niveau des groupes, voire des identités nationales et que la possession d'objet et sa symbolique – et ainsi le soi étendu – évoluent au fil du cycle de vie d'un individu.

Il appert également que les motivations intrinsèques et extrinsèques sont reliées à des modes d'accès différents à la culture. En effet, on relie la possession d'objets (et donc la propriété de ceux-ci) à des motivations intrinsèques alors que l'accès à un

produit/service culturel est relié à des motivations extrinsèques (Chen, 2009). Les motivations auraient ainsi une influence sur les modes d'accès, voire les modes d'approvisionnement des publics de la culture.

L'acquisition et la possession qui en résulte « impliqu[ent] un soi étendu (Belk 1988), tien[nent] lieu d'un "réceptacle de signification" (Richins 1994a), et crée[nt] un lien [entre l'individu et l'objet] », remarque Chen (2009, p. 925), avant de poursuivre : « Les propriétaires de ces objets les utilisent pour se distinguer, pour communiquer avec les autres et exprimer ou définir leurs affiliations (Belk 1988; Boorstin 1973) » (*id.*; nous traduisons). L'auteur souligne également le caractère privé et permanent de l'acquisition.

Ainsi, Bomsel (2010) a souligné que l'ère numérique apportait avec elle une mutation de la vente vers la location, une transformation des produits vers les services et, par le fait même, la consommation d'œuvres numériques relevait davantage de l'expérience. Précisons à cet égard que nous avons pu observer dans le discours des participants que l'immatérialité du livre numérique affecte le sentiment de propriété de l'objet livre. Les personnes interrogées n'associent pas la propriété de l'objet livre au livre numérique. L'achat du livre numérique serait similaire à son emprunt du fait de l'immatérialité de celui-ci et de l'absence du sentiment de propriété, ou du moins d'un sentiment de propriété plus faible.

3.6.3. L'expérience différenciée de lecture

L'immatérialité du livre numérique amène une expérience de lecture différente, qui influe sur le choix d'un format de lecture (papier ou numérique), qui lui-même influe sur le choix d'un mode d'approvisionnement :

Il y a comme une fierté quand tu passes au travers. Il y a un mot en anglais pour parler de ce genre de lectures là : on dit « plow through ». C'est comme si tu labourais quelque chose, comme quelque chose de très physique qui se passe, du fait que le livre est gros. C'est un peu ésotérique de parler en ces termes-là, mais j'ai cette impression-là avec les romans. [...] il y a comme un rapport avec le livre physique qui est quand même très présent.

De la même manière, un autre participant, ici un lecteur de livres numériques, déclare une expérience différente induite par le format du livre :

Le seul bémol que je trouve au livre numérique c'est que parfois quand le livre se termine je ne l'ai pas senti venir nécessairement, la fin.

Les participants évoquent également l'expérience induite par la dichotomie matérialité/immatérialité :

[Q]uand tu lis un livre papier [par opposition à un livre numérique], il y a l'expérience aussi, le format du livre, si c'est un grand livre mince, un petit livre épais, ce n'est pas le même rapport que tu as avec lui. En tout cas moi personnellement c'est ce que je vais retenir du livre. J'associe beaucoup le livre au format.

Ces témoignages illustrent bien que la fonction du support « organise le passage au réel », comme l'écrit Bomsel (2010); en effet, « [l]es supports sont des médias, des truchements, des messagers. Ils sont aux œuvres ou au savoir ce que l'enveloppe est au courrier : des moyens qui encadrent, conditionnent, spécifient la signification de l'information contenue » (p. 122-123).

3.6.4. Valorisation

Les participants font la distinction entre l'acquisition d'un livre neuf et celle d'un livre usagé. À cet égard, les non-usagers des bibliothèques publiques semblent se distinguer des usagers de celles-ci en ce que les premiers préfèrent l'achat du livre neuf alors que les seconds semblent recourir plus régulièrement à l'achat de livres usagés. Le caractère neuf du livre, pour les non-usagers, revêt notamment une symbolique s'arrimant à l'histoire de l'objet en question :

Je dirais que même l'odeur du livre de bibliothèque, je trouve que ce n'est pas... En fait je n'aime pas non plus les livres usagés. J'achète très souvent neuf. Il faut vraiment que je sois à court d'argent et que j'aie vraiment envie de lire un titre pour que je l'achète usagé. Sauf en fait les vraiment vieux livres, les livres du 19^e, 18^e siècle, ça j'adore. Mais les livres usagés récents, ça ne m'intéresse pas. Il faut que le livre ait vraiment une longue histoire ou pas d'histoire du tout pour que ça m'intéresse [...]. En fait tu peux comparer ça aux gens qui préfèrent faire des enfants eux-mêmes plutôt que les adopter, ou adopter un chaton plutôt que de prendre un chat adulte dans ce cas. C'est un peu le même principe. C'est le besoin de possession, d'avoir quelque chose à soi depuis le début et pas quelque chose qui a appartenu à quelqu'un d'autre avant. Moi je l'applique aux livres, mais je trouve que c'est une mentalité qu'on retrouve dans d'autres sphères.

On a également pu constater un certain rapprochement dans le discours des participants entre le format poche et le format numérique, notamment dans leur caractère « jetable », lire « consommable », ce qui fait peut-être écho à une valorisation économique et symbolique faible pour ces deux formats :

J'ai une vieille tablette Kobo sur laquelle il doit y avoir peut-être une trentaine de livres. Ça prend de la place les livres de poche dans ma bibliothèque. Et sur ma nouvelle Kobo, je dois avoir une cinquantaine de livres que j'ai achetés au fil des ans. Et en numérique, ce ne sont que des achats, alors qu'en papier, j'ai plein de livres gratuits qui me sont envoyés. Alors c'est paradoxal, c'est ambivalent. Nous sommes peut-être tous un peu ambivalents. Ça ne me déchire pas non plus d'acheter en numérique. Je te dirais qu'il y a peut-être aussi dans le numérique un côté plus « jetable ».

3.7. La relation au livre et à la lecture

La relation au livre et à la lecture est évoquée par les participants en des termes tels l'attachement, l'habitude, le risque ainsi que la valorisation. En effet, leur discours au sujet de leur relation avec le livre et la lecture s'articule autour de deux grands thèmes. Il s'agit d'abord d'un attachement au livre en tant qu'objet, à l'auteur, à une série, à un lieu, etc., qui sous-tend une habitude développée au fil du temps, notamment celle de fréquenter un lieu plutôt qu'un autre. Ensuite, un attachement envers une œuvre ou un auteur, qui implique la valorisation, notamment symbolique et économique.

3.7.1. L'attachement et l'habitude qu'il sous-tend

On observe chez les participants le désir de posséder une œuvre lorsqu'une relation d'attachement se crée envers celle-ci. D'ailleurs, l'emprunt d'un livre en bibliothèque peut mener à son achat dans l'éventualité où l'individu développe un attachement envers l'œuvre ou son auteur :

Parfois je n'ai pas fini un livre, mais je sais que je vais l'acheter. Peu importe comment ça finit, je me dis que ce livre-là va faire partie de ma bibliothèque personnelle de livres que j'aime relire, que j'aime prêter, que j'aime avoir à moi.

On observe que cet attachement à une œuvre s'exprime sur le plan émotif :

Moi, des livres, il ne faut pas que ce soit une lecture insipide. Il faut qu'il y ait de quoi qui vienne me chercher. Ils ne sont pas nombreux les livres qui m'ont fait vivre ça, mais quand je tombe sur un bon livre je l'achète. Donc c'est un critère à l'achat.

On observe par ailleurs différents types d'attachement chez les participants : attachement à l'auteur, attachement à l'œuvre, attachement à l'objet :

[Acheter un livre] c'est essentiellement pour pouvoir le relire, même si neuf fois sur dix je ne le relis pas. J'aime bien ça. J'aime l'atmosphère d'une bibliothèque chez soi. Je trouve ça apaisant, les livres, etc., donc ça fait partie certainement aussi de tout et de l'avoir chez moi, au moins je le vois et en le voyant, je me remémore

l'histoire et si c'est vraiment une histoire que j'ai beaucoup aimée, j'ai du plaisir en me remémorant cette histoire-là. À la bibliothèque, c'est plaisant aussi de l'emprunter, mais il n'y a pas cet attachement qui se fait de la même façon [...]. J'imagine que ça vient aussi du fait que j'ai toujours eu des livres à moi, donc c'était plus facile de développer cette habitude. J'imagine que c'est un côté matérialiste par rapport au livre qui s'est fait. Mais le fait de l'avoir, de le toucher, de le sentir, d'avoir ce matériel-là... comme je te disais, le livre c'est quelque chose que j'aime. J'aime l'objet en tant que tel, j'aime pouvoir l'ouvrir, j'aime pouvoir tourner les pages. J'aime me dire qu'à la prochaine page il va me faire découvrir autre chose et c'est comme ça que tout ce lien se crée. J'ai de l'affection pour le livre, le livre qui me fait voir plein de choses. Je développe de l'affection pour ce livre-là, mais je ne pourrais pas expliquer plus.

Les discours des participants sont à l'effet que l'emprunt d'un livre peut mener à l'achat de celui-ci, d'un titre du même auteur ou des titres de la même série. Ainsi, la découverte d'un livre ou d'un auteur en bibliothèque peut mener à un changement du mode d'approvisionnement, nommément l'achat, et ce, du fait que l'individu a développé un attachement. À cet effet, un participant déclare :

Par contre, je dis ça, mais il y a une collection qu'on a découverte, la collection des Camille [une collection d'albums pour la jeunesse publiée par Hemma en Belgique], on les a découverts à la bibliothèque, puis j'ai acheté une couple de Camille, pas ceux qu'on avait loués, mais de la même collection. Donc ça nous a permis de découvrir cette collection-là.

De la même manière, un autre participant déclare :

Si j'ai vraiment aimé le livre [emprunté], je vais l'acheter. Ça m'est arrivé que j'aie offert des livres à des gens. Souvent ça découlait d'une location de livre.

3.7.2. L'habitude

On observe également que l'habitude d'un individu pour un mode d'approvisionnement se consolide au fil du temps :

Mais là ce sont les habitudes que je n'ai pas intégrées à ma vie quotidienne. C'est peut-être un peu absurde d'une certaine façon. On a la chance d'avoir une bibliothèque municipale qui a de longues heures d'ouverture sur sept jours, donc je ne peux pas dire que la question de l'horaire est un obstacle. Mais les réflexes que

j'ai développés pour vérifier si un livre est disponible quelque part à l'achat, ça ce sont des réflexes que je n'ai pas développés pour savoir si un livre est disponible en bibliothèque, que ce soit celle de chez moi ou à la Grande Bibliothèque.

De la même manière, mais au cœur de l'environnement numérique, un participant déclare :

Et puis étant donné que je suis en quelque sorte kidnappé ou pris au piège par la grande pommeraie de monsieur Job, quand j'achète du livre numérique, je n'ai qu'une seule source d'approvisionnement, c'est par Apple. Je ne m'approvisionne pas dans RueDesLibraires.com et autres sites, parce que c'est de la paresse, de l'automatisme, je vais directement en trois secondes et demie dans mon iPad et je ne me pose même pas la question : c'est par là que je m'approvisionne.

Le concept d'attachement permet d'apprécier le niveau de relation en ce qu'il « reflète un lien affectif positif et durable entre l'individu et un objet qui exprime une relation de proximité psychologique (inspiré de Lacoëuilhe, 2000) » (Derbaix, 2010, p. 266). Ce niveau de relation entre un individu et un objet ou lieu culturel peut être analysé non seulement à l'aide du concept d'attachement, lequel a largement été évoqué par les participants, mais également avec ceux de la confiance et de l'engagement (Bourgeon-Renault et Filser, 2010). Derbaix (2010) précise que l'attachement intervient dans le processus de valorisation des produits et services culturels et que « l'attachement à l'artiste et l'attachement au lieu de spectacle, notamment du fait de leur caractère affectif, modifient l'expérience de consommation et donc l'évaluation de l'activité culturelle par le consommateur » (p. 266). L'attachement est également traité dans la perspective du concept d'engagement. On le retrouve chez Filser : « L'individu peut aussi entreprendre une action délibérée en faveur de ce même objet, démontrant ainsi son engagement en faveur de la marque. La valeur perçue de l'objet peut aussi constituer un antécédent important d'une relation durable » (2010, p. 259).

Enfin, plusieurs auteurs évoquent toute l'importance de la confiance en tant que prédicteur du comportement futur des individus de même que de la décision d'achat, mais également tel un facteur indéniable de réduction du risque perçu (Bouder-Pailler et Damak, 2010).

3.7.3. Le risque

Par ailleurs, chez les participants, plus le risque (de se tromper, de faire un mauvais choix de lecture) est estimé élevé, plus l'emprunt s'impose :

Ceux que j'ai achetés, je les voyais un peu comme une valeur sûre. Je ne sais pas pourquoi, c'est une question de feeling je pense. Je me dis : « Ah, c'est sûr que je vais l'aimer! » Puis les livres que j'ai loués [plusieurs individus au Québec utilisent le terme « louer » au sens « d'emprunter » un livre] c'est plus des essais [c.-à-d. des tentatives], genre que j'ai entendu parler d'un auteur puis je me dis : « Bon. Je vais aller voir quel genre de livres cette personne a écrit. » Donc j'en ai loué un, et ça a été une bonne idée parce que j'ai bien fait de ne pas l'acheter parce que je n'ai pas nécessairement embarqué dans l'histoire. Donc c'est ça, au niveau des livres ça me permet de ne pas trop investir dans quelque chose dont [sic] je ne suis pas certaine d'aimer.

Toutefois, on observe chez un autre participant que l'évaluation du risque que fait un individu d'une œuvre peut être atténuée par un service ou une médiation développée par le lieu d'approvisionnement :

Mais à travers le Kindle, mon processus, pour ne pas dire mon mode d'approvisionnement, c'est d'aller voir le livre dans la boutique et de ne pas l'acheter tout de suite, mais je clique sur « obtenir un extrait » et automatiquement le livre apparaît sur mon Kindle, peut-être de 5% à 10% du début du livre est disponible. Je peux commencer à lire et ça me fait une espèce de rappel que ce livre-là m'intéresse, je sais que ça va rester dans ma collection. Et dépendant de s'il est disponible ailleurs, si je veux avoir la version Kindle, je vais simplement acheter le livre sur la plateforme Kindle quand je me rends au bout de l'extrait ou je vais aller chercher une version gratuite ailleurs et je vais effacer l'extrait. Tantôt je parlais du fait que c'est important pour moi le fait d'avoir des notes qui sont gardées, synchronisées, etc. Les livres qu'on ajoute nous-mêmes sur notre Kindle, les notes ne sont pas synchronisées sur tous les appareils, alors que les livres électroniques qu'on achète sur la plateforme le sont. Donc c'est le genre de choses, si j'ai un peu

plus d'argent, que je vais faire, acheter les livres sur cette plateforme-là plutôt qu'une autre.

Selon Bauer (1960, cité dans Volle, 1995), la consommation sous-tend un risque, c'est-à-dire que les choix effectués par l'individu auront des conséquences, positives ou négatives, et que celles-ci demeurent imprévisibles (Volle, 1995). Le risque perçu est d'ailleurs défini comme « l'incertitude perçue par le consommateur quant aux pertes ou aux gains d'une transaction particulière (Maurray 1991) [ou comme] la perception d'une incertitude par rapport aux conséquences potentielles négatives d'un choix, ce qui déclencherait des sensations d'inconfort et d'anxiété (Dowling et Stealing, 1994) » (Bouder-Pailler et Damak, 2010, p. 30). Le risque perçu est identifié comme un facteur explicatif important du comportement des publics (Moulins, 2004, cité dans Bouder-Pailler et Damak, 2010) et on y associe de nombreux types de risque, notamment financier, social, psychologique et cognitif (Bouder-Pailler et Damak, 2010). Trois dimensions sous-tendent le risque perçu, c'est-à-dire les facteurs liés à l'individu, au produit ou au service, ainsi que ceux liés à la situation d'achat (Bouder-Pailler et Damak, 2010). Par ailleurs, Volle (1995) note que c'est le niveau de risque perçu qui détermine les activités de recherche d'information, lesquelles contribuent à réduire le niveau de risque à un niveau acceptable pour l'individu. Plusieurs stratégies sont possibles pour réduire le risque perçu : l'intervention d'un prescripteur ou d'un intermédiaire en constitue un (Benhamou, 2011), la fidélité à une marque (Volle, 1995) et la routine (par exemple fréquenter la même institution ou demeurer fidèle à une marque) sont réductrices de risque (Auriacombe *et al.*, 2005, cité dans Collin-Lachaud, 2010). En outre, les « communications interpersonnelles sont utilisées par les consommateurs pour limiter le risque perçu

(Roselius, 1971), comme le “bouche-à-oreille” (Arndt, 1967; Perry et Hamm, 1969) et le contact avec des leaders d’opinion (Woodside et Delozier, 1976). » (Volle, 1995, p. 49). Volle précise cependant que les communications relevant des commerces (publicité) ne seraient que moyennement efficaces en matière de réduction du risque. Le risque perçu serait également lié au type de produit ou de service. En effet, « il sera plus faible pour une brosse à dents que pour une voiture, par exemple (Bettman, 1973) » (Volle, 1995, p. 51); qui plus est, « [l]e risque global attaché à la classe de produit est significativement plus élevé pour les services que pour les biens (Güseman, 1981) » (Volle, 1995, p. 48), mais celui-ci serait plus élevé pour les produits culturels en raison de leur nature expérientielle (Bourgeon-Renault, 2009). Enfin, les modes d’approvisionnement ainsi que les différents points de vente seraient associés à des niveaux de risque perçu différenciés (Volle, 1995).

L’attachement et le risque estimé par rapport à une œuvre ou à son auteur seraient ainsi reliés. Le discours des participants semble également confirmer cette relation et il en émerge que plus le risque est estimé élevé pour une œuvre ou un auteur, plus l’individu sera porté à emprunter le livre plutôt qu’à l’acheter. Cela étant, il ne s’agit certainement pas d’une relation de causalité : face à un risque élevé, un individu qui est un acheteur exclusif (c’est-à-dire qui n’emprunte à proprement parler jamais de livres) pourrait simplement procéder à l’achat d’un autre livre.

Par ailleurs, le risque estimé par rapport aux œuvres et aux auteurs sous-tend la compétence du lecteur. Dit autrement, un grand lecteur, disposant de compétences certaines en matière de lecture, pourrait se retrouver plus rarement dans une situation de

risque au regard d'une œuvre ou d'un auteur, par opposition à un faible lecteur, dont les compétences en matière de lecture seraient moindres. Est-ce à dire qu'un grand lecteur serait davantage porté à l'achat qu'à l'emprunt et qu'un faible lecteur serait davantage porté à l'emprunt? Pas du tout, et le discours des participants le confirme. Nous l'avons évoqué plus haut : c'est une configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle située dans un espace-temps donné qui semble expliquer le choix d'un mode d'approvisionnement, et la compétence d'un lecteur ne constitue qu'un élément de cette configuration. Une compétence élevée en lecture conjuguée à des ressources financières élevées participe à l'achat de livres, alors qu'une compétence élevée en lecture conjuguée à de faibles ressources financières incite à l'emprunt.

3.7.4. La valorisation

Les participants abordent également la relation avec le livre sous l'angle de la valorisation, notamment en regard de la valeur symbolique d'un livre :

Je trouve ça beau aussi entrer chez quelqu'un et voir une bibliothèque garnie et regarder ce qu'il a comme livre. Et pourtant, quelqu'un qui vient chez nous ne voit pas du tout ma bibliothèque, parce qu'elle est en haut et qu'on ne va jamais en haut. Mais j'aime ça, je trouve ça beau, je trouve que c'est un objet décoratif à la fois. Il y a des beaux livres aussi, j'en ai quelques-uns des beaux livres décoratifs. C'est quasiment un objet de luxe et on dirait qu'à partir du moment où ça m'a été accessible, je me suis permis ce luxe-là. Parce que je trouve ça beau et je trouve ça important aussi la lecture. C'est comme si ça affirmait une partie de mon identité.

De la même manière :

Pour moi, le livre est un objet de fierté, je te dirais. Ça m'appartient, c'est moi, c'est mon objet.

Aussi, on observe une valorisation économique moindre du livre numérique par les participants :

Je me suis rendu compte que quand je lisais un livre papier et un livre numérique, je lâchais un livre numérique beaucoup plus rapidement quand il était mauvais que quand il était papier. Un livre papier, j'avais l'impression de toujours donner une chance à l'auteur d'aller plus loin et d'essayer de me convaincre. On dirait qu'au livre numérique, d'un coup il m'a perdu. On n'a pas cet aspect physique du nombre de pages. Tu te dis : « Ah, il me reste juste 20 pages. » Il faut que tu reviennes dans tes paramètres pour savoir combien il te reste de pages et finalement tu veux savoir la fin de l'histoire. Au physique tu le vois, mais au numérique tu ne vois pas. Je me suis rendu compte en regardant mes habitudes de lecture qu'au numérique quand ça ne passe pas, ça ne passe pas. Plus vite je m'en défais.

De la même manière, un participant déclare :

Souvent, surtout au Québec j'ai l'impression, la différence de prix entre le numérique et le papier n'est pas si grande que ça, alors il n'y a pas une grande, grande économie à acheter électronique, ce qui fait que je vais quand même être tentée d'acheter en papier, surtout pour les romans québécois je te dirais.

Aussi, les participants évoquent leur relation au livre par le biais des ouvrages dits « classiques » (on cite les œuvres de Claude Lévi-Strauss en exemple). Cette nature « classique » peut inciter à l'achat dans l'objectif non seulement de les lire un jour quand l'occasion se présentera, mais aussi de transmettre cet héritage culturel à ses enfants :

[...] en me disant qu'un jour mes enfants allaient peut-être pouvoir les lire. Parce que le classique je n'ai pas nécessairement le temps de le lire maintenant. Tu vois, un moment donné j'avais acheté Le Prince de Machiavel. Ce n'est pas très gros comme livre, mais je pense que ça m'a pris 5 ans le lire [...]. Il y a Claude Lévi-Strauss qui est quand même un anthropologue-sociologue important que j'aurais donc dû lire dans ma vie. Je pense que c'est Tonnerre sous les tropiques, ou Tristes tropiques, ou quelque chose comme ça, mais je n'ai pas le temps et c'est quand même un livre, un pseudo-roman style anthropologique je n'ai pas le temps de le lire. Mais je le garde. Je l'ai acheté quand Lévi-Strauss est mort. Je me suis dit que je ne pouvais pas croire que je n'avais pas lu un Lévi-Strauss au complet. Parce que c'est ça les problèmes du monde académique, c'est qu'on lit souvent des chapitres ou des extraits de chapitres. Je me suis dit que celui-là, il fallait bien que je l'achète pour un jour pouvoir le lire et comprendre un peu ce qu'il disait. Tu vois Lévi-Strauss je l'ai acheté contextuellement parce qu'il est décédé il y a quelques années et je me suis dit : « Je ne peux pas croire que je n'ai pas lu ça dans ma vie et un jour je vais le lire. » Il y a un peu ça, des classiques, parfois je me trouve inculte de ne pas avoir lu certains classiques et que tout le monde y réfère dont [sic].

La valeur qu'un individu accorde à un produit, un service ou une institution est un thème récurrent des écrits scientifiques sur les pratiques culturelles et la consommation des produits et services culturels. Les auteurs y distinguent d'ailleurs de nombreux types de valeurs. D'abord, le concept général de valeur a été défini « comme une préférence résultant d'une expérience de relation avec le produit » (Holbrook, 1999, cité par Marteaux-Mencarelli, 2010, p. 201). Ses dimensions comprennent « [la] stimulation expérientielle, [le] lien social, [la] pratique sociale, [la] communion sociale, [la] connaissance, [l']utilitaire, [le] signe, [et l'] appropriation » (Marteaux-Mencarelli, 2010, p. 204). Les chercheurs notent par ailleurs que la valeur est l'un des deux déterminants principaux (l'autre étant la qualité perçue) de la satisfaction du consommateur, comme elle constitue aussi une variable déterminante du choix du consommateur (Bourgeon-Renault, 2010). Aussi, Passebois-Ducros et Aurier (2004) soulignent que la situation de consommation influence la valeur perçue par le consommateur en ce qu'elle intègre dans la relation entre l'objet et l'individu l'environnement social et physique.

Nous l'avons abordé plus haut : les produits et services culturels font l'objet d'une appropriation pour la signification sociale et privée qu'ils procurent à leurs usagers (Belk 1988; Bomsel, 2010; Bourgeon-Renault et Filser, 2010; Richins, 1994; Wallendorf et Arnould, 1988). Rappelons que la signification symbolique d'un bien ou d'un service culturel constitue la source de sa valeur perçue par l'individu (Richins, 1994). Qui plus est, « la valeur et la signification d'un objet est "cultivée" au fil du temps et émane de l'énergie psychique investie dans ce dernier et des expériences qui y sont reliées » (Richins, 1994, p. 506; nous traduisons).

Conclusion

Nous savions déjà que les librairies et les grandes surfaces spécialisées dans la vente de livres accueillait des acheteurs aisés et cultivés, notamment des cadres supérieurs et des enseignants, et que les agents moins dotés en capital culturel préfèrent acheter dans des supermarchés, s'abonner à des clubs de livres ou acheter par correspondance (Horellou-Lafarge et Sergé, 2016). Nous savions aussi que la bibliothèque est souvent vue comme un espace de transmission du savoir « triste et froid, peuplé d'intellos austères » (Bertrand et Alix, 2015, p. 102). Cela dit, notre recherche nous a permis de comprendre que les publics des librairies et ceux des bibliothèques sont beaucoup plus composites que les recherches publiées jusqu'à maintenant tendent à le montrer. Comme nous l'avons montré, les pratiques de lecture de la population évoluent. L'émergence de l'environnement numérique provoque des changements profonds qui modifient considérablement la perception des institutions et des produits culturels.

La multiplication des supports de lecture et des occasions d'accéder à des livres mènent à un éclatement des pratiques de lecture. Le passage d'un format à un autre – ou le confinement à un seul – de même que les modes de consommation ne semblent pas coller à un profil-type de lecteur. Bien que les jeunes soient plus familiers avec les technologies et portés à les utiliser, cela n'en fait pas des consommateurs de livres numériques exclusivement et n'empêche pas que des personnes plus âgées préfèrent ce format au papier. En effet, si

[l']âge réel (chronologique) est peut-être de tous les facteurs démographiques, celui qui influence le plus le comportement d'achat, à cet âge, et à cause des différents phénomènes qu'il entraîne (changements biologiques, statut social...), se trouve en effet associé tout un ensemble de

comportements, valeurs et symboles qui caractérisent les différentes étapes de la vie » (Dubois, 1994, p. 54).

Qui plus est, il appert que les publics qui ont tenté l'expérience du livre numérique seraient à trouver du côté des grands lecteurs, c'est-à-dire ceux lisant plus de vingt ou vingt-quatre livres par année⁷⁸. Bienvault (2012) souligne à cet égard que « [c]e sont les lecteurs de mass-market paperbacks (livres de poche de basse qualité) qui ont commencé à adopter le Kindle, une clientèle de gros lecteurs qui ne souhaitent pas forcément conserver les livres qu'ils lisent » (Bienvault, 2012, p. 175-176). Au surplus, les formats et modes de consommation changent selon les cycles de vie mais, là encore, la manière dont s'opèrent ces changements semble varier selon les individus et non être typiques d'un cycle.

La manière de consommer un livre paraît être liée au contexte, notamment à la proximité d'un lieu, et au rapport que le lecteur entretient avec le livre, par exemple l'importance qu'il accorde ou non à la matérialité de l'objet, au besoin ou au goût d'en être ou non le propriétaire, que ce soit pour en faire l'étalage, pour l'annoter, pour le prêter, le donner ou l'échanger. C'est ce rapport qui semble pouvoir être comblé lorsque l'individu est mieux nanti : il a alors les moyens de ses ambitions. Autrement, l'aisance financière ne semble pas non plus caractériser un mode de consommation ou une préférence pour un format.

Ce qui ressort de nos entretiens est la facilité avec laquelle un individu peut passer d'un mode de consommation à un autre, d'un format de lecture à un autre, selon les contextes ou ses motivations. Cette flexibilité montre bien à quel point les habitudes de

⁷⁸ Selon les intervalles quantitatifs de catégorisation des chercheurs.

consommation liées au livre sont en mutation, autant du point de vue de l'offre que de la consommation. Cette difficulté à associer les individus à un profil spécifique n'est pas sans rappeler les travaux de Lahire (2004), qui portent sur les dissonances culturelles et la distinction de soi. Selon lui, coller à un profil unique tout au long de sa vie serait plutôt rare. Il perçoit en effet que l'individu est influencé tout au long de sa vie par des expériences sociales, ce qui expliquerait que les profils culturels des individus soient souvent plus dissonants que ne l'ont laissé entendre plusieurs recherches, notamment celles de Bourdieu. Ainsi les individus seraient à la fois intéressés par des pratiques culturelles légitimées et non-légitimées :

La faible probabilité statistique des profils consonants s'explique en grande partie par les conditions de socialisation et d'action dans des sociétés hautement différenciées, caractérisées par une forte concurrence entre les différentes instances socialisatrices, par de multiples petites mobilités sociales et culturelles intergénérationnelles ou intragénérationnelles et par de multiples contacts et frottement des membres de ces sociétés avec des cadres, des normes et des principes socialisateurs culturellement hétérogènes (p. 213).

Aussi, les changements amenés par les technologies, notamment la possibilité de consommer la culture sans un support physique, ne sont pas sans influencer le rapport à l'objet : soit ils renforcent le lien, soit ils l'amenuisent.

Enfin, le choix d'un mode d'approvisionnement en livres mobilise de nombreux éléments s'articulant les uns aux autres à un moment dans l'histoire et dans un lieu donné dans l'espace. Cette articulation complexe qui participe au choix du mode d'approvisionnement n'est pas sans rappeler le concept de style de vie, qui « est déterminé par des éléments tels que la culture, le symbolisme des objets et les valeurs morales. Dans un certain sens, l'agrégat des achats et des modes de consommation reflètent le style de vie d'une société (Lazer, 1963) » (Dubois, 1994, p. 179). Cela fait également écho à

l'appellation « mode de vie », qui réfère à « une structuration plus ou moins complexe de valeurs, d'attitudes et de comportements, en interaction étroite avec certains déterminants sociodémographiques » (Pronovost, 1997, p. 141-142).

L'ère numérique apportant avec elle une mutation caractérisée par le passage de la vente vers la location, une transformation des produits vers les services et, par le fait même, la consommation d'œuvres numériques relevant davantage de l'expérience (Bomsel, 2010), les recherches futures sur les modes d'approvisionnement pourraient articuler de façon plus spécifique au contexte de l'environnement numérique les éléments identifiés ici comme influençant le choix d'un mode d'approvisionnement.

CHAPITRE VII

Discussion

1. Rappel de la problématique et de l'objectif

Notre projet de recherche prend sa source dans le contexte de transformation des industries culturelles qui s'ancrent elles-mêmes dans la mondialisation des acteurs de ces industries et les développements technologiques, tant ceux affectant les modes de production et de diffusion que ceux faisant évoluer les pratiques et la consommation des produits et services culturels. Dans le secteur du livre, ces mutations se traduisent notamment par une évolution de l'offre déployée : d'une part, dans sa nature, sa diversité et les moyens de ce déploiement; d'autre part, dans une transformation des pratiques des lecteurs, qu'il s'agisse des pratiques de lecture ou des modes d'approvisionnement. En effet, la mondialisation des marchés, notamment l'arrivée en force de joueurs tels qu'Amazon et Kobo, de même que le développement technologique et ses nouveaux formats de livres ainsi que ses nouveaux modes de diffusion, participent à l'évolution des pratiques de lecture de même qu'à celles du mode d'approvisionnement en livres.

Dans le cadre de cette recherche, ce sont spécifiquement les modes d'approvisionnement en livres qui ont constitué notre point d'intérêt. Ainsi, ce ne sont pas les pratiques de lecture, mais bel et bien ce que sous-tend le choix d'un mode

d'approvisionnement en livres qui a retenu toute notre attention et qui a guidé l'ensemble des activités de notre démarche de recherche. En effet, nous nous sommes interrogé à savoir ce qui faisait en sorte qu'un individu choisissait d'emprunter un livre donné plutôt que de l'acheter – et vice versa – et ce, en articulant cette décision autour des différents formats, papier et numérique. Nous avons abordé cette question par le biais de l'approche communicationnelle de l'étude des phénomènes culturels; cette approche, rappelons-le, analyse l'interaction entre une offre déployée et ses publics dans un contexte d'échange (Luckerhoff et Jacobi, 2014). Ainsi, nous n'avons porté notre regard ni sur l'offre en soi ni sur les publics eux-mêmes, mais bien sur les interactions entre cette offre déployée et les publics. Cette interaction, se traduisant ici par le mode d'approvisionnement en livres, constitue une communication sociale, en ce sens qu'elle se présente comme une interaction entre une offre de livres et des publics dans un contexte donné, ce dernier pouvant être de nature sociale, géographique, économique, etc. Pour reprendre les termes de Martin *et al.* (2012), « [n]ous pensons que le succès d'un produit culturel constitue d'abord une communication réussie et qu'il faut prendre en compte les comportements et points de vue tant des producteurs, artistes et gestionnaires [c.-à-d. l'offre] que ceux des publics et usagers [c.-à-d. les publics] » (p. 3.) Aussi, puisqu'on retrouve au sein de la population trois types de comportements d'approvisionnement, soit des emprunteurs exclusifs (qui n'achètent pas), des acheteurs exclusifs (qui n'empruntent pas) et des acheteurs-emprunteurs (qui achètent et empruntent des livres) (Gagnon, 1970; Girard-Billon et Hersent, 1998; Poissenot, 2005; Renard, 1995; Seibel, 1995; Zickuhr *et al.*, 2012), il nous a semblé pertinent de circonscrire nos analyses là où nous serions en mesure

de retrouver des acheteurs-emprunteurs, c'est-à-dire chez les usagers des bibliothèques publiques du Québec.

Ainsi, nos analyses ont porté majoritairement sur la relation entre l'offre déployée par les bibliothèques publiques autonomes (BPA) du Québec et les usages qui en sont faits par leurs publics (les usagers chez qui nous retrouvons des emprunteurs exclusifs et des acheteurs-emprunteurs) et non-publics (les non-usagers des BPA chez qui nous retrouvons des acheteurs exclusifs). Par ailleurs, l'un des contextes d'échange qui a retenu notre attention est celui du territoire où l'interaction entre l'offre déployée et les publics s'opère. En effet, la localisation géographique d'une institution culturelle explique davantage la nature de la clientèle de celle-ci que la classe sociale d'appartenance des individus (Nevin et Houston, 1980, cité dans Dubois, 1994). Les interactions entre l'offre et les publics des BPA du Québec étant ancrées dans une réalité locale – les bibliothèques sont des institutions relevant des municipalités –, il nous est apparu pertinent de produire nos analyses à cette échelle, cette décision nous ayant conduits à l'élaboration d'une typologie territoriale à l'échelle des municipalités du Québec.

Il importe également de préciser que, s'il est tout naturel de considérer les phénomènes de la consommation culturelle comme des phénomènes déterritorialisés (après tout l'environnement numérique n'est pas situé dans l'espace), l'approvisionnement en livres demeure une réalité ancrée sur un territoire donné, nommément celui de l'individu procédant à l'approvisionnement en livres (il le fait à partir d'un lieu géographiquement situé). Qui plus est, la bibliothèque publique effectuant le prêt d'un livre numérique est également située dans l'espace, de même que la librairie

procédant à la vente du livre numérique. Cependant, il va de soi que certaines grandes plateformes de vente en ligne de livres numériques (Amazon, Renaud-Bray, et autres) évoluent dans un espace virtuel qui échappe aux contraintes géographiques.

Ainsi, l'objectif de notre projet de recherche était de mieux comprendre les bases sur lesquelles est fait le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois.

2. Synthèse des résultats principaux

Dans le premier article, nous avons développé un outil permettant l'analyse des statistiques (de l'offre comme des usages) des BPA québécoises et de leurs usagers; par la suite, dans le deuxième article, nous avons analysé l'offre et les usages du livre numérique des BPA du Québec et de leurs usagers; puis, dans le troisième article, nous avons étudié l'offre et les usages du livre au format papier des BPA du Québec et de leurs usagers; enfin, dans le quatrième article, nous avons interrogé des usagers et des non-usagers des BPA du Québec à propos du choix d'un mode d'approvisionnement en livres.

2.1. Premier article

Du premier article, exposant la typologie territoriale à l'échelle locale, deux résultats importants sont à retenir : l'un méthodologique, l'autre théorique. D'abord, l'échelle locale, c'est-à-dire l'échelle des municipalités du Québec, s'est révélée adéquate et pertinente pour l'analyse des relations entre l'offre et les publics des BPA du Québec. En effet, nous avons pu démontrer, d'une part, une homogénéité augmentée (par rapport à la typologie utilisée au Québec en culture depuis les années 90) au sein des catégories de la typologie – ce qui valide ses critères de catégorisation – et, d'autre part, nous avons démontré son efficacité à rendre compte de façon précise et nuancée des variations entre

les différentes catégories. Cette avancée s'est spécialement manifestée lors de l'application de la typologie aux statistiques de l'offre et des usages des BPA québécoises. Cette efficacité de la typologie est certainement attribuable aux critères de catégorisation utilisés, à savoir la taille de la population, la densité de population et la situation géographique de la municipalité.

En outre, le développement d'une typologie territoriale à l'échelle locale nous a permis de soulever une question fort importante sur le plan théorique et portant sur l'approche communicationnelle de l'étude des phénomènes culturels. En effet, selon cette approche, l'interaction entre l'offre et les publics est étudiée dans leur contexte d'échange. Si la géographie de cette interaction est généralement arrimée au contexte d'échange, nous avons plutôt proposé que la géographie de l'offre culturelle relève davantage de la médiation territoriale, tandis que la géographie de la consommation culturelle procède du contexte. Cette proposition sous-tend que le déploiement de l'offre sur un territoire ne doit pas seulement s'analyser à titre de contexte d'échange, mais bien comme stratégie de médiation et, plus précisément, de médiation territoriale (Leriche *et al.*, 2008).

2.2. Deuxième article

Du deuxième article, analysant l'offre et les usages du livre numérique des BPA autonomes du Québec, cinq résultats principaux sont à retenir. D'abord, l'offre et l'usage du livre numérique, en 2013 et 2014, constituaient un phénomène culturel émergent, mais en forte progression. En effet, le nombre de prêts de livres numériques effectués par les BPA au cours de cette période représentait moins de 1% du nombre de prêts de livres au format papier effectués pour la même période, mais ceux-ci ont connu une progression de

plus de 65% de 2013 à 2014. Ensuite, nous avons pu conclure à la nécessité de développer l'offre de livres numériques, tant centrale que périphérique, afin que les usages puissent également se développer. Il n'est pas ici question d'identifier l'offre comme déterminant du développement de la demande, mais bien de reconnaître toute l'importance du déploiement d'une offre accessible et diversifiée dans le développement d'une demande. Or, au cours de la période étudiée, les budgets d'acquisition de livres numériques des BPA du Québec n'atteignaient que 2,64% du budget alloué à l'acquisition de livres au format papier.

Nous avons en outre pu observer que l'emprunt de livres numériques en BPA au Québec demeurait un phénomène urbain, c'est-à-dire qu'une majorité des emprunts effectués étaient réalisés par les usagers des BPA situées en milieu urbain, soit dans un milieu à densité de population élevée. Rappelons toutefois ici la nature émergente du phénomène et, par le fait même, l'éventuelle évolution de cet état de fait. Aussi, nous avons pu conclure que tant l'offre que l'usage du livre numérique en BPA au Québec concernaient majoritairement une clientèle adulte. En effet, plus de 90% des prêts de livres numériques effectués au cours de 2013-2014 ont concerné des livres destinés à une clientèle adulte. Enfin, nous avons pu observer que l'offre et l'usage du livre numérique en BPA au Québec demeuraient un phénomène qui concerne majoritairement les œuvres de fiction, par opposition à des ouvrages de non-fiction (guide pratique, essai, documentaire, etc.). En effet, 78% des emprunts effectués en 2013 et 2014 ont été réalisés dans le domaine de la fiction.

2.3. Troisième article

Des nombreux résultats consignés dans le troisième article, qui fait l'analyse de l'offre et des usages du livre au format papier dans les BPA du Québec, deux résultats importants se dégagent. D'abord, on a pu mettre au jour une forte corrélation positive entre la densité de population d'une municipalité et le déploiement de l'offre de la bibliothèque publique. En effet, plus une municipalité affiche une densité de population élevée, plus le revenu moyen par habitant de la bibliothèque publique est élevé, et cela a des impacts sur de nombreux autres éléments, notamment sur le recours ou non à une tarification, sur l'accessibilité de la bibliothèque en terme de jours et d'heures d'ouverture, sur la surface moyenne de la bibliothèque de même que sur le nombre d'exemplaires par titre présent dans les collections de livres. De la même manière, nous avons pu observer que le lien entre la densité de population et le revenu des BPA se traduisait également par un plus grand nombre de documents dans les collections. Aussi, la densité de population est à mettre en relation avec l'usage et non seulement avec l'offre déployée. En effet, nos résultats nous ont permis d'apprendre que les visites virtuelles des usagers représentaient 40% de toutes les visites effectuées dans les BPA situées dans des villes à forte densité de population contre de 11% à 22% dans des villes à faible densité de population.

Les résultats du troisième article pointent ensuite vers des liens – qui restent à démontrer, mais qui demeurent fortement sous-tendus par les résultats obtenus – entre les usages des collections de livres des BPA du Québec et la structure sociodémographique de la municipalité où elles se trouvent. En effet, on a pu observer que les taux d'usagers inscrits sont les plus élevés dans les banlieues des centres urbains et les plus faibles dans les grands

centres urbains du Québec (Montréal, Laval, Longueuil et Québec) et les municipalités intermédiaires (municipalité dont la taille de la population est de 25 000 habitants et plus et qui est située à plus de trente minutes de voiture d'une ville de 50 000 habitants et plus). Cela nous porte à croire qu'une articulation spécifique de caractéristiques sociodémographiques (scolarité, statut professionnel, revenu, nombre et âge des enfants, etc.) pourrait participer à ce taux d'inscription différencié des populations de ces types de municipalités.

De la même manière et pour les mêmes raisons, nous évoquons à ce titre les liens évoqués ci-haut du fait que nous retrouvons les plus hautes proportions d'enfants inscrits dans les capitales régionales et leurs banlieues. Également, en accord avec cet éventuel lien entre les usages des collections de livres des BPA et la structure sociodémographique des municipalités, nous avons pu observer que les plus hauts taux de prêts par habitant étaient observables dans les grands centres urbains et leurs banlieues. Un fort taux de prêt par habitant témoigne notamment d'une forte intensité de lecture, et cela nous semble en adéquation avec les résultats de l'*Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois* du ministère de la Culture et des Communications du Québec, qui corrèle positivement le niveau de scolarité à la fréquentation des bibliothèques publiques (primaire : 32%; secondaire : 52%; collégial : 61%; universitaire : 71%) ainsi que la taille de la population et le taux de fréquentation (inférieure à 2000 : 49%; 10 000 à 24 999 : 59%; 100 000 et plus : 65%). Qui plus est, l'Institut de la Statistique du Québec corrèle positivement le niveau de scolarité au fait d'habiter un centre urbain : « [L]es régions abritant les principaux centres urbains affichent de fortes proportions de leur population ayant

complété un certificat, diplôme ou grade universitaire à titre de plus haut niveau de scolarité atteint » (ISQ, 2014, p. 99).

2.4. Quatrième article

Enfin, du quatrième et dernier article, qui aborde le choix du mode d'approvisionnement en livres des individus, se dégagent trois résultats importants qui s'articulent autour du résultat plus général suivant : c'est la configuration spécifique d'éléments arrimés à une réalité individuelle située dans un espace-temps donné qui explique le choix d'un mode d'approvisionnement en livres.

À titre de premier résultat, cette configuration spécifique d'éléments arrimés à une réalité individuelle mobilise certains concepts : d'abord celui de cycle de vie; ensuite celui de l'attachement et, par le fait même, de la valorisation; puis celui de risque que l'on conjugue à celui de compétence; enfin, celui de l'identité, c'est-à-dire l'identité propre à un individu comme celle à laquelle il aspire.

2.4.1. Le concept de cycle de vie

Le concept de cycle de vie sous-tend qu'un individu, dans un cycle donné, vit des événements particuliers, accède à des ressources financières données et bénéficie d'un temps disponible donné. Par ces caractéristiques, le cycle de vie d'un individu influe sur sa pratique et son intensité de lecture, lesquelles sous-tendent des modes d'approvisionnement particuliers. Précisons également que, par le fait même, le choix d'un mode d'approvisionnement fluctue au fil du temps.

2.4.2. Les concepts d'attachement et de valorisation

Dans le cadre de nos recherches, le concept d'attachement désigne ce qui lie affectivement un individu à un auteur (l'attachement d'un individu aux écrits d'Anne Hébert, par exemple), une œuvre (l'attachement d'un individu à un titre donné, par exemple *L'entreprise des Indes* d'Érik Orsenna), un genre littéraire (aimer particulièrement les polars ou la science-fiction) ou encore un format (être attaché à l'objet livre et donc préférer le format papier au format numérique).

Ainsi, l'attachement « reflète un lien affectif positif et durable entre l'individu et un objet qui exprime une relation de proximité psychologique » (Derbaix, 2010, p. 266, inspiré de Lacoeylle, 2000). L'attachement sous-tend ainsi une valorisation – notamment symbolique – différenciée à un objet, une œuvre ou un auteur, et cette valorisation influe également sur le choix d'un mode d'approvisionnement en livres : un individu pourrait n'acheter que les auteurs qu'il aime beaucoup (c'est-à-dire qu'il valorise) et emprunter tous les autres.

2.4.3. Les concepts de risque et de compétence

Le risque estimé par un individu au moment de faire le choix d'un livre donné renvoie à l'incertitude face à la qualité de l'œuvre et au plaisir qu'il pourra éventuellement en tirer. En effet, devant une œuvre dont on ne connaît que peu l'auteur ou pour laquelle nous n'avons pas reçu de recommandations ou de commentaires, l'incertitude face au plaisir éventuel à tirer de sa lecture peut être relativement grande. Murray (1991) définit le risque comme « l'incertitude perçue par le consommateur quant aux pertes ou aux gains d'une transaction particulière » (cité par Boudier-Pailler et Damak, 2010, p. 30); Dowling et Stealing (1994) parlent quant à eux « d'une incertitude par rapport aux conséquences

potentielles négatives d'un choix, ce qui déclencherait des sensations d'inconfort et d'anxiété (*id.*).

Nous conjugons le concept de risque à celui de compétence et d'expertise, de même qu'à une certaine expérience et à un certain niveau d'intensité de lecture; ainsi, plus un lecteur sera compétent, plus le risque perçu sera diminué, ce qui comporte des incidences sur le choix d'un mode d'approvisionnement en livres.

2.4.4. Le concept d'identité

Enfin, le concept d'identité recouvre la manière dont le mode d'approvisionnement privilégié par un individu communique une partie de son identité aux autres de même que son appartenance à un groupe social. Ces observations s'arriment naturellement à ce que nous remarquons au sujet du cycle de vie de l'individu, puisque la construction identitaire s'exprime différemment selon le cycle de vie dans lequel un individu s'insère.

Par ailleurs, l'identité constitue l'un des plus importants thèmes des approches théoriques de la consommation; elle renvoie ainsi à « l'idée que les consommateurs et leurs objets communiquent une position dans la société » (Corrigan, 1997, p. 17; nous traduisons). D'ailleurs, « Holt (1997) préfère parler de l'objet de consommation comme d'une ressource symbolique polysémique que l'individu peut utiliser pour [...] produire ainsi son identité dans un contexte de fragmentation marqué par l'appartenance à plusieurs groupes sociaux » (Galan et Vignolles, 2010, p. 121). McCarthy (1984), se référant à Belk (1988), a également proposé que l'identité des individus réside davantage dans les objets que dans les individus eux-mêmes. Cette construction identitaire appuyée sur la

consommation de livres implique la propriété de l'objet, sa « possession » au sens de Belk (1988) et, par le fait même, elle sous-tend l'achat comme mode d'approvisionnement.

Ensuite, à titre de second résultat, cette configuration spécifique d'éléments arrimés à une réalité individuelle renvoie à l'usage qui sera fait du livre envisagé. En effet, peu importe les usages envisagés – lecture espacée dans le temps ou régulière, partage ou don du livre, possibilité d'en annoter les pages – la prémisse de certains usages demeure celle de la propriété du livre et, par le fait même, de son achat comme mode d'approvisionnement. À cet égard, nos résultats nous ont également permis d'observer que les usages envisagés et les modes d'approvisionnement impliqués fluctuent selon le genre du livre (fiction ou non-fiction, par exemple) et le format du livre (papier vs numérique). En matière de format, nos résultats distinguent les natures matérielle et immatérielle du livre, chacune appelant à des valorisations différentes, tant sur le plan économique que symbolique, ainsi qu'à des expériences différenciées, l'expérience étant définie ici comme une « interaction entre un individu, un objet source de production de sens et l'environnement » (Bourgeon-Renault, 2010, p. 137). Qui plus est, les natures matérielle et immatérielle du livre impliquent que le produit matériel puisse être acheté ou emprunté alors qu'on ne peut qu'accéder à un livre immatériel, lequel relève davantage du service.

Enfin, à titre de troisième résultat, cette configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle est située dans un espace-temps donné s'exprimant aux échelons suivants : celui de la région administrative ou de la municipalité, qui peut être plus ou moins bien dotée en bibliothèques et détaillants de livres; celle du quartier, qui peut

présenter un type de lieu d'approvisionnement particulier à proximité de la résidence d'un individu; ou encore celle de la situation d'achat, cette dernière consistant en « une configuration d'éléments balisés dans l'espace et dans le temps [et, selon Belk (1974), en] “un ensemble de facteurs liés à un moment et à un endroit donnés qui, sans trouver leur origine dans les caractéristiques stables des personnes ou des produits, exerce une influence manifeste sur le comportement” » (Dubois, 1994, p. 276). Ainsi, cet espace mobilise également le lieu d'approvisionnement : les médiations effectuées par le lieu, son offre centrale – notamment en termes d'étendue et de disponibilité –, son offre périphérique, l'expérience qu'elle peut procurer à ses usagers, de même que la distance sociale et symbolique qui peut s'installer entre le lieu et un individu influent sur le choix d'un mode d'approvisionnement. Quant à l'aspect temporel de l'espace-temps, nos résultats ont mis l'accent sur l'accès temporel à un livre en tant qu'élément participant au choix d'un mode d'approvisionnement : la rapidité et la facilité d'accéder au livre souhaité influent sur ce choix.

2.5. Résultats généraux

Au regard de l'objectif général de notre recherche, nommément celui de mieux comprendre ce que sous-tend le choix d'un mode d'approvisionnement en livres d'un individu, les résultats des quatre démarches permettent d'identifier la structure des interactions entre l'offre et les publics dans un contexte d'échange. En effet, les résultats nous permettent de proposer que l'interaction dont émane le choix d'un mode d'approvisionnement se situe non seulement entre l'offre et les publics, mais également entre l'offre et le contexte, de même qu'entre les publics et le contexte. Ainsi s'agit-il

d'une interaction multiniveaux où l'offre influe sur le contexte comme sur les usages, où le contexte influe également sur l'offre comme sur les usages, et où les publics influent sur le contexte ainsi que sur l'offre déployée.

2.5.1. L'offre

2.5.1.1. Influence sur le contexte

Nos résultats de recherche ont démontré que le déploiement d'une offre sur le territoire, entendu ici comme méditation territoriale de l'offre, avait une influence sur le contexte géographique dans lequel les publics entrent en relation avec l'offre. Au Québec, à titre d'exemple, le déploiement d'un réseau de bibliothèques publiques sur tout le territoire suite au Plan Vaugois du ministère des Affaires Culturelles en 1980 a permis à près de 97% de la population d'accéder à une bibliothèque publique dans sa municipalité. Or, nos résultats émanant d'entretiens réalisés auprès des participants à la recherche sur le choix d'un mode d'approvisionnement en livres ont démontré toute l'importance de la proximité géographique du lieu d'approvisionnement. En témoigne cette participante qui, suite à un déménagement l'ayant éloignée de sa librairie de quartier, a modifié son comportement en matière d'approvisionnement en livres et fait le choix d'acheter en ligne.

2.5.1.2. Influence sur les usages

Outre nos résultats de recherche, les écrits scientifiques s'accordent au sujet de l'influence de l'offre sur les usages qui en sont faits. Parmi nos résultats, ceux qui concernent l'offre et les usages du livre numérique au Québec nous semblent témoigner fidèlement de cette influence : en 2013 et 2014, la nature émergente du phénomène couplée au lent développement des collections numériques semblait un frein au développement des

usages en la matière. En témoigne également la forte augmentation parallèle de l'offre et des usages : en date du 21 janvier 2018, la plateforme Pretnumerique.ca affichait 5 693 065 prêts réalisés depuis 2012 (on en était à 888 306 en 2014), elle comptait 387 859 usagers et elle ralliait 139 bibliothèques publiques (on en comptait 25 en 2014).

2.5.2. Le contexte

2.5.2.1. Influence sur l'offre

Nos résultats de recherche émanant du troisième article montrent cette indéniable interaction entre le contexte et l'offre déployée. En effet, nous avons pu mettre au jour le fait que la densité de population d'une municipalité avait des impacts importants sur les revenus par habitant d'une bibliothèque publique, ce lien ayant des effets directs sur le recours ou non à une tarification à l'utilisateur, sur l'accessibilité de la bibliothèque en terme de jours et d'heures d'ouverture, sur la surface moyenne de la bibliothèque de même que sur le nombre d'exemplaires par titre présent dans les collections de livres.

2.5.2.2. Influence sur les usages

Indépendamment de la logique émanant du fait que le contexte influence l'offre qui à son tour influence les usages, nos résultats signalent une interaction directe entre le contexte et l'usage. En effet, nous l'avons mentionné plus haut, nos résultats ont démontré toute l'importance de la proximité géographique du lieu d'approvisionnement dans le choix du mode. Qui plus est, nous avons abordé le contexte historico-temporel dans lequel se situe un individu comme étant un élément qui participe au choix d'un mode d'approvisionnement : les contextes technologique, économique, politique et social du Québec des années 1970 permettaient certains choix en matière de mode

d'approvisionnement, fort différents au regard de ces mêmes contextes dans le Québec du 21^e siècle, notamment en ce qui a trait au contexte technologique.

2.5.3. Influence directe des publics sur l'offre et indirecte sur le contexte

Nos résultats nous permettent également de proposer que les publics influencent le contexte. Il ne s'agit pas de prétendre que l'interaction entre un individu et un contexte, notamment le contexte géographique, peut se traduire par une modification du contexte par l'action de l'individu, mais bien de penser cette interaction à l'échelle des groupes, et donc *des* publics. Ainsi, dans cette interaction entre les publics et le contexte géographique, tel que nous avons pu l'analyser, on peut observer une influence des premiers sur le second, mais cette influence semble demeurer indirecte : la densité d'une population témoigne du regroupement de populations sur un même territoire; cette densité appelle à un développement de l'offre par sa médiation territoriale, laquelle influence à son tour le contexte tel que nous l'avons évoqué plus haut.

3. Discussion

Nos résultats de recherche s'arriment à une production scientifique certes relativement riche en ce qui concerne la question du choix d'un mode d'approvisionnement en livres, mais somme toute peu loquace sur cette question en contexte québécois. De nombreux auteurs ont effectivement traité de cette question. Certains l'ont fait en évoquant le facteur économique comme déterminant de ce choix (Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b; Marteaux-Mencarelli, 2010; Poissenot, 2005); d'autres, l'âge des individus (Belk, 1988; Gèze, 2012); d'autres encore, leurs caractéristiques sociodémographiques (Ozanne et Ballantine, 2010; Poissenot, 2005; Seibel, 1995), l'accès et la possibilité d'emprunter

(Grindlay et Morris, 2004^a et 2004^b), la disponibilité du livre et la préférence pour un lieu d'approvisionnement (*ibid.*; Seibel, 1995).

Ainsi, les écrits actuellement disponibles suggèrent des liens entre le choix d'un mode d'approvisionnement et un ou certains des éléments de ce que nous avons convenu de nommer la configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle, ou encore une caractéristique de l'offre déployée. À notre connaissance, les auteurs n'ont pas articulé l'ensemble de ces éléments dans un système explicatif. Nous avons à cet égard identifié une interaction multiniveaux entre l'offre, les publics et le contexte d'échange. Ainsi, le choix d'un mode constitue une décision qui prend en compte les caractéristiques de l'offre déployée, la configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle, ainsi que le contexte, notamment géographique et temporel, dans lequel s'opère cette décision. D'autres types de contextes peuvent intervenir : l'environnement social, l'espace public de même que l'environnement culturel peuvent participer à cette interaction (Pronovost, 1997; Dubois, 1994; Benhamou, 2011; Belk, 1988; Esquenazi, 2009).

Notre analyse du choix d'un mode d'approvisionnement n'est pas sans faire écho au concept de situation d'achat. Qui plus est, l'environnement physique, l'environnement social, le contexte temporel, le rôle occupé par l'individu, notamment à titre professionnel ou personnel, ainsi que son état mental s'articulent afin de caractériser la situation d'achat, selon Dubois (1994), qui précise également que l'approche situationnelle reconnaissait le contexte d'achat comme la variable essentielle de la prise de décision du consommateur et ce, par opposition aux caractéristiques du consommateur et que les facteurs mobilisés

dans une situation, notamment « des événements souvent inattendus pouva[ie]nt entraîner une modification de dernière minute du comportement d'achat » (p. 129). Cela étant, les résultats de nos analyses reconnaissent davantage les caractéristiques des réalités individuelles des lecteurs comme éléments clés dans le choix du mode d'approvisionnement, ce qui distingue d'ailleurs notre proposition de celle que sous-tend l'emploi de la notion de situation d'achat. Aussi, nos résultats démontrent que le choix d'un mode d'approvisionnement n'est pas stable dans le temps. Il évolue en parallèle à la configuration spécifique d'éléments autour de la réalité individuelle d'un individu. Ce caractère instable a d'ailleurs été observé par au moins un autre auteur, soit Seibel (1995), qui soulignait l'importance de garder à l'esprit la nature probablement épisodique des pratiques d'emprunt et d'achat ainsi que leur intensité.

Par ailleurs, les recherches sur les impacts de l'émergence du numérique sur les modes d'approvisionnement sont peu nombreuses. Les auteurs qui s'y sont intéressés ont cependant évoqué les résultats d'études américaines analysant les comportements d'achat et d'emprunt de livres numériques des usagers des bibliothèques publiques américaines. Dans un article de 2012 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) faisaient état de deux de ces études. La première, publiée par le *Library Journal* en 2011, concluait que

[l]e tiers [des] usagers très actifs utilisent la bibliothèque pour découvrir de nouveaux titres[,] 40% d'entre eux iront acheter un livre qu'ils ont découvert à la bibliothèque[,] 50% des usagers, tous types confondus, disent avoir déjà acheté un livre d'un auteur dont ils avaient emprunté d'autres ouvrages à la bibliothèque [et, enfin, que,] [p]our chaque deux livres qu'ils empruntent, les usagers très actifs en achètent un (BAnQ, 2012, p. 1).

La seconde étude, publiée en 2012 par le Pew Research Center, relevait que

[l]a majorité des lecteurs [de livres numériques] préfèrent acheter plutôt qu'emprunter[,] [l]a majorité des lecteurs sur support imprimé (54%) et de ceux sur support numérique (61%) préfère acheter leurs propres exemplaires de livres[,] [l]es gens qui possèdent une tablette ou une liseuse sont plus portés à acheter des livres. [Cette étude révèle en outre qu'] [e]nviron 61% des propriétaires de tablettes ou de liseuses disent avoir acheté le dernier livre qu'ils ont lu, comparativement à 48% pour les autres lecteurs [et que] 10% des propriétaires de tablettes ou de liseuses disent avoir emprunté leur plus récent livre à la bibliothèque, contre 14% pour les autres types de lecteurs (BAnQ, 2012, p. 2).

Outre le fait que les résultats de ces deux études semblent s'orienter vers des modes hybrides d'approvisionnement, tantôt par l'achat, tantôt par l'emprunt, ils ne mentionnent pas ce que sous-tend le choix d'acheter ou d'emprunter un livre au format numérique. À cet égard, BAnQ émet l'hypothèse voulant que

[l]e prêt numérique en bibliothèque s'accompagne de certaines contraintes qui peuvent mener les lecteurs à acheter plutôt qu'à emprunter leurs documents. Tout d'abord, le prêt est d'une durée limitée. Ensuite, les usagers intéressés par les titres les plus en demande doivent souvent s'inscrire sur une liste d'attente. Enfin, les emprunts de ces titres populaires peuvent rarement être renouvelés puisque d'autres usagers sont également en attente. Ces contraintes mènent plusieurs usagers à acheter leurs propres exemplaires plutôt que de se soumettre aux contraintes de la bibliothèque (BAnQ, 2012, p. 2).

Les résultats de notre démarche de recherche à l'effet que les caractéristiques de l'offre (offre centrale et périphérique et ce, tant en termes d'accessibilités, de diversité et de disponibilité) influent sur le choix du mode d'approvisionnement confirment cette hypothèse. Dans la même veine, Benhamou (2014) suggérait que

[l]e prêt numérique [en bibliothèques] semble sonner la fin d'un modèle qui sous bien d'autres aspects est en voie d'être épuisé. On peut arguer que l'on entre dans une logique de réplification (acquisitions dans les deux formats) plutôt que de substitution (du numérique au papier), et que le numérique permet d'étendre et de compléter les collections imprimées [de la bibliothèque]. On peut aussi reconnaître que l'emprunteur est un acheteur : selon une enquête auprès de 75 000 Américains, les emprunteurs achètent en moyenne 3,20 livres par mois, et 35% les achètent après les avoir empruntés [*Livres Hebdo*, 30 août 2013]. On peut ainsi tenter de réconcilier le marchand et le passeur public, mais il n'empêche, le prêt numérique est appelé à s'étendre et à mordre sur les terres de l'achat. Le vent de l'histoire du virtuel, en soufflant sur l'avenir des bibliothèques, risque de balayer bien des pans de l'économie du livre (p. 199).

L'exercice de prospective de Benhamou semble en adéquation avec nos résultats. En effet, nous avons pu observer une valorisation moindre, tant sur le plan symbolique qu'économique, du livre numérique, valorisation moindre qui inciterait les individus à

emprunter le livre numérique plutôt qu'à l'acheter. Cela étant, nos résultats indiquent également qu'une configuration spécifique d'éléments peut mener à l'achat du livre numérique : par exemple, un individu qui n'arrive pas à accéder au format papier d'une œuvre dans sa localité, ou encore qui doit impérativement accéder rapidement à une œuvre numérique non disponible au prêt.

Enfin, d'autres résultats de l'étude du Pew Research Center sont également d'intérêt, notamment ceux à l'effet que le mode d'approvisionnement d'un individu peut varier selon le genre de livre, le revenu familial, le niveau de scolarité et l'âge des individus (Zickuhr *et al.*, 2012), ce à quoi nos résultats font également écho. Mais comme nous le précisons plus haut, ces éléments ne sont que partie d'une interaction plus grande et multiniveaux entre les caractéristiques de l'offre, la configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle, ainsi que les contextes, notamment géographique et temporel, dans lequel s'opère le choix du mode d'approvisionnement.

Aussi, les résultats de nos analyses mobilisent les concepts de compétence et d'expertise en les conjuguant à celui de risque. Les écrits scientifiques évoquent le concept de compétence dans le domaine culturel sous l'angle de la compétence esthétique, qui désigne

l'ensemble des connaissances acquises par le récepteur sur les œuvres, mais aussi sa capacité à porter des jugements esthétiques ainsi que son habileté à faire face à des situations diverses et à savoir se comporter dans une situation de consommation culturelle ». Ainsi définie, la compétence esthétique se distingue de la connaissance esthétique; tandis que la connaissance s'acquiert par apprentissage didactique, la compétence résulte d'une acculturation avec le monde de l'art (ce que nous avons l'habitude de désigner en marketing comme de la familiarité) (Passebois, 2010, p. 323).

Précisons que Passebois-Ducros et Aurier (2004) distinguent deux types de compétence, à savoir l'une fondée sur la familiarité (fréquence des contacts) et l'autre sur l'expertise,

qu'ils définissent comme un savoir procédural, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances techniques d'un individu sur un objet/sujet. Ils précisent à cet égard que

[L]orsque la compétence est fondée sur l'expertise, les consommateurs valorisent plus les composantes intrinsèques [l'expérience de consommation associée au produit est appréciée en tant que tel] de la valeur. À l'inverse, lorsque la compétence est fondée sur la familiarité, les consommateurs valorisent davantage les dimensions extrinsèques [le produit est un moyen pour atteindre des fins qui lui sont extérieures] de l'expérience (p. 8).

Enfin, l'expertise et les compétences jouent un rôle primordial dans la sélection d'un produit ou d'un service culturel. En effet, les individus ayant une faible expertise d'un produit ou d'un service auront tendance à effectuer leurs choix sur la base de ses significations publiques/sociales (*public meanings*), par opposition aux significations personnelles/individuelles (Richins, 1994). Or, ces significations publiques/sociales peuvent être influencées par la publicité, notamment (Richins, 1994).

Dans le cadre de nos analyses, les compétences et l'expertise des participants à la recherche étaient reliées à leur intensité de lecture, qui participe au choix du mode d'approvisionnement. En effet, certains participants ont évoqué leur forte intensité de lecture comme un élément important à considérer dans le choix de leur mode d'approvisionnement et ce, quel qu'il soit. Toutefois, bien que les compétences et l'expertise, que l'on corrèle positivement ici à l'intensité de lecture, participent au choix du mode d'approvisionnement, il n'est pas question de les relier directement à l'un de ces choix en particulier : un participant ayant une forte intensité de lecture déclarait acheter le plus souvent ses livres, notamment par attachement à l'objet et au lieu d'approvisionnement (librairie), alors qu'une participante, déclarant également une forte intensité de lecture, se disait obligée d'emprunter faute d'un budget suffisant pour acheter les trop nombreux livres qu'elle lisait dans une année. Ici également, force est de constater

qu'un seul élément ne peut expliquer le choix d'un mode d'approvisionnement, mais que ce dernier se présente bien comme une articulation multiniveaux où l'offre influe sur le contexte comme sur les usages, où le contexte influe également sur l'offre comme sur les usages, et où les publics influent sur le contexte ainsi que sur l'offre déployée.

Nous avons proposé dans cette thèse de conjuguer compétence, expertise et concept de risque. À cet égard, nous avons proposé que, chez l'individu, une compétence et une expertise élevées avaient pour effet de diminuer le risque perçu par rapport au livre envisagé. Un risque perçu élevé peut inciter l'individu à faire le choix de l'emprunt, ce mode d'approvisionnement évacuant le risque économique. En effet, certains participants à la recherche ont évoqué le recours à l'emprunt en bibliothèque afin de réaliser des découvertes et d'avoir la possibilité de prendre connaissance de différentes œuvres, pour ensuite procéder éventuellement à l'achat de celles pour lesquelles ils ont eu un coup de cœur. Cette manière de faire permet de réduire le risque perçu par rapport à l'œuvre et au plaisir qu'on peut en retirer, qui plus est par rapport au risque économique (l'emprunter est gratuit). Mais il importe ici de préciser que, si cette stratégie peut diminuer le risque perçu pour des lecteurs montant une compétence et une expertise plus faibles, il ne s'agit pas d'un modèle explicatif. En effet, nos résultats ont démontré que des individus dont l'intensité de lecture demeurerait relativement faible faisaient le choix de l'achat comme mode d'approvisionnement. Il s'agit donc, ici également, de l'un des niveaux multiples de la configuration particulière d'éléments spécifiques qui participent au choix du mode d'approvisionnement. Ainsi, si notre proposition est conforme aux écrits scientifiques, notamment en ce qui a trait à la nature du lien conjuguant la compétence et l'expertise

(soit les facteurs liés à l'individu) au niveau de risque perçu (Bouder-Pailler et Damak, 2010), elle ne peut être considérée qu'à titre d'élément composant l'articulation multiniveaux participant au choix du mode d'approvisionnement.

Nos résultats ont également mobilisé le concept d'attachement, notamment l'attachement à l'objet (le livre au format papier), à l'œuvre (un livre en particulier) et à l'auteur. Nous avons proposé à cet égard que l'attachement à un objet, une œuvre ou un auteur influait sur la valorisation. Les écrits proposent d'ailleurs que le concept d'attachement « reflète un lien affectif positif et durable entre l'individu et un objet qui exprime une relation de proximité psychologique » mentionne Derbaix (2010, p. 266) en s'inspirant de Lacoëuilhe (2000), tout en précisant que l'attachement intervient dans le processus de valorisation des produits et services culturels et que « l'attachement à l'artiste et l'attachement au lieu de spectacle, notamment du fait de leur caractère affectif, modifient l'expérience de consommation et donc l'évaluation de l'activité culturelle par le consommateur » (*id.*). En effet, chez nos participants, un attachement fort s'arrime à une valorisation élevée et conduit généralement vers l'achat, et ainsi la possession de l'objet et de l'œuvre : nos résultats démontrent effectivement le désir de posséder les œuvres auxquelles un individu est attaché. Mais cela ne constitue toutefois pas une relation de cause à effet, puisque certains participants ayant déclaré un fort attachement à un auteur ou à l'objet livre au format papier ont également déclaré ne pas acheter systématiquement les œuvres qu'ils apprécient, mais plutôt les emprunter. Ici également, la conjugaison de l'attachement et de la valorisation ne constitue qu'un des niveaux de l'articulation multiniveaux où l'offre influe sur le contexte comme sur les usages, où le contexte influe

également sur l'offre comme sur les usages, et où les publics influent sur le contexte ainsi que sur l'offre déployée.

Par ailleurs, nos résultats font également état de l'importance du concept de cycle de vie dans cette interaction multiniveaux participant au choix du mode d'approvisionnement en livres. En effet, ce concept sous-tend de nombreux autres éléments faisant partie de ce que nous avons nommé la configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle. Le concept de cycle de vie identifie les différentes périodes qu'un individu traverse au fil de sa vie. Dubois (1994) note à cet égard que « [l]a cellule familiale évolue avec le temps. Le concept de "cycle de vie familial" s'efforce de saisir cette évolution en identifiant un nombre de phases-clés » (p. 259). On retrouve également le concept de style de vie dans les écrits scientifiques, qui le décrivent comme « déterminé par des éléments tels que la culture, le symbolisme des objets et les valeurs morales. Dans un certain sens, l'agrégat des achats et des modes de consommation reflètent le style de vie d'une société » (Lazer, 1963, cité par Dubois, 1994, p. 179). Pronovost (1997) emploie plutôt l'appellation mode de vie pour désigner « une structuration plus ou moins complexe de valeurs, d'attitudes et de comportements, en interaction étroite avec certains déterminants sociodémographiques » (p. 141-142). Toutefois, les écrits scientifiques n'articulent pas le concept de cycle de vie à la consommation des produits et services culturels ni non plus au choix d'un mode d'approvisionnement. Or, nos résultats ont démontré que le cycle de vie sous-tend des événements particuliers, des ressources financières données et un temps disponible donné.

Par ces caractéristiques, le cycle de vie d'un individu influe sur sa pratique et son intensité de lecture, lesquelles sous-tendent des modes d'approvisionnement particuliers.

Aussi, nous avons fait appel au concept d'usage dans les résultats de nos analyses. L'usage qui sera fait du livre envisagé prélude ou non à la possession de l'objet, selon la nature de l'usage. Nos résultats indiquent également que l'usage fluctue selon le genre du livre ainsi que le format de celui-ci. À ce propos, les écrits scientifiques évoquent le concept de valeur d'usage, que Bourgeon-Renault (2010) définit comme l'« intérêt et [l']importance que le consommateur attribue à la consommation culturelle » (p. 69-70), en précisant par ailleurs que

dans le domaine artistique et culturel, ce n'est pas tant la relation "valeur d'usage/valeur d'échange" de l'objet culturel qui est importante, mais plutôt la relation "valeur signe/valeur d'échange symbolique". Cette dernière explique davantage la perception du spectateur et influence son intention d'achat, voire l'expérience vécue lors de la consommation du produit culturel et, donc, le comportement de fréquentation d'une institution culturelle. Mais cette approche concerne surtout les spectateurs habitués et occasionnels (p. 76).

D'ailleurs, certains ont proposé que, pour les biens signifiants, la valeur symbolique remplace la valeur d'usage puisque l'usage *est* symbolique (Corrigan, 1997). Alors que, en matière d'usage, les écrits scientifiques minimisent le rôle de la valeur d'usage dans le choix d'un produit ou d'un service culturel, nos résultats démontrent que l'usage constitue une valeur importante à considérer dans le choix du mode d'approvisionnement de ce produit, ici le livre. En effet, l'usage prévu pour un livre donné constitue l'un des niveaux de l'articulation multiniveaux proposée ici.

Enfin, nos résultats font état de toute l'importance du contexte géographique dans le choix d'un mode d'approvisionnement en livres. Les écrits à ce sujet font état de l'environnement géographique comme d'un élément important en matière de

consommation. Plus spécifiquement, l'environnement géographique est abordé sous l'angle de l'accessibilité des individus aux produits et services. À cet égard, on note que la localisation d'une institution explique davantage la nature de la clientèle de celle-ci que la classe sociale (Nevin et Houston, 1980, cité dans Dubois, 1994). Cela étant, dans le cadre d'une étude sur les modes de consommation des médias, Pronovost (1997) a montré que

les milieux populaires sont beaucoup plus sensibles à l'éloignement ou à la proximité des équipements culturels ou autres; au total, ils sont moins mobiles. Des considérations d'ordre économique prédominent certes, mais il en est de la circulation dans l'espace urbain comme de la participation culturelle en général : on observe des modèles différenciés d'appropriation de l'espace ou de la culture ambiante. Ainsi, dans les milieux populaires, l'espace "apprivoisé" est souvent celui du "quartier", de quelques lieux privilégiés (épicerie du coin, centres commerciaux), alors qu'en milieu plus favorisé l'espace urbain est plus discontinu, multiple, voire éclaté (p. 385).

Certains auteurs traitent également de l'environnement géographique en mobilisant le concept de construction sociospatiale du marché, soit « l'interaction entre les stratégies de commercialisation, les effets de lieu, et la construction sociale du marché » (Leriche *et al.*, 2008, p. 198). Aussi, l'éloignement géographique des lieux culturels constitue un coût non monétaire dans la consommation des produits et services culturels (Le Gall-Ely *et al.*, 2007, 2008, cité dans Bourgeon-Renault, 2010) et il constitue également un frein à cette consommation (Gottesdiener, 1992, cité dans Bourgeon-Renault, 2009) de même que l'un des critères de sélection d'une activité culturelle (Bourgeon-Renault, 2009).

Ainsi, les écrits arriment l'environnement géographique à d'autres éléments, relevant tantôt des publics, tantôt de l'offre, mais sans articuler clairement l'interaction entre l'offre, les publics et le contexte géographique, ce que nos résultats nous ont amené à faire, notamment comme nous l'avons évoqué plus haut en proposant une articulation multiniveaux de ces trois éléments.

4. Apports de la thèse

Cette thèse propose trois apports. Le premier se traduit par le développement d'un nouvel outil pour analyser les statistiques culturelles, à tout le moins celles des bibliothèques publiques du Québec. La typologie territoriale à l'échelle locale élaborée dans le cadre de cette thèse est novatrice et nous avons pu démontrer sa validité et sa pertinence en l'appliquant à l'analyse des statistiques de l'offre et des usages des bibliothèques publiques du Québec.

Le second porte sur l'articulation multiniveaux expliquant le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des individus, une articulation où l'offre influe sur le contexte comme sur les usages, où le contexte influe également sur l'offre comme sur les usages, et où les publics influent sur le contexte ainsi que sur l'offre déployée. En effet, si les écrits scientifiques ont largement évoqué de nombreux éléments s'arrimant à ce choix de consommation, cette thèse propose qu'une articulation multiniveaux des caractéristiques de l'offre, celles configurant la réalité d'un individu ainsi que le contexte dans lequel s'opère le choix, explique le choix d'un mode d'approvisionnement en livres. Si cet apport fait avant tout écho à l'approche situationnelle de la consommation, il a également le mérite de contextualiser le tout autour des spécificités de la consommation de livres et, qui plus est, d'accorder une importance plus grande aux réalités personnelles de l'individu.

Enfin, le troisième apport de cette thèse consiste à préciser l'approche communicationnelle de l'étude des phénomènes culturels en évoquant non pas

l'interaction entre l'offre et ses publics dans un contexte d'échange, mais plutôt l'interaction entre l'offre, les publics et les contextes d'échange.

5. Pistes de recherche

Dans ce chapitre consacré à la discussion de nos résultats, nous avons évoqué d'éventuels liens à faire entre nos analyses de l'offre et des usages du livre papier en BPA et la structure sociodémographique de la municipalité où la bibliothèque est située. Nous avons à ce sujet émis l'hypothèse voulant que l'analyse de la structure sociodémographique des municipalités puisse participer à une meilleure compréhension des taux d'inscription, de fréquentation et d'emprunts effectués.

Les écrits scientifiques suggèrent que l'identité des publics, comme des non-publics d'ailleurs, s'exprime notamment par des caractéristiques sociodémographiques. On évoque à cet égard les revenus, qui constituent définitivement une caractéristique fort répandue dans les analyses des pratiques culturelles. On a suggéré par ailleurs qu'il constituait un déterminant majeur du niveau de consommation (Dubois, 1994) et que « les dépenses pour le loisir et la culture sont parmi les plus vulnérables à la conjoncture économique » (Pronovost, 1997, p. 267). Benhamou (2003, citée dans Boudier-Pailler et Damak, 2010) aborde aussi les catégories socioprofessionnelles, qui sont également des variables importantes en matière de culture. À cet égard, la même auteure note qu'il y a encore aujourd'hui une forte proportion de cadres et de professions intellectuelles parmi les publics des spectacles vivants. En outre, la classe sociale demeure également une variable très importante (Bourgeon-Renault, 2010), notamment en France. On note d'ailleurs qu'il « existe un lien étroit entre l'appartenance à une classe sociale et le type

de point de vente fréquenté » (Dubois, 1994, p. 175). La classe sociale combinerait les variables du revenu, de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau d'éducation (Dubois, 1994). Au Québec, la variable des groupes socioculturels, soit le niveau de scolarité de l'individu ou de sa famille couplée au revenu⁷⁹, serait plus appropriée. *A contrario*, Lahire (2004) a suggéré que « le clivage social tend à disparaître ». Selon Bourgeon-Renault (2009, « au niveau des consommateurs, on assiste à la construction de profils culturels dissonants » (p. 86); pour sa part, Pronovost (1997) a proposé que « la position dans le cycle de vie tend à remplacer la classe sociale comme déterminant des modes de vie et de consommation » (p. 269).

L'évolution de la structure de la population par âge serait révélatrice des publics actuels et futurs de la culture, en ce que

[l']âge réel (chronologique) est peut-être de tous les facteurs démographiques, celui qui influence le plus le comportement d'achat. À l'âge et à cause des différents phénomènes qu'il entraîne (changements biologiques, statut social...), se trouve en effet associé tout un ensemble de comportements, valeurs et symboles qui caractérisent les différentes étapes de la vie (Dubois, 1994, p. 54).

Enfin, le niveau de scolarité est une variable agissant fortement sur les pratiques de loisirs (Pronovost, 1997). On note d'ailleurs que le concept phare de la sociologie française, celui de capital culturel développé par Bourdieu, s'articule au niveau d'étude (Passebois-Ducros et Aurier, 2004). Cela étant, à l'inverse de la corrélation entre des pratiques culturelles diversifiées et intenses chez les individus présentant un niveau d'éducation élevé, des auteurs ont montré que nombre de diplômés universitaires n'ont pas développé de goûts pour la lecture (Lahire, 2012); que la lecture de livres est en baisse chez ces

⁷⁹ Selon un entretien avec Jacques Lemieux, professeur associé à l'UQTR.

diplômés et, qui plus est, qu'elle serait maintenant devenue utile, par opposition à plaisante (Poulain, 2012).

Ainsi, force est de constater qu'une analyse visant à vérifier s'il y a ou non des liens à faire entre la structure sociodémographique d'une municipalité, d'une part, et l'offre et les usages qui sont faits d'une institution culturelle – ici, la bibliothèque publique –, d'autre part, constitue une piste de recherche des plus intéressante.

Dans le cadre de nos travaux sur la typologie territoriale à l'échelle locale, nous avons soulevé une question théorique au regard de l'approche communicationnelle de l'étude des phénomènes culturels. Selon cette approche, l'interaction entre l'offre et ses publics est étudiée dans leur contexte d'échange. La géographie de cette interaction est généralement arrimée au contexte d'échange, alors que nous croyons que la géographie de l'offre culturelle relève davantage de la médiation territoriale, tandis que la géographie de la consommation culturelle procède du contexte. Cette proposition sous-tend que l'analyse de l'offre sur le plan territorial ne soit pas seulement réalisée en considérant le territoire comme un contexte d'échange, mais aussi comme une stratégie de médiation, nommément de médiation territoriale (Leriche *et al.*, 2008). Cette proposition nécessite qu'on la mette à l'épreuve et cela constitue certainement une piste de recherche porteuse.

Enfin, les modes d'approvisionnement en livres pourront certes évoluer au cours des prochaines années, notamment en parallèle à l'évolution des modèles d'affaires tels que ceux du *streaming* (l'accès en ligne à une bibliothèque de titres), celui de l'autoédition de même que celui de l'impression à la demande. Qui plus est, les comportements, certes

émergents aujourd'hui, d'approvisionnement en livres numériques pourront être étudiés plus en profondeur dans un proche avenir.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Allaire, Benoît (2010). *Importante progression des bibliothèques publiques du Québec entre 1995 et 2007* [rapport], *Statistiques en bref*, 58. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/stat-bref58.pdf>.
- Anyira, Isaac E. (2011). « The Anatomy of Library Users in the 21st Century », *Library Philosophy and Practice*, 5. Repéré à <https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1566&context=libphilprac>.
- Arnould, Eric J. (2007). « Consuming Experience : Retrospects and Prospects ». Dans Antonella Carù et Bernard Cova (dir.), *Consuming Experience* (p. 185-194). Oxon : Routledge.
- Averbeck-Lietz, Stefanie (2010). *Kommunikationstheorien in Frankreich. Der epistemologische Diskurs der Sciences de l'information et de la communication (SIC), 1975-2005*. Berlin : Avinus-Verl.
- Baillargeon, Jean-Paul (2007). *Plaidoyer pour une bibliothèque publique culturelle : dix défis à relever*. Montréal : Éditions Asted.
- BAnQ [Bibliothèque et Archives nationales du Québec] (2012). *Le prêt de livres numériques en bibliothèque a-t-il un impact sur les ventes de livres?* Montréal : BAnQ.
- BAnQ (2014). *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*. Repéré à https://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieux_doc/statistiques/enquete_annuelle/index.html.
- BAnQ (2017). « Indicateurs de performance et méthodes de calcul », dans *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*. Repéré à http://www.banq.qc.ca/documents/services/espace_professionnel/milieux_doc/statistiques/enquete_annuelle/enquete-annuelle/Indicateurs_de_performance.pdf.
- BAnQ et MCCQ [Ministère de la Culture et des Communications du Québec] (2013). *StatBib*. Repéré à <http://banq.qc.ca/statbib>.
- Bauer, R. A. (1960). « Consumer behavior as risk taking ». Dans R. S. Hancock (dir.), *Dynamic marketing for a changing world* (p. 389-398). Chicago : American Marketing Association.
- Beauchemin, Manon (2004). « La bibliothèque nationale du Québec ». Dans Serge Bernier et Benoit Allaire (dir.), *État des lieux du livre et des bibliothèques* (p. 191-210). Québec : Institut de la Statistique du Québec.

- Belk, Russell W. (1987). « La consommation symbolique d'art et de culture ». Dans Xavier Dupuis et François Rouet (dir.), *Économie et culture : les outils de l'économiste à l'épreuve* (t. 1, p. 137-146). Paris : La Documentation française.
- Belk, Russell W. (1988). « Possessions and the Extended Self », *Journal of Consumer Research*, 15(2), 139-168.
- Belk, Russell W. (2007). « Why Not Share Rather than Own? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 611, 126-140.
- Ben Gera, Michal (1980). *La fréquentation des bibliothèques et des librairies au Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Benhamou, Françoise (2011). *L'économie de la culture* (6^e éd.). Paris : La Découverte.
- Benhamou, Françoise. (2014). *Le livre à l'heure numérique*. Paris : Seuil.
- Bertrand, Anne-Marie et Yves Alix (2015). *Les bibliothèques* (5^e éd). Paris : La Découverte.
- Bessard-Banquy, Olivier, dir. (2012). *Les mutations de la lecture*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Bienvault, Hervé (2012). « De la lecture numérique ». Dans Olivier Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 167-198). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Blais, Mireille et Stéphane Martineau (2006). « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Bomsel, Olivier (2010). *L'économie immatérielle. Industrie et marchés d'expériences*. Paris : Gallimard.
- Bouder-Pailler, Danielle et Leïla Damak (2012). « Offre et consommation culturelle : les enjeux du risque perçu et de la confiance ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 23-44). Paris : Vuibert.
- Bouquillion, Philippe et Yolande Combès (2007). *Les industries de la culture et de la communication en mutation*. Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourgeon-Renault, Dominique (2009). *Marketing de l'art et de la culture. Spectacle vivant, patrimoine et industries culturelles*. Paris : Dunod.

- Bourgeon-Renault, Dominique (2010). « Politique de prix et perception du consommateur dans le domaine culturel ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 63-80). Paris : Vuibert.
- Bourgeon-Renault, Dominique et Marc Filser (2010). « L'expérience culturelle ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 141-158). Paris : Vuibert.
- Brezzi, Monica, Lewis Dijkstra et Vincente Ruiz (2011). *OECD Extended Regional Typology : The Economic Performance of Remote Rural Regions*. Paris: OECD Publishing.
- Burton, Michael L., Carmella C. Moore, John W. M. Whiting, A. Kimball Romney, David F. Aberle, Juan A. Barcelo, Malcolm M. Dow, Jane I. Guyer, David B. Kronenfeld, Jerrold E. Levy et Jocelyn Linnekin (1996). « Regions Based on Social Structure », *Current Anthropology*, 37(1), 87-123.
- Cambon, Pierre et Stéphane Ladouceur (2013). *Panorama des régions du Québec. Édition 2013*. Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- Casellas, Antonia et Catherine C. Galley (1999). « Regional Definitions in the European Union : A Question of Disparities? », *Regional Studies*, 33(6), 551-558.
- CEFRIO [Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations] (2016). *Portrait numérique des foyers québécois*. Québec et Montréal : CEFRIO. Repéré à <https://cefrio.qc.ca/media/uploader/Fascicule2016-Portraitnumriqueundesfoyersqubcois02112016.pdf>.
- Chantepie, Philippe et Alain Le Diberder (2010). *Révolution numérique et industries culturelles*. Paris : La Découverte.
- Chaumier, Serge et François Mairesse (2014). *La médiation culturelle*. Paris : Armand Colin.
- Chen, Yu (2009). « Possession and Access : Consumer Desires and Value Perceptions Regarding Contemporary Art Collection and Exhibit Visits », *Journal of Consumer Research*, 35, 925-940.
- Christaller, Walter (1966). *Central Places in Southern Germany [Die zentralen Orte in Süddeutschland, 1933]*, trad. Carlisle W. Baskin. Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Collin-Lachaud, Isabelle (2010). « Fidélité et fidélisation dans le champ culturel ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 281-298). Paris : Vuibert.

- Coombes, Michael, Brian Robson, Robert Barr, Kitty Lympelopoulou et James Rees (2006). *A Framework for City-Regions*. Londres : The Office of the Deputy Prime Minister.
- Corbin, Juliet (2012). « Préface ». Dans Jason Luckerhoff et François Guillemette (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages* (p. vii-xii). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Corbin, Juliet et Anselm Strauss (2008). *Basics of Qualitative Research* (3^e éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Corrigan, Peter (1997). *The Sociology of Consumption : An Introduction*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Coulangeon, Philippe (2016). *Sociologie des pratiques culturelles* (3^e éd.). Paris : La Découverte.
- Csikszentmihalyi, Mihaly (1990). *Flow : The Psychology of Optimal Experience*. New York : Harper & Row.
- Dalphon, Claude E. (2006). *Bilan des portraits statistiques régionaux*. Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Davallon, Jean (2004). « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès*, 38(1), 30-37.
- Dayan, Daniel (1992^a). « Avant-propos. Raconter le public », *Hermès*, 11-12, 15-21.
- Dayan, Daniel (1992^b). « Les mystères de la réception », *Le Débat*, 71(4), 141-157
- Delorme, Pierre (2005). « De l'École de Chicago à l'imaginaire urbain ». Dans P. Delorme (dir.), *La ville autrement* (p. 9-28). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Derbaix, Christian et Marc Filser (2011). *L'affectif dans les comportements d'achat et de consommation*. Paris : Economica.
- Derbaix, Maud (2010). « Valeur et comportements de consommation culturelle : concepts, mesures et relations ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 261-280). Paris : Vuibert.
- Derèze, Gérard (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication*. Bruxelles : Deboeck.
- Dijkstra, Lewis, et Hugo Poelman (2008). « Remote Rural Regions : How Proximity to a City Influences the Performance of Rural Regions », *Regional Focus*, 1, 1-8.

- Donnat, Olivier (2012). « Gardons-nous de trop idéaliser la lecture des temps passés ». Dans O. Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 39-50). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Dubé, Jean, et Nicolas Devaux (2014). « L'économétrie spatiale au service de l'analyse territoriale : une approche mixte pour un système complexe ». Dans Martin Robitaille et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Sciences du territoire* (t. 2, p. 77-104). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dubois, Bernard (1994). *Comprendre le consommateur* (2^e éd.). Paris : Dalloz.
- Dugas, Clermont (1986). « Région et régionalisation au Québec depuis Raoul Blanchard », *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80), 189-202.
- Dugas, Clermont (2014). « La mesure et l'analyse des disparités canadiennes et québécoises ». Dans Martin Robitaille et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Sciences du territoire* (t. 2, p. 277-298). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dumont, Gérard-François (2012). *Diagnostic et gouvernance des territoires. Concepts, méthodes, application*. Paris : Armand Colin.
- Eco, Umberto (1985). *Lector in fabula ou La coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset.
- Ependa, Augustin (2014). « Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT) : une méthodologie multidimensionnelle pour catégoriser les territoires ». Dans Martin Robitaille et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Sciences du territoire* (t. 2, p. 299-320). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Esquenazi, Jean-Pierre (2009). *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte.
- Evrard, Yves (2010). « Postface ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 393-400). Paris : Vuibert.
- Falardeau, Marie-Chantal et Stéphane Perreault (2014). « “Chantez au Seigneur un chant nouveau...” (Ps.95.1) : le portrait de la musique rock chrétienne », *Approches inductives* 1(1), 125-148.
- Filser, Marc (2010). « La relation en contexte de consommation culturelle : introduction ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 259-260). Paris : Vuibert.
- Fox, William (1999). *Statistiques sociales*. Québec et Louvain-la-Neuve : Presses de l'Université Laval et De Boeck Université, 1999.

- Gagnon, Gilbert (1967). *Découpage du territoire québécois en régions de bibliothèques*. Québec : Service des bibliothèques publiques du Québec.
- Gagnon, Gilbert (1970). *Habitudes et comportements des lecteurs. Région de la Mauricie*; Québec : Ministère des Affaires Culturelles.
- Gagnon, Gilbert (1982). *Rapport de l'étude sur l'état de la concertation entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires du Québec*. Québec : Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Gagnon, Gilbert (1986). *La politique des bibliothèques publiques et de la lecture au Québec (1960-1985)*. Québec : Ministère de la Culture et des Communications.
- Gagnon, Gilbert et Rosaire Garon (1995). *Le rendement des bibliothèques publiques autonomes. Éléments d'explication*. Québec : Ministère de la Culture et des Communications.
- Galan, Philippe et Alexandra Vignolles (2010). « Offres thématiques et compromis identitaires : la soirée RFM Party 80 ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 117-134). Paris : Vuibert.
- Gèze, François (2012). « Je reste optimiste, tout en regrettant la disparition annoncée des générations passées de grands lecteurs... ». Dans Olivier Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 95-112). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Gillespie, Tarleton (2014). « The Relevance of Algorithms ». Dans T. Gillespie, Pablo J. Boczkowski et Kirsten A. Foot (dir.), *Media Technologies. Essays on Communication, Materiality, and Society* (p. 167-193). Cambridge : MIT Press.
- Girard-Billon, Aline et Jean-François Hersent (1998). « Les usagers des bibliothèques parisiennes : pratiques de lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 43(5), 45-51.
- Girard, Chantal *et al.* (2013). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2013*, Québec, Institut de la Statistique du Québec.
- Glaser, Barney G. (1978). *Theoretical Sensitivity : Advances in the methodology of Grounded Theory*. Mill Valley : Sociology Press.
- Glaser, Barney G. (1994). *More Grounded Theory Methodology : A Reader*. Mill Valley : Sociology Press.
- Glaser, Barney G. (2001). *The Grounded Theory Perspective: Conceptualization Contrasted with Description*. Mill Valley : Sociology Press.

- Glaser, Barney G. (2008). *Doing Quantitative Grounded Theory*. Mill Valley : Sociology Press.
- Glaser, Barney G. et Anselm Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine Publishing Company.
- Grawitz, Madeleine (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Grindlay, Douglas J. C. et Anne Morris (2004^a). « The Decline in Adult Book Lending in UK Public Libraries and its Possible Causes : I. Literature Review », *Journal of Documentation*, 60(6), 609-631.
- Grindlay, Douglas J. C. et Anne Morris (2004^b). « The Decline in Adult Book Lending in UK Public Libraries and its Possible Causes : I. Statistical Analysis », *Journal of Documentation*, 60(6), 632-657.
- Harvey, Fernand (1994). *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Harvey, Fernand (2002). « La région culturelle et la culture en région ». Dans Denise Lemieux (dir.), avec la collaboration de Gilles Bibeau, Michelle Comeau, François-Marc Gagnon, Fernand Harvey, Marc-André Lessard et Gilles Marcotte, *Traité de la culture* (p. 135-161). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Harvey, Fernand (2003). « Des métropoles culturelles régionales au Québec? ». Dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dir.), *Territoires et fonctions* (t. 2, p. 59-69). Rimouski : Centre de recherche sur le développement territorial et Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec.
- Harvey, Fernand et Andrée Fortin, dir. (1995). *La nouvelle culture régionale*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Hesmondhalgh, David (2007). *The Cultural Industries* (2^e éd.). Londres : Sage Publications.
- Hesmondhalgh, David et Andy C. Pratt (2005). « Cultural Industries and Cultural Policy », *International Journal of Cultural Policy*, 11(1), 1-13.
- Hoffert, Barbara (2012). « Book Buying Survey 2012 : Book Circ Takes a Hit », *Library Journal*, 14 février. Repéré à <https://lj.libraryjournal.com/2012/02/library-services/book-buying-survey-2012-book-circ-takes-a-hit/#>.
- Holbrook, Morris (1994). « The Nature of Customer's Value : An Axiology of Service in Consumption Experience ». Dans Roland T. Rust et Richard L. Oliver (dir.), *Service Quality : New Directions in Theory and Practice* (p. 21-71). Thousand Oaks: Sage.

- Horellou-Lafarge, Chantale et Monique Segré (2016). *Sociologie de la lecture*. Paris : La Découverte.
- Houde, Renée (1999). *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte* (3^e éd.). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- IMLS [Institute of Museum and Library Services], (2013). *Public Libraries in the United States Survey : Fiscal Year 2010*. Washington : IMLS.
- ISQ [Institut de la Statistique du Québec] (2014). *Panorama des régions du Québec*. Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- ISQ (2015). « Municipalités. Population totale, 1996-2014 », *Population et structure par âge et sexe*. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/MUN_Total.xlsx.
- ISQ (2015). *Le bilan démographique du Québec*, Québec, Institut de la Statistique du Québec.
- ISQ (2016). « Migrations internationales et interprovinciales par région administrative, Québec, 1996-2016 », *Migrations internationales et interprovinciales*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/612.xlsx>.
- Jacobi, Daniel et Jason Luckerhoff (2012). *Looking for Non-Publics*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Jeanneret, Yves (2004). « Forme, pratique et pouvoir. Réflexion sur le cas de l'écriture », *Sciences de la société*, 63, 41-55.
- Jutras, Dominique (2010). « L'incidence du numérique sur les pratiques culturelles des jeunes Québécois » [texte présenté aux IV^{es} Journées internationales des observatoires de la culture, Turin, 9-10 septembre]. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/pratiques-culturelles/incidence-numerique-pratiques.pdf>.
- Karpik, L. (2010). *Valuing the Unique : the Economics of Singularities*, Princeton : Princeton University Press.
- Katz, Elihu et Daniel Dayan (2012). « On Publics, Non-publics, Former Publics, Future Publics, Almost Publics, and their Students and Genealogies ». Dans Daniel Jacobi et Jason Luckerhoff (dir.), *Looking for Non-Publics* (p. vi-xvi). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kessous, Emmanuel (2011). « Usages des TIC et sociologie économique des conventions ». Dans Julie Denouël et Fabien Granjon (dir.), *Communiquer à l'ère*

- numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (p. 225-252). Paris : Presses des Mines.
- Korcelli, Piotr (2008). « Review of Typologies of European Rural-Urban Regions », *Geographica polonica*, 81(2), 25-42.
- Kuhn, Thomas S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Labbé, Stéphane (2015). « La médiation du livre à l'ère du numérique : l'enjeu des algorithmes de recommandation », *Documentation et bibliothèques*, 61(1), 15-21.
- Labbé, Stéphane (2017). « Le livre numérique au Québec : le cas des emprunts aux bibliothèques publiques autonomes », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 8(1). Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2016-v8-n1-memoires02805/1038036ar>.
- Labbé, Stéphane et Christian Poirier (2017). « Culture et territoires locaux : le développement d'une typologie locale dans le champ culturel ». Dans Serge Belley et Diane Saint-Pierre (dir.), *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique* (p. 333-362). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Labbé, Stéphane et Frédéric Brisson (2015). *Le processus d'acquisition de livres des bibliothèques publiques québécoises* [rapport de recherche réalisé pour l'Association nationale des éditeurs de livres]. Montréal : Association nationale des éditeurs de livres et Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec.
- Labbé, Stéphane et Jason Luckerhoff (à paraître). « Le choix d'un mode d'approvisionnement en livres des Québécois : les temps, l'espace et les usages », *Loisir et Société / Society and Leisure*.
- Lacœuilhe, Jérôme (2000). « L'attachement à la marque : proposition d'une échelle de mesure », *Recherche et applications en marketing*, 15(4), 61-77.
- Lahire, Bernard (2004). *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte.
- Lahire, Bernard (2012). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Seuil.
- Lapointe, M.-C. et S. Perreault (2013). « Motivation : Understanding Leisure Engagement and Disengagement », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 36(2), 136-144.
- Laurent, François (2012). « Nous cherchons toujours à capter de nouveaux lectorats ». Dans Olivier Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 85-94). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.

- Lemieux, Jacques et Denis Saint-Jacques (1990). « Un scénario motif dans le champ des best-sellers », *Voix et images*, 15(2), 260-268.
- Lemieux, Jacques et Dirk Geisen (1994). « Lecteurs de best-sellers au Québec : comment dit-on lire? ». Dans Denis Saint-Jacques (dir.), *L'acte de lecture* (p. 159-174). Québec : Nuit Blanche Éditeur.
- Lemieux, Jacques, Denis Saint-Jacques et Dirk Geisen (1994). « Lire *Juliette Pomerleau* ». Dans Joseph Melançon, Nicole Fortin et Georges Desmeules (dir.), *La lecture et ses traditions* (p. 93-106). Québec : Nuit Blanche Éditeur.
- Leriché, Frédéric, Sylvie Daviet, Mariette Sibertin-Blanc et Jean-Marc Zuliani, dir. (2008). *L'économie culturelle et ses territoires*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Leroux, Éric, Yvon Lemay *et al.* (2009). « Les professions et les institutions ». Dans Jean-Michel Salaün et Clément Arsenault (dir.) *Introduction aux sciences de l'information* (p. 15-29). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lösch, August (1954). *The Economics of Location*. Yale : Yale University Press.
- Luckerhoff, Jason (2011). *Mutations des institutions culturelles. Analyse du Musée national des beaux-arts du Québec et de l'exposition « Le Louvre à Québec. Les arts et la vie »*. Dispositifs de médiation, d'interprétation et de communication dans et autour d'une institution d'éducation non formelle [thèse], Québec, Université Laval.
- Luckerhoff, Jason et Daniel Jacobi (2014). « L'étude communicationnelle de la culture : le cas des publics des musées d'art ». Dans Stéphane Perreault et Yvon Laplante (dir.), *Introduction à la communication sociale* (p. 47-70). Trois-Rivières, Éditions SMG.
- Luckerhoff, Jason et François Guillemette (2011). « The Conflicts Between Grounded Theory Requirements and Institutional Requirements for Scientific Research », *The Qualitative Report*, 16(2), 396-414.
- Luckerhoff, Jason et François Guillemette (2012^a). « Conflits entre les exigences de la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) et les exigences institutionnelles en matière de recherche scientifique ». Dans J. Luckerhoff et F. Guillemette (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages* (p. 87-114). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Luckerhoff, Jason et François Guillemette (2012^b). « Description de la mise en œuvre de la MTE dans le cadre d'une recherche en communication et en éducation ». Dans J. Luckerhoff et F. Guillemette (Éds), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages* (p. 115-140). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Luckerhoff, Jason et François Guillemette (2014). « Introduction. Approches inductives en communication sociale », *Approches inductives* 1(1), 1-10.
- Luckerhoff, Jason et François Guillemette (2017). « Introduction. Défendre la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) ou défendre les conclusions d'une démarche mobilisant la MTE? », *Approches inductives*, 4(1), 1-19.
- MAMROT [Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire] (2010). « Paliers municipaux », *Organisation territoriale. Quels sont les divers paliers municipaux?* Repéré à <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/instances-municipales/paliers-municipaux>.
- MAMROT (2015). *Richesse foncière uniformisée. Exercice financier 2013*. Repéré à <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richesse-fonciere-uniformisee/>.
- Markusen, Ann (1987). *Regions : The Economics and Politics of Territory*. Totowa : Rowman & Little.
- Marteaux-Mencarelli, Séverine (2010). « L'évaluation de l'expérience culturelle en salle et à domicile : une application au secteur cinématographique ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 197-216). Paris : Vuibert.
- Martin, Claude, Jacques Lemieux, Michel De la Durantaye, Gilles Pronovost et Jason Luckerhoff (2012). « Introduction ». Dans C. Martin, M. De La Durantaye, J. Lemieux et J. Luckerhoff, dir. (2012). *Enjeux des industries culturelles au Québec. Identité, mondialisation, convergence* (p. 1-12). Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Martin, Claude, Michel De La Durantaye, Jacques Lemieux *et al.* (2010), *Le modèle québécois des industries culturelles. Livre, enregistrement sonore, longs métrages, jeux vidéo, bibliothèques*. Québec : Fonds de la recherche du Québec – Société et Culture.
- Mauger, Gérard (2015). *Âges et générations*. Paris : La Découverte.
- MCC [Ministère de la Culture et des Communications du Québec] (2016). « Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014 – Faits saillants de l'Enquête », *Surv. Bulletin de la recherche et de la statistique*, 27, 1-57. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Surv27.pdf>.
- MCC et BANQ [Bibliothèque et Archives nationales du Québec] (2013). *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec*. Repéré à <http://banq.qc.ca/statbib>.

- MCC et BAnQ (2014). *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec*. Repéré à <http://banq.qc.ca/statbib>.
- Miller, Carolyn, Kristen Purcell et Lee Rainie (2012). *Reading Habits in Different Communities*, Washington, Pew Research Center's Internet & American Life Project.
- Morris, Anne, Margaret Hawkins et John Sumsion (2001). « Socio-economic features of UK public library users », *Library Management*, 22(6-7), 258-265
- Moulins, Jean-Louis (2004). « Risque perçu et fidélités à la marque : une analyse exploratoire », *Revue française du marketing*, 199, 87-107.
- Nevin, John R. et Michael J. Houston (1980). « Image as a Component of Attraction to Intraurban Shopping Areas », *Journal of Retailing*, 56(1), 77-93.
- OLP [Observatoire de la lecture publique] (2010). *Bibliothèques municipales. Données d'activités 2010. Synthèse nationale*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication.
- OCCQ [Observatoire de la culture et des communications] (2013^a). *Dépenses des bibliothèques publiques. Québec, 2012*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bibliotheques/publiques/index.html>.
- OCCQ (2013^b). *Fonds et activités des bibliothèques publiques. Québec, 2012*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bibliotheques/publiques/index.html>.
- OCCQ (2013^c). *Indicateurs de performance des bibliothèques publiques. Québec, 2012*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bibliotheques/publiques/index.html>.
- Ollivier, Bruno (2001). « Enjeux de l'interdiscipline », *L'année sociologique*, 51(2), 337-354.
- Ozanne, Lucie K. et Paul W. Ballantine (2010). « Sharing as a Form of Anti-Consumption? An Examination of Toy Library Users », *Journal of Consumer Behaviour*, 9, 485-498.
- Paillé, Pierre (1994). « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Passebois-Ducros, Juliette et Philippe Aurier (2004). « Le rôle de l'expertise des consommateurs dans l'expérience culturelle : une approche par la valeur de consommation », *9^{èmes} Journées de recherche en marketing de Bourgogne*. Repéré à <http://crego.u-bourgogne.fr/images/stories/jrmb/JRMB09-2004/aurier.PDF>.

- Passebois, Juliette (2010). « Bâtir et entretenir une relation avec les visiteurs d'une institution artistique ». Dans Isabelle Assassi, Marc Filser et Dominique Bourgeon-Renault (dir.), *Recherches en marketing des activités culturelles* (p. 321-338). Paris : Vuibert.
- Plouffe, Marie-Josée et François Guillemette (2012). « La MTE en tant qu'apport au développement de la recherche en arts ». Dans Jason Luckerhoff et F. Guillemette (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages* (p. 87-114). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Poissenot, Claude (2000). « Droit de prêt », *Bulletin des bibliothèques de France*, 4, 107-110.
- Poissenot, Claude (2001). « Penser le public des bibliothèques sans la lecture? » *Bulletin des bibliothèques de France*, 46(5), 4-12.
- Poissenot, Claude (2005). *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Lyon : ENSSIB.
- Poulain, Martin (2012). « Ce phénomène de désaffection apparente pour la lecture s'est manifesté à un moment de grandes politiques de lecture innovantes ». Dans Olivier Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 69-84). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Pronovost, Gilles (1997). *Loisir et société. Traité de sociologie empirique* (2^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Pronovost, Gilles (2015). *Que faisons-nous de notre temps? Vingt-quatre heures dans la vie des Québécois. Comparaisons internationales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Renard, Hervé (1995). « Achat et emprunt de livres : concurrence ou complémentarité? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 40(5), 26-34.
- Richardson, Harry W. (1979). *Regional Economics*. Urbana: University of Illinois Press.
- Richins, Marsha L. (1994). « Valuing Things : The Public and Private Meanings of Possessions », *Journal of Consumer Research*, 21(3), 504-521.
- Robine, Nicole (2012). « L'acte de lecture reste un phénomène inconnu ». Dans Olivier Bessard-Banquy (dir.), *Les mutations de la lecture* (p. 27-38). Bordeaux : Presses Univesitaires de Bordeaux.
- Roy, Alexandra (2013). « Les pratiques culturelles au Québec en 2009 selon la taille de la population des municipalités », *Survol. Bulletin de la recherche et de la statistique*, 25(1), 1-33. Repéré à

https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Survol25-1_juin2013.pdf.

- Saint-Jacques, Denis, Jacques Lemieux, Claude Martin et Vincent Nadeau (1997). *Ces livres que vous avez aimés. Les best-sellers au Québec de 1970 à aujourd'hui*. Québec : Nuit Blanche Éditeur.
- Savard, Réjean (2004). « Les bibliothèques publiques de 1995 à 2001 ». Dans Serge Bernier et Benoît Allaire (dir.), *État des lieux du livre et des bibliothèques publiques* (p. 211-224). Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- Schadeck, Bernard et Philippe Malaval (2000). *Marketing, facteur de développement*. Paris : L'Harmattan.
- Schiele, Bernard (1992). « L'invention simultanée du visiteur et de l'exposition », *Publics et musées*, 2, p. 71-95.
- Seibel, Bernadette, dir. (1995). *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde Éditions.
- Solomon, Michael R. (1983). « The Role of Products as Social Stimuli : A Symbolic Interactionism Perspective », *Journal of Consumer Research*, 10(3), p. 319-329.
- Statistique Canada (2015). *Profil du recensement 2011*. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F&fpv=3867>.
- Tobler, Walter (1970). « A Computer Movie Simulating Urban Growth in the Detroit Region », *Economic Geography*, 46(2), 234-240.
- Transports Québec (2015). *Outil d'estimation des distances routières*. Repéré à <http://www.quebec511.info/fr/distances/index1.asp>.
- Ville de Montréal (2013). *Les quartiers culturels. Réalisons ensemble nos quartiers culturels. Plan de mise en œuvre*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/culture_fr/media/documents/plan%20de%20mise%20en%20oeuvre%20des%20quartiers%20culturels.pdf.
- Voirol, Olivier (2011). « L'intersubjectivation technique : de l'usage à l'adresse. Pour une théorie critique de la culture numérique ». Dans Julie Denouël et Fabien Granjon (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (p. 127-157). Paris : Presses des Mines.
- Volle, Pierre (1995). « Le concept de risque perçu en psychologie du consommateur : antécédents et statut théorique », *Recherche et applications en marketing*, 10(1), 39-56.

- Wallendorf, Melanie et Eric J. Arnould (1988). « “My Favorite Things” : A Cross-Cultural Inquiry into Object Attachment, Possessiveness, and Social Linkage », *Journal of Consumer Research*, 14(4), 531- 547.
- Winkin, Yves, dir. (1981). *La nouvelle communication*. Paris : Seuil.
- Wolton, Dominique (1993). « Pour le public... », *Hermès*, 11-12, 11-13.
- Zickuhr, Kathryn, Lee Rainie, Kristen Purcell, Mary Madden et Joanna Brenner (2012). *Libraries, Patrons, and E-books*. Washington: Pew Research Center’s Internet & American Life Project. Repéré à <http://libraries.pewinternet.org/2012/06/22/libraries-patrons-and-e-books>.